

Catalogue

Les sanctuaires de la cité des Tongres

Table des matières

I. Le sanctuaire de « la Taille Marie » et le Trou des Nutons à Aiseau-Presles (Province de Hainaut)	3
II. Le sanctuaire de Baudacet (Province de Namur).....	18
III. Le sanctuaire de l'agglomération de Clavier-Vervoz (Province de Liège)	23
IV. Le sanctuaire du lieu-dit « Les Castellains » à Fontaine-Valmont (Province du Hainaut)	41
V. Le sanctuaire de l'agglomération de Grobbendonk (Province d'Anvers)	51
VI. Le sanctuaire de l'agglomération de Jupille-sur-Meuse (Province de Liège)	57
VII. Le sanctuaire de Kontich (Province d'Anvers).....	77
VIII. Le sanctuaire de Kornelimünster (Aix-la-Chapelle, Allemagne)	80
IX. Le sanctuaire du Haut-Empire et le temple du Bas-Empire de Liberchies (Province du Hainaut)	84
X. Le sanctuaire du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande (Province de Namur)	112
XI. Le sanctuaire de la « Plaine de Bieure » à Matagne-la-Petite (Province de Namur).....	135
XII. Le sanctuaire de Peer (Province du Limbourg)	156
XIII. Le sanctuaire de Petit-Hallet (Province de Liège).....	158
XIV. Le lieu de culte de Tavier (Province de Namur).....	162
XV. Le sanctuaire de Mont-Saint-Martin-Tavigny (Province du Luxembourg).....	173
XVI. Le sanctuaire de Juslenville à Theux (Province de Liège)	177
XVII. Le mithraeum de Tirlemont (Province du Brabant flamand).....	189
XVIII. Le sanctuaire de Tongres (Province de Limbourg)	199
XIX. Le sanctuaire de Wijshagen (Province du Limbourg).....	203
XX. Bibliographie.....	205
XXI. Sources des illustrations.....	210

I. Le sanctuaire de « la Taille Marie » et le Trou des Nutons à Aiseau-Presles (Province de Hainaut)

Géographie et topographie

Le site de « La Taille Marie » et le Trou des Nutons se situent à proximité de Charleroi, dans la province de Hainaut, dans les anciennes communes d'Aiseau et de Presles aujourd'hui fusionnées (fig. 1). Ils font partie de l'occupation romaine du site d'Aiseau-Presles, caractérisée par la découverte d'un établissement rural de type villa accompagné d'une nécropole. L'ensemble est localisé près des voies reliant Bavay à Tongres et Bavay à Dinant, ainsi qu'à proximité du sillon fluvial Sambre-Meuse. Le site du domaine rural gallo-romain a livré 74 structures fouillées, dont une villa, d'une nécropole, du Trou des Nutons et d'un sanctuaire de villa (fig. 2). Le Trou des Nutons se situe au sud-est du domaine, à une centaine de mètres de la nécropole. Le sanctuaire, au sud-est de la villa, (fig. 3) est implanté sur un talus dominant et d'origine naturelle¹.

1. Le sanctuaire

Historique des fouilles

La première mention du site est faite dans un rapport de fouille de la villa d'Aiseau par J. Kaisin en 1878 : il y indique notamment la présence de « bâtiments non fouillés sur une éminence »². Les premières fouilles et des sondages sont entrepris entre 1983 et 1987 par l'O.R.A. En 1983, une « fosse nord » en particulier est mise au jour à l'ouest du temple et livre un riche mobilier : 34 monnaies, une vingtaine de fibules, des socs d'araire en fer miniatures et des tessons de céramique. Cinq campagnes de fouilles organisées de 2011 à 2015 par le CReA-Patrimoine de l'ULB vont permettre le dégagement total du site de « La Taille Marie », dont le sanctuaire et les zones périphériques³ (fig. 4).

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le sanctuaire (fig. 5), intégré dans le domaine de la villa, a été caractérisé comme étant de nature privée et rurale. Cependant, la diversité et la quantité des offrandes déposées autour du temple laissent envisager que le lieu de culte était ouvert au public et pas seulement réservé aux habitants du domaine. Il pourrait s'agir d'un petit lieu de pèlerinage où était implorée une divinité locale⁴, toutefois, malgré l'évidente fréquentation du lieu, il ne semble pas s'agir d'un sanctuaire de statut public mais plutôt d'un

¹ PARIDAENS, 2017, p. 9-19.

² PARIDAENS, 2012, p. 91.

³ PARIDAENS, 2017, p. 5.

⁴ PARIDAENS, 2017, p. 22-23.

lieu de culte privé à vocation communautaire⁵. La divinité honorée au sanctuaire d'Aiseau-Presles n'est pas connue, cependant une statuette de la déesse Victoire a été mise au jour sur le site⁶.

La naissance du sanctuaire remonte au plus tôt au I^{er} siècle avant J.-C. La topographie offre une limite naturelle aux structures religieuses sur trois côtés, qui ne disposent de ce fait d'aucune enceinte bâtie⁷.

Le sanctuaire connaît trois phases d'occupation (fig. 6). La première se rattache à l'occupation précoce du site du dernier quart du I^{er} siècle avant J.-C. à la fin du I^{er} siècle après J.-C. Cette période est caractérisée par un dépôt volontaire au sol de divers mobiliers (céramiques, monnaies, fibules, objets en fer) et des vestiges fauniques, mais ne recèle quasiment aucune structure construite. Il est caractérisé par cinq zones d'épandage de mobiliers, matérialisés par une couche archéologique unique d'une dizaine de centimètres⁸.

Une concentration particulière, consistant en 60 vases miniatures, semble avoir été pratiquée autour d'un pied de poteau qui pourrait être de ce fait interprété comme étant le centre du sanctuaire⁹. Ce trou de poteau présente une fosse d'installation ovale (0,92 m de long) qui est recoupée sur sa partie nord par le temple ultérieur. Il pourrait s'agir du vestige d'une première construction en matériaux légers¹⁰. Les quatre autres zones comprennent des tessons de céramique, des petits vases entiers, des fibules, des monnaies, des objets en fer et des vestiges fauniques. De manière générale, le mobilier semble avoir été déposé sur le sol puis abandonné au cours d'une période pendant laquelle les vestiges se sont dégradés et fragmentés¹¹.

La deuxième phase, datée dans le courant de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C., se caractérise par une extension de l'occupation sur environ 300 m² vers l'est et l'ouest. Des structures en creux, dont deux fosses et un trou de poteau, font leur apparition sur le site¹². Cette dernière structure, située au milieu des zones de concentration de mobiliers, pourrait être le vestige d'un mât ou du socle de la statue du dieu honoré¹³. Quant au mobilier, il se présente à la fois sous forme d'accumulation au sol comme dans la première phase du site, mais aussi sous forme de dépôts dans des fosses, contenant des offrandes en métal et les céramiques brûlées mêlées à des restes charbonneux¹⁴.

⁵ PARIDAENS, 2017, p. 54.

⁶ PARIDAENS, 2017, p. 20.

⁷ PARIDAENS, 2017, p. 24.

⁸ PARIDAENS, 2017, p. 31.

⁹ PARIDAENS, 2017, p. 31.

¹⁰ PARIDAENS, 2012, p. 96.

¹¹ PARIDAENS, 2017, p. 24.

¹² PARIDAENS, 2017, p. 31.

¹³ PARIDAENS, 2017, p. 24.

¹⁴ PARIDAENS, 2017, p. 31.

Ces deux premières phases d'occupation sont recouvertes par un remblai de limon stérile issu de la construction du temple et des tranchées de fondation¹⁵.

La dernière phase du sanctuaire débute aux environs des années 100 – 110 après J.-C. Elle est marquée par la construction d'un petit temple, suivie de l'empierrement de l'aire sacrée et de la construction d'un bâtiment sur poteaux. Des petites fosses comprenant des dépôts organisés font également leur apparition¹⁶.

Le temple paraît être aménagé sur un podium surélevé grâce à sa construction sur un talus naturel qui culmine à 1,5 m¹⁷. Cette disposition, déterminant l'axe général du sanctuaire¹⁸, offre une position dominante face à la villa d'Aiseau au nord-est, à un tumulus et à une nécropole au nord-ouest¹⁹. Il est du type à *cella* carrée (6,5 m de côté) (fig. 7) et à galerie périphérique (12,5 m de côté). L'entrée est localisée à l'ouest et un escalier menait à la *cella* en traversant la galerie périphérique. Il prend place au sein d'une aire sacrée dont le sol sera partiellement empierré à partir du II^e siècle après J.-C.²⁰ à l'aide de fragments de tuiles ou de tuiles entières, accumulés sur une dizaine de cm d'épaisseur. La zone non-empierrée dans la partie occidentale de l'air est délimitée par un vallon qui offre une limite naturelle au sanctuaire. Cette zone contient des fosses détritiques et d'extraction de limon, d'un horizon de terres noires et d'un atelier métallurgique²¹.

Diverses fosses où ont été mis au jour des dépôts organisés ont été découvertes sur toute la surface de l'aire sacrée. Leur constitution est toujours la même et peut être identifiée aux vestiges d'une cérémonie religieuse ou à des lots d'offrandes voués à la divinité : dont des vestiges de charbon et de sédiments carbonisés, des vases entiers ayant subi l'action du feu, des monnaies et des macro-restes²². La fosse F65, situées à 36 m au sud du temple, contenait notamment une passoire et un poêlon empilés en céramique imitant la vaisselle métallique. Il est possible d'envisager que cette imitation céramique a pu être réalisée par un atelier local en vue d'une utilisation religieuse à moindre coût²³. La fosse F36 est située sous l'empierrement au centre du site et au sud-ouest du temple et son ensemble mobilier la date de la moitié du I^{er} siècle après J.-C. Elle est de plan rectangulaire et est creusée en profil en U à fond plat (1,25 sur 0,7 m de côté), la profondeur maximale est de 0,26 m. Au sein d'un remplissage de limon cendreuse et de boulettes de limon brûlé, ont été mis au jour un bracelet en alliage cuivreux à décor torsadé et à terminaisons en petits globules, deux socs d'aire miniatures en fer et un ensemble de 73

¹⁵ PARIDAENS, 2017, p. 24.

¹⁶ PARIDAENS, 2017, p. 31.

¹⁷ PARIDAENS, 2017, p. 25.

¹⁸ DARCHAMBEAU, GENVIER, MARTIN, PARIDAENS et VENANT, 2015, p. 207.

¹⁹ PARIDAENS, 2012, p. 96.

²⁰ DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2014, p. 133-134.

²¹ PARIDAENS, 2017, p. 28.

²² PARIDAENS, 2017, p. 32-33.

²³ DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2016, p. 121-122.

fragments céramiques portant des traces de passage au feu²⁴. Quatre autres fosses (F17, F19, F23 et F27) à caractère rituel ont été mises au jour au niveau de l'empierrement de part et d'autre du temple et au sud-ouest de celui-ci. Elles disposent toutes d'une petite fosse de creusement (0,5 à 1 m de diamètre) et d'un comblement rapide limoneux et pourvu en charbon de bois, dans lequel des monnaies, du matériel métallique et des récipients en céramique ont été mis au jour²⁵.

Au III^e siècle, le sanctuaire semble atteindre son apogée, comme le suggèrent l'agrandissement de l'aire sacrée avec un empierrement sur 47 m de long et la construction d'un bâtiment sur poteaux (5,3 m sur 8m)²⁶. La structure est orientée nord-ouest – sud-est, sa façade étant dirigée vers le temple principal, et les angles des quatre trous de poteaux sont orientés selon les points cardinaux²⁷. Des fosses détritiques sont mises au jour à proximité de l'édifice, ce qui pourrait permettre de l'identifier comme une salle isolée et multifonctionnelle éventuellement destinée aux banquets, à une fonction de cuisine, d'entrepôt ou à servir d'abri au sein du sanctuaire. Il n'y a aucun dépôt d'offrandes ou de fosses à usage cultuel liés à ce bâtiment²⁸. Le III^e siècle est également marqué par une augmentation de l'usage de céramiques culinaires, ce qui fait lien à la préparation et à la consommation de banquets²⁹.

A partir du IV^e siècle, l'occupation du site diminue considérablement : seules les couches de destruction du temple et des monnaies situées à l'ouest de ce-dernier témoignent d'une fréquentation. Il est possible que ces dépôts monétaires soient liés à des rites de fermeture du sanctuaire. Il semblerait que le temple soit en effet démantelé à la fin de l'Antiquité³⁰.

2. Le Trou des Nutons

La grotte du « Trou des Nutons » se situe à plusieurs centaines de mètres au sud-est du site. Implantée dans une falaise du vallon de la Biesme, elle a livré un mobilier riche qui illustre une fréquentation ininterrompue et peu dense du I^{er} au IV^e siècles. Au vu du type de mobilier retrouvé (de nombreuses monnaies et un bracelet en jais et en or (fig. 8), il pourrait s'agir d'une grotte-sanctuaire faisant office de petit lieu de culte³¹. Les activités religieuses n'ont laissé aucune trace d'aménagements construits : la grotte servait elle-même de cadre architectural aux dépôts de mobiliers.

*Mobilier*³² (fig. 9)

Le mobilier le plus ancien remonte au début de l'occupation du site, dans la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C., et semble avoir été déposé à même le sol du site. A partir du I^{er} siècle après J.-C., les pratiques

²⁴ DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2014, p. 135.

²⁵ PARIDAENS, 2013, p. 119.

²⁶ PARIDAENS, 2017, p. 28 et 33.

²⁷ DARCHAMBEAU, GENVIER, MARTIN, PARIDAENS et VENANT, 2015, p. 207.

²⁸ PARIDAENS, 2017, p. 28.

²⁹ PARIDAENS, 2017, p. 33 et 54.

³⁰ PARIDAENS, 2017, p. 25 et 33.

³¹ PARIDAENS, 2017, p. 19.

³² PARIDAENS N., 2017. *Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles*, Bruxelles.

rituelles évoluent : ces changements se manifestent notamment par l'enfouissement volontaire de restes brûlés au cours de cérémonies religieuses. Enfin, aux II^e, III^e et IV^e siècles, les dépôts d'objets sont réalisés à même le sol du sanctuaire et certains restes d'offrandes sont regroupés dans des petites fosses³³.

1. Objets considérés comme cultuels

1. Languette portant une inscription (+- 5 cm de long) et torsadée volontairement : la lamelle est cassée à droite et porte l'inscription HALTINN[-]. La languette peut être rapprochée à une offrande à caractère magique, le plomb étant considéré comme un matériau à forte connotation négative³⁴. L'objet aurait alors été « tordu » pour accentuer l'effet magique nuisible et le texte pourrait correspondre au nom de la personne maudite ou de la divinité sollicitée (Inv. AP12.025) (**dans l'empierrement situé à l'ouest du temple**) (plomb) (fig. 10).
2. Figurine représentant « Vénus pudique » (**aire sacrée**) (terre blanche) (fig. 11).
3. Statuette (fragment) : tête stylisée portant une coiffe en couronne (alliage cuivreux) (fig. 12).
4. Statuette représentant la déesse Victoire (6,93 cm) : debout sur un globe et tenant une couronne dans la main droite (alliage cuivreux) (fig. 13).
5. Petite colonne à chapiteau stylisé (probable fragment de statuette) (H : 4,1 cm).

2. Monnaies (331 pièces trouvées et une centaine d'exemplaires trouvée anciennement)

1. Potin au « Rameau A » : motifs formés de globules et de mèches ; au revers, cheval surmonté de deux globules et d'un croissant (type Scheers 190, classe IV et pl. XXIV, n°683 ; DT 629) (Potin).
2. Potin au « Rameau A » : variante plus rare avec cheval marchant vers la gauche (DT 631) (Potin).
3. Monnaie à la légende AVAVCIA, classe I : quatre bustes de chevaux placés en croix ; dans chaque canton, un anneau centré accosté d'un petit anneau. Cheval à gauche, la crinière perlée ; au-dessus du dos un petit anneau ; devant la bouche, un petit anneau ; au-dessus : AVAVCIA (Scheers 217, classe I et pl. XXVI, 744 ; DT 705) (Bronze).
4. Monnaie à la légende VIROS : tête à droite, pas de symbole visible. Cavalier au galop à droite, brandissant une épée. Sous le cheval, motif indistinct (Scheers 29a et pl. VIII, n°220 ; DT 625) (Bronze).
5. Monnaie Auguste (Reims) (12-8/5 avant J.-C.) : tête nue à droite. Taureau sanglé chargeant à gauche (RIC 228 ; RPC 509 ; Doyen 2007, p. 85-90) (Semis).

³³ DARCHAMBEAU et PARIDAENS, 2014, p. 133.

³⁴ RAEPSAET et RAEPSAET-CHARLIER, 2014, p. 83-84.

6. Monnaie Auguste (Lyon) (2 av. – 4 après J.-C.) : tête laurée à droite. Caius et Lucius Caesar en toge, debout de face, posant la main chacun sur un bouclier ; derrière chaque bouclier : une lance ; au-dessus : à gauche *simpulum*, à droite bâton d'augure (RIC 207) (Denier d'argent).
7. Monnaie Auguste et Agrippa (Nîmes) (16/15-10 avant J.-C.) : légende illisible ; tête nue d'Auguste à droite (adossée à la tête d'Agrippa à gauche, portant une couronne rostrale). Crocodile à droite, attaché à une palme (seule la mâchoire est visible) (RIC 155-157 ; RPC 523) (Demi dupondius).
8. Monnaie Auguste (Lyon) (12-3 avant J.-C. ?) : effigie à droite. « Autel » carré formé d'un double cadre ; à droite un appendice en forme R ou de S rétrograde accolé au montant vertical (Pseudo-as (ou faux-as)).
9. Monnaie Néron (Lyon) (66 après J.-C.) : tête nue à droite, un globe à la pointe du cou. Victoire volant à gauche, posant la main sur un bouclier avec [SPQR] (RIC 543) (As).
10. Monnaie Marc-Aurèle (Rome) (172-173 après J.-C.) : tête laurée à droite. Jupiter trônant à gauche, tenant une Victoire et un sceptre vertical (BMC 1437) (Sesterce).
11. Monnaie Hadrien (Rome) (119 après J.-C.) : buste nu, radié, à droite. Annona vers la gauche, debout, tenant épis et corne d'abondance ; à ses pieds un *moedius* et une proue de navire (BMC 1168) (Dupondius).
12. Monnaie Antonin-le-Pieux (Rome) (157-159 après J.-C.) : tête laurée à droite. Deux statues (Auguste et Livie) assise dans un temple octostyle ; détails du fronton indistincts (BMC p. 347, note et n°1718 ou 2063) (As).
13. Monnaie Septime Sévère (Rome) (196-197 après J.-C.) : tête laurée à droite. L'empereur à cheval, armé d'une lance, vers la droite (RIC 694) (Denier).
14. Monnaie imitation Tétricus I : buste radié, cuirassé et drapé à droite (style de « Cologne »). Laetitia debout à gauche, tenant une couronne abaissée et posant la main (sur une ancre) (Ae).
15. Monnaie Constance Chlore César (Trèves) (302 - mi-303 après J.-C.) : buste lauré cuirassé à droite, vu de face. Génie nu à l'exception d'une chlamyde, debout à gauche, tenant une patère et une corne d'abondance (RIC 535a ; Depeyrot 2001, p. 40).
16. Monnaie Constantin I (Lyon) (321-322 après J.-C.) : tête laurée à droite. Globe posé sur autel avec VO/TIS/XX ; au-dessus : deux étoiles (RIC 153 ; Bastien 141).
3. Bijoux (54 objets de parure : épingles à cheveux en alliage de cuivre, bracelets, ...)
 1. Bracelet à terminaisons en globules (alliage cuivreux).
 2. Épingles à cheveux (alliage cuivreux).

4. Fibules

272 exemplaires de fibules ont été mis au jour sur le site : quelques fibules témoignent de l'occupation avant le début de notre ère (type « Gaspar 4B »), mais la plupart appartient au I^{er} siècle après J.-C. (types « Riha 2.6 » et « Feugère 23 »). Les fibules deviennent rares à partir du II^e siècle après J.-C. et proviennent des zones d'épandages précoces et de l'aire sacrée, où elles sont déposées ou abandonnées (de la même manière que les monnaies et les miniatures).

1. Fibule à ressort bilatéral à corde interne à deux spires (type Feugère 4 / Riha 1.6 / Gaspar 4B).
2. Fibule à ressort bilatéral à quatre spires à corde interne (type Riha 1.6.2 / Almgren 15 / Feugère 4).
3. Fibule à ressort bilatéral à huit spires à corde externe, une griffe fixe l'axe au ressort (type Riha 2.6 / Ettlinger 18).
4. Fibule étamée à arc bipartite avec charnière en étui : l'arc est constitué d'une série de crêtes striées transversales et le pied est terminé par un bouton (type Feugère 23B / Riha 5.6 / Ettlinger 32 / Gaspar 30).
5. Fibule à arc bipartite avec charnière en étui : arc composé d'une série de moulures transversales (type Feugère 23B / Riha 5.6 / Ettlinger 32 / Gaspar 30).
6. Fibule à arc bipartite à charnière en étui, retrouvée fermée : arc formé d'une plaquette rectangulaire décorée à l'estampe et encadrée par deux crêtes striées (type Feugère – Philippe 23C1B / Riha 5.13 / Ettlinger 35 / Gaspar 34).
7. Fibule à arc bipartite avec charnière en étui : la plaquette est étamée et décorée de quatre « X » gravés et d'un trait gravé épousant les contours de la plaquette (type Feugère – Philippe 23C2D / Riha 5.15 / Ettlinger 35 / Gaspar 35).
8. Fibule étamée à arc bipartite avec charnière en étui : arc formé de trois crêtes striées longitudinales ainsi que de trois protubérances latérales de chaque côté de l'arc (type Feugère 23D1 / Riha 5.7 / Ettlinger 34 / Gaspar 29).
9. Fibule à arc massif rectiligne courbé de section demi-circulaire : arc décoré d'une crête longitudinale décorée par poinçonnage située entre deux sillons. Porte-ardillon triangulaire percé de trois trous (type Riha 5.9 / Ettlinger 33 / Gaspar 31).
10. Fibule à ressort entre deux plaquettes : arc circulaire émaillé formé de trois loges à émail concentriques. Des traces d'émail bleu sont encore présentes dans la plus grande loge. Des traces d'émail ou de pâte de verre rouge se trouvent au centre. Le contour de l'arc est muni de protubérances perpendiculaires dont quatre subsistent (type Feugère 24.2 / Gaspar 39 / Mackreth 3A4).
11. Fibule symétrique à deux axes avec charnière réduite sous l'arc : tête présentant un décor zoomorphe (reptile). On distingue deux yeux ainsi que plusieurs rangées de traits courbes

incisés se joignant vers le crâne. Arc semi-circulaire composé d'une plaquette rectangulaire encadrée de crêtes striées transversales. Pied présentant le même aspect zoomorphe (reptile) que la tête (type Feugère 26C / Riha 7.16-7.17 / Ettlinger 44 / Gaspar 50).

12. Fibule à arc tripartite avec charnière réduite : arc constitué d'un disque central émaillé (rouge) muni de plusieurs loges concentriques et de deux appendices symétriques émaillés en forme de pelté. Le centre est percé et présente un rivet encore en place sous l'arc. Ce rivet devait servir à la fixation d'une figurine (type Feugère 26C3a / Riha 7.15 / Ettlinger 44.3 / Gaspar 49).
13. Fibule skeuomorphe en forme de coutelas à lame ondulée à charnière réduite sous l'arc : la tête de l'arc figure un pommeau circulaire avec trois protubérances. La surface du pommeau présente un ocelle gravé. La lame possède une courbure convexe dans la tranche. Le manche est séparé de la lame par une fine crête striée verticalement (type Feugère 28G).
14. Fibule zoomorphe à charnière réduite sous l'arc : l'arc présente une large loge d'émail rouge délimitant le flanc d'un lièvre dans laquelle se trouvent trois pastilles de pâte de verre noire cerclée de jaune. L'œil de l'animal est figuré par une pastille de pâte de verre noire cerclée d'orange. La posture de l'animal suggère qu'il est au repos mais attentif (type Feugère 29 / Riha 7.25 / Ettlinger 48 / Gaspar 57A).
15. Fibule à ressort bilatéral à quatre spires, placé entre deux plaquettes : arc circulaire plat recouvert d'une dorure et dont le contour est strié d'incisions perpendiculaires. Le médaillon central surélevé présente une incrustation en pâte de verre bleu, mauve, blanc et rouge (type Feugère 27 / Böhme 44A).

5. Objets en fer

720 exemplaires de socs d'araire miniatures (fig. 14) ont été découverts sur toute la surface de l'aire sacrée : ils ont une forme de pièces triangulaires effilées de 5 à 10 cm et possèdent une douille constituée de deux ailerons rabattus (fig. 15). Les socs ont été enfouis dans le sol, certains exemplaires présentent des traces de manipulations : ils sont par exemple emboîtés par paire ou ont une pointe accidentellement tordue. Au sud-ouest du temple, une concentration de plus 400 socs d'araire a été mise au jour. Les socs d'araire ont vraisemblablement été fabriqués localement étant donné qu'il s'agit du seul site gallo-romain sur lequel ce type d'objets a été découvert³⁵. En effet, il s'agit de la première signalisation formelle de socs d'araire miniaturisés dans des sanctuaires à l'époque romaine³⁶.

6. Objets en cuivre

1. Fines lamelles : certaines sont pliées de manière intentionnelle. Un trou de fixation a été trouvé sur un exemplaire, il est possible que ces languettes étaient originellement fixées (retrouvées autour du temple, en 14 lots différents) (tôle d'alliage de cuivre) (fig. 16).

³⁵ PARIDAENS, 2017, p. 55.

³⁶ PARIDAENS, 2017, p. 46-47.

2. Perle côtelée « en melon » à huit côtes (alliage cuivreux).
 3. Applique circulaire (de harnais ?) formé de deux loges à émail concentriques : la loge extérieure est remplie de motifs en *millefiori* bleu. La loge centrale est remplie de *millefiori* jaune-brun et noir.
 4. Manche de clé en forme de palmette (alliage cuivreux).
 5. Clochette : elle pourrait provenir d'un tintinnabule, un instrument formé de plusieurs grelots utilisé lors des cérémonies religieuses (alliage cuivreux).
7. Objets en verre
1. Perle tubulaire en verre étiré vert translucide
 2. Perle annulaire en verre enroulé bleu translucide.

Illustrations

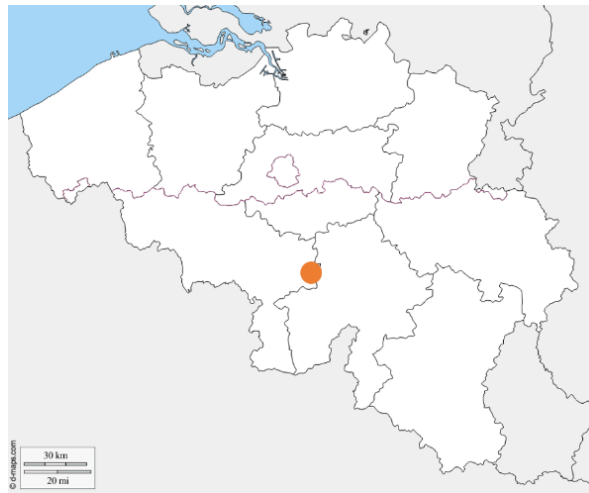


Fig. 1. Localisation du site d'Aiseau-Presles en Belgique (©Florence Hardy).

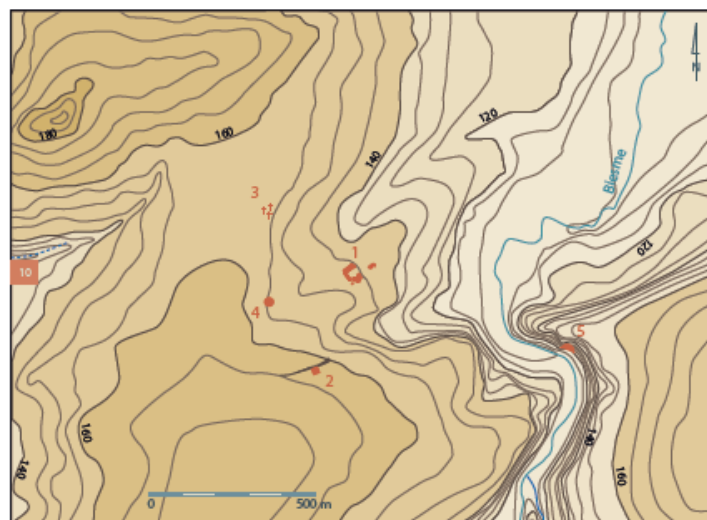


Fig. 2. Plan du domain gallo-romain d'Aiseau-Presles avec l'emplacement de la villa (1), du sanctuaire (2), de la nécropole (3), du tumulus (4) et de la grotte des Nutons (5).

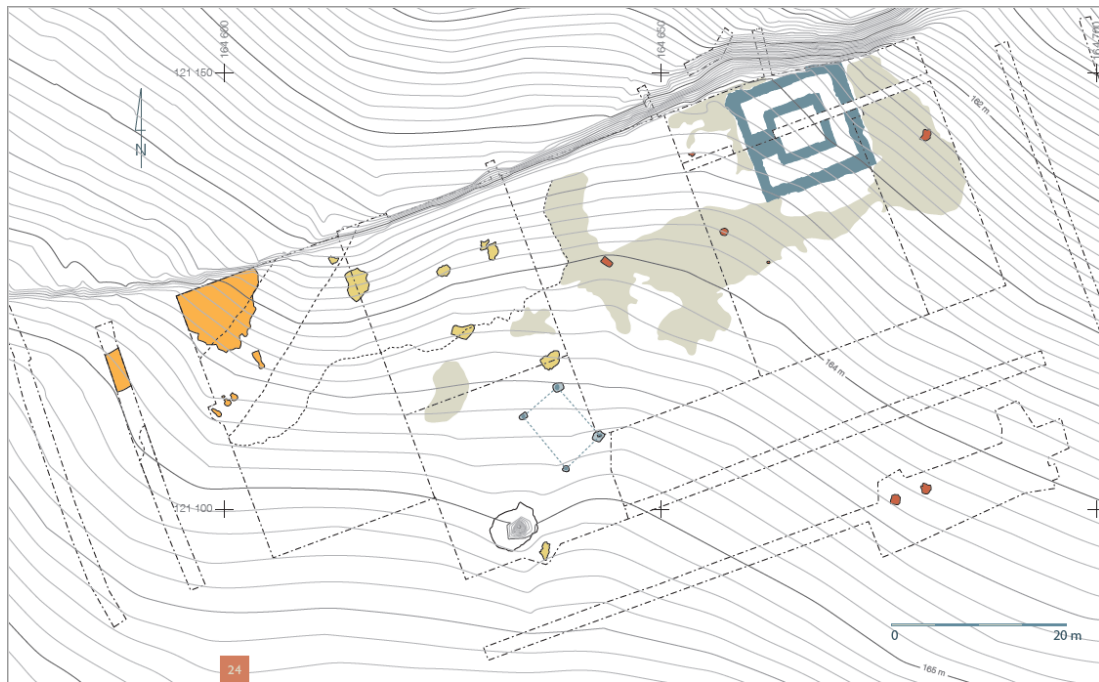


Fig. 5. Plan général du sanctuaire à l'époque romaine : le temple et le bâtiment sur poteaux (bleu) ; l'aire sacrée empierrée (beige) ; les dépôts rituels (rouge) ; les fosses détritiques (jaune) ; l'atelier métallurgique (orange).

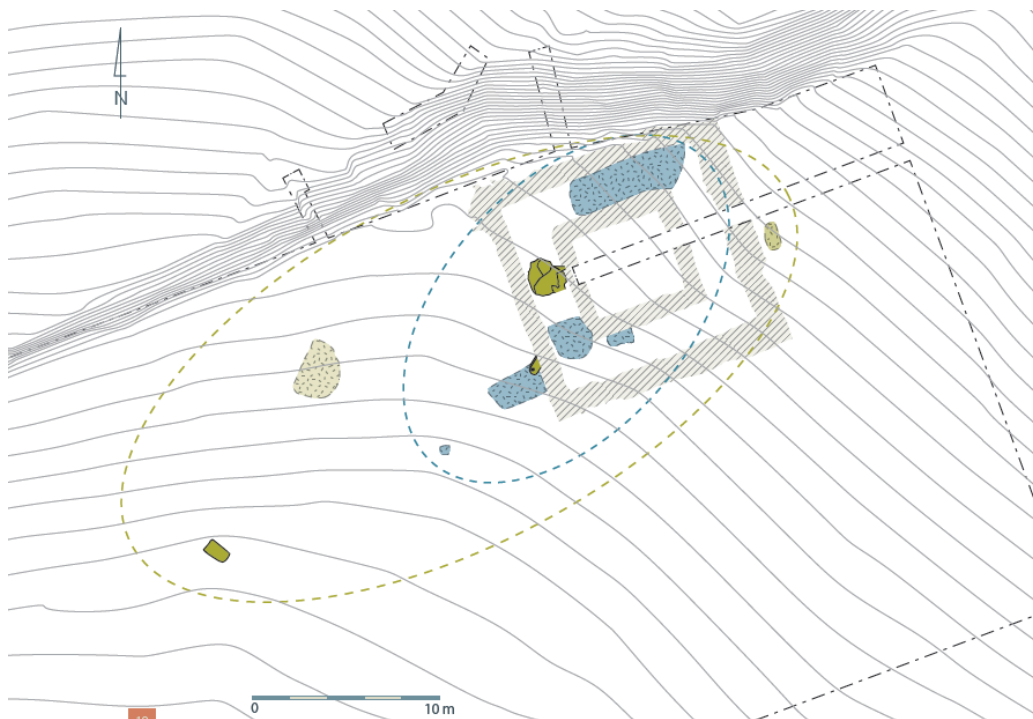


Fig. 6. Les premières phases d'occupation marquées par des épandages de mobilier : phase 1 (bleu) ; phase 2 (vert) ; structures en creux (foncé) ; phase 3 et temple (hachuré).

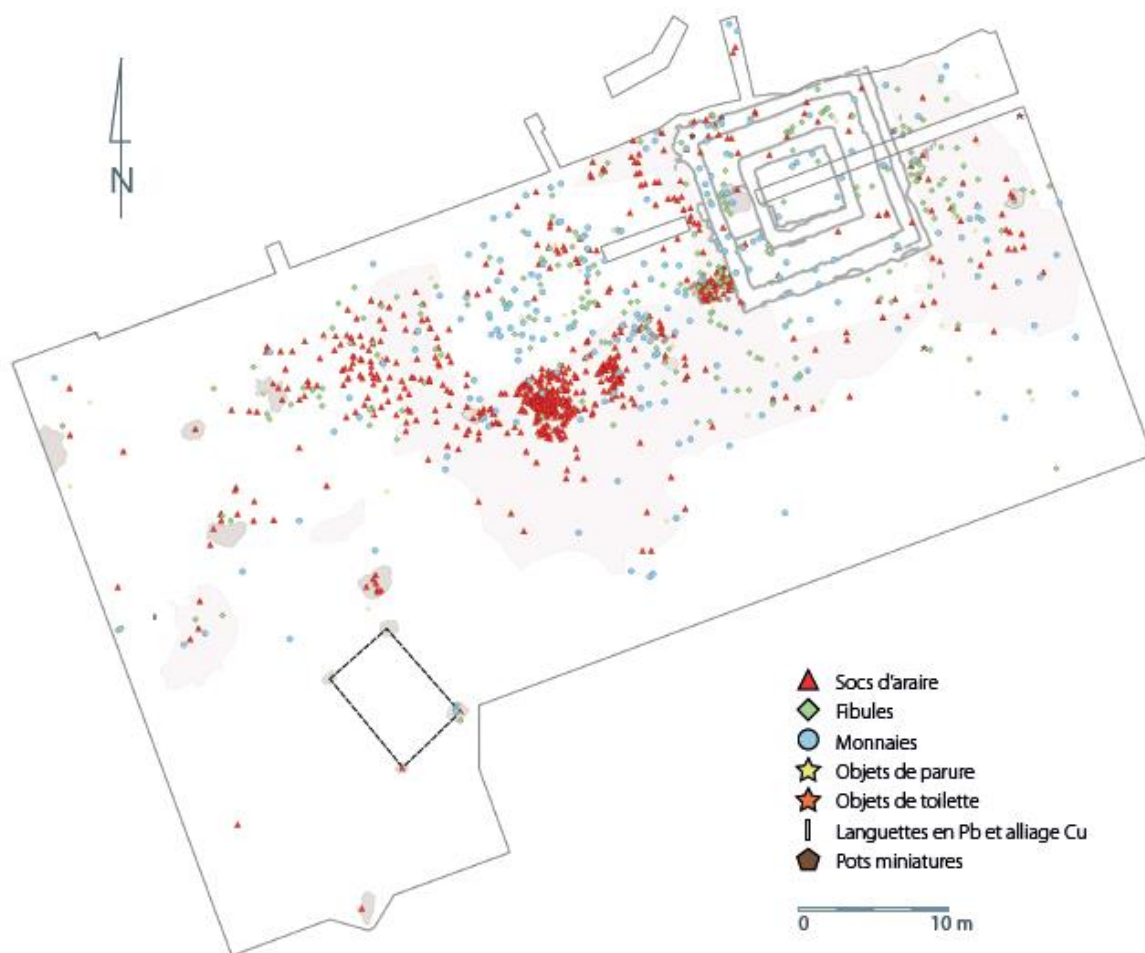


Fig. 9. Carte de répartition du mobilier, toutes époques confondues.



Fig. 10. Languette en plomb torsadée portant l'inscription HALTINN[. On distingue, au centre, les lettres AL.



Fig. 11. Figurine en terre blanche représentant « Vénus pudique », provenant de l'aire sacrée.



Fig. 12. Fragment d'une statuette en alliage de cuivre : tête styisée portant une coiffe en couronne.



Fig. 13. Statuette en alliage de cuivre représentant la déesse Victoire.

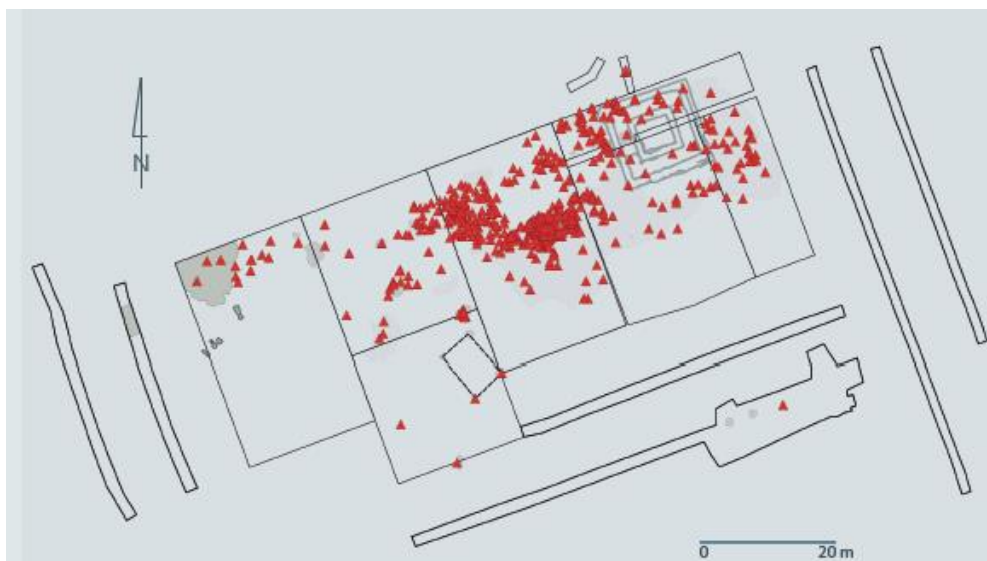


Fig. 14. Carte de répartition des socs d'aire miniatures en fer au sein du sanctuaire (toutes époques confondues).



Fig. 15. Offrandes miniatures : socs d'araire en fer.



Fig. 16. Lamelles en alliage de cuivre.

Géographie et topographie

Le site de Baudecet est localisé à Sauvenière, à proximité d'un point d'eau important et d'un affluent de l'Orneau³⁷. Le temple est édifié au centre d'une agglomération, située le long de la chaussée Bavay-Cologne³⁸ (fig. 1).

Historique des fouilles

Le site de Baudecet fait l'objet d'une large campagne de prospections à la fin du XIX^e siècle par G. Nihoul et E. de Pierpont³⁹. Le temple est fouillé entre 1987 et 1995 par le Service de Jeunesse ARCHEOLO-J et la Direction de l'Archéologie du Ministère de la Région wallonne⁴⁰.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le site a révélé trois phases d'occupation qui s'étendent du I^{er} siècle au III^e siècle après J.-C. (fig. 2)⁴¹.

A la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle, un enclos fossoyé quadrangulaire est construit autour d'un puits en bois, le long de la chaussée. L'enclos est abandonné dans le deuxième quart du II^e siècle⁴².

Au II^e siècle, un petit *fanum* en pierre à *cella* décentrée (3,50 x 2,80 m) est édifié à l'ouest du premier enclos, à 8 m au nord de la chaussée. Le mur de la galerie se prolonge à l'est et forme une annexe rectangulaire, ouverte vers le sud. L'annexe abrite plusieurs structures en tuiles. Une petite *favissa* est mise au jour à l'ouest de la *cella* du temple⁴³.

Une grande *favissa* en forme de quadrilatère aux angles arrondis (8 m de côté et environ 5 m de côté au fond, 1,60 m de profondeur) est creusée au nord du temple également. Elle est datée de la fin du II^e siècle⁴⁴ et elle est composée d'un remblai de charbon de bois et de torchis brûlé⁴⁵. A l'angle sud-est et dans l'axe de la *cella*, un accès en légère pente est aménagé. La couche inférieure montre que la fosse a été laissée ouverte pendant une longue période. Les deux couches de remplissage sont associées à l'activité du *fanum* et ont livré un riche mobilier cultuel, dont les deux fragments d'une plaquette en or gravée (ILB2 167/AE 1993, 1203) (fig. 3 et 4). La couche de comblement est contemporaine à la destruction du temple⁴⁶.

³⁷ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et all.), 1993, p. 798.

³⁸ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

³⁹ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et all.), 1993, p. 798.

⁴⁰ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

⁴¹ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

⁴² BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

⁴³ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

⁴⁴ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX-XL.

⁴⁵ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et all.), 1993, p. 802.

⁴⁶ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX-XL.

Au III^e siècle, l'espace du temple en ruines est occupé par une forge et une quarantaine de foyers de forge. La couche d'abandon supérieure de la grande *favissa* est contemporaine de cette phase d'occupation⁴⁷.

*Mobilier*⁴⁸

Une dizaine de lampes à huile, des brûle-parfums caliciformes brisés typiques et des monnaies ont été mis au jour au sein des couches de remplissage intermédiaires de la grande *favissa*⁴⁹(fig. 5).

1. Objets considérés comme cultuels

1. Plaquette (2 fragments) gravée : inscription en latin d'un texte gaulois : E[] IMO – ESOET IVTRABAVTIO – RVTI DVO ESANA – TARAIN[I] PANOV – DIR FONT MEM – MIDR . MARMAR – EVI IABO . VIII . MV – MVLCOI CARBRVX⁵⁰. Les fragments étaient roulés lors de la découverte, l'inscription vers l'intérieur. La pièce a été cassée par pliure, accidentelle ou délibérée. Les fragments sont jointifs et présentent une inscription complète sur sept lignes, gravés sur une feuille d'or de 42 x 48 mm (2,60 gr d'or 24 carats) (ILB2 167/AE 1993, 1203) **(Deux couches de remplissage intermédiaires de la grande *favissa*)** (Or).

2. Fibule

1. Fibule émaillée **(Remblai des fossés de l'enclos de la fin I^{er}-début II^e siècles)**.
2. Fibule zoomorphe ajourée : style celtisant, représente un cerf **(Remblai des fossés de l'enclos de la fin I^{er}-début II^e siècles)**.

3. Objet en fer

2. Grand couteau (de sacrifice ?) **(Deux couches de remplissage intermédiaires de la grande *favissa*)** (fig. 5).

⁴⁷ BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX.

⁴⁸ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et al.), 1993, p. 802 et BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXIX-XL.

⁴⁹ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et al.), 1993, p. 811.

⁵⁰ PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER (et al.), 1993, p. 802.

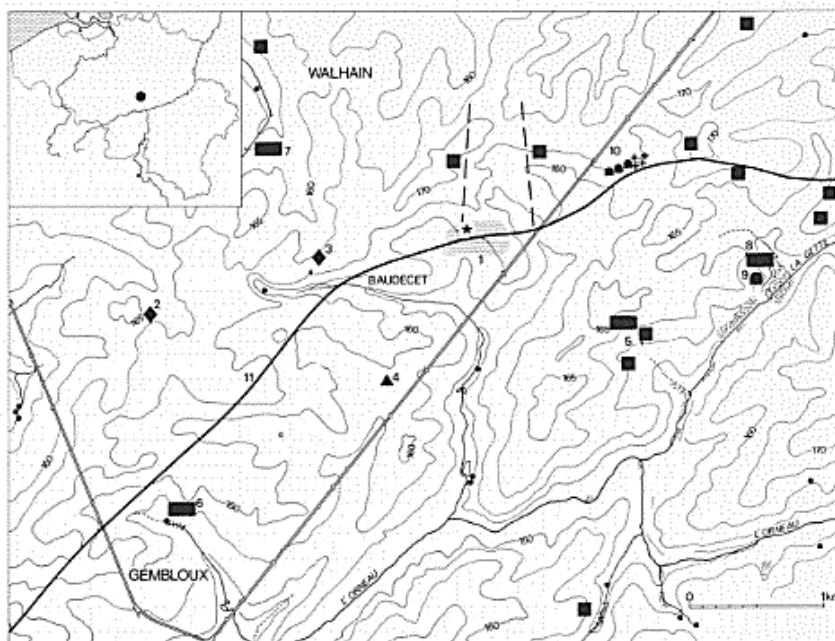


Fig. 1. Carte de situation de l'agglomération routière gallo-romaine de Baudecet (1) dans son contexte archéologique local : 1) Baudecet, 2) Tombe et structure fossoyée (Ernage), 3) Foyer préromain (Haute-Baudecet), 4) Petites habitations (Sauvenière), 5) *Villae* romaines traditionnelles (Sauvenière-Arlansart), 6) *Villae* romaines traditionnelles (Walhain-Saint-Paul), 7) *Villae* romaines traditionnelles (Gembloux), 8) *Villae* romaines traditionnelles (Thorembais-Saint-Trond), 9) Site funéraire et *tumuli* (Long-Pont), 10) Site funéraire et *tumuli* (Bois-de-Buis), 11) Chaussée Brunehaut.

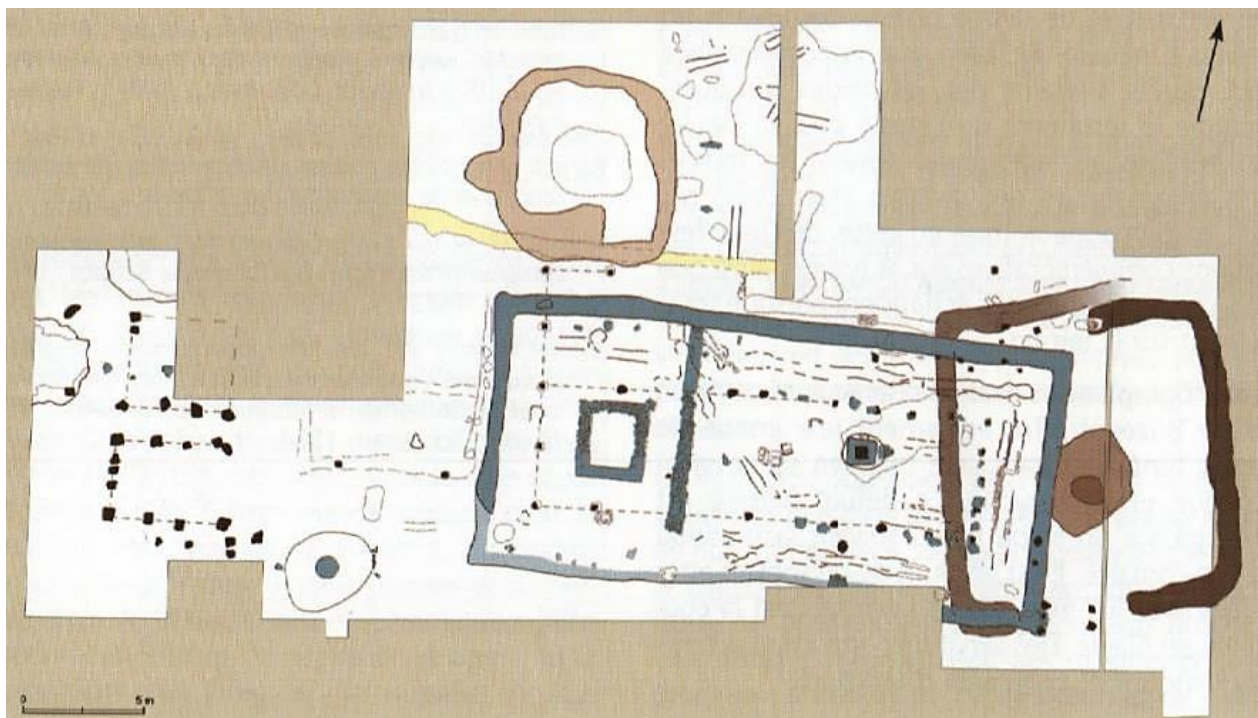


Fig. 2. Plan du sanctuaire de Baudécet : Phase 1 (brun foncé) : enclos fossoyé et puits en bois ; Phase 2 : fanum avec *cella* et enclos annexe (bleu), *favissa* (brun clair) (Document J. Plumier, © MRW, D. Pat).



Fig. 3. Plaquette en or (Gembloux/Baudécet. MRW – Service de l'Archéologie en province de Namur, dépôt de fouilles).

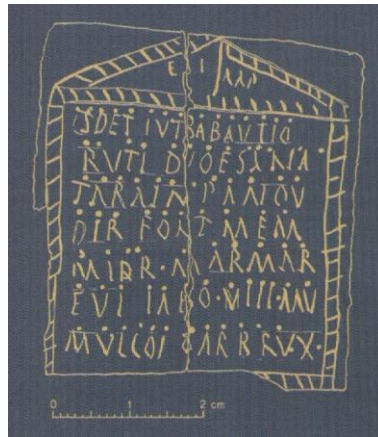


Fig. 4. Texte de la plaquette en or gravée (Document J. Plumier et Br. Galsterer, © MRW, D. Pat.).



Fig. 5. Mobilier (partim) découvert dans le comblement de la *favissa* (Gembloux/Baudécet.MRW – Service de l'Archéologie en province de Namur, dépôt de fouilles).

III. Le sanctuaire de l'agglomération de Clavier-Vervoz (Province de Liège)

Géographie et topographie

Le sanctuaire fait partie de l'agglomération de Clavier-Vervoz (fig. 1), née au passage de la chaussée Tongres-Metz en territoire condruze. Le site est installé dans une dépression récoltant les eaux, sur une pente avec une orientation nord-sud. Plusieurs villas et agglomérations romaines se trouvent à proximité du *vicus* de Vervoz⁵¹. Le sanctuaire se situe plus spécifiquement sur une colline au lieu-dit « Grand Palais » (fig. 2), à environ 50 m à l'est de la chaussée Tongres-Arlon, à la sortie de l'agglomération⁵²(fig. 3).

L'implantation de l'agglomération remonte au I^{er} siècle après J.-C. et l'occupation y est attestée jusqu'au Bas-Empire par le trésor de Clavier I et les monnaies de l'aire sacrée du sanctuaire.

Historique des fouilles

Des premières fouilles ont lieu en 1893 sur le territoire de Clavier⁵³. De 1960 à 1971, les fouilles du sanctuaire notamment sont entreprises par le Cercle archéologique Hesbaye-Condruz et en collaboration avec le Service National des Fouilles⁵⁴.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le sanctuaire (fig. 4) se situe à l'est du *vicus* et est orienté vers l'ouest⁵⁵. Il est composé de deux temples gallo-romains (A et B) dont l'aire sacrée est délimitée par un mur d'enceinte. Vers le sud, ce mur est complété par un portique sur toute sa longueur et son extrémité orientale se termine par une pièce fermée (D). Enfin, la fosse 30, située entre les deux temples, a livré divers niveaux de remblai, dont ceux probablement liés aux périodes de construction et de destruction des édifices⁵⁶.

Aucune information concernant le culte pratiqué sur le site ne nous est parvenue. Toutefois, la proximité du sanctuaire aux sources du Néblon pourrait être un indice d'un culte des eaux⁵⁷.

Les Temples A et B ont les mêmes techniques de construction et sont orientés selon un axe perpendiculaire, le Temple B étant un peu décalé au nord. Les temples peuvent être datés de la même période, c'est-à-dire au milieu du I^{er} siècle après J.-C. Du II^e au III^e siècles, les couches archéologiques livrent très peu d'informations et aucune monnaie n'est mise au jour pour cette période : soit cela reflète une faible occupation du site, soit les travaux effectués par la suite ont affectés les vestiges de cette

⁵¹ LAUWERIJNS et WILLEMS, 1974, p. 155-156 et 173.

⁵² WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 149.

⁵³ LAUWERIJNS et WILLEMS, 1974, p. 157-159.

⁵⁴ LAUWERIJNS et WILLEMS, 1974, p. 162-171.

⁵⁵ LAUWERIJNS et WILLEMS, 1974, p. 155-156 et 171-173.

⁵⁶ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 149.

⁵⁷ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 205.

période. En effet, après le III^e siècle, le sanctuaire bénéficie de travaux d'embellissement : l'aire sacrée est agrandie et les deux temples sont dotés d'un caractère monumental⁵⁸.

Le Temple A (fig. 5)

Le Temple A connaît deux phases de construction respectant une même orientation nord-ouest – sud-est. La première voit la construction d'un temple carré (environ 14 m de côté) à *cella* rectangulaire (7 m sur 6,5 m) et à galerie périphérique (2,8 m de large). Aucun élément du sol ne subsiste de cette période : il semblerait que le niveau était alors plus haut que celui du sol actuel. La galerie périphérique est composée d'un mur extérieur et d'un mur intérieur édifiés à deux périodes différentes. Le mur intérieur (14 m sur 13,4 m) est construit au même moment que le premier édifice du site. Le mur extérieur (14,95 m sur 15,6 m *extra muros*) est bâti à la deuxième moitié du III^e siècle pendant la période de reconstruction du sanctuaire et les travaux d'agrandissement du Temple A. Ce mur est complété de piliers demi-cylindriques saillants dans la galerie et de piliers de type massif triangulaire dans les angles sud-est et sud-ouest de la galerie⁵⁹. Au cours de cette phase d'occupation, les éléments architectoniques attestent de la richesse de la décoration du bâtiment après sa reconstruction⁶⁰.

Au cours de la période suivante, les murs de la *cella* ne sont pas reconstruits : le temple n'est constitué que d'une unique pièce carrée (14 m de côté). Le mur extérieur entourait le podium sur lequel le temple était construit. La plateforme était accessible au sud-est au moyen d'un escalier (1,5 m de haut) d'environ sept marches. La première marche était semble-t-il interrompue au centre par un aménagement ponctuel, peut-être l'emplacement d'un autel. Un empierrement posé sur la roche est également attesté au sud de l'escalier⁶¹.

Le Temple B

Le Temple B se situe à 7,5 m à l'ouest du Temple A et respecte la même orientation que ce-dernier. De plan trapézoïdal, il possède une *cella* de 8,9 m sur 7 m. Au milieu du I^{er} siècle après J.-C., l'édifice semble être construit majoritairement en bois avant d'être détruit par un incendie. Le temple sera reconstruit et transformé en même temps que le Temple A, dans la deuxième moitié du III^e siècle. Le mur est était soutenu à l'extérieur par un massif rectangulaire. Parallèles au mur est et situées dans l'angle sud-est, les fondations d'un muret ont été mises au jour. Le mur sud était adjoind de deux rangées de pierre qui pourraient être les vestiges d'un escalier ou d'une entrée aménagée en bois et construite sur une assise en pierre. L'entrée du bâtiment était par conséquent orientée au sud-est⁶².

⁵⁸ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 159 et 208.

⁵⁹ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 153-155 et 159-161.

⁶⁰ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 161.

⁶¹ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 153-155 et 159-161.

⁶² WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 162 et 170.

Diverses fosses ont été découvertes à proximité ou dans le Temple B. La fosse 17 (0,4 sur 0,6 m et 0,83 m de profondeur) a été mise au jour au centre des fondations du mur ouest de l'édifice : creusée au moment de la construction, elle contenait du charbon de bois en grande quantité et des moellons de tuf. La fosse 21 est aménagée avant la construction du mur est qui la coupe et elle a livré des fragments de céramique et une monnaie. Les fosses 22 et 23 correspondent à la première phase d'occupation du Temple B. La fosse 22 (0,6 sur 0,7 m), de forme carrée, est creusée dans le remblai de la fosse 21 et elle comprenait des résidus de charbon de bois et des fragments de tuiles. Au sein-même du temple, la fosse 23 (0,4 m sur 0,4 m) est constitué des mêmes matériaux que la fosse 22, ainsi que de traces d'un coffrage en bois⁶³.

A l'ouest du Temple B, à 1,5 m, les vestiges d'un massif carré (1,4 m de côté) en pierres calcaire ont été interprétés comme étant la base d'un petit monument. La construction daterait de la même période que le Temple B⁶⁴.

La fosse 30 (fig. 6)

Entre les Temples A et B, la fosse 30 est aménagée jusqu'à 2 m de profondeur. Elle contenait divers matériaux de construction, dont des fragments de fresques devant appartenir au Temple A, de nombreux fragments de céramiques, des monnaies et du mobilier métallique. Les niveaux 6 et 8 datent du I^{er} siècle après J.-C., ils sont recouverts par les niveaux 5 et 4. Les niveaux 2 et 3 des II^e et III^e siècles correspondent à la plus grande partie du comblement de la fosse et sont recouverts par le niveau 1 des III^e et IV^e siècles. Par conséquent, les niveaux 6, 7 et 8 correspondent aux destructions des Temples A et B de la première phase du sanctuaire, à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle après J.-C. Les niveaux 4 et 5 sont un dépôt argileux formé après les couches antérieures. Les niveaux 2 et 3 correspondent à la reconstruction des deux temples vers la fin du II^e siècle et le début du III^e siècle, suivie de leur restauration après le milieu du III^e siècle. Enfin, le niveau 1 est daté de la dernière période d'occupation du sanctuaire à la fin du III^e siècle et au IV^e siècle⁶⁵.

Le portique sud et le bâtiment D

Au I^{er} siècle après J.-C., au sud du sanctuaire et des temples, l'emplacement du futur portique est occupé par un diverticule. Au cours de la deuxième moitié du III^e siècle⁶⁶, une galerie (29,7 sur 5,9 m) est construite en matériaux pérennes et fait office de portique, dont l'extrémité est était flanquée du bâtiment D rectangulaire (14,3 sur 10,2 m). Le portique et le bâtiment sont construits à la limite du plateau et ont

⁶³ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 162 -164.

⁶⁴ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 164.

⁶⁵ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 171 et 179.

⁶⁶ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 189-190.

une position dominante sur le paysage. La galerie est bordée d'un chemin empierré qui la relie à la chaussée Tongres-Arlon⁶⁷.

Le portique (fig. 7) dispose de deux entrées, sur le mur nord, qui s'ouvrent sur l'aire sacrée. Un chemin fait de pierres et de fragments de tuiles relie l'entrée 41 (2,9 m de large) au Temple B. La deuxième entrée (42) (2,9 m de large) est moins conservée. Elle faisait face au Temple A. Une troisième entrée (3,2 m de large), sur le mur ouest du portique, offre une ouverture sur l'extérieur du sanctuaire. Le dernier accès (3,6 m) se trouve sur le mur est et relie le portique au bâtiment D. De manière générale, le sol du portique n'est que partiellement empierré, un plancher en recouvrait peut-être la surface. Dans la partie nord du portique, des foyers divers ont été mis au jour : certains sont creusés dans le sol, d'autres réalisés sur l'empierrement. Ils ont livré des restes de charbon de bois, des débris de construction et des restes fauniques⁶⁸. Il semble que le portique connaisse une dégradation jusqu'à ce que, vers le IV^e siècle, seul le mur nord et les deux entrées soit conservés en tant que mur d'enceinte⁶⁹.

Le bâtiment D (14,3 m sur 10,2 m) (fig. 8), contemporain du portique, est construit au moyen des mêmes matériaux. A l'intérieur, une série de foyers allongés en matérialise la première occupation. Ils seront condamnés par l'aménagement d'un sol empierré dans un second temps. Seul l'angle nord-est a livré des vestiges, comprenant du charbon de bois, des tessons et beaucoup de fragments de tuiles et d'enduits muraux. Le sud du bâtiment est longé par un trottoir et le mur d'enceinte prend naissance sur le coin nord-est de l'édifice⁷⁰. Le bâtiment D ne connaît pas de dommages au IV^e siècle, contrairement au portique. Seule l'entrée entre la construction et le portique est murée, ce qui permet d'envisager qu'une seconde entrée sur l'aire sacrée devait exister, au nord⁷¹.

L'aire sacrée

Au sud de la fosse 30, la base d'autel 31 (0,9 sur 0,7 m) a été mise à jour dans un assez bon état de conservation : elle est constituée de moellons de tuf rectangulaires posés à même le sol et liés par du ciment jaune. Cette construction date de la première phase des deux temples A et B, c'est-à-dire de la deuxième moitié du I^{er} siècle. La base sera par la suite intégrée dans la construction d'un muret entre les deux temples. Un fragment d'autel monolithique, posé sur la base, a été découvert à côté⁷².

Divers massifs rectangulaires construits en ciment blanc friables et à base de chaux ont été mis au jour dans l'aire sacrée : un exemplaire de massifs présentait des traces d'un coffrage en bois ; d'autres

⁶⁷ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 179.

⁶⁸ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 181-182.

⁶⁹ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 190.

⁷⁰ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 183-184.

⁷¹ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 190.

⁷² WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 192.

disposent de dimensions semblables à celles de la base d'autel 31 ; un autre cas a livré un crâne de bovidé déposé dans le creux central⁷³.

Des foyers sont recensés à proximité du portique sud et du bâtiment D : ils sont semblables à ceux découverts à l'intérieur de ceux des structures. Ils contenaient du charbon de bois, quelques fragments de céramiques et des restes fauniques. Ils sont majoritairement datés de la fin de l'occupation du sanctuaire, à l'exception de plusieurs cas qui ont été réalisés avant la construction du bâtiment D⁷⁴.

Le mur d'enceinte

Le mur d'enceinte est construit postérieurement au portique et au bâtiment D⁷⁵. Le matériel archéologique lié au mur date de la fin du III^e siècle et du IV^e siècle. Le tracé est de forme polygonale irrégulière. A la fin du III^e siècle, il présente un diamètre d'environ 100 m d'est en ouest⁷⁶.

Mobilier⁷⁷

Seuls quelques objets en fer pourraient avoir eu un caractère cultuel : il s'agit de lames de longueurs variables (de 14 à 32 cm) qui sont arrondies ou pointues d'un côté et ont une forme de losange ou de feuille de l'autre (fig. 9). Ces lames sont mises au jour sur l'aire sacrée, aux niveaux correspondant aux III^e et IV^e siècles après J.-C⁷⁸.

Temple A

1. Objets considérés comme cultuels

1. Autel 31 : fragment mouluré en calcaire de Longwy (fig. 14).

Temple B

1. Monnaies

1. Monnaie Auguste (Rome) (22 avant J.-C.) (**niveau des fondations**) (As).
2. Monnaie Auguste ou Tibère (imitation) (**niveau des fondations**) (Ae).
3. Monnaie Divus Auguste (sous Tibère) (Rome) (14-37 après J.-C.) (**niveau des fondations**) (As).
4. Monnaie Caligula, Germanicus (Rome) (37-38 après J.-C.) (**niveau des fondations**) (As).
5. Monnaie Claude (imitation) (**niveau des fondations**) (Ae).
6. Monnaie Tibère, Agrippa (34-37 après J.-C.) (**niveau des fondations**) (As).

⁷³ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 193-194.

⁷⁴ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 194.

⁷⁵ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 183.

⁷⁶ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 203-205.

⁷⁷ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, pp. 147 – 216.

⁷⁸ WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 205.

2. Fibules

1. Fibule arquée : ressort à 6 spires, l'arc ne présente aucun décor (bronze).
2. Fibule : les extrémités sont terminées par des boutons, ressort à 6 spires découvert (bronze).
3. Fibule : ressort découvert, l'arc présente une rangée d'incisions parallèles (bronze).
4. Fibule (petite) très oxydée : ressort découvert, l'ardillon manque (bronze).
5. Fibule (grande) arquée : ressort à 8 spires, très oxydées ; l'arc est orné d'un anneau (probable I^{er} siècle après J.-C.) (**fosse 22**) (bronze).
6. Fibule étamée : ressort couvert, arc à arrête axiale ; porte-ardillon percé de 3 trous ronds, l'ardillon manque (**fosse 22**) (bronze).
7. Fibule arquée : ressort à 8 spires ; arc orné d'un anneau et de deux traits parallèles (I^{er} siècle après J.-C.) (**fosse 19**) (bronze).

3. Objets en bronze

1. Stylet : décors d'anneaux, pointe brisée (**niveau I^{er} siècle après J.-C.**).
2. Anneau (**fosse 22**).
3. Plaque roulée en forme de cylindre ; traces de deux rivets (**base de l'autel 27**).

4. Objets en fer

1. Fragment de charnière (?).
2. Clé (grande) (**fosse 22**).
3. Applique.

Fosse 30

1. Monnaies

1. Monnaie Caligula, Germanicus (Rome) (37 – 41 après J.-C.) (**niveaux 6 et 8**) (As).
2. Monnaie du Haut-Empire, non-identifiable (**niveaux 6 et 8**) (As).
3. Monnaie, empereur et atelier non-identifiables (I^{er} siècle après J.-C.) (**niveaux 6 et 8**) (As).
4. Monnaie indéterminée (**niveaux 6 et 8**).
5. Monnaie Trajan (Rome) (98-117 après J.-C.) (**niveaux 4 et 5**) (Dupondius).
6. Monnaie Vespasien (Rome) (69-79 après J.-C.) (**niveaux 4 et 5**) (As).
7. Monnaie, non-identifiable (I^{er} siècle après J.-C.) (**niveaux 2 et 3**) (bronze).
8. Monnaie imitation (I^{er} et II^e siècle après J.-C.) (**niveaux 2 et 3**) (bronze).
9. Monnaie (âme) (I^{er} ou II^e siècle après J.-C.) (**niveaux 2 et 3**) (bronze).
10. Monnaie Trajan (Rome) (**niveaux 2 et 3**) (As).
11. Monnaie Constance II, atelier indéterminé (337-341 après J.-C.) (**niveau 1**) (Follis).

2. Fibules

1. Fibule à arc surbaissé, sans décor : ressort à 4 spires (**niveau 8**) (bronze).
2. Fibule à ressort découvert : l'arc porte 3 rangs de pointillés ; l'ardillon manque (**niveau 8**) (bronze).

3. Fibule à arc surbaissé : ressort à 6 spires ; arc orné d'un rang de stries parallèles **(niveau 6)** (bronze).
4. Fibule étamée à charnière : l'arc présente un décor en pointillés et stries ; le porte-ardillon est percé d'un trou rond **(niveau 1)** (bronze).
3. Instruments
 1. Instrument d'usage indéterminé (fer).
4. Objets en bronze
 1. Cuillère (fragment) étamée **(niveaux 2 et 3)**.
 2. Epingle **(niveaux 2 et 3)**.
5. Objets en verres
 1. Phiale côtelée (fragment) : (Tongeren-3, type 3 à 8) **(niveau 8)**.
 2. Perle (pâte de verre) **(niveaux 2 et 3)**
 3. Bouteille (fragment) **(niveaux 2 et 3)**.
 4. Bouteille (fragment) en forme de grappe de raisins (Cologne, type 48 et 49) **(niveaux 2 et 3)**.
6. Objet en os
 1. Epingle **(niveaux 2 et 3)** (os).

Portique et bâtiment D

1. Monnaies
 1. Monnaie imitation à l'autel de Lyon **(intérieur du portique)** (As).
 2. Monnaie imitation du I^{er} ou du II^e siècle **(intérieur du portique)** (bronze).
 3. Monnaie Valérien I (Rome) (253-257 après J.-C.) **(intérieur du portique)** (Antoninien).
 4. Monnaie Gallien (Rome) (267-268 après J.-C.) **(intérieur du portique)** (Antoninien).
 5. Monnaie imitation Tétricus I **(intérieur du portique)** (Aes).
 6. Monnaie imitation Tétricus I **(intérieur du portique)** (Aes).
 7. Monnaie imitation Tétricus I **(intérieur du portique)** (Aes).
 8. Monnaie imitation Tétricus II **(intérieur du portique)** (Aes).
 9. Monnaie Claude II (Rome) (269 après J.-C.) **(intérieur du portique)** (Antoninien).
 10. Monnaie imitation Claude II divus **(intérieur du portique)** (Aes).
 11. Monnaie Claude II divus (Rome) **(intérieur du portique)** (Antoninien).
 12. Monnaie imitation Claude II divus **(intérieur du portique)** (Aes).
 13. Monnaie imitation radiée **(intérieur du portique)** (Aes).
 14. Monnaie imitation radiée **(intérieur du portique)** (Aes).
 15. Monnaie imitation radiée **(intérieur du portique)**.
 16. Monnaie imitation radiée **(intérieur du portique)** (Aes).

17. Monnaie Constance Chlore divus (Trèves) (307-308 après J.-C.) (**intérieur du portique**) (quart de follis).
18. Monnaie Constantin I (Londres) (307-310 après J.-C.) (**intérieur du portique**) (follis).
19. Monnaie Constantin I (Lyon) (315-316 après J.-C.) (**intérieur du portique**) (follis).
20. Monnaie Constantin II (Trèves) (320 après J.-C.) (**intérieur du portique**) (follis).
21. Monnaie imitation Constantinopolis (**intérieur du portique**) (Aes).
22. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (337-341 après J.-C.) (**intérieur du portique**) (follis).
23. Monnaie Gratien (Arles) (367-375 après J.-C.) (**intérieur du portique**) (Aes 3).
24. Monnaie Valens (Trèves) (367-375 après J.-C.) (**intérieur du portique**) (Aes 3).
25. Monnaie Honorius (Rome) (393-408) (**intérieur du portique**) (Aes 4).
26. Monnaie indéterminée (**intérieur du portique**).
27. Monnaie indéterminée (**intérieur du portique**).
28. Monnaie imitation Tétricus I (**bâtiment D**) (Aes).
29. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-402 après J.-C.) (**bâtiment D**) (Aes4).
30. Monnaie Gallien (Rome) (267-268 après J.-C.) (**au sud du portique**) (Antoninien).
31. Monnaie imitation Tétricus I (**au sud du portique**) (Aes).
32. Monnaie imitation Claude II divus (**au sud du portique**) (Aes).
33. Monnaie indéterminé (I^{er} siècle après J.-C.) (**au sud du portique**) (1/2 As).
34. Monnaie imitation Tétricus I (**le long du mur du portique**) (Aes).
35. Monnaie Constantin II (Arles) (321 après J.-C.) (**le long du mur du portique**) (follis).
36. Monnaie indéterminée (IV^e siècle après J.-C.) (**le long du mur du portique**).
2. Bijoux
 1. Bague : décorée (bronze).
3. Fibules
 1. Fibule à ressort découvert : arc surbaissé portant un décor de 3 rangées de pointillés ; l'ardillon manque (II^e et III^e siècles après J.-C.) (bronze).
4. Objets en bronze
 1. Manche de cuillère (fragment).
 2. Epingle.
 3. Plaques.
5. Objets en fer
 1. Lame de couteau.
 2. Pièce (?) (**au sud du bâtiment D**).
6. Objets en verre
 1. Phiale côtelée (**foyer 65 (?)**).
 2. Phiale côtelée (fragment) (Tongeren-3, type 3 à 8).

3. Cornet (fragment) conique de teinte vert olive (Curtius-2, type 66) (fin IV^e siècle après J.-C.).
4. Bracelets (fragments) en pâte de verre.

Aire sacrée

1. Monnaies

1. Monnaie Auguste (Lyon) (10-6 avant J.-C.) **(au sud du Temple A)** (As).
2. Monnaie imitation à l'autel de Lyon **(au sud du Temple A)** (As).
3. Monnaie Gallien (Milan) (266 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Antoninien).
4. Monnaie Claude II (Rome) (269 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Antoninien).
5. Monnaie Tétricus I (Cologne) (269-270 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Antoninien).
6. Monnaie imitation Claude II (après 270 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes).
7. Monnaie Tétricus II : atelier indéterminé (272-273 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Antoninien).
8. Monnaie imitation radiée **(au sud du Temple A)** (Aes).
9. Monnaie Constantin I (Lyon) (309-310 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Follis).
10. Monnaie Constantin I (Trèves) (322 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Follis).
11. Monnaie Urbs Roma (Lyon) (330-331 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Follis).
12. Monnaie Constantin I divus : atelier indéterminé (337-341 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Follis).
13. Monnaie Hélène (Trèves) (337-341 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
14. Monnaie imitation de Glora Exercitus **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
15. Monnaie Constant ou Constance II (Arles) (337-341 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Follis).
16. Monnaie Constans (Arles) (337-341 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
17. Monnaie Constance II (Lyon) (341-346 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
18. Monnaie Constant (Siscia) (341-346 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Follis).
19. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (341-346 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Follis).
20. Monnaie Constant (Trèves) (346-350 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
21. Monnaie Constance II (Trèves) (353-354 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 2).
22. Monnaie Julien II : atelier oriental indéterminé (355-360 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
23. Monnaie Valentinien I : atelier indéterminé (364-375 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
24. Monnaie Valens (Trèves) (365-378) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).

25. Monnaie Valentinien I : atelier indéterminé (365-378 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes ébréché).
26. Monnaie Valentinien I (Aquilée) (367-375 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
27. Monnaie Valens (Trèves) (365-367 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
28. Monnaie Gratien (Arles) (367-375 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
29. Monnaie Valentinien I (Arles) (367-375) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
30. Monnaie Valentinien I (Aquilée) (367-375 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 3).
31. Monnaie Magnus Maximus (Rome) (383-388 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
32. Monnaie Magnus Maximus (Arles) (383-388 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
33. Monnaie Valentinien II : atelier indéterminé (383-392 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
34. Monnaie Valentinien II : atelier indéterminé (388-392 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
35. Monnaie Valentinien II : atelier indéterminé (388-392 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
36. Monnaie Théodose I (Arles) (388-392 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
37. Monnaie Théodose I : atelier indéterminé (388-395 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
38. Monnaie Théodose I : atelier indéterminé (388-395 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
39. Monnaie Théodose I : atelier indéterminé (388-395 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
40. Monnaie Théodose I : atelier indéterminé (388-395 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
41. Monnaie Honorius : atelier indéterminé (393-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
42. Monnaie Honorius (Aquilée) (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
43. Monnaie Honorius : atelier indéterminé (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
44. Monnaie Arcadius (Arles) (388-392 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
45. Monnaie Arcadius (Arles) (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
46. Monnaie Arcadius : atelier indéterminé (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
47. Monnaie Arcadius : atelier indéterminé (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
48. Monnaie Arcadius (Lyon) (388-392 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).

49. Monnaie Arcadius : atelier indéterminé (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
50. Monnaie Arcadius : atelier indéterminé (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Ebréché).
51. Monnaie : empereur indéterminé (Lyon) (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
52. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
53. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
54. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
55. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
56. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
57. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
58. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
59. Monnaie : empereur indéterminé (Arles) (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
60. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
61. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-401 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
62. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple A)** (Aes 4).
63. (9) Monnaies indéterminées **(au sud du Temple A)**.
64. Monnaie Auguste (Lyon) (10 avant – 14 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (As).
65. Monnaie imitation Tétricus I **(au sud du Temple B)** (Aes).
66. Monnaie Constantin I (Lyon) (320 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (Follis).
67. Monnaie Cripus (Trèves) (320-31 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (Follis).
68. Monnaie Constantin I (Trèves) (327-328 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (Follis).
69. Monnaie Constance II (Trèves) (327-328 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (Follis).
70. Monnaie Constantin II (Trèves) (332-333 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (Follis).
71. Monnaie Constant (Trèves) (341-346 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (Follis).

72. Monnaie Constant (Lyon) (341-346 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (Follis).
73. Monnaie : empereur et atelier indéterminés (346-378 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (Aes 3).
74. Monnaie Arcadius : atelier indéterminé (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (Aes 4).
75. Monnaie : non-identifiable (388-402 après J.-C.) **(au sud du Temple B)** (Aes 4).
76. (2) Monnaies indéterminées **(au sud du Temple B)**.
77. Monnaie Vespasien, Titus (Rome) (72-78 après J.-C.) **(autour de l'autel 31)** (Sesterce).
78. Monnaie Domition (Rome) (90-91 après J.-C.) **(autour de l'autel 31)** (As).
79. Monnaie Trajan (Rome) (101-102 après J.-C.) **(autour de l'autel 31)** (As).
80. Monnaie Trajan (Rome) (98-111 après J.-C.) **(autour de l'autel 31)** (Dupondius).
81. Monnaie Constant : atelier indéterminé (341-346 après J.-C.) **(au sud de l'autel 31)** (Aes 4).
82. Monnaie Constant (Trèves) (341-346 après J.-C.) **(au sud de l'autel 31)** (Follis).
83. Monnaie Constance II (Arles) (341-346 après J.-C.) **(au sud de l'autel 31)** (Follis).
84. Monnaie Constantin II (Trèves) (326 après J.-C.) **(au sud de l'autel 31)** (Follis).
2. Bijoux
 1. (3) Bracelets (fragments) (bronze).
 2. Bracelet (fragment) (pâte de verre).
3. Fibules
 1. Fibule arquée : ressort à 4 spires (bronze).
 2. Fibule à charnière : arc décoré d'une rangée de stries parallèles (bronze).
 3. Fibule arquée à ressort découvert : très oxydée (bronze).
 4. Fibule à ressort découvert : l'arc porte une rangée d'incisions (II^e et III^e siècles après J.-C.) (bronze).
 5. Fibule à charnière en forme d'oiseau : l'ardillon manque (trouvée dans le niveau du IV^e siècle après J.-C.) (bronze).
 6. Ardillons de fibules (bronze).
4. Objets en bronze
 1. Boucle de ceinture en forme d'oméga : décor d'anneaux en creux.
 2. (3) Appliques.
 3. (7) Épingles.
5. Objets en fer
 1. (3) Couteaux (fragments).
 2. Pic de tailleur de pierre.
 3. Pièces cylindriques (2) **(au sud du temple A)**.

6. Objets en verre

1. Cornet conique : de teinte vert olive foncé ; décor de filets de verre s'enroulant en onze spirales (Curtius-2, type 66) (trouvé dans le niveau fin IV^e siècle après J.-C.).
2. (2) Cornets coniques de teinte vert olive (Curtius-2, type 66).
3. (2) Cornets coniques (fragments) de teinte vert olive.
4. (2) Cornets coniques (fragments) à pieds annulaires : teinte vert olive (Curtius-2, type 45 et 46).
5. Bol (fragment) de teinte vert olive : décor de guttule appendiculée étirée à la pince (Furfooz, fig. B 11).
6. Perles en pâte de verre de teinte bleu-vert.

Mur d'enceinte

1. Monnaies

1. Monnaie Auguste (Lyon) (10-6 avant J.-C.) (As).
2. Monnaie Trajan (Rome) (98-102 après J.-C.) (Dupondius).
3. Monnaie Constantin I (Londres) (313-316 après J.-C.) (Follis).
4. Monnaie Constance II (Arles) (355-360 après J.-C.) (Aes 4).

2. Bijoux

1. Bracelet (fragment) (pâte de verre).

3. Fibules

1. Fibule à charnière, quadrifoliée : le trou central était sans doute destiné à recevoir une pierre (bronze).
2. Ardillon de fibule (bronze).

4. Objets en bronze

1. Anneau.
2. Epingle (fragment).

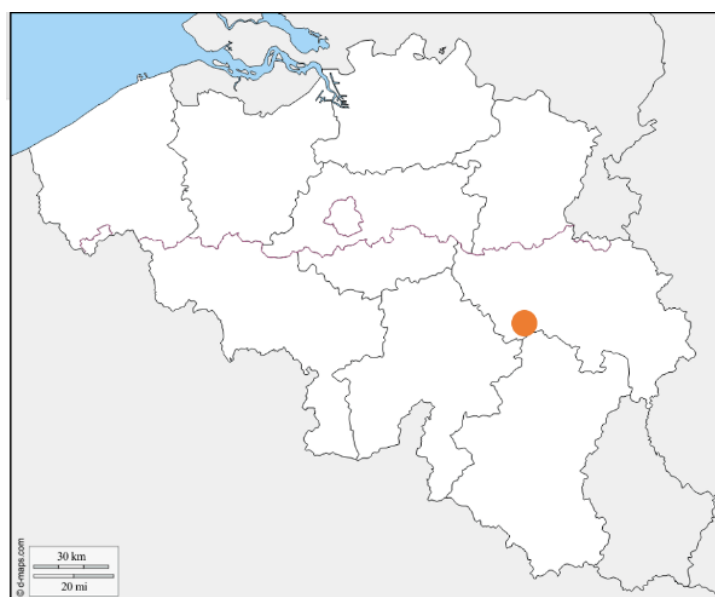


Fig. 1. Localisation du sanctuaire de Clavier-Vervoz en Belgique (©Florence Hardy).

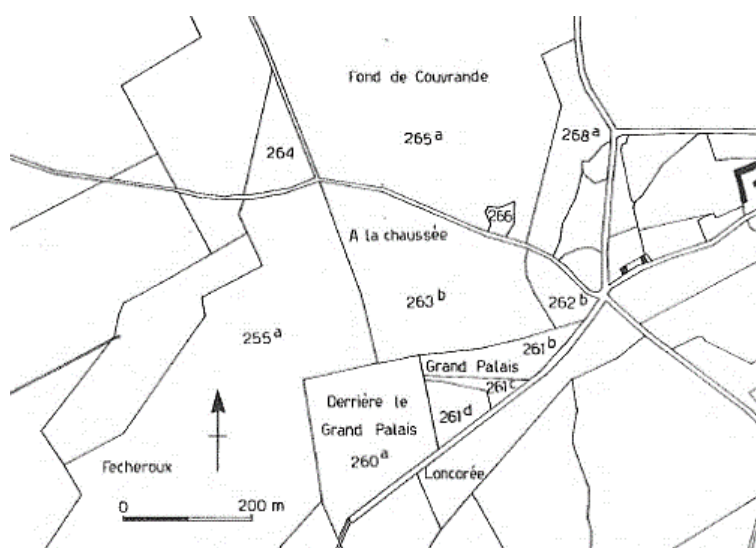


Fig. 2. Extrait du plan cadastral de la commune de Clavier : le sanctuaire est situé à l'intersection des parcelles 260a, 261b et 263b.

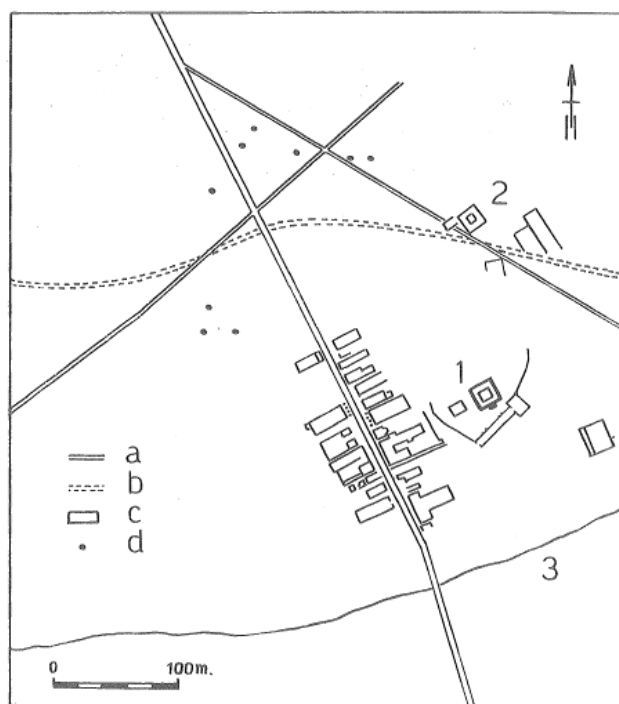


Fig. 3. Plan du vicus de Clavier-Vervoz (d'après J. Willems) : a) Routes romaines ; b) Routes modernes ; c) Bâtiments du vicus ; d) Ateliers de potier ; 1) Sanctuaire fouillé en 1971-1972 ; 2) Bâtiments repérés par photographie aérienne ; 3) Ancien tracé du ruisseau d'Ocquier.

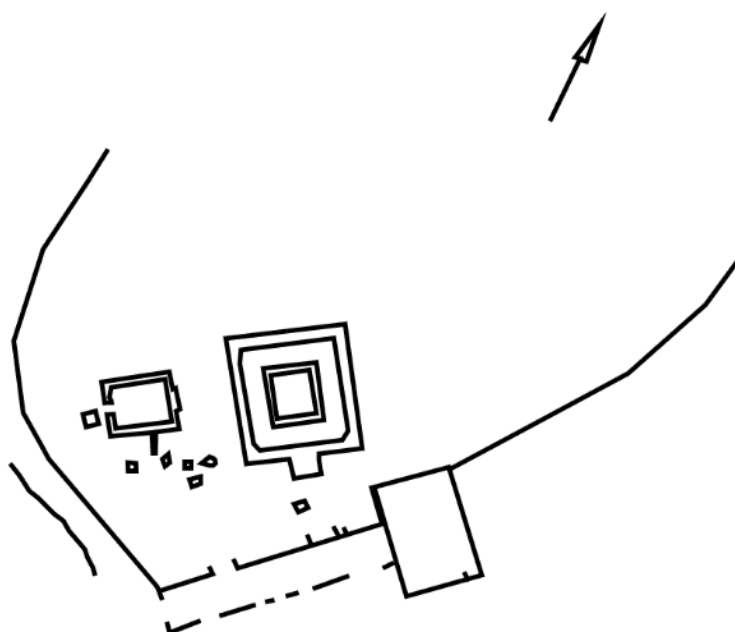


Fig. 4. Plan général du sanctuaire de Clavier-Vervoz (d'après J. et D. Witvrouw ; DAO Florence Hardy).

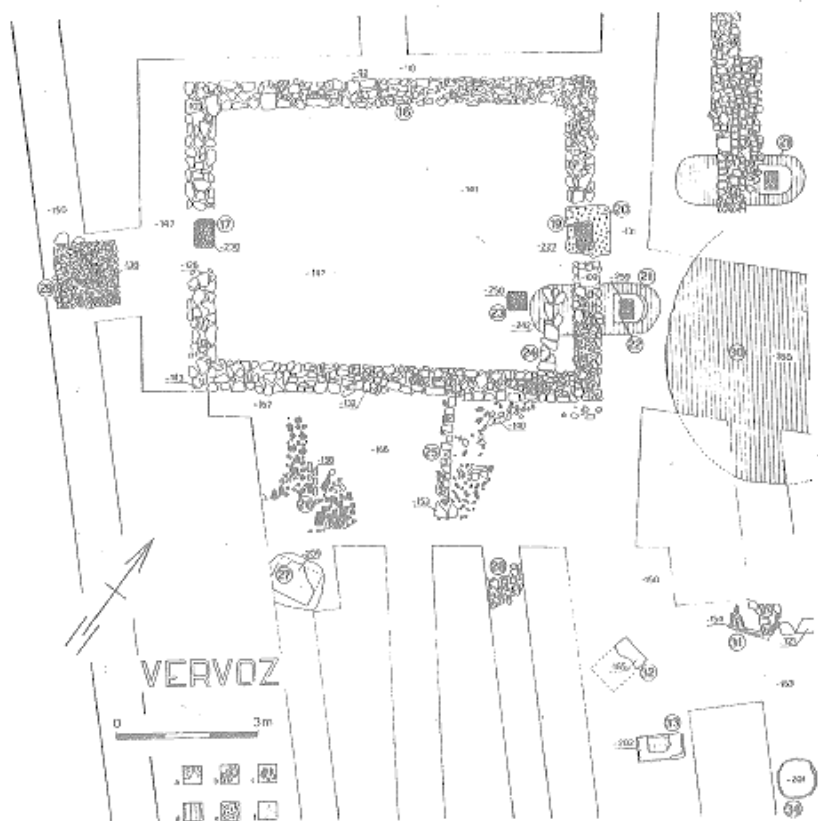


Fig. 5. Le Temple B : a) Calcaire ; b) Tuffeau ; c) Tuiles ; d) Fosse ; e) Charbon de bois ; f) Ciment.

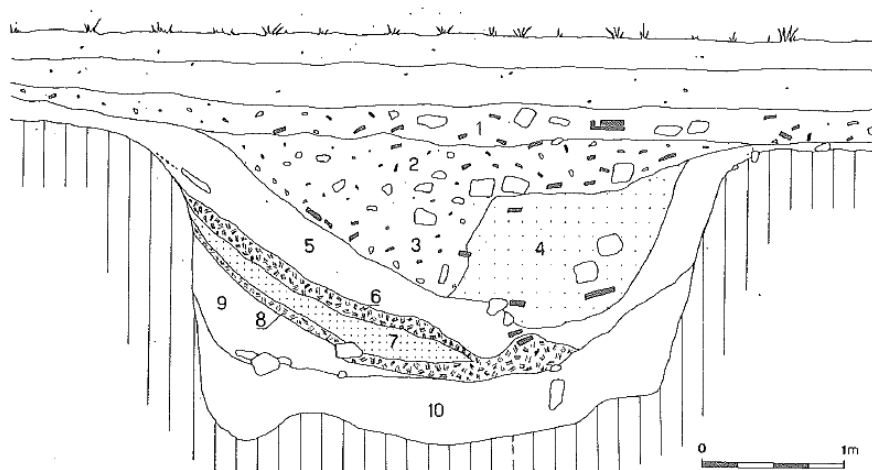


Fig. 6. Coupe est – ouest de la fosse 30 : 1) Niveau III^e – IV^e s. ; 2) et 3) Remblais II^e – III^e s. ; 4) Argile grise ; 5) Argile brun-jaune ; 6) et 8) Charbons de bois ; 7) Débris de construction et fragments de fresque ; 9) et 10) Argile brunâtre.

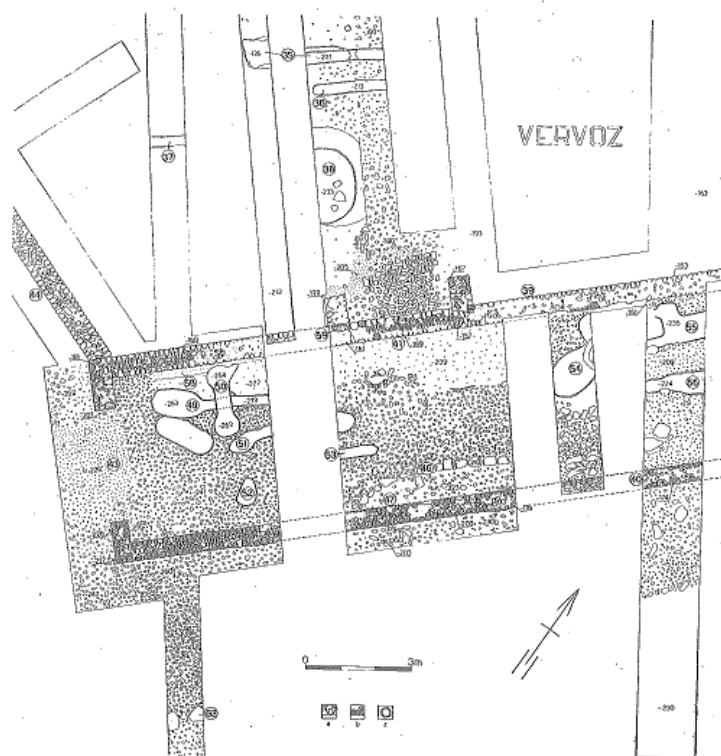


Fig. 7. Le portique sud : a) Calcaire ; b) Psamite ; c) Foyer.

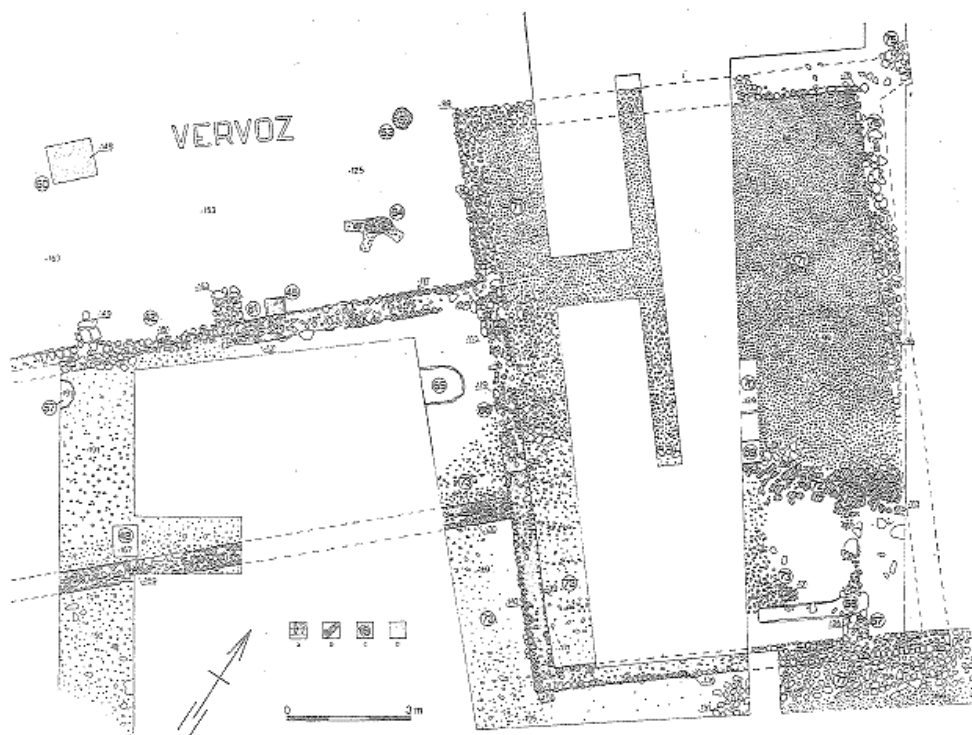


Fig. 8. Le bâtiment D : a) Calcaire ; b) Psammite ; c) Foyer ; d) Ciment.

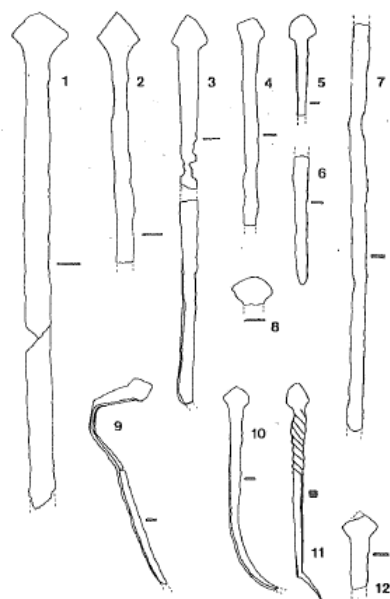


Fig. 9. Lames en fer : caractère cultuel ?

Géographie et topographie

Le site est localisé dans le village de Fontaine-Valmont au lieu-dit « Les Castellains », dans la province du Hainaut (fig. 1). Situé dans la partie occidentale du village, il occupe une position dominante sur un plateau triangulaire et face à une pente d'inclinaison sud-nord. Deux parcelles, celles du « Champ vers Saint-Guidon » et du « Champ vers la Croix de Pierre », ont livrés des vestiges d'occupation romaine sur les parties septentrionale et centrale du plateau. Le sous-sol du site ne dispose d'aucune alimentation en eau, toutefois il faut noter la proximité, au sud-est, du ruisseau du Rin-Wé actif pendant l'Antiquité et qui alimentait un aqueduc menant à des thermes à 2,4 km au nord-ouest. La localisation est accessible par voie fluviale grâce à la proximité à la Sambre et par voie routière grâce à un accès au nord à la voie Bavay-Cologne. Le lieu a également pour particularité d'être situé à la frontière entre les provinces des cités des Tongres et des Nerviens (fig. 2) et aurait peut-être accueilli des rencontres entre les délégués des deux provinces⁷⁹.

Historique des fouilles

Des traces de bâtiments antiques sont révélées dès 1955, lors de la prise de photographies aériennes. Le site est interprété comme un sanctuaire à deux temples, à *cellae* et à *périboles*, entourés d'un mur limite et érigés dans une aire sacrée et son enceinte⁸⁰. Des fouilles sont entreprises sur la totalité du lieu-dit « les Castellains » de 1955 à 1962 et de 1970 à 1983 par Germaine Faider-Feytmans. Le site a livré les vestiges de nombreux édifices (fig. 3) à caractères religieux, funéraires, thermaux, des habitats privés et peut-être commerciaux, ainsi que deux forges⁸¹. Plus spécifiquement, le Temple I est fouillé en 1955, le Temple II en 1957, le *temenos* en 1958, l'esplanade en 1959, les autels du temple I en 1971, la colonne au cavalier à l'anguipède en 1972, la fontaine Claus en 1977 et l'asclépiéion en 1981⁸² (fig. 4).

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le site de Fontaine-Valmont est composé d'un sanctuaire, d'un asclépiéion, de la fontaine Claus et d'une colonne au cavalier à l'anguipède. Le sanctuaire gallo-romain, construit sous Claude, est constitué de deux temples jumelés et adossés, à double enceinte, édifiés sur une plateforme. La chronologie générale a pu être établie grâce aux diverses céramiques, à quelques fibules et aux quelques rares monnaies⁸³. Le site connaît une fréquentation ininterrompue pendant ses périodes d'occupation de la moitié du I^{er} au III^e siècle. La construction du sanctuaire et des deux temples jumelés à double enceinte semble avoir eu lieu au I^{er} siècle sous Claude. Une augmentation du nombre de tessons sur le site témoigne d'une occupation

⁷⁹ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 9-12.

⁸⁰ FAIDER-FEYTMANS, 1960, p. 8.

⁸¹ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 10-12.

⁸² FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 17.

⁸³ FAIDER-FEYTMANS, 1960, p. 13 et 18.

plus importante à la fin du II^e siècle et à la première moitié du III^e siècle. Le sanctuaire subit des destructions et des incendies dans le courant du deuxième tiers du III^e siècle, puis sera démantelé. A partir de la fin du IV^e siècle ou au début du V^e siècle, le site est employé en tant que carrière, avant que les terrains soient livrés aux labours⁸⁴.

Le Temple I et le Temple II, l'aire sacrée et l'enceinte principale (fig. 5)

Le Temple I à *cella* (8,85 m sur 7,40 m) est érigé au sud du sanctuaire et orienté vers l'est. Il paraît être plus élaboré que le Temple II. Le mur extérieur est situé à 2,95 m du péribole (16,3 m sur 15,2 m). La façade était vraisemblablement décorée de marbre blanc jaunâtre. L'accès se faisait à l'est par de larges gradins dallés (contremarches de 25 cm), soutenus par trois murs de refend. La première marche était précédée de gravillons. Les gradins pouvaient donner soit accès à une esplanade, soit à un autel ou à une citerne⁸⁵.

Les bases de trois autels et les vestiges d'un quatrième ont été mis au jour entre le Temple I et le mur est de l'enceinte principale. Ils se succèdent jusqu'aux gradins menant au Temple I. D'autres autels pourraient avoir complété cet alignement : cet aménagement pourrait être interprété comme le passage d'une procession menant de la fontaine Claus à l'est aux gradins du Temple I⁸⁶.

Le Temple II est composé d'une *cella* (8,4 sur 7,5 m) légèrement désaxée et d'une partie de péribole au sud-ouest, distant de 2,95 m de la *cella*⁸⁷. La présence d'une partie de péribole entourant le temple pourrait induire que la façade était orientée au nord. La construction semble être moins soignée que pour le Temple I : outre la *cella*, le mur limite et le support extérieur du premier péribole sont construits de façon plus hétérogène et grossière. Le Temple II ne dispose pas d'un péribole complet, d'escalier d'accès, et d'un revêtement extérieur en marbre. La construction est fréquentée pendant toute l'occupation du sanctuaire⁸⁸.

Les sols des deux temples et du péribole du Temple I sont réalisés au moyen de larges dalles de pierre calcaire posées sur le sol vierge. Les toitures devaient être aménagées au moyen de *tegulae* et d'*imbrices* de couleur rouge et d'arêtes d'angle jaunes, couvrant les *cellae* des temples⁸⁹.

Les deux temples sont séparés par une première enceinte (48,38 m de long). Le Temple I est encerclé sur trois côtés (les murs sud-ouest, ouest et nord) et le mur est fait face aux larges gradins. Le Temple II est presque entièrement entouré par l'enceinte : l'angle sud-est présente une ouverture⁹⁰.

⁸⁴ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 12 et 28 - 29.

⁸⁵ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 21, 26-27, 31.

⁸⁶ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 32.

⁸⁷ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 21.

⁸⁸ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 28.

⁸⁹ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 61.

⁹⁰ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 23.

De part et d'autre du mur séparant les deux temples, deux fosses ont été mises au jour⁹¹. Elles ont révélé des couches de céramiques et de matériel archéologiques de Claude au III^e siècle après J.-C., ce qui permet de confirmer l'occupation ininterrompue du site. Malgré la diversité des vestiges, aucun objet considéré comme cultuel n'y a été mis au jour⁹².

L'enceinte de l'aire sacrée (d'environ 66 m à 49 m de côtés, 80 cm d'épaisseur) est de forme trapézoïdale : il y a un décalage des mesures aux murs sud et nord, peut-être une erreur de calcul (49,6 et 49,7 m au lieu de 49,56 m). L'aire sacrée a été remblayée afin de pouvoir y construire les deux temples sur une plateforme de même niveau, dominant l'accès en pente à l'est. L'ensemble du sanctuaire présente une harmonie qui se traduit dans ses proportions régulières et rationnelles et par des constructions homogènes : il pourrait s'agir d'une conception unique⁹³.

Le culte pratiqué au sein du sanctuaire et des deux temples n'a pas pu être identifié avec certitude. Il a été avancé que les divinités honorées pourraient avoir un caractère salubre et bénéfique. L'hypothèse repose sur la proximité du site à des sources et sur la découverte d'un bracelet à extrémité serpentiforme (issu de la *favissa* du Temple I), et de deux potentielles sondes (à proximité des temples)⁹⁴.

L'asclépiéion (fig. 6)

Un sanctuaire dédié au dieu guérisseur Esculape est érigé au nord-est sur la pente d'une butte, à 150 m de l'enceinte principale des Temples I et II et à 90 m de la fontaine Claus vers laquelle il est orienté. Les vestiges (25 ares de surface) forment un plan trapézoïdal dont le sol ne semble pas être aménagé. Les vestiges d'un temple de petite taille (11 m sur 7,8 m) sont mis au jour sur la partie supérieure de la butte. La façade de l'édifice domine une terrasse s'ouvrant sur la pente et sur des gradins qui devaient s'y étendre. Ces gradins mènent à une deuxième terrasse et, à une distance de 8 mètres, à un bassin (6,75 de large et 36,4 m de long). Le fond de ce bassin est aménagé en petits galets ovoïdes serrés et polis. Il était alimenté en eau par les eaux récoltées et canalisées d'un plateau situé à proximité. La construction du sanctuaire d'Esculape pourrait être chronologiquement mise en parallèle aux monuments sacrés avoisinant, à savoir les deux temples et la fontaine Claus : une chronologie plus précise n'a pas pu être établie⁹⁵.

La fontaine Claus

Le Ruisseau de la Fontaine Claus fait ressurgir une fontaine naturelle nommée du même nom⁹⁶. Étant donné la proximité des divers monuments religieux situés à proximité, la fontaine a pu avoir joué un

⁹¹ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 28.

⁹² FAIDER-FEYTMANS, 1960, p. 14-15.

⁹³ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 23 et 27-28.

⁹⁴ FAIDER-FEYTMANS, 1960, p. 22.

⁹⁵ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 33-38.

⁹⁶ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 9.

rôle sacré, tout du moins durant le Haut-Empire. A proximité, divers vestiges sont mis au jour : des blocs et des morceaux de pierres de calcaire, des dalles brisées et intactes, et des fragments de marbre blanc et des pierres de calcaire situés à 10 m vers l'est. Ces vestiges pourraient être le témoin de la présence d'un édicule protégeant la fontaine. Elle pourrait avoir rempli le rôle d'un nymphée dont le bassin n'a pas pu être déterminé⁹⁷.

La colonne au cavalier à l'anguipède

Le monument, érigé à la fin du II^e siècle, se situe à 800 mètres de la fontaine Claus et à plus de 450 mètres des temples. Les vestiges d'une « pierre aux quatre divinités » brisée en deux et d'une tête de cheval grandeur nature ont été mis au jour⁹⁸. La pierre figurait les déesses méditerranéennes Vénus et Junon, un aigle dressé sur une sphère pour symboliser Jupiter et un dieu non-identifié dressé sur un piédestal et adoré par un personnage masculin accompagné d'un chien⁹⁹. Le monument est détruit à la fin du III^e siècle, au même moment que les autres édifices du site¹⁰⁰.

*Mobilier*¹⁰¹

Temple I

Cella

1. Monnaies
 1. Monnaie de potin coulé « au rameau de foudre ».
 2. Monnaie Claude (probablement) (As de cuivre).

Péribole

1. Bijoux
 1. Bracelet (petit fragment) de verre violacé et translucide (diam. int. 6 cm) (verre).
2. Fibules
 1. Fibule (fragment supérieur) : ressort à corde interne à quatre spires (type : Hofheim, p. 119, pl. VIII, 85) (milieu I^{er} siècle) (Fer).
 2. Fibule (fragment) : porte-ardillon terminé par un bouton rond ; peut provenir d'une fibule arquée du type Van Buchem (pl. VI, n^{os} 5 et ss.) ou du type militaire (pl. XII, n^{os} 7 et 8), mais étant donné le volume du bouton terminal, plutôt de type Van Buchem (milieu du I^{er} siècle) (Bronze).

⁹⁷ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 38-40.

⁹⁸ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 41-42.

⁹⁹ FAIDER-FEYTMANS, 1960, p. 22.

¹⁰⁰ FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995, p. 45-46.

¹⁰¹ FAIDER-FEYTMANS, 1960, p. 25-44.

3. Instruments de toilette et médicaux

1. Sonde (?) (partie supérieure) : tête biconique décorée de rainures, se terminant en un bouton à quadruple listel, séparée de l'ardillon par un double listel et une tige de préhension quadrangulaire (long. 9 cm) (milieu I^{er} siècle) (Bronze) (fig. 9).
2. Lame triangulaire (long. 6 cm) (fer).

4. Objets en bronze

1. Cuiller/ *ligula* (fragment) recouvert de métal blanc : la cupule était ovale, adaptée à une tige recourbée qui formait un demi-cercle se rattachant au manche (type courant : Niessen, n^{os} 3858 à 3870).

5. Objets en verre

1. Anneau (fragment) de verre claire (diam. ext. 2,8 cm).
2. (2) Petites fragments de verre plat et jaunâtre.

Gradins d'accès au Temple I, côté est : deuxième gradin

1. Objet en verre

1. Pendeloque de verre vert transparent : ronde, munie d'une bélière (h. 1 cm).

Zone s'étendant du sud et de l'ouest du Temple I au mur limite

1. Monnaie

1. Monnaie de potin coulé « au rameau de foudre » (50 à 27 av. J.-C.).

2. Bijoux

1. Bracelet (fragment) de verre violacé et translucide (larg. 0,5 cm, long. 1,3 cm, diam. 5,5 cm) (verre).

3. Fibules

1. Fibule à ressort et corde intérieure, manque l'ardillon (long. 4 cm) ; arc large et plat avec sillon longitudinal border de légers traits en épi (fibule militaire, type Van Buchem 14 et 15, pl. XIII) (fin I^{er} - II^e siècle) (Bronze).
2. Fibule à ressort, corde interne, arc coudé, porte-ardillon plein, manque l'ardillon et la spire de droite (type de fibule militaire filiforme, type Van Buchem pl. XII, type c, 18-27) (long. 6,5 cm) (fin I^{er}, II^e siècle) (Bronze).
3. Ardillon de fibule ou extrémité d'épingle (long. 4,5 cm).

4. Instruments de toilette et médicaux

1. Epingle à tête hémisphérique (long. 8,2 cm) (Bronze).
2. Tête d'épingle (fragment) (haut. 1,5 cm) (Os).

Mur limite ouest

1. Bijoux

1. Bracelet (fragment) de verre violacé transparent (long. 4 cm, bracelet : diam. 6,5 cm, larg. 7 mm) (Verre).

2. Objets en verre

1. Perle bleue (fragment) translucide : décorée d'un bouton souligné de filets jaunes, en spirale.
2. Verre vert clair (fragment) : absolument plat (env. 4 sur 4 cm).

Fosse

1. Bijoux

1. Bracelet : ouvert, une des extrémités est brisée, l'autre se termine en tête de serpent, section ovale (diam. 4 cm) (Bronze) (fig. 8).

Temple II

Cella

1. Objet en verre

1. Perle de verre vert translucide : forme aplatie (diam. 1,2 cm).

Mur limite ouest

1. Instrument de toilette et médical

1. Sonde/*spicillum* (partie supérieure) : prise à renflement bulbeux (long. 9,5 cm) (Bronze) (fig. 10).

Favissa

1. Bijoux

1. Bracelet (fragment) de verre bleu : godron central décoré d'un zigzag (larg. 1 cm, diam. 8 cm) (Verre).
2. Bracelet fait d'une lame recourbée décorée sur la face extérieure de deux sillons longitudinaux parallèles. Le bracelet est ouvert et une des extrémités est brisée (larg. 8 mm, diam. 4,4 cm) (Bronze).
3. Bracelet ou anneau ouvert (fragment) (corde 4 cm) (Bronze).

2. Objet en fer

1. Petite charnière : munie de deux rivets, gond d'armoire ou charnière de coffret (?) (long. 4,5 cm).

3. Objet en verre

1. Cruche (4 fragments) de verre vert clair : forme hexagonale et à pans droits, anse à nombreux sillons verticaux (prof. 45 cm) (I^{er} – II^e siècle).

Aire sacrée

Entre le Temple II et l'enceinte orientale

1. Fibule

1. Fibule à ressort bilatéral et à corde intérieure, l'arc hémisphérique en ruban est orné d'un sillon longitudinal bordé de part et d'autre d'un pointillé : il forme avec le pied, terminé en bouton, un angle presque droit ; porte-ardillon plein (long. Totale 5,8 cm) (type de fibule militaire, Van Buchem pl. XIII, types 6 à 10) (fin I^{er} et II^e siècle) (Bronze).

Illustrations



Fig. 1. Localisation du sanctuaire de Fontaine-Valmont en Belgique (©Florence Hardy).

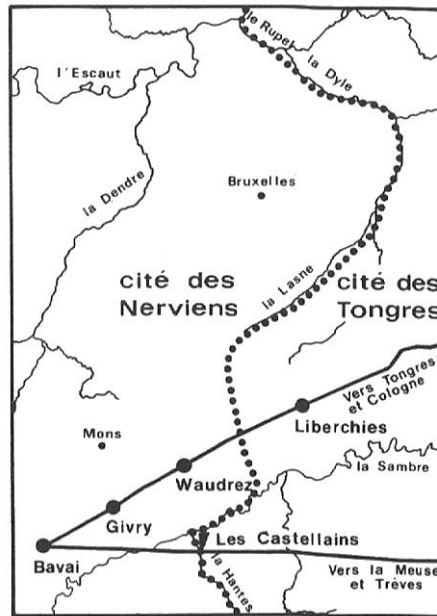


Fig. 2. Situation du site des Castellains à Fontaine-Valmont à la limite entre les *Civitates Nerviorum* et *Tungrorum*.

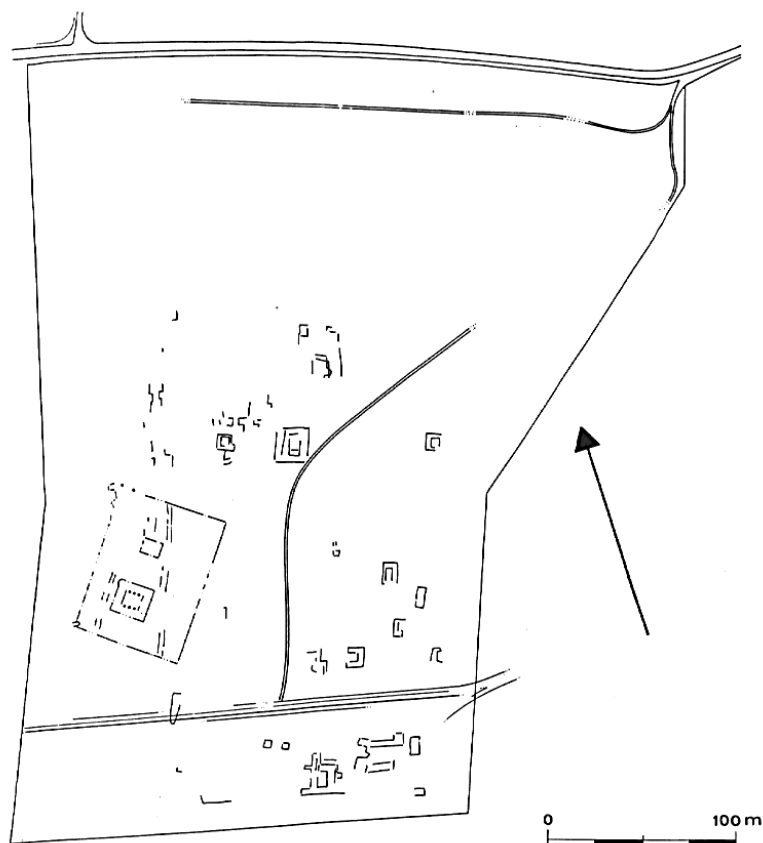


Fig. 3. Essai d'interprétation des vestiges archéologiques sur base d'une vue aérienne du plateau des Castellains.

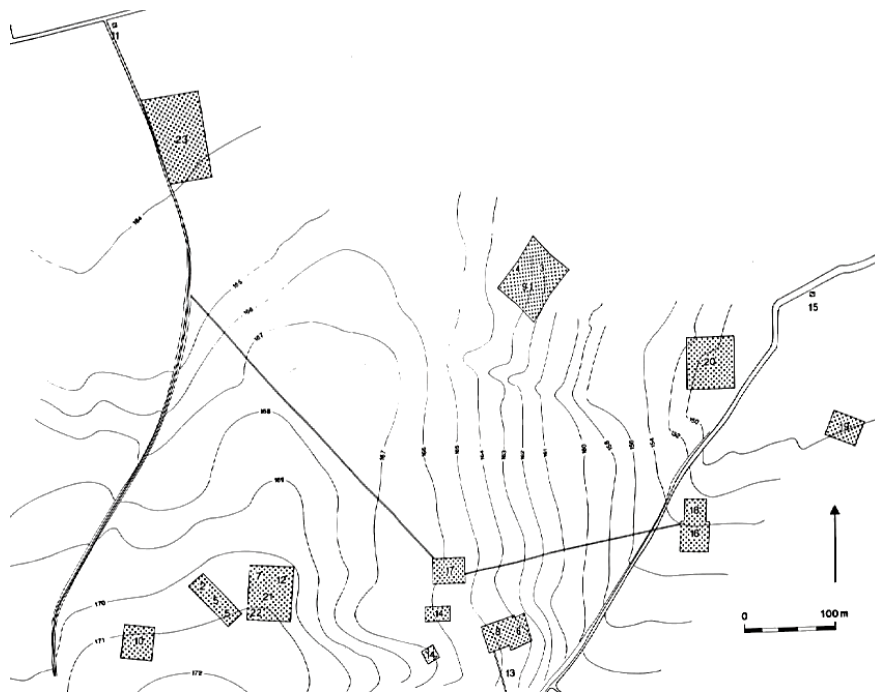


Fig. 4. Plan général de situation des Castellains avec indication des zones fouillées : Temple I (1) ; Temple II (3), Temenos des temples (4), Autels du Temple I (9), Colonne au cavalier à l'anguipède (11), Fontaine Claus (15), Ascépiéion (20).

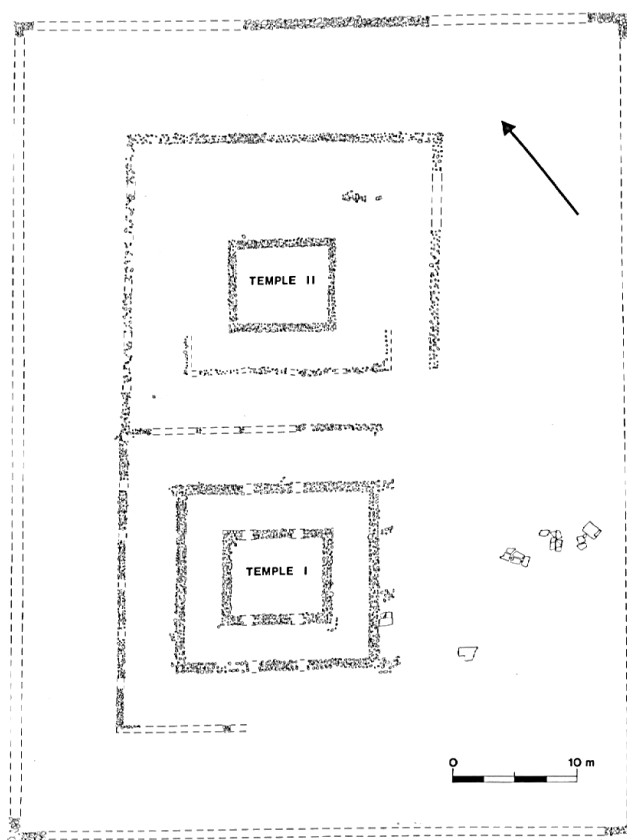


Fig. 5. Plan des fouilles des temples jumelés des Castellains.

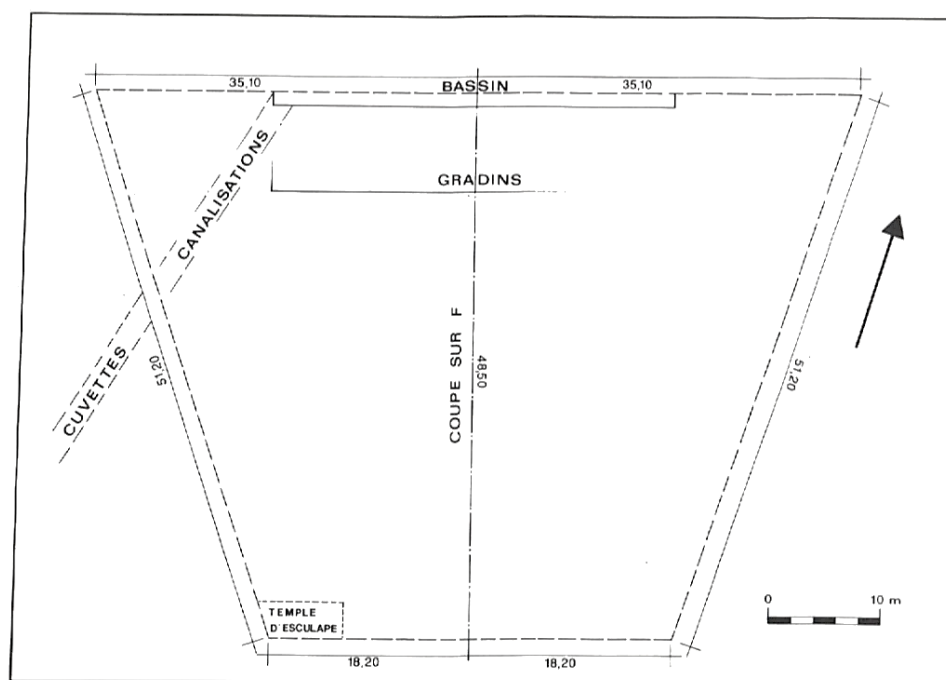


Fig. 6. Plan trapézoïdal de l'asclépiéion.

Géographie et topographie

L'agglomération de Grobbendonk (fig. 1 et 2) se situe sur le « Steenberg » et s'étend sur environ 10 à 12 ha. Les trois temples du sanctuaire sont édifiés pendant une période de prospérité de l'agglomération au II^e siècle après J.-C. A partir du III^e siècle, l'ensemble du site connaît une phase d'abandon progressif¹⁰².

Le complexe religieux domine les bâtiments construits à proximité : une maison d'habitation, une petite construction avec deux fours, des thermes publics et un portique. Ceux-ci semblent être orientés vers les bâtiments religieux. L'importance du sanctuaire permet d'envisager que le vicus de Grobbendonk avait un rôle de centre religieux, culturel et économique et, éventuellement, politique et administratif au sein d'une région éloignée au nord de la cité des Tongres¹⁰³.

Historique des fouilles

La première campagne de fouilles sur le site est organisée en 1962 par la « Antwerpse Vereniging voor Bodem- en Grotonderzoek ». De 1971 à 1973, les fouilles sont entreprises par le S.N.F sur une surface d'environ 1,5 ha¹⁰⁴. De 2016 à 2017, de nouvelles campagnes sont organisées sur une surface d'environ 0,67 ha au centre du vicus, incluant la zone des temples¹⁰⁵.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le sanctuaire est composé des temples A, B et C et l'aire sacrée a livré les vestiges de plusieurs puits (fig. 3). La présence ou non d'un mur d'enceinte n'a pas pu être déterminée.

Le temple A (fig. 4), le plus monumental (39,7 m sur 30,65 m), connaît une première phase de construction d'un temple en bois ou d'un sanctuaire en plein air, daté entre 89 avant J.-C. et 68 après J.-C. Au début du II^e siècle après J.-C., il est reconstruit en matériaux pérenne et le niveau du bâtiment est élevé sur un podium¹⁰⁶. Le temple dispose d'un plan particulier légèrement trapézoïdal : la *cella* (16 m de côté) est entourée d'un portique (24 m de côté) édifié sur un podium (30 m de côté)¹⁰⁷. Lors d'une troisième étape de construction, peut-être au même moment que la seconde, une annexe saillante est érigée dans l'axe longitudinal sur le côté nord. Un escalier en pierre est également aménagé sur la façade avant¹⁰⁸. La construction est flanquée de rampes et de couloirs ou portiques latéraux¹⁰⁹. Du côté nord

¹⁰² DE BOE, 1977, p. 54-55.

¹⁰³ DE BOE, 1977, p. 55.

¹⁰⁴ DE BOE, 1977, p. 54-55.

¹⁰⁵ REYNS et BRUGGEMAN, 2019, p. 137-140.

¹⁰⁶ REYNS et BRUGGEMAN, 2019, p. 137-140.

¹⁰⁷ DE BOE, 1977, p. 54-55.

¹⁰⁸ REYNS et BRUGGEMAN, 2019, p. 137-140.

¹⁰⁹ DE BOE, 1977, p. 54-55.

de la *cella* et du mur sud de l'extension au nord, des pilastres saillants ont été identifiés, ce qui pourrait indiquer l'emplacement d'escaliers¹¹⁰. En raison du mauvais état de conservation, les étapes de construction n'ont pas pu être déterminées plus précisément. Le temple est orienté nord-ouest – sud-est. Au vu des particularités de la construction, de l'absence de vestiges d'une superstructure et des fondations, il est possible d'envisager que l'espace central était une cour intérieure entourée par une colonnade et, du côté nord, qu'il s'agisse d'une seconde *cella* ou cour sacrée, où auraient pu être disposés des autels ou les offrandes¹¹¹. Le temple A pourrait être interprété comme étant un temple en plein air et un temple de scène, après sa construction en maçonnerie¹¹².

Le temple B (10,3 m sur 8,8 m) et le temple C (14,35 m sur 14,55 m) ont un plan traditionnel d'un *fanum* de tradition celtique avec galerie périphérique. Le temple B (fig. 5) est construit sur les vestiges d'une petite *cella* en bois, à 7,5 m au sud du temple A. Il est orienté vers le nord-est, avec une entrée située sur sa façade avant, au sud. Dans la *cella*, une fondation axée (80 sur 50 cm) pourrait être la base d'une statue de divinité. Le temple C (fig. 6) se situe à environ 10 m au sud, avec une orientation sud-ouest nord-ouest. La première phase de construction est un temple classique (14,35 à 14,55 m de côté) avec une *cella* carrée (7,5 m de côté). Il est modifié dans un second temps par l'ajout d'une deuxième *cella* connectée à la première (15,2 m sur 7,5 m) au côté ouest et par le prolongement du portique¹¹³.

On ne peut pas déterminer avec certitude si le complexe était enfermé par une enceinte. Deux sections de mur pourraient être les vestiges d'une fermeture : l'une se situe parallèlement et au sud du temple C, la seconde à l'est du temple B¹¹⁴.

Plusieurs puits ont été mis au jour et sont datés de la dernière période d'occupation du site, de la deuxième moitié ou la fin du II^e siècle après J.-C. à la première moitié du III^e siècle.

Aucune information ne permet de déterminer quelle divinité était honorée, toutefois une statue en bronze de Mercure accompagnée d'un coq et d'une tortue (6,9 cm de haut) (fig. 7) a été découverte dans une fosse à rejet à 20 m au sud du temple C¹¹⁵.

¹¹⁰ REYNS et BRUGGEMAN, 2019, p. 137-140.

¹¹¹ DE BOE, 1977, p. 21-25.

REYNS et BRUGGEMAN, 2019, p. 147.

¹¹² DE BOE, 1977, p. 25-29 et 54-55.

¹¹² DE BOE, 1977, p. 30-31.¹¹² REYNS et BRUGGEMAN, 2019, p. 147.

¹¹³ DE BOE, 1977, p. 25-29 et 54-55.

¹¹⁴ DE BOE, 1977, p. 30-31.

¹¹⁵ DE BOE, 1977, p. 30-31.

1. Objet considéré comme cultuel

1. Statue de Mercure : se tient avec le pied droit sur un piédestal (2,7 cm de haut) ; présence des attributs du chapeau ailé et de la bourse dans la main droite ; le socle creux est surmonté de deux animaux : un coq (1,7 cm de haut) derrière le pied droit et une tortue stylisée à côté du pied droit ; à l'avant présence de deux points de soudure : il pourrait s'agir de l'emplacement d'un troisième animal (statue : 6,9 cm de haut) **(dans une fosse à rejet à environ 20 m au sud du temple C)** (bronze) (fig. 6).

Illustrations

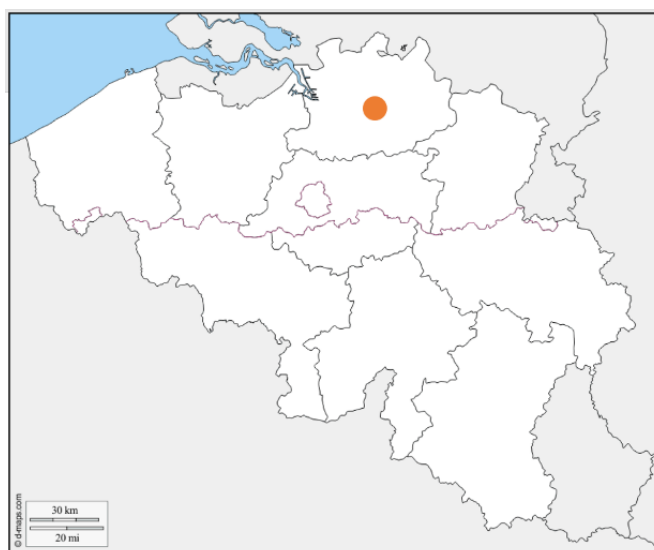


Fig. 1. Localisation du sanctuaire de Grobbendonk en Belgique (©Florence Hardy).

¹¹⁶ DE BOE G., 1977. DE ROMEINSE VICUS OP DE STEENBERG TE GROBBENDONK (ARCHAEOLOGIA BELGICA, 197), BRUXELLES.

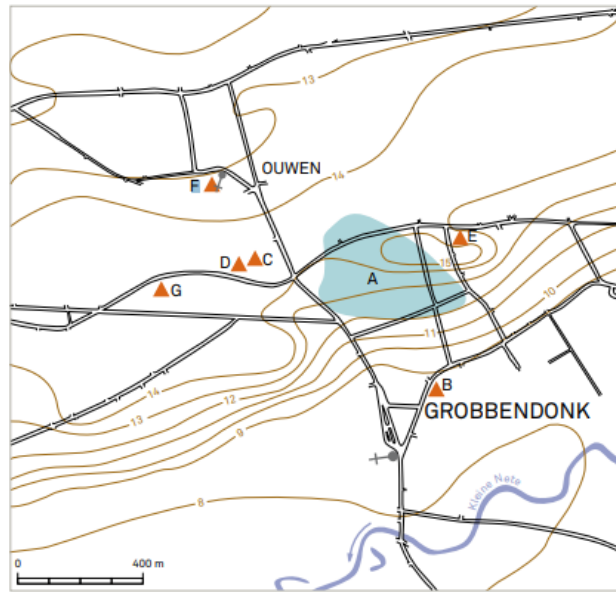


Fig. 2. Sites archéologiques de Grobbendonk : A) Agglomération romaine, B) Aire de crémation romaine, C) Tumulus présumé, D) Nécropole romaine occidentale, E) Nécropole romaine orientale, F) Nécropole mérovingienne et église d'Ouwen, G) Nécropole mérovingienne.

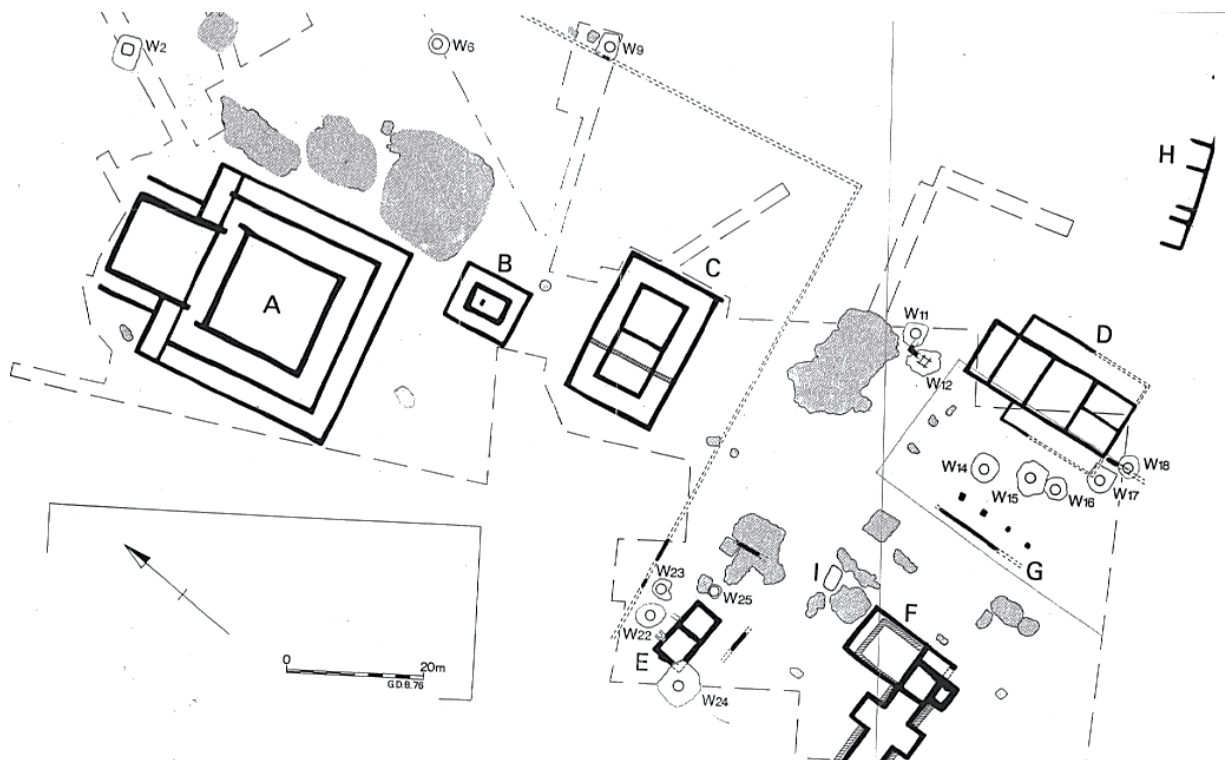


Fig. 3. Plan général du vicus aux II^e et III^e siècles : bâtiments, fosses à rejets, puits et fours de potiers. A) Temple A ; B) Temple B ; C) Temple C ; D) Maison d'habitation ; E) Petit bâtiment avec deux fours incorporés ; F) Thermes publics ; G) Portique (?).

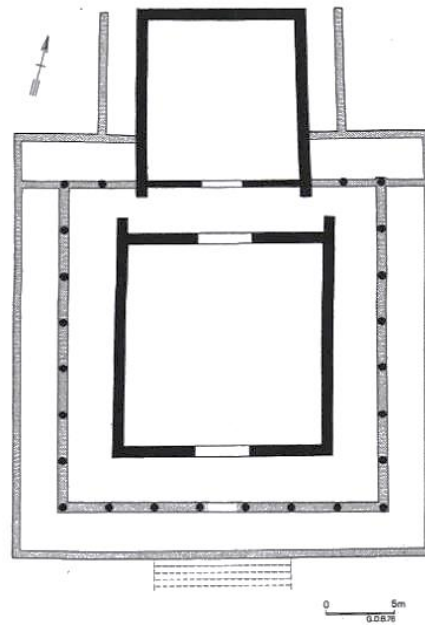


Fig. 4. Essai de reconstitution du Temple A.

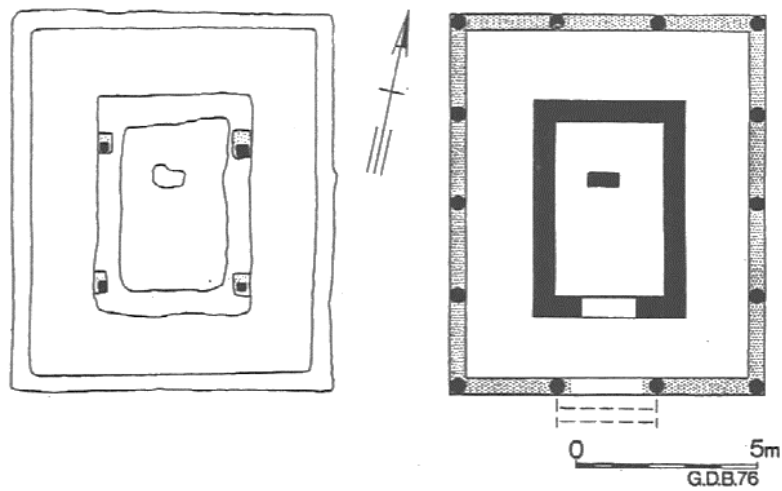


Fig. 5. Les quatre trous de poteaux du bâtiment en bois à *cella* et reconstitution du Temple B.

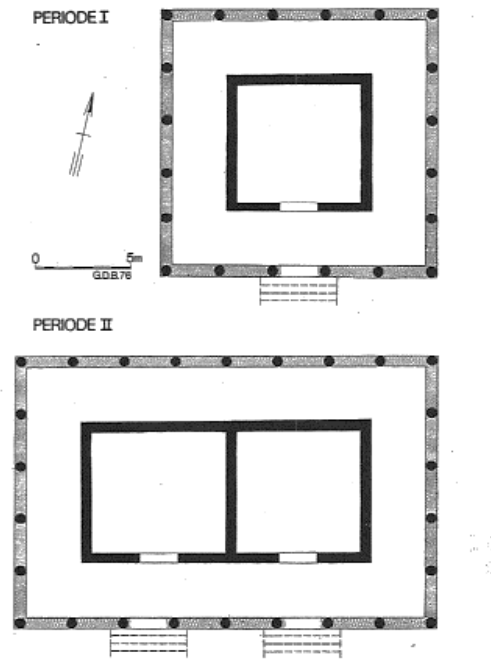


Fig. 6. Reconstitution des deux phases de construction du Temple C.



Fig. 7. Statuette en bronze de Mercure.

Géographie et topographie

Le sanctuaire, dont le nom de l'agglomération gallo-romaine n'est pas connu, se situe dans la commune actuelle de Jupille-sur-Meuse¹¹⁷, à environ 20 km du chef-lieu de Tongres¹¹⁸. Le site est une fondation ex-nihilo¹¹⁹ et devait être la première halte sur la voie reliant hypothétiquement Tongres à Trèves¹²⁰, suivant le chemin actuel dit « Brunehaut »¹²¹. L'agglomération est implantée sur une terrasse de la vallée mosane traversée par une petite rivière, la Jupille, à proximité de la cité des Tongres¹²² (fig. 1).

Le sanctuaire est localisé entre la limite nord-ouest de l'agglomération, la plaine alluviale mosane et une rue au sud-est menant aux habitations et à la nécropole¹²³.

Historique des fouilles

La présence du sanctuaire est découverte lors de fouilles organisées entre 2003 et 2005¹²⁴. Les environs du sanctuaire sont fouillés à partir de 2007 : deux parcelles proches du temple font l'objet d'une fouille préventive, suivie de diverses opérations. Depuis 2009, les fouilles sont entreprises par le Service de l'Archéologie de la Direction extérieure de Liège I (fig. 2)¹²⁵.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

L'évolution du sanctuaire est caractérisée par cinq états archéologiques et une couche de destruction des structures, s'étendant du début de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C. jusqu'à la moitié du III^e siècle après J.-C. (fig. 3).

Les trois premiers états sont matérialisés par des constructions en matériaux périssables. L'état 1 a révélé des trous de piquets et de foyers associés à des petites fosses et des couches de remblais (fig. 4). Ces installations sont réalisées en bois et en pierre sèche et s'étendent sur un sanctuaire en aire ouverte. La majorité du mobilier mis au jour provient des couches d'épandage 11 et 12¹²⁶. L'état 2 voit la construction de deux petites chapelles en bois (35 m² environ) à l'ouest et de bâtiments associés à l'est (fig. 4). Ces constructions sont aménagées sur une vaste zone empierrée (280 m² minimum), sur la partie nord-est du site., et à proximité d'une nouvelle rue. Les chapelles sont de plan quadrangulaire (Bâtisse 16 : 3,40 m de large, 2,6 m de long ; Bâtisse 17 : 3,40 m de large, 2,50 m de long environ) et sont

¹¹⁷ COQUELET (dir.), 2020, p. 9.

¹¹⁸ COQUELET et GUSTIN, 2008, p. 45.

¹¹⁹ COQUELET (dir.), 2020, p. 9.

¹²⁰ COQUELET, DELPLACE, GOEMAERE et GUSTIN, 2012, p. 362-365.

¹²¹ COQUELET (dir.), 2020, p. 19.

¹²² COQUELET et GUSTIN, 2008, p. 45.

¹²³ COQUELET (dir.), 2020, p. 31.

¹²⁴ COQUELET, 2011, p. 39.

¹²⁵ COQUELET (dir.), 2020, p. 23.

¹²⁶ COQUELET (dir.), 2020, p. 34-36.

alignées nord-ouest – sud-est. Elles sont associées au nord à une galerie (1,70 m de large) et sont séparées par un espace empierré (0,60 m de large). Au nord-ouest de l'aire empierrée, un foyer est associé à une activité crématoire¹²⁷ qui n'apparaît toutefois pas être associée à une pratique sacrificielle mais peut-être à une activité culinaire¹²⁸. Les chapelles sont démantelées au cours du troisième état, au début du II^e siècle après J.-C. La division de l'espace sacré en deux parties perdure : une surface empierrée et clôturée occupe la partie ouest et la zone crématoire aménagée à l'est (fig. 4). La surface empierrée paraît vide mais il est possible qu'une *cella* en matériaux périssables soit construite au centre de l'aire. La construction pourrait être associée à un pilier (0,90 m de long et 0,70 m de large) au sud-est et est entouré par un mur d'enceinte¹²⁹. Ces aménagements sont détruits avant le quatrième état¹³⁰.

Les deux derniers états sont matérialisés par la monumentalisation des structures en maçonnerie, à partir de la première moitié du II^e siècle après J.-C. A l'état 4, un temple à galerie périphérique est construit sur la partie ouest de l'aire et un bâtiment rectangulaire fait face au temple, sur la partie est¹³¹ (fig. 4). Le temple a une *cella* de plan rectangulaire (environ 6 m sur 6,85 m) entourée par une galerie périphérique (environ 12,70 m sur 14 m). A proximité de l'entrée du temple, trois fosses sont mises au jour. Entre le temple et le bâtiment rectangulaire, un empièchement est aménagé. Le bâtiment rectangulaire (13,50 m sur 7,50 m)¹³² est construit sur les anciennes zones crématoires : il pourrait avoir rempli le rôle de cuisine, de salle de banquet ou de salle polyvalente¹³³. Il est doté d'une niche rectangulaire sur la façade sud-ouest et, dans le coin est de l'édifice, deux petits aménagements sont réalisés dans une fosse : il s'agit de dalles de terre cuite disposées de chant. Une fosse circulaire est mise au jour en-dehors, au niveau de la façade sud-ouest¹³⁴. Le bâtiment aurait pu servir de salle de banquet¹³⁵. A l'état 5, les structures sont dotées d'un décor en pierre et l'apparence extérieure du temple est modifiée : deux pièces sont aménagées de part et d'autre de l'entrée du temple (Pièce 42 : 1,55 m de long, 1,50 m de large ; Pièce 43 : 1,90 m de long, 1,60 m de large) (fig. 4). Entre les locaux, le sol d'accès du temple (6,20 m de long, 3,50 m de large) est réalisé en mortier rose. A environ 2 m de l'entrée, les fragments d'un bassin de purification et deux blocs similaires ont été mis au jour¹³⁶. La vasque en calcaire mosan est dotée d'une inscription dédicatoire évoquant Apollon et elle pourrait avoir été le bassin lustral du temple (fig. 5). Le bassin a été offert à la divinité dans le cadre des travaux d'embellissement. La dédicace atteste d'un culte local à Apollon, avec une nouvelle épithète Smerturix (AE 2006, 842). Un haut-relief évoquant Apollon est également mis au jour sur l'aire sacrée. Il

¹²⁷ COQUELET (dir.), 2020, p. 36-39.

¹²⁸ COQUELET (dir.), 2020, p. 205.

¹²⁹ COQUELET (dir.), 2020, p. 39-40.

¹³⁰ COQUELET (dir.), 2020, p. 32-34.

¹³¹ COQUELET (dir.), 2020, p. 32-34.

¹³² COQUELET (dir.), 2020, p. 42-46.

¹³³ COQUELET (dir.), 2020, p. 207.

¹³⁴ COQUELET (dir.), 2020, p. 42-46.

¹³⁵ COQUELET (dir.), 2020, p. 49.

¹³⁶ COQUELET (dir.), 2020, p. 51.

représente une divinité solaire interprétée comme étant une épiphanie d'Apollon et témoigne de l'existence d'une colonne de Jupiter dans la cour du sanctuaire¹³⁷.

Le bâtiment rectangulaire est détruit au cours de l'état 5 et fait place à une grande cour. Un bloc de calcaire (0,65 m de côté) est aménagé dans l'axe de l'entrée du temple : il pourrait avoir servi de dé d'autel¹³⁸. Le sanctuaire est entouré par un mur d'enceinte (44,30 m de long) et d'un portique double derrière le temple. Le portique (9,80 m de long, galeries de 2,50 m de large chacune) est flanqué d'une pièce rectangulaire (6,30 m de long, 4 m de large) au niveau de la rue¹³⁹. Au nord-est, deux pièces sont construites contre le mur d'enceinte et le long de la rue (Pièce 49 : 4,50 m de large, 3,50 m de profondeur)¹⁴⁰.

Après une période de baisse de fréquentation à partir de la fin du II^e siècle, les structures sont détruites au plus tard dans le courant de la première moitié du III^e siècle après J.-C. Le site est fréquenté jusqu'au IV^e siècle¹⁴¹.

Le sanctuaire est environné par une suite thermale et une esplanade empierrée (minimum 825 m² de superficie). Une de deux forges de l'agglomération se situe au sud-ouest du sanctuaire, face à l'esplanade¹⁴².

*Mobilier*¹⁴³

Sur l'entièreté du site, aucun dépôt au sol n'a été mis au jour. Des gestes d'offrande sont matérialisés dans le dépôt de dons dans une cruche-amphore 38 recyclée et enfouie dans une fosse contre la façade principale du temple et à proximité de l'entrée. Deux amphores 36 et 37, perturbées, ont aussi fait l'objet d'un enfouissement et pourraient avoir été des troncs monétaires¹⁴⁴.

La majorité des monnaies mises au jour datent du II^e siècle après J.-C., des règnes d'Hadrien et d'Antonin, ou sont des imitations radiées de la fin du III^e siècle¹⁴⁵.

Etat 1

1. Objets considérés comme cultuels

1. Situle miniaturisée (Cat. n°1) (**aire cultuelle ouverte**) (Bronze).
2. Seau tronconique miniaturisé, dont la base et le sommet présentent un bord épaissi. Attaches fixées sur le bord du vase et pourvues d'un œil pour recevoir l'anse libre. Le corps est percé

¹³⁷ COQUELET (dir.), 2020, p. 83 et 85.

¹³⁸ COQUELET (dir.), 2020, p. 52.

¹³⁹ COQUELET (dir.), 2020, p. 52.

¹⁴⁰ COQUELET (dir.), 2020, p. 52-53.

¹⁴¹ COQUELET (dir.), 2020, p. 32-34.

¹⁴² COQUELET (dir.), 2020, p. 24-25.

¹⁴³ COQUELET (dir.), 2020, p. 91-187.

¹⁴⁴ COQUELET (dir.), 2020, p. 207.

¹⁴⁵ COQUELET (dir.), 2020, p. 91.

à mi-hauteur (diam. Sup. 2,2 cm ; diam. Inf. 1,6 cm ; haut. 2,1 cm) (Inv. 078) (**couche 12**) (Bronze).

2. Monnaies

1. Monnaie Auguste (Nîmes) (16-8 avant J.-C.) (Inv. 144) (US 404, Etat 1, couche 11) (As).
2. Monnaie Auguste, imitation (Gaule) (1^{ère} moitié I^{er} siècle après J.-C.) (Inv. 154) (**US 586, couche 12**) (As et âme en fer).
3. Monnaie Agrippa (?), imitation (1^{ère} moitié I^{er} siècle après J.-C.) (Inv. 164) (**US 404-405, couche 11**) (As).
4. Monnaie Néron (Rome ou Lyon) (63-65 après J.-C.) (Inv. 183) (**US 404, couche 11**) (As en fer).
5. Monnaie (I^{er} ou début II^e siècle après J.-C.) (Inv. 182) (**US 404, couche 11**) (As avec âme de fer).

3. Fibules

1. Fibule à ressort apparent à corde interne : arc en ruban mince fortement bombé, estampillé de trois ocelles entrés d'un point et cerclés d'un motif en dents de scie. Porte-ardillon et ressort incomplets, l'ardillon manque (long. 4 cm) (Inv. 043) (Type Riha 1.7 / Liberchies 1.8) (**couche II**) (Bronze).
2. Fibule à ressort apparent à corde externe : arc rectiligne ininterrompu, coudé à la tête. Le ressort « à plaquettes » est maintenu par une griffe. Arc épais, lisse, de section ovale. Ressort bilatéral à sept spires. Porte-ardillon triangulaire incomplet, percé d'un trou, ardillon incomplet (long. Cons. 7,9 cm) (Inv. 039) (Type Riha 2.2.1 / Feugère 14a / Ettlinger 9) (**couche 12**) (Bronze).
3. Fibule à ressort protégé, à arc ininterrompu : arc interrompu, déformé et tordu, en ruban mince légèrement coudé à la tête, aux bords soulignés de nervures, orné d'une fine nervure central longitudinale (rehaussée d'un grenetis ?) Couvre-ressort cylindrique (décoré d'un motif rayonnant ?). Départ du porte-ardillon. L'ardillon, incomplet, est replié à l'arrière de la fibule, contre le ressort (long. Cons. 7,5 cm) (Inv. 051) (Type Riha 4.4 / Feugère 14b1b) (Bronze).
4. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc ininterrompu s'amincissant vers le pied et arc lisse. Arc un peu bombé orné d'une mouluration au niveau de la tête, pied terminé par un bouton. Porte-ardillon incomplet, l'ardillon manque. Bronze étamé (long. 4 cm) (Inv. 059) (Type Riha 5.10 / Feugère 23c1) (**couche 12**) (Bronze).
5. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc ininterrompu s'amincissant vers le pied et arc lisse. Arc un peu bombé orné d'une mouluration au niveau de la tête, pied terminé par un bouton. Porte-ardillon incomplet, l'ardillon manque. Bronze étamé (long. 4 cm) (Inv. 059) (Type Riha 5.10 / Feugère 23c1) (**couche 12**) (Bronze).

6. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc s'amincissant vers le pied. Arc orné de moulurations transversales. Arc fortement bombé décoré de trois séries de moulurations disposées à la tête, au centre de l'arc et au-dessus du bouton terminal. Porte-ardillon triangulaire percé d'un trou, l'ardillon manque. Bronze étamé (long. 5 cm) (Inv. 058) (Type Riha 5.14.3 / Feugère 23c2) (**couche 12**) (Bronze).
4. Objets en bronze
 1. Anneau circulaire non décoré de section en forme de D prononcée (diam. Est. 3,1 cm ; diam. Int. 2,3 cm) (Inv. 084) (**structure 1**).
 2. Anneau circulaire non décoré, constitué d'un fil de métal dont les extrémités forment une torsade (diam. Ext. 1,3 cm ; diam. Int. 1,1 cm) (Inv. 125) (**foyer 7**).
 3. Fragment d'anneau circulaire non décoré, constitué d'un fil de métal (diam. Ext. 2 cm ; diam. Int. 1,8 cm) (Inv. 083) (**couche 11**).
 4. Epingle à tête bulbeuse (long. Cons. 4,3 cm) (Inv. 113) (**couche 11**).

Etat 2

1. Objet considéré comme cultuel
 1. Plaquette perforée (Cat. n° 41) (**couche préparation à la construction des chapelles**) (Bronze).
2. Monnaies
 1. Monnaie Auguste, imitation (Gaule) (ca. 10-64 après J.-C.) (Inv. 151) (**US 573, sol de la chapelle 17**) (As).
 2. Monnaie Néron (Lyon) (64-68 après J.-C.) (Inv. 177) (**US 585, couche 13**) (As).
 3. Monnaie Vespasien (Lyon) (71-78 après J.-C.) (Inv. 161) (**US 585, couche 13**) (As).
3. Fibules
 1. Fibule à ressort apparent à corde interne : arc bombé et ressort bilatéral à quatre spires. L'arc présente différentes sections. Arc de section losangique. Les arêtes sont décorées de fins traits incisés. Porte-ardillon trapézoïdal (long. 4,6 cm) (Inv. 040) (Type Riha 1.7) (**couche 13**) (Bronze).
 2. Fibule à ressort apparent à corde externe : arc rectiligne ininterrompu, coudé à la tête. Le ressort « à plaquettes » est maintenu par une griffe. Arc tordu et déformé, lisse, de section presque circulaire. Ressort dont il ne subsiste que deux spires, la plaquette et la griffe. Grand-porte ardillon triangulaire incomplet, l'ardillon manque (long. Cons. 4,7 cm) (Inv. 042) (Type Riha 2.2.1 / Feugère 14a / Ettlinger 9) (**empierrement 15**) (Bronze).
 3. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré. Arc plat en ruban et pied effilé. Arc bombé orné d'une côte centrale et de deux fines nervures longitudinales rehaussées de traits incisés. La tête de l'arc est décorée d'une nervure transversale guillochée surmontée d'une perforation. Le pied très mince

s'amenuise vers le bouton terminal. Entre l'arc et le pied, une série de moulurations sont rehaussées de guillochis et d'une rangée de motifs perlés. Porte-ardillon trapézoïdal, l'ardillon est incomplet (long. 4,9 cm) (Inv. 045) (Type Riha 5.3 / Feugère 22e / Ettlinger 31) (**empierrement 15**) (Bronze).

4. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc ininterrompu s'amincissant vers le pied. Arc décoré de côtes longitudinales. Arc bombé, orné de trois côtes longitudinales ; une gorge sur la tête coudée, une autre gorge surmonte un bouton terminal cylindrique, aplati et rainuré. Porte-ardillon trapézoïdal, l'ardillon est incomplet (long. 3,9 cm) (Inv. 054) (Type Riha 5.9 / Feugère 14c1) (**empierrement 15**) (Bronze).
 5. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc ininterrompu s'amincissant vers le pied et arc lisse. Arc incomplet avec arête centrale marquée et une gorge au raccord avec la tête. La tête et le pied manquent, le porte-ardillon est incomplet. Associés à un ardillon à butée et une demi-goupille (long. Cons. 3,3 cm) (Inv. 058) (Type Riha 5.10 / Feugère 23c1) (**empierrement 15**) (Bronze).
 6. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc ininterrompu s'amincissant vers le pied et arc lisse. Fragment d'arc bombé orné d'une arête centrale, petite gorge au niveau de la tête. Départ de l'ardillon (long. Cons. 1,7 cm) (Inv. 057) (Type Riha 5.10 / Feugère 23c1) (**couche 13**) (Bronze).
 7. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc ininterrompu s'amincissant vers le pied. Arc orné d'excroissances latérales et terminé par un bouton. Arc faiblement bombé à la tête coudée, terminé par un bouton cylindrique aplati souligné d'une rainure. Il est orné d'une nervure centrale rehaussée d'un grenetis ; sur les bords de l'arc, épaissis et guillochés, sont accrochées sept paires de petites excroissances latérales. Porte-ardillon trapézoïdal, ardillon à butée (long. 4 cm) (Inv. 048) (Type Riha 5.10 / Feugère 14c2 / Ettlinger 33) (**sol de la chapelle 17**) (Bronze).
 8. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc s'amincissant vers le pied. Arc orné de moulurations transversales. Arc peu bombé et faiblement déformé, orné de diverses moulurations, pied légèrement spatulé. Au centre de l'arc, motif linéaire poinçonné. Porte-ardillon triangulaire, ardillon incomplet. Bronze étamé (long. 4,5 cm) (Inv. 052) (Type Riha 5.14.3 / Feugère 23c2) (**couche 13**) (Bronze).
4. Objets en bronze
1. Clou à petite tête sphérique (long. 1,6 cm ; diam. 0,5 cm) (Inv. 093) (**limons rubéfiés 20**).
 2. Fragment de fine plaque perforée (long. cons. 2 cm ; larg. cons. 1,7 cm) (Inv. 086) (**couche 13**).
5. Objet en os
1. Dé cubique, dont les points sont marqués par des cercles ocellés, disposés selon l'usage actuel (côté. 0,7 cm) (Inv. 073) (**couche 13**).

Epandage I

1. Monnaies

1. Monnaie Auguste-Tibère (Lyon) (7-14 avant J.-C.) (Inv. 176) **(US 545)** (As).
2. Monnaie Néron (Lyon) (65 après J.-C.) (Inv. 143) **(US 417)** (As).
3. Monnaie Trajan (Rome) (98-103 après J.-C.) (Inv. 163) **(US 050)** (Dupondius).

2. Fibule

1. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré. Arc profilé orné de côtes et pied complexe. L'arc bombé, séparé de la tête par une gorge et du pied par des moulurations, est orné de trois côtes longitudinales. Le pied trapézoïdal est décoré d'un motif finalement poinçonné et se termine par un bouton. Le porte-ardillon triangulaire est percé d'un trou, l'ardillon manque. Traces d'étamage sur le pied (long. 5,4 cm) (Inv. 055) (Type Riha 5.12 / Feugère 23a / Ettlinger 31) (Bronze).

3. Objets en bronze

1. Épingle à tête sphérique soulignée d'une cannelure (long. 7,2 cm) (Inv. 100).
2. Fragment de tige appartenant à une épingle ou une spatule (long. 4,5 cm) (Inv. 108).
3. Maillon rectangulaire (long. 1,1 cm ; larg. 1 cm) (Inv. 089).

Etat 3

1. Objet considéré comme cultuel

1. Plaquette perforée (Cat. n° 38) **(près de la cella en bois)** (Bronze).

2. Monnaie

1. Monnaie Tibère, imitation (Gaule) (ca. 22-64 après J.-C.) (Inv. 166) **(US 168, limon rougi 31)** (As).

3. Fibules

1. Fibule à ressort apparent à corde interne : arc bombé et ressort bilatéral à quatre spires. L'arc présente différentes sections. Arc de section losangique. Porte-ardillon trapézoïdal, la moitié du ressort à quatre spires et l'ardillon manquent (long. 4,7 cm) (Inv. 040) (Type Riha 1.7) **(foyer 30)** (Bronze).
2. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré. Arc profilé orné de côtes et pied complexe. Arc bombé orné d'une large côte centrale rehaussée de deux fines nervures longitudinales. Le pied lancéolé, séparé de l'arc par une mouluration, est orné d'une rangée de croisillons incisés ; il se termine par un bouton cylindrique. Porte-ardillon trapézoïdal, l'ardillon manque (long. 4,7 cm) (Inv. 046) (Type Riha 5.12 / Feugère 23a / Ettlinger 31) **(foyer 30)** (Bronze).
3. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc s'amincissant vers le pied. Arc orné de moulurations transversales. Arc fortement bombé orné de trois

séries de moulurations disposées à la tête, au centre et à l'extrémité de l'arc. Traces d'étamage (long. 5,3 cm) (Inv. 032) (Type Riha 5.14.3 / Feugère 23c2) (**fosse 33**) (Bronze).

4. Objets en bronze

1. Fragment d'anneau circulaire non décoré de section ovale (diam. Ext. 2,7 cm ; diam. Int. 2,3 cm) (Inv. 087) (**lentille de scories 32**).
2. Clou à tête plate (long. cons. 1,1 cm ; diam. 0,8 cm) (Inv. 092) (**foyer 27**).
3. Fragment d'une fine plaque au côté latéral replié (long. cons. 3,3 cm ; larg. cons. 1 cm) (Inv. 126) (**empierrement 23**).
4. Deux fragments de tige appartenant à une épingle ou une spatule (long. 1,9 et 1,6 cm) (Inv. 109) (**limon rougi 31**).

Epandage II

1. Monnaies

1. Monnaie Auguste (Lyon) (7-3 avant J.-C.) (Inv. 186) (**US 398**) (As).
2. Monnaie Caligula (Rome) (37-38 après J.-C.) (Inv. 168) (**US 389**) (As).
3. Monnaie Néron (Lyon) (65 après J.-C.) (Inv. 185) (**US 409**) (Dupondius).
4. Monnaie Néron (Lyon) (66-67 après J.-C.) (Inv. 159) (**US 406**) (As).
5. Monnaie Vespasien (Lyon) (71 après J.-C.) (Inv. 142) (**US 429**) (Dupondius).

2. Fibules

1. Fibule à charnière : fibule émaillée de forme géométrique. Ac plat losangique et symétrique : la tête et le pied sont terminés par un appendice mouluré et deux excroissances circulaires creusées d'une cupule se développent latéralement. Le champ de l'arc est orné de quatre logettes circulaires et d'un ocelle central pointé contenant encore des résidus d'émail vert clair, les bords sont soulignés de traits incisés. Petit porte-ardillon triangulaire, l'ardillon est incomplet (long. 3,6 cm) (Inv. 023) (Type Riha 7.16 / Feugère 26d1) (Bronze).
2. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc s'amincissant vers le pied. Arc orné de moulurations transversales. Arc peu bombé orné de quatre séries de moulurations, bouton terminal aplati. Au centre de l'arc, motif poinçonné en forme de S allongé. Porte-ardillon triangulaire percé d'un trou. Bronze étamé (long. 4,2 cm) (Inv. 044) (Type Riha 5.14.3 / Feugère 23c2) (Bronze).
3. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré. Arc profilé orné de côtes et pied complexe. Arc bombé décoré d'une côte centrale longitudinale en fort relief ; les bords de l'arc et la côte sont rehaussés d'incisions transversales. Le pied, terminé par un large bouton aplati, est orné d'une ligne médiane poinçonnée ; il est séparé de l'arc par une mouluration ornée d'une rangée de guillochis. Porte-ardillon triangulaire, l'ardillon est incomplet. Bronze étamé (long. 4,6 cm) (Inv. 035) (Type Riha 5.12 / Feugère 23a / Ettlinger 31) (Bronze).

4. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré. Arc profilé orné de côtes et pied complexe. Arc orné de deux nervures longitudinales rehaussées de grenetis. Une gorge le sépare de la tête, une autre du pied qui s'amincit vers un bouton terminal aplati surmonté d'une fine gorge. Porte-ardillon triangulaire, l'ardillon manque. Bronze étamé. (long. 4 cm) (Inv. 058) (Type Riha 5.12 / Feugère 23a / Ettlinger 31) (Bronze).
 5. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc ininterrompu s'amincissant vers le pied. Arc orné d'excroissances latérales et terminé par un bouton. Grand modèle à arc rectiligne coudé au niveau de la tête moulurée, orné de trois côtes longitudinales rehaussées de fines incisions, la côte centrale étant plus haute que les deux autres. L'arc porte cinq paires d'excroissances latérales dont une paire plus grosse à la tête. Porte-ardillon triangulaire percé d'un trou, l'ardillon est incomplet (long. 7 cm) (Inv. 047) (Type Riha 5.10 / Feugère 14c2 / Ettlinger 33) (Bronze).
 6. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule à arc ininterrompu s'amincissant vers le pied et arc lisse. Arc fragmentaire bombé de section triangulaire aplatie, orné d'une arête longitudinale faiblement marquée, séparé de la tête par une gorge peu profond ; il s'amincit vers le pied et est brisé au niveau d'une petite gorge. Ardillon à butée, incomplet. Bronze étamé (long. Cons. 2,9 cm) (Inv. 037) (Type Riha 5.10 / Feugère 23c1) (Bronze).
 7. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré. Arc plat en ruban et pied effilé. Arc bombé, orné de trois paires de petites excroissances latérales situées dans le même plan que l'arc et de deux nervures longitudinales très aplaties rehaussées d'un grenetis. Deux fines gorges séparent l'arc de la tête d'une part, du pied d'autre part. Ce dernier s'amincit vers l'extrémité terminée par un bouton cylindrique surmonté d'une rainure. Porte-ardillon triangulaire ; l'ardillon, incomplet, est détaché (long. 4 cm) (Inv. 036) (Type Riha 5.3 / Feugère 22e / Ettlinger 31) (Bronze).
 8. Fibule à ressort apparent à corde interne : arc rectiligne et ressort bilatéral à quatre spires. Fragment d'arc coudé, de section circulaire (long. Cons. 4,5 cm) (Inv. 029) (Type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (Bronze).
3. Instrument de toilette ou médical
 1. Spatule à onguent à palette discoïdale et à tige de section circulaire, manche décoré de deux groupes de deux fines cannelures (long. 13,1 cm) (Inv. 104) (Bronze).
 4. Objets en bronze
 1. Fragment d'anneau circulaire non décoré de section circulaire (diam. Ext. 2,5 cm ; diam. Int. 2 cm) (Inv. 080).
 2. Petite épingle à tête bulbeuse (long. 2,6 cm) (Inv. 117).

3. Petite épingle à tête sphérique (long. 3,1 cm) (Inv. 116).
4. Cochlear ou cuillère à cuilleron circulaire ; le manche situé dans le prolongement du cuilleron est effilé et se termine par une pointe (long. ca. 12,7 cm ; diam. cuilleron 1,7 cm) (Inv. 090).
5. Clou à tête discoïdale légèrement bombée (long. 0,8 cm ; diam. 0,6 cm) (Inv. 094).
6. Fragment d'une fine plaque au côté latéral replié (long. cons. 1,3 cm ; larg. cons. 1,3 cm) (Inv. 127).
5. Objet en terre cuite
 1. Lampe à huile à pâte blanche recouverte d'un engobe rouge orange. De petites dimensions, elle est caractérisée par un bec à extrémité arrondie, un fond à pied simple et une anse moulée et perforée. Deux excroissances ou « boutons de volutes » décorent le réservoir (long. 6,2 cm ; larg. 3,3 cm ; haut. 1,9 cm) (Inv. 139).
6. Objets en os
 1. Epingle à sommet profilé séparé du corps par deux incisions (long. cons. 3 cm) (Inv. 070).
 2. Jeton perforé plat à faces lisses : il est enfilé sur une tige en bronze repliée sur l'une de ses faces, lui conférant une teinte verte (diam. 1,6 cm ; ép. 0,2 cm) (Inv. 075).
7. Objet en bois de cerf
 1. Extrémité d'un surandouiller de cervidé, en forme de cône, de section ovale : sciée obliquement, la base présente une petite esquille de fracturation. Fine entaille au couteau près de la base (long. 1,5 cm ; larg. 1,3 cm ; haut. 3,1 cm) (Inv. 077).

Etat 4

1. Monnaies
 1. Monnaie Auguste-Tibère (Lyon) (7-14 avant J.-C.) (Inv. 155) **(US 587, dépôt votif 38)** (As).
 2. Monnaie Caligula (Rome) (37-38 après J.-C.) (Inv. 156) **(US 587, dépôt votif 38)** (As).
2. Fibule
 1. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré et tripartite de forme complexe. Modèle dit aussi « à ailettes ». Arc au corps plein et aplati ; il se développe latéralement en de nombreuses excroissances séparées les unes des autres par des moulurations de formes et de tailles diverses soulignées de guillochis. Pied en forme de queue-de-paon. Porte-ardillon trapézoïdal fenestré à cinq trous (long. 6,7 cm) (Inv. 041) (Type Riha 5.7 / Feugère 23d1 / Ettlinger 34) **(dépôt votif 38)** (Bronze).
3. Instruments de toilette ou médicaux
 1. Spatule à onguent à palette discoïdale et à tige de section circulaire, manche décoré d'un renflement parallélépipédique encadré de moulures et d'un bulbe. Les quatre faces du

- renflement sont ornées d'une croix de Saint-André (long. Cons. 6,2 cm ; diam. de la tige 2 cm) (Inv. 106) **(sol de mortier blanc)** (Bronze).
2. Spatule à onguent à palette discoïdale et à tige de section circulaire, manche décoré de deux fines cannelures (long. cons. 6,9 cm) (Inv. 107) **(fosse 41)** (Bronze).
 3. Manche de spatule à onguent à tige de section circulaire, décoré de deux groupes de fines cannelures encadrant un bulbe (long. cons. 9,3 cm) (Inv. 111) **(fosse 41)** (Bronze).

Etat 5/Epandage III

1. Objets considérés comme cultuels

1. Fragments d'un bassin lustral offert à Apollon Smerturix à l'occasion des travaux d'embellissement réalisés au cours de l'état 5. Le bassin présente une protubérance centrale légèrement conique décorée d'un motif d'ombilic non percé en son centre (long. 51,5 cm ; larg. 80 cm ; haut. 15 cm ; diam. de l'ombilic 23 cm). Sur le bord concentrique a été gravée en lettres capitales placées dans une *tabula ansata* une dédicace en l'honneur d'Apollon : Apoll(ini) Smerturigi Exsuper Mansueti f(ilius) (Pour Apollon Smerturix, Exsuper, fils de Mansuetus [a offert ce bassin]. Le cartouche mesure 50,5 cm sur 4 cm et les lettres ont une hauteur de 3,6 cm environ (AE 2006, 842) **(Aire sacrée, près de la pièce 42 encadrant l'entrée du temple)** (Calcaire mosan)¹⁴⁶ (fig. 5).
2. Haut-relief figurant une divinité solaire interprétée comme une épiphanie d'Apollon sous les traits de Sol **(Aire sacrée)** (Pierre de Chémery)

2. Monnaies

1. Monnaie imitation (1^{ère} moitié I^{er} siècle après J.-C.) (Inv. 146) **(US 308)** (As).
2. Monnaie Tacite (Rome) (275-276 après J.-C.) (Inv. 175) **(US 466)** (Antoninien).

3. Bijoux

1. Bague à anneau étroit et à chaton circulaire lisse non décoré (Long. Cons. 3,7 cm ; diam. Chaton 0,7 cm) (Inv. 079) (Bronze).

4. Fibules

1. Fibule à ressort apparent à corde interne : arc bombé et ressort bilatéral à quatre spires. L'arc présente différentes sections. Arc de section semi-circulaire aplatie, légèrement déformé, lisse, s'amincissant vers le pied, terminé par un bouton formé par un ruban rainuré. Porte-ardillon triangulaire (long. 4,7 cm) (Inv. 056) (Type Riha 1.7 / Liberchies 1.1.1) (Bronze).
2. Fibule à ressort apparent à corde interne : arc en ruban mince fortement bombé, estampillé de trois ocelles entrés d'un point et cerclés d'un motif en dents de scie. Le porte-ardillon, l'ardillon et la moitié du ressort manquent (long. Cons. 3,1 cm) (Inv. 025) (Type Riha 1.7 / Liberchies 1.8) (Bronze).

¹⁴⁶ COQUELET (dir.), 2020, p. 83-84.

3. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré. Arc à plaque géométrique. Arc bombé, orné d'une plaque de forme carrée divisée en quatre compartiments, chacun étant décoré de quatre petites alvéoles lancéolées disposées en croix de Saint André. Traces de nielle dans les alvéoles. Le pied trapézoïdal, séparé de l'arc par une forte mouluration, s'amincit vers le bouton terminal surmonté d'une fine gorge (long. 3,9 cm) (Inv. 043) (Type Riha 5.16.1 / Feugère 23c3 / Ettlinger 35) (Bronze).
5. Objet en bronze
 1. Epingle à tête bulbeuse (long. 5,5 cm) (Inv. 112).

Destruction et abandon

1. Monnaies
 1. Monnaie Auguste (Lyon) (7-14 avant J.-C.) (Inv. 165) **(US 698)** (As).
 2. Monnaie Auguste, imitation (Inv. 150) **(US 420)** (As).
 3. Monnaie Vespasien (Lyon) (69-79 après J.-C.) (Inv. 162) **(US 357)** (As).
 4. Monnaie Domitien (Rome) (81-96 après J.-C.) (Inv. 184) **(US 023)** (As).
 5. Monnaie Trajan (Rome) (98-117 après J.-C.) (Inv. 179) **(US 013)** (Sesterce).
 6. Monnaie Hadrien pour Aelius (Rome) (137 après J.-C.) (Inv. 153) **(US 066)** (As).
 7. Monnaie Antonin le Pieux (Rome) (140-144 après J.-C.) (Inv. 181) **(US 066)** (Sesterce).
 8. Monnaie Commode (Rome) (186-187 après J.-C.) (Inv. 149) **(US 418)** (Sesterce).
 9. Monnaie Gallien (Rome) (260-268 après J.-C.) (Inv. 171) **(US 418)** (Antoninien).
 10. Monnaie Aurélien pour Claude II le Gothique divinisé (Rome) (vers 270 après J.-C.) (Inv. 173) **(US 418)** (Antoninien).
 11. Monnaie Carinus (Rome) (282-283 après J.-C.) (Inv. 172) **(US 418)** (Antoninien).
 12. Monnaie Hélène (Trèves) (326 après J.-C.) (Inv. 180) **(US 418)** (Nummus).
2. Bijoux
 1. Fragment de bague à chaton ovale creux, orné d'une incrustation violette (améthyste ?).
De section ovale, l'anneau s'élargit progressivement vers le chaton (diam. 2 cm ; intaille : long. 0,05 cm, larg. 0,04 cm, ép. 0,01 cm) (Inv. 081) (Bronze).
3. Fibules
 1. Fibule à ressort apparent à corde interne : arc rectiligne et ressort bilatéral à quatre spires. Arc de section semi-circulaire légèrement déformé, coudé à la tête, s'amenuisant vers le pied. Porte-ardillon triangulaire (long. Cons. 3,7 cm) (Inv. 022) (Type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (Bronze).
 2. Fibule à ressort apparent à corde interne : arc rectiligne et ressort bilatéral à quatre spires. Arc de section circulaire, fortement coudé à la tête, s'amenuisant vers le pied.

L'extrémité de l'arc et de l'ardillon manque (long. Cons. 3,2 cm) (Inv. 034) (Type Riha 1.6.2 / Ettlinger 4) (Bronze).

3. Fibule à ressort apparent à corde interne : arc en ruban mince fortement bombé, estampillé de trois ocelles entrés d'un point et cerclés d'un motif en dents de scie. Pied mince et allongé, porte-ardillon de forme trapézoïdale. L'ardillon manque (long. 5 cm) (Inv. 027) (Type Riha 1.7 / Liberchies 1.8) (Bronze).
 4. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré et à protubérances latérales. Arc bombé orné de quatre côtes longitudinales, les deux centrales étant rehaussées d'un grenetis. Au niveau de la jonction de l'arc avec le pied, soulignée d'une gorge, deux protubérances moulurées se développent latéralement. Le pied trapézoïdal, terminé par un bouton allongé et aplati, est décoré de motifs poinçonnés disposés en arêtes et en cercle. Porte-ardillon trapézoïdal, l'ardillon manque. Bronze étamé (long. 4,1 cm) (Inv. 058) (Type Riha 5.7.4 / Feugère 23d1) (Bronze).
 5. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré. Arc profilé orné de côtes et pied complexe. Arc faiblement bombé orné d'une côte longitudinale en fort relief rehaussée de fines incisions transversales. Le pied trapézoïdal, de forme complexe, est décoré d'une série de moulurations bien marquées et d'une rangée de traits incisés ; il est séparé de l'arc par une rangée d'incisions et se termine par un large bouton aplati. Porte-ardillon triangulaire, l'ardillon manque. Bronze étamé (long. 5,8 cm) (Inv. 053) (Type Riha 5.12 / Feugère 23a / Ettlinger 31) (Bronze).
 6. Fibule à charnière, la goupille dans un repli de la tête de l'arc : fibule bipartite à arc diversement décoré. Arc profilé orné de côtes et pied complexe. Pied trapézoïdal de fibule décoré d'un motif en creux et terminé par un large bouton semi-discoïdal surmonté d'une petite mouluration. Une gorge rehaussée d'une rangée de grenetis sépare le pied de l'arc disparu. Porte-ardillon incomplet (long. Cons. 2,9 cm) (Inv. 026) (Type Riha 5.12 / Feugère 23a / Ettlinger 31) (Bronze).
 7. Fibule à charnière : fragment de fibule zoomorphe représentant une tête d'oiseau à droite (cygne ? paon ?) surmontant un long cou orné de petits points en relief et couronné d'une crête brisée (long. Cons. 1,4 cm) (Inv. 063) (Type Riha 7.23.1 / Feugère 29a) (Bronze).
4. Instrument de toilette ou médical
1. Spatule à onguent à palette discoïdale et à tige de section circulaire torsadée en partie supérieure, manche décoré d'une suite de quatre bulbes superposés (long. 13 cm) (Inv. 105) (Bronze).

5. Objets en bronze

1. Fragment d'anneau circulaire non décoré de section circulaire (diam. 1,6 cm) (Inv. 082).
2. Anneau circulaire non décoré, de section ovale (diam. Ext. 2,9 cm ; diam. Int. 2,3 cm) (Inv. 085).
3. Anneau circulaire non décoré, de section circulaire, brisé (diam. Ext. 1,7 cm ; diam. Int. 1,2 cm) (Inv. 088).
4. Épingle à tête de balustre piriforme : la tige est séparée de la tête par une double cannelure (long. Cons. 9,5 cm) (Inv. 095).
5. Épingle à tête bulbeuse (long. Cons. 1,3 cm) (Inv. 114).
6. Épingle à tête sphérique soulignée d'une double cannelure (long. 9,4 cm) (Inv. 099).
7. Petite épingle à tête bulbeuse (long. 2,3 cm) (Inv. 115).
8. Petite épingle à tête bulbeuse (long. 3,2 cm) (Inv. 118).
9. Petite épingle à tête bulbeuse (long. 3,7 cm) (Inv. 120).
10. Petite épingle à tête bulbeuse (long. 3,7 cm) (Inv. 122).
11. Petite épingle à tête sphérique (long. 3,6 cm) (Inv. 121).
12. Petite épingle à tête sphérique (long. 2,3 cm) (Inv. 119).
13. Couteau à soie courte et effilée située dans le prolongement du dos courbe : lame asymétrique percée d'un trou de fixation. Pointe cassée (long. cons. 8,2 cm ; larg. max. de la lame 2 cm) (Inv. 091).
14. Trois fragments d'une fine plaque, le premier et le dernier fragments présentant un bord à angle droit (long. cons. 0,9 à 1,2 cm ; larg. cons. 0,8 à 1,1 cm) (Inv. 124).
15. Fragment de tige appartenant à une épingle ou une spatule (long. 4,4 cm) (Inv. 110).

6. Objets en os

1. Épingle à sommet profilé : la tête pyramidale est séparée du corps par une incision (long. cons. 8,6 cm) (Inv. 069).
2. Jeton dont une face est plate, l'autre présente une dépression centrale délimitée par un bord convexe. Une petite cupule est creusée au centre de cette face (diam. 1,6 cm ; ép. 0,3 cm) (Inv. 074).
3. Rondelle perforée à profil en forme de cône tronqué : la face supérieure est décorée de cercles ocellés et d'arcs de cercles sécants tracés à la pointe (diam. 3,1 cm) (Inv. 071).

7. Objet en bois de cerf

1. Extrémité d'un surandouiller de cervidé, en forme de cône, de section circulaire : sciée perpendiculairement, la base présente une petite esquille de fracturation. Fine entaille au couteau près de la base (long. 4 cm ; diam. 1,1 cm) (Inv. 076).

Remblais postérieurs à l'abandon du sanctuaire

1. Objets considérés comme cultuels
 1. Coutelas (Cat. n°31) (Remblais postérieurs à l'abandon du sanctuaire) (Bronze).
 2. Fragments de plaques, reliquats de languettes votives (Cat. n°40) (Bronze).

Hors contexte

1. Objets considérés comme cultuels
 1. Chaîne de rouelles de petit module coulées en chapelet (long. ca 5 cm ; diam. 0,8 cm) (Inv. 630) (Plomb).
 2. Chaîne de rouelles de petit module coulées en chapelet (long. ca 10 cm ; diam. 0,6 cm) (Inv. 630) (Plomb).
2. Objets en bronze
 1. Fragment de tige appartenant à une épingle ou une spatule (long. 7,2 cm) (Inv. 103).

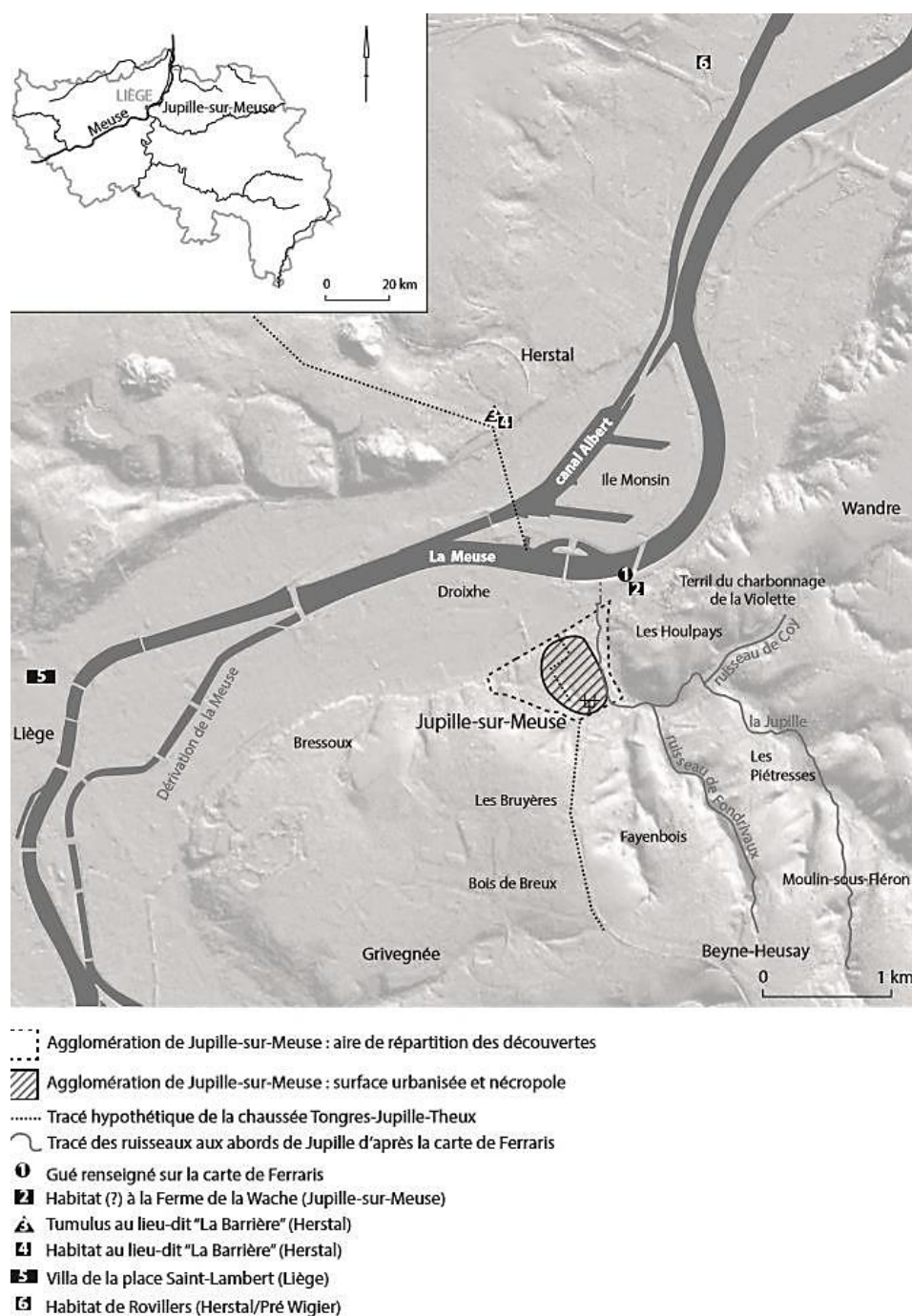


Fig. 1. L'occupation romaine en bord de Meuse sous le Haut-Empire (d'après ALÉNUS-LECERF, 1979, p. 118, fig. 73 ; relief : modèle numérique de terrain (MNT) 2013-2014, Service Public de Wallonie).



Fig. 2. Extrait du plan cadastral de la parcelle sondée et plan d'assemblage des secteurs de fouille.

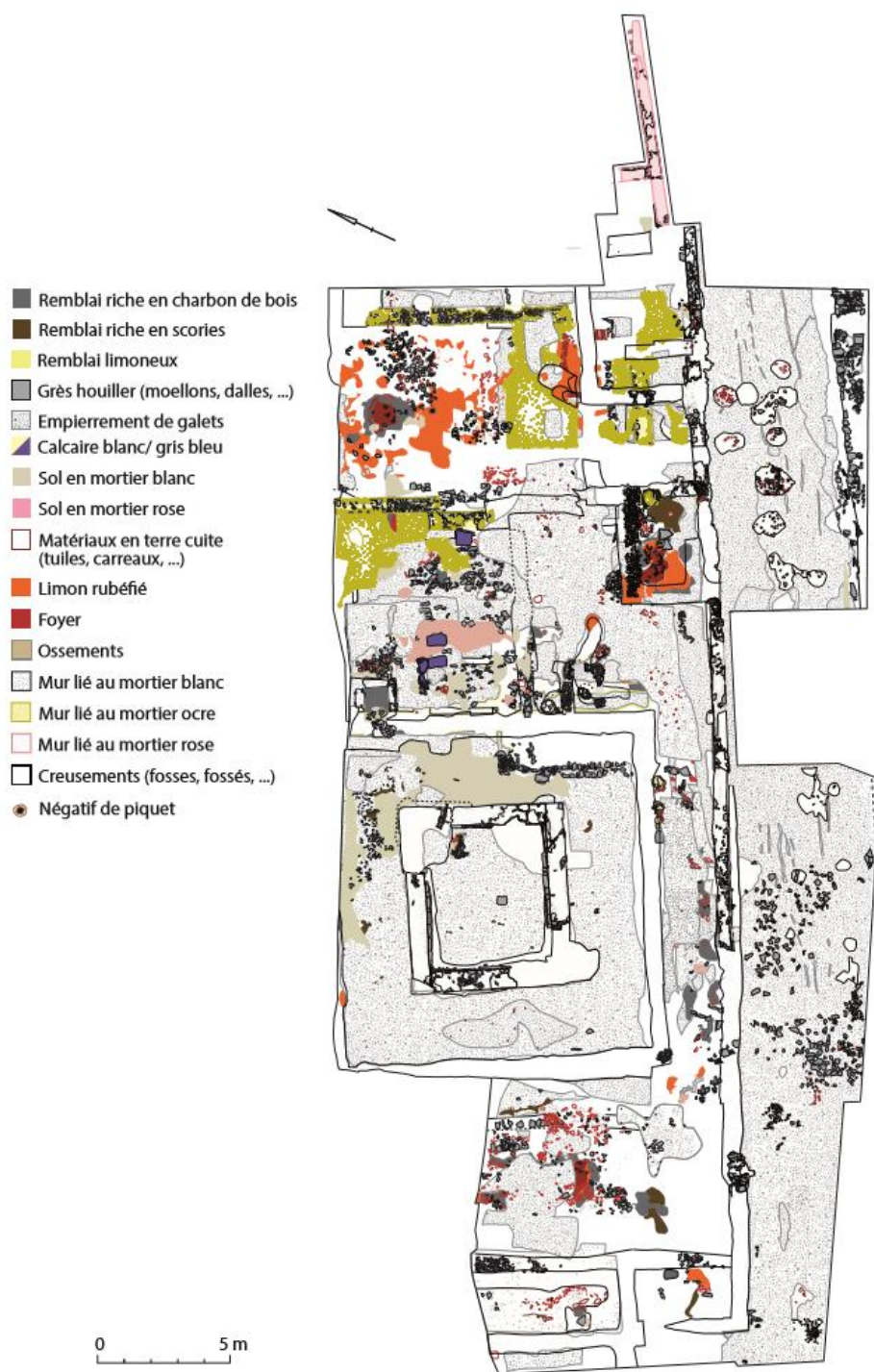


Fig. 3. Plan général des structures.



Fig. 4. Succession des états archéologiques du sanctuaire de Jupille-sur-Meuse.



Fig. 5. Le bassin de purification portant une dédicace en l'honneur d'Apollon Smerturix.

Géographie et topographie

Le site de Kontich-Kaserne est localisé au lieu-dit « Kappelleveld », dans la commune de Kontich (fig. 1). Le sanctuaire est construit sur le versant nord d'une colline sablonneuse. Il est implanté dans la partie nord dédiée aux activités cultuelles d'une petite agglomération dont les habitats sont localisés au sud. La rue principale de l'agglomération semble mener au sanctuaire¹⁴⁷.

Historique des fouilles

Des fouilles sont organisées par l'Antwerpse Vereniging voor Romeinse Archeologie (A.V.R.A. – F.LAUWERS) de 1964 à 1973¹⁴⁸.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le sanctuaire est composé d'un mur d'enceinte trapézoïdal délimitant l'aire sacrée, le temple et les vestiges d'un petit bâtiment (fig. 2). Ce-dernier dispose d'un plan incomplet et a livré un grand dolium avec des vestiges fauniques carbonisés et deux puits. Le site semble être fréquenté à partir du milieu ou de la deuxième moitié du I^{er} siècle, jusqu'au milieu du III^e siècle¹⁴⁹.

Le temple (20 m x 17 m) est conçu selon un plan à *cella* rectangulaire (14 m x 11 m) et à galerie périphérique (fig. 3)¹⁵⁰. Il est construit au centre de l'aire sacrée¹⁵¹. La construction est orientée ouest-est et l'entrée pourrait être à l'est. Dans la *cella* ont été mis à jour une base en pierre dans la partie ouest, une fosse carrée dans la partie est et un squelette humain dans le coin nord-ouest. La fosse a livré des objets de parure en bronze et des monnaies. Le squelette était accompagné d'une monnaie non-identifiable, de traces de bronze et d'une boucle. D'autres restes humains ont été également découverts dans le fossé de fondation du mur nord de la *cella*¹⁵².

*Mobilier*¹⁵³

1. Objet considéré comme cultuel
 1. Tête de statuette représentant Minerve ou Isis (Terre cuite).
2. Objets en métal (non précisé)
 1. Intaille portant l'image d'un corbeau et d'une corne d'abondance.
 2. Epée.

¹⁴⁷ CABUY, 1991, p. 217-218.

¹⁴⁸ CABUY, 1991, p. 217.

¹⁴⁹ CABUY, 1991, p. 217-218.

¹⁵⁰ CABUY, 1991, p. 217.

¹⁵¹ DERKS, 1998, p. 202.

¹⁵² CABUY, 1991, p. 217.

¹⁵³ CABUY, 1991, p. 218.

3. Pointe de lance.

Illustrations



Fig. 1. Localisation du site de Kontich en Belgique (©Florence Hardy).

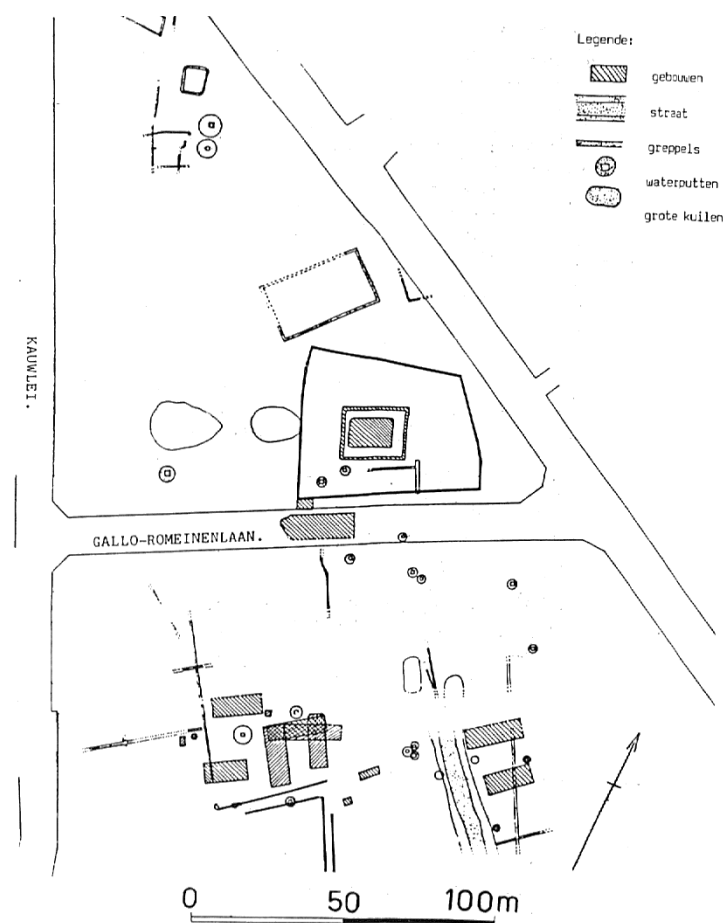


Fig. 2. Kontich : contexte archéologique (CUYT 1987, fig. 69).

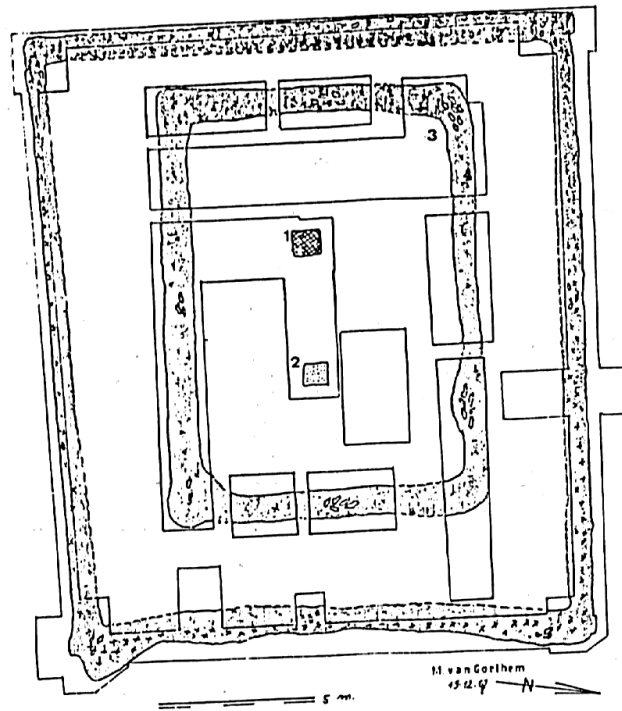


Fig. 3. Kontich : temple (LAUWERS 1970, fig. 1).

Géographie et topographie

Le sanctuaire est localisé à environ 10 km au sud-est d'Aix-la-Chapelle (fig. 1), sur un flanc en pente d'un plateau, au lieu-dit « Schildchen »¹⁵⁴.

Historique des fouilles

Le site est fouillé pendant le premier quart du XX^e siècle par M. Schmid-Burgk. A partir de 1986, la ville d'Aix-la-Chapelle organise des fouilles et des prospections¹⁵⁵.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le sanctuaire est composé de deux temples A et B. Il est entouré de plusieurs bâtiments dont la fonction n'a pas pu être déterminée (fig. 2). Deux phases de construction sont identifiées sur le site (fig. 3) : la phase I est contemporaine des bâtiments A à H ; la phase II des bâtiments I à L. La construction de la phase I du temple A est contemporaine de celle du temple B (fig. 4) et semble dater de la deuxième moitié du I^{er} siècle après J.-C. La phase II du temple A daterait de la première moitié du II^e siècle. Cette période correspond à l'aménagement de l'entrée du sanctuaire et d'une partie du mur d'enceinte. L'entrée du sanctuaire semble être située entre les constructions I et J. Le tracé du mur d'enceinte est en partie déterminé : de l'entrée du sanctuaire, il se prolonge jusqu'à la construction L¹⁵⁶.

Au cours de la première phase, le temple A (environ 14,40 m x 13,30 m) a un plan à *cella* rectangulaire (environ 8,87 m x 6,94 m) et à galerie périphérique. Il est orienté nord-sud, les quatre côtés selon les points cardinaux, avec une entrée située au sud. Il dispose d'un escalier d'accès¹⁵⁷.

Le temple B (14,61 m x 13,54 m) a un plan à *cella* rectangulaire (8,7 m x 6,79 m) et à galerie périphérique. Il est orienté nord-sud, les quatre côtés selon les points cardinaux, et dispose d'une entrée avec escalier au sud. Les murs ouest et est sont dotés de contreforts (0,62 m de long)¹⁵⁸.

Au cours de la deuxième phase, les dimensions du temple A évoluent : le temple (19 m x 17,20 m) dispose d'un plan à *cella* rectangulaire (environ 7 m x 8 m) et à galerie périphérique. Il est doté d'un porche (4,34 m x 7 m) au sud. La construction de la deuxième phase est plus soignée que la précédente¹⁵⁹.

Les deux temples sont construits selon des plans similaires et proportionnels : les escaliers d'accès centrés sont de même taille et orientation et sont alignés. Cette similarité dans les constructions des deux

¹⁵⁴ CABUY, 1991, p. 220.

¹⁵⁵ CABUY, 1991, p. 220.

¹⁵⁶ CABUY, 1991, p. 220-223.

¹⁵⁷ CABUY, 1991, p. 220-221.

¹⁵⁸ CABUY, 1991, p. 221.

¹⁵⁹ CABUY, 1991, p. 220-221.

temples et les sources épigraphiques laissent envisager que les divinités honorées étaient au nombre de deux, peut-être un couple d'un dieu et d'une déesse¹⁶⁰.

*Mobilier*¹⁶¹

1. Objets considérés comme cultuels

1. Inscription sur tablette : DEO VARNENONI / M(ARCUS)FUCISSIUS SECUN/DUS SEXVIRALIS AVG/USTORUM C(OLONIAE) C(LAUDIAE) A(RAE) A(GRIPPINENSIIUM) / VOTUM SOLVIT (Bronze).
2. Inscription sur tablette : G(ENIO) VARNE / NI C.P.S (Bronze).
3. Inscription sur tablette : [DE] AE SUNUXSAL / (I) ? LVO CISSONIS / (FILIUS) V(OTUM) S(OLVIT) L(IBENS) M(ERITO) (Bronze).
4. Un petit autel votif trouvé en surface portant une inscription : [DEAE SUN] UXALI (Pierre).

Illustrations

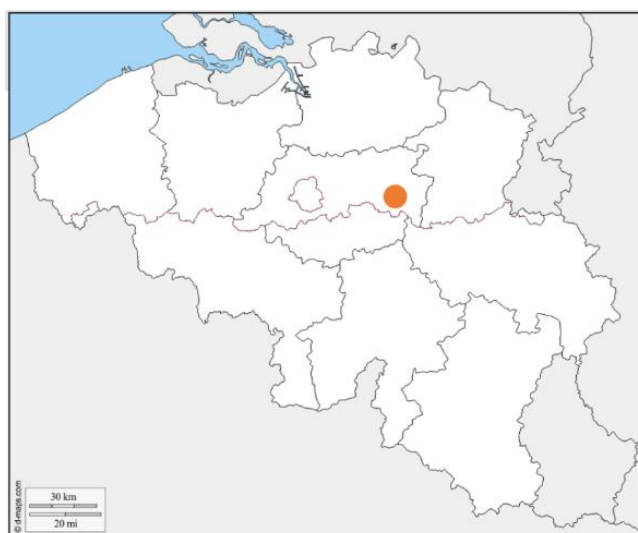


Fig. 1. Localisation du site de Kornelimünster en Belgique (©Florence Hardy).

¹⁶⁰ DERKS, 1998, p. 206.

¹⁶¹ CABUY, 1991, p. 222.

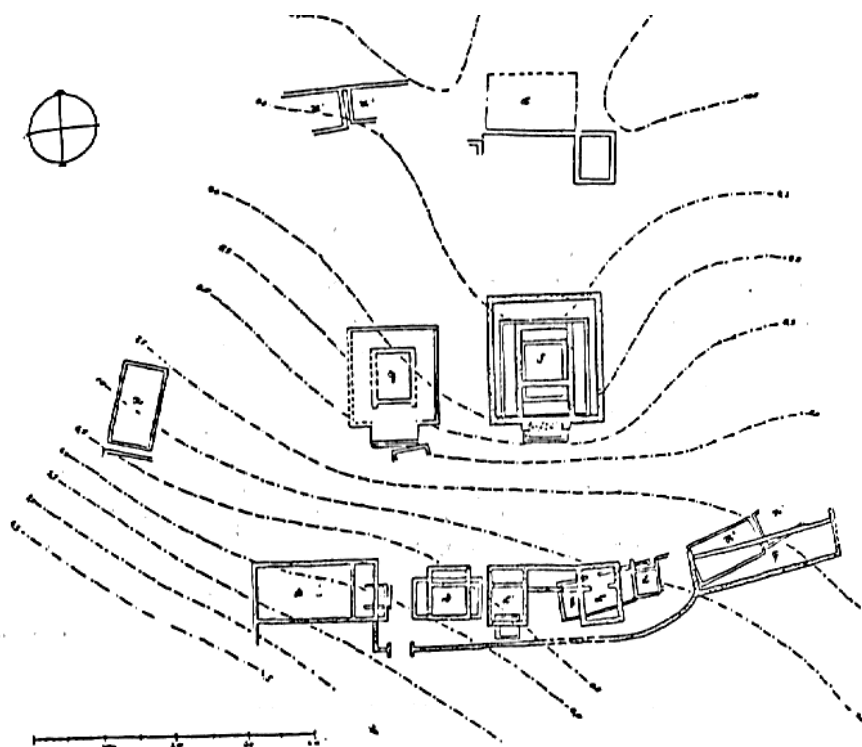


Fig. 2. Kornelimünster : contexte archéologique (GOSE 1955/6, fig. 5).

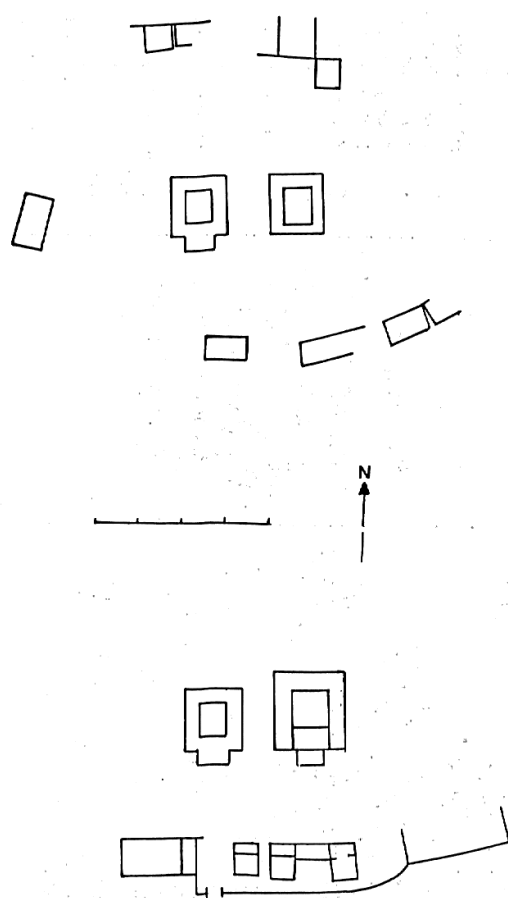


Fig. 3. Kornelimünster : phases de construction (Temple A à l'est et Temple B à l'ouest.

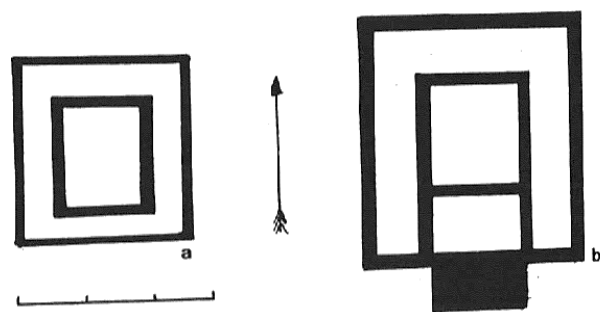


Fig. 4. Kornelimünster, évolution du temple A (GOSE 1955/6, fig. 5).

IX. Le sanctuaire du Haut-Empire et le temple du Bas-Empire de Liberchies (Province du Hainaut)

Géographie et topographie

Liberchies se situe au nord-est de la province du Hainaut, à proximité de Charleroi (fig. 1). La localité est composée de deux sites antiques situés le long de la voie Bavay-Cologne : l'agglomération « Les Bons-Villers » du Haut-Empire et le *castellum* de « Brunehaut » édifié au IV^e siècle après J.-C. L'ancien bourg de Liberchies s'étendait de part et d'autre de la chaussée romaine, sur une étendue de 30 ha (50 à 450 m sur une longueur de 1 km)¹⁶². L'agglomération des « Bons-Villers » est divisée en deux parties inégales par le ruisseau de Monplaisir, affluent du Tintia. Le site dans son ensemble a été le siège de diverses fonctions : artisanales, d'habitat important, de commerce et religieuse¹⁶³.

Historique des fouilles

Dès 1954, des fouilles sont menées par P. Claes et son association « Pro Germiniaco » et la Société Archéologique « Romana ». Ces fouilles seront poursuivies au cours du XX^e siècle¹⁶⁴, de même que des recherches en 1968 et en 1971 par le Service national des Fouilles en collaboration avec la Société royale d'Archéologie de Charleroi¹⁶⁵. Le sanctuaire avec le temple à *cella* et l'enceinte sont fouillés dès 1964 et le temple *extra muros* lors des campagnes de 1970 à 1973¹⁶⁶. Le sanctuaire tardif est fouillé lors des campagnes de 1996 à 2003 par le Musée communal de Nivelles. A partir de 1993, les fouilles des sites des « Bons-Villers » et de Brunehaut bénéficie d'un programme de valorisation de recherches scientifiques sur le long terme¹⁶⁷.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

L'agglomération a livré les vestiges d'un sanctuaire et d'un temple entouré d'aménagements. Au nord et excentré, le sanctuaire daté du Haut-Empire est composé d'un temple de tradition celtique entouré d'un mur d'enceinte (100 m de côté environ)¹⁶⁸ et d'un temple *extra muros*, au sud-est¹⁶⁹ (fig. 2). Au sud-ouest de l'agglomération, le temple du Bas-Empire est mis au jour à l'emplacement de l'ancien quartier artisanal et à proximité de la « Fontaine des Turcs »¹⁷⁰ (fig. 3).

¹⁶² BRULET, 1987, p.5-6.

¹⁶³ BRULET, 1987, p.9 et 12.

¹⁶⁴ BRULET, 1987, p.15.

¹⁶⁵ BRULET et MERTENS, 1974, p.5.

¹⁶⁶ BRULET, 1987, p.23.

¹⁶⁷ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 7-11.

¹⁶⁸ BRULET et MERTENS, 1974, p.15.

¹⁶⁹ BRULET, 1987, p. 17.

¹⁷⁰ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 27.

Le sanctuaire du Haut-Empire

Le sanctuaire est situé au nord et à l'écart de l'agglomération. Il est composé d'un temple (23 m de côté) à *cella* carrée et à galerie à colonnes entouré par une enceinte¹⁷¹. Une fosse allongée, située au nord-est du temple, a livré des fragments de colonnes et de statues. Au sud-ouest, une seconde construction *extra-muros* est interprétée comme étant un second temple *extra muros*¹⁷².

Le temple du Bas-Empire

Le temple est daté grâce aux diverses monnaies, aux céramiques et à la verrerie : l'édification serait datée entre 284-290 et 310-320 après J.-C. Au cours du IV^e siècle, on distingue trois phases d'occupation : de 330-340 à 340-348 après J.-C. ; de 364 à 378 après J.-C. où la fréquentation est la plus importante ; et de 388 à 402 après J.-C. où l'occupation du site reste conséquente¹⁷³.

Le décapage d'une butte artificielle à proximité de la « Fontaine des Turcs » a mené à la mise au jour d'un édifice cultuel maçonné d'un bon état de conservation (fig. 4, 73). Il est accessible au sud par un chemin d'accès et il est entouré de puits en pierre et de sources canalisées. Le temple, de tradition indigène, est un *fanum* à *cella* sur podium et entouré d'une galerie. Le bâtiment est de plan rectangulaire (longueur 8 m, largeur 6,9 m) et est orienté nord-ouest - sud-est. Le mur de façade ouest et une grande partie du mur nord ont une construction soignée. Le restant du mur nord et l'angle nord-est ont été aménagés avec des pierres de récupération. Le mur est et l'angle sud-est ont été perturbés par un fossé nord-sud, et le mur de façade sud ne dispose plus que de ses fondations. Le sol du temple était recouvert par une épaisse couche de remblai qui a livré une grande quantité de monnaies, de la céramique, des restes fauniques vestiges de repas rituels et des rouelles en plomb. L'entrée du bâtiment devait se situer du côté sud-est, où le mur de façade est ponctué par un trottoir (largeur 1,2 m). L'entrée du temple était aménagée en un chemin empierré (largeur 4 m) le long de la façade sud, avec une orientation ouest-est. Le remblai de cet empièchement a livré des céramiques, dont un fragment de vase cultuel à décor de serpent¹⁷⁴.

Divers cuves et puits ont été mis au jour à proximité du temple et de son chemin d'accès empierré, certains ont livré du matériel archéologique. Un puits en pierre (fig. 4, 77) (1,2 m de diamètre) a livré onze monnaies et un fragment de céramique. Un dépôt (fig. 4, 79), peut-être placé dans un coffret en bois, a été découvert entre le puits en pierre et une petite cuve en bois (fig. 4, 78). Dix monnaies, une bague en bronze et une fibule y ont été mis au jour. L'empièchement d'une aire de circulation (fig. 4, 82), donnant accès à une source canalisée dans un bassin (fig. 4, 81), a livré de nombreuses monnaies des III^e et IV^e siècles après J.-C. Un muret (fig. 4, 92), délimitant la limite de la zone sacrée, est situé

¹⁷¹ BRULET, DE LONGUEVILLE, VILVORDER et CESSION-LOUPPE, 2002, p. 120.

¹⁷² BRULET, 1987, p. 23.

¹⁷³ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 35.

¹⁷⁴ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 27-39.

sur le même axe que le sanctuaire (fig. 4, 77). Contre le muret, dans l'aire sacrée, une lampe en bronze a été découverte¹⁷⁵.

Une dédicace à Jupiter (fig. 5)

Lors des fouilles de 1931 au *castellum* du Bas-Empire, un bloc inscrit a été découvert comme bloc de réemploi dans la base de la tour nord-ouest, une construction datée du IV^e siècle après J.-C. Il s'agit d'une dédicace religieuse inscrite sur un bloc de calcaire carbonifère bleu (35 cm de haut, 65 cm de large à l'arrière, 41 cm de face, 46 cm d'épaisseur). L'inscription en latin est composée d'au minimum 8 lignes (peut-être 10) inscrites dans un cartouche : « Consacré à Jupiter, très bon, très grand, Candidia Lucana au bénéfice de Candidius Albinus, de [-]ia Albina, de [-]lia [---] [a offert ce monument] » (ILB 31). L'inscription a été datée du II^e s. après J.-C. (ILB 31)¹⁷⁶.

*Mobilier du temple du Bas-Empire et des abords*¹⁷⁷

Une soixantaine de rouelles en plomb, réparties en grande, moyenne et petite tailles, a été mise au jour aux abords du temple tardif : ce sont des rouelles à quatre rais, coulées en chapelet dans des moules bivalves¹⁷⁸.

Au cours des fouilles du temple tardif (zone I5), plus de mille monnaies ont été mises au jour, avec une forte concentration dans la couche de remblai à l'intérieur du temple (I5 73.2) et dans les couches d'effondrement autour du bâtiment¹⁷⁹.

Temple (I5 73) et épaisse couche de remblai recouvrant l'intérieur du temple (I5 73.2)

1. Objets considérés comme cultuels
 1. Rouelles de module moyen (diam. 1 cm) (Inv. 12244.15, 12216) (Plomb) (fig. 7, (2)).
2. Instrument de toilette et médical en bronze
 1. Spatule à palette discoïde et simple tige (long. 13,5 à 8,4 cm) (Riha 1986, variante E) (Inv. 12216.997).
3. Objets en bronze
 1. Clou à petite tête sphérique et longue tige (diam. de 0,4 à 1 cm) (Inv. 12216.1003).
 2. Clou à tête plate et longue tige (diam. 1,2, hauteur 5 cm) (Inv. 12235.30).
 3. Terminaison de lanière (long. 3,5 cm) (Inv. 12216.998).
 4. Pièce rivetée (fragment) (Inv. 12216.1007).
 5. Cloche rhomboïdale ayant conservé son battant (diam. 4,9 cm) (Inv. 12216.999).

¹⁷⁵ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 35-39.

¹⁷⁶ RAEPSAET-CHALIER, 2019, p. 129.

¹⁷⁷ BRULET R., DEWERT J.-P. et VILVORDER F. (dir.), 2008. *Liberchies V, vicus gallo-romain. Habitat de la tannerie et sanctuaire tardif : fouilles du Musée de Nivelles (1996 à 2003)*, Louvain-la-Neuve.

¹⁷⁸ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 163.

¹⁷⁹ BRULET, DEWERT ET VILVORDER, 2008, p. 59.

6. Poinçon cylindrique aux deux sommets gravés d'une croix (long. 3,3, diam. 0,5 cm) (Inv. 12216.1008).
 7. Tôle cintrée en tronc de cône rivetée de petits clous : il peut s'agir d'une garniture d'un manche en bois (hauteur 5 ; diam. 2 et 3 cm) (Inv. 12216.1000).
 8. Gouttière (Inv. 12216.1014).
4. Objet en plomb
1. Rivet à tête circulaire scellant un tessou de cruche (diam. 3,2 cm) (Inv. 12235.35).

Chemin d'accès empierré du sanctuaire (I5 76)

1. Objets considérés comme cultuels
 1. Rouelles de grands modules (diam. de 1,4 à 1,8 cm) (Inv. 12232.142, 12244.15) (Plomb) (fig. 7, (1)).
2. Fibules
 1. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; porte-ardillon endommagé, ardillon manquant (type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (long. 5,5 cm, largeur 0,9 cm) (Inv. 12231.176) (Bronze doré).
 2. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste trois spires, tête oxydée ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (long. 5,2 cm, largeur 1,1 cm) (Inv. 12232.95) (Bronze).
 3. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste une spire ; porte-ardillon endommagé, ardillon manquant ; patine verte (type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (long. 6 cm, largeur 0,9 cm) (Inv. 12232.99) (Bronze).
 4. Fibule à ressort à corde interne : tête manquante ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (long. 6,6 cm) (Inv. 12232.100) (Bronze doré).
 5. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste trois spires ; porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon déplacé à la tête ; patine verte (type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (long. 6,9 cm, largeur 1,3 cm) (Inv. 12232.103/104) (Bronze).
 6. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires, arc détérioré en de nombreux endroits ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (long. 5,9 cm, largeur 1 cm) (Inv. 12232.96) (Bronze).
 7. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste trois spires ; tête oxydée, arc de section rectangulaire décoré sur ses côtés d'une rangée de grènetis. Porte-ardillon plein et rectangulaire, ardillon manquant ; patine verte (type Riha 1.7) (long. 4,5 cm, largeur 1,2 cm) (Inv. 12229.83) (Bronze).

8. Fibule à ressort à corde interne (fragment) : tête et pied manquants ; arc décoré d'une rangée médiane de traits horizontaux ; patine verte (Liberchies 1.1.1) (long. 3,1 cm, largeur 0,5 cm) (Inv. 12229.84) (Bronze).
9. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; arc décoré d'une double rangée médiane de traits horizontaux. Pied effilé ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.2.3) (long. 3,8 cm, largeur 1 cm) (Inv. 12231.178) (Bronze).
10. Fibule à ressort à corde interne, oxydée : ressort bilatéral à quatre spires. Le pied est terminé par un bouton en pointe orné d'un sillon transversal ; porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant (Liberchies 1.4) (long. 5 cm, largeur 1,3 cm) (Inv. 12231.179) (Bronze).
11. Fibule à ressort à corde externe, oxydée : ressort bilatéral à plaquettes maintenu par une griffe dont il subsiste cinq spires. Porte-ardillon endommagé, ardillon manquant ; traces de bronze doré (Type Riha 2.2 / Feugère 14 / Ettlinger 9) (long. 4,7 cm, largeur 0,9 cm) (Inv. 12232.97) (Bronze doré).
12. Fibule à ressort à corde externe (fragment) : ressort bilatéral à plaquettes maintenu par une griffe à huit spires ; bout d'arc décoré d'une nervure médiane. Ardillon droit (Type Riha 2.2.5 / Feugère 14a / Ettlinger 9) (long. 2,8 cm, largeur 2 cm) (Inv. 12232.98) (Bronze).
13. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc : arc, de section trapézoïdale allongée, séparé de la tête et du pied par deux bandes transversales ; il est décoré par trois bandes longitudinales. Pied s'affinant très fort vers l'extrémité ; porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant ; patine verte (Type Riha 5.3 / Feugère 22e / Ettlinger 31) (long. 3,8 cm, largeur 1 cm) (Inv. 12231.177) (Bronze).
14. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc (fragment) : tête de l'arc décoré de deux arêtes longitudinales à incisions verticales encadrant une épaisse arête longitudinale unie. Ardillon manquant ; bronze doré (Type Riha 5.13 / Feugère 23c2) (long. 1,9 cm) (Inv. 12229.85) (Bronze doré).
15. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc, émaillée : arc composé de quatre loges circulaires et terminé par une arête à incisions verticales. Pied, porte-ardillon et ardillon manquants (Type Riha 5.16.1 / Feugère 23c3 / Ettlinger 35) (long. 3 cm, largeur 1,8 cm) (Inv. 12232.101) (Bronze).
16. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc, émaillée : tête et une partie de l'arc manquants ; l'arc est composé de quatre loges circulaires à l'origine, mais deux d'entre elles sont encore présentes. L'arc est terminé par un sillon transversal. Le pied se termine par un bouton ; porte-ardillon et ardillon manquants (Type Riha 5.16.1 / Feugère 23c3 / Ettlinger 35) (long. 2,6 cm) (Inv. 12232.102) (Bronze).

17. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, émaillée : arc à décoration symétrique, la partie centrale est circulaire composée de cinq loges dont celle du milieu présente des traces couleur bleu clair. Encadrant la partie centrale, deux paties de forme rectangulaire décorées d'un sillon horizontal médian serpentiné, encadré lui-même par deux rangées longitudinales d'incisions verticales. Le pied et la tête sont composés d'un sillon horizontal surmonté d'une partie en forme de cloche terminée par un petit bouton ; porte-ardillon endommagé, ardillon manquant (Type Riha 7.16 / Feugère 26c2 / Ettlinger 43.2) (long. 3,3 cm et largeur 1,5 cm) (Inv. 12229.82) (Bronze).
3. Instrument de toilette et/ou médical en bronze
 1. Sonde à cuilleron ovalaire : tige marquée d'une simple arête (long. 13,2 cm) (Riha 1986, variante G) (Inv. 12232.114).
 4. Objets en bronze
 1. Cuilleron ovale décoré sur tout le pourtour de pointillés (largeur cuilleron 2,3 cm) (Inv. 12232.127).
 2. Moraillon d'auberonnrière (long. 6,4 cm) (Inv. 12229.94).
 3. Bouton terminal à tête circulaire en coupelle (diam. de 3 à 1,5, hauteur de 5,3 à 2,4 cm) (Liberchies I, fig. 24, 18 ; Liberchies 2, fig. 71, 60 ; Liberchies 3, fig. 88, 52) (Inv. 12229.90).
 4. Bouton terminal à tête bulbeuse travaillée : base tournée et sommet décoré. Des traces de rouilles à la base indiquent que la tige était en fer (Inv. 12232.125).
 5. Bouton terminal à tête bulbeuse travaillée : base tournée et sommet décoré. Des traces de rouilles à la base indiquent que la tige était en fer (Inv. 12232.126).
 6. Petite punaise (diam. de 0,4 à 0,7 cm) (Inv. 12231.183).
 7. Clou à tête discoïdale légèrement bombée (diam. de 1,2 à 3 cm) (Inv. 12232.10).
 8. Clou à tête discoïdale décorée de sillons concentriques (diam. 1,8 cm) (Inv. 12231.184).
 9. Clou à tête discoïdale décorée de sillons concentriques (diam. 1,8 cm) (Inv. 12232.118).
 10. Pendeloque à crochet à motif foliacé se terminant par un pédoncule : fine plaque bilobée ciselée, percée de petits trous circulaires groupés par trois et de petits trous en forme de gouttelettes (long. 4,5 cm) (Oldenstein 1976 pl. 30, 207-208) (Inv. 12232.116).
 11. Pendant à crochet en forme de feuille (hauteur 2,7 cm) (Inv. 12231.190).
 12. Petit clou plat orné d'un motif en V (diam. 1 cm) (Inv. 12229.92).
 13. Terminaison de lanière ovale aux extrémités marquées de godrons (long. 3,3 cm) (Inv. 12231.181).
 14. Manche à balustre d'un instrument en fer d'après les traces de rouilles observées dans la douille (hauteur 4,1 cm) (Inv. 12231.187).

5. Objets en os

1. Epingle à tête plate (long. 13,2, diam. 0,7 cm) (Inv. 12232.133).

Dépôt contenu dans un coffret en bois (I5 79)

1. Fibule

1. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; arc décoré d'une double rangée médiane de traits horizontaux. Pied effilé et tordu ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon droit ; patine verte (Liberchies 1.2.2) (long. 3,8 cm, largeur 1,2 cm) (Inv. 12245.11) (Bronze).

2. Objets en bronze

1. Charnière fragmentaire à penture triangulaire avec rivets en bronze passés encore dans certains trous de fixation (Liberchies 2, fig. 70, 38-42 ; Liberchies 3, fig. 91, 78) (Inv. 12245.13).
2. Charnière fragmentaire à penture triangulaire avec rivets en bronze passés encore dans certains trous de fixation (Liberchies 2, fig. 70, 38-42 ; Liberchies 3, fig. 91, 78) (Inv. 12245.14).
3. Charnière fragmentaire à penture triangulaire avec rivets en bronze passés encore dans certains trous de fixation (Liberchies 2, fig. 70, 38-42 ; Liberchies 3, fig. 91, 78) (Inv. 12245.15).

Empierrement couvrant une aire de circulation (I5 82)

1. Fibules

1. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (long. 6 cm, largeur 1 cm) (Inv. 12191.109) (Bronze).
2. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste une spire ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (long. 6,2 cm, largeur 0,6 cm) (Inv. 12219.240) (Bronze).
3. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; arc bombé décoré d'une nervure médiane, de part et d'autre deux rangées longitudinales de grènetis. Le pied est terminé par un bouton cylindrique ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.1.2) (long. 5,6 cm, largeur 1,1 cm) (Inv. 12191.107) (Bronze).
4. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; arc, large et déformé, coudé en son tiers inférieur et décoré d'une double rangée médiane de traits horizontaux. Pied large terminé par un bouton cylindrique aplati ; porte-ardillon plein

et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.2.1) (long. 3,7 cm, largeur 1 cm) (Inv. 12191.108) (Bronze).

5. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; arc plat, coudé à la tête, s'amenuisant vers le pied et terminé par un mince sillon mouluré. Le pied est terminé par un bouton en pointe orné d'un sillon transversal ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon droit ; patine verte (Liberchies 1.4) (long. 4,9 cm, largeur 1,1 cm) (Inv. 12191.106) (Bronze).
6. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc : l'arc est courbe ; à son sommet, une plaque détériorée sur ses trois côtés. Le reste de l'arc est décoré de deux sillons transversaux moulurés. Le pied, mouluré, est terminé par une mince plaquette sur champ : porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant ; patine verte (Type Riha 7.1 / Ettlinger 53) (long. 4,4 cm, largeur 0,9 cm) (Inv. 12191.111) (Bronze).
7. Fibule en oméga et en anneau : jonc simple, de section circulaire, aux extrémités enroulées sur elles-mêmes. Ardillon constitué d'une lame élargie en anneau plat à la tête et repliée sur elle-même pour former l'aiguille. Patine verte (Type Riha 8.1 / Feugère 30e2 / Ettlinger 51) (diam. 5 cm) (Inv. 12191.110) (Bronze).

2. Instruments de toilette et médicaux en bronze

1. Spatule à onguent au manche décoré de deux renflements parallélépipédiques décorés de croisillons et encadrés par des boutons biconiques (long. 13,8 cm) (Riha 1986, variante A) (Inv. 12191.119).
2. Spatule à palette discoïde et simple tige (long. 13,5 à 8,4 cm) (Riha 1986, variante E) (Inv. 12219.141).
3. Pince à épiler à branches en U avec ressaut de préhension (long. 8,7 cm) (Riha 1986, variante F) (Inv. 12219.247).
4. Pince à épiler à branches recourbées formant un œillet (long. 6,5 cm) (Riha 1986, variante G) (Inv. 12191.113).

3. Objets en bronze

1. Tête d'épingle à tête biconique à gorge centrale séparée par un décor de traits verticaux incisés, surmontée d'une couronne (Braives 2, fig. 31, 1 et Braives 4, fig. 28, 3) (Inv. 12191.120).
2. Epingle à petite tête biconique aplanie (long. 7 cm) (Liberchies 4, fig. 52, 8 ; Braives 3, fig. 12, 12-14) (Inv. 12220.38).
3. Bout de queue trifide d'une petite poignée delphiniforme (Inv. 12191.209).
4. Applique ronde percée d'un trou destiné à recevoir le tenon de fixation d'une poignée (diam. 3,5 cm) (Boucher et Oggiano-Bitar 1993 n° 106-107) (Inv. 12191.117).
5. Bouton terminal à tête bulbeuse et tige en bronze (diam. de 1 à 1,8 cm) (Inv. 12187.12).

6. Bouton terminal à tête bulbeuse moulurée (Inv. 12219.246).
7. Rivet circulaire à tête lisse (diam. 1,7 cm) (Oldenstein 1976 pl. 47) (Inv. 12219.245).
8. Terminaison de lanière allongée à trois double godrons (long. 4 cm) (Inv. 12191.114).
9. Petit dé coulé dont les points sont marqués par des cercles ocellés selon l'usage actuel (hauteur 0,8 cm) (Inv. 12219.239).
10. Gouttière (Inv. 12219.249).
4. Objet en plomb
 1. Tige massive marquée à ses extrémités par deux encoches (long. 8, largeur 1,5, épaisseur 1 cm) (Inv. 12191.135).
5. Objet en pierre
 1. Pierre à aiguiser en psammite de forme allongée et de section rectangulaire (long. 12 cm) (Inv. 12220.49).
6. Objet en verre
 1. Lèvre (fragment) d'une aryballe de grand gabarit avec l'amorce de l'attache d'une anse (diam. 2 cm) (Isings 61 ; AR 151.3) (Inv. 12219.252).

Puits appartenant à une maison allongée du quartier de la « Fontaine des Turcs » (I5 72)

1. Objets en fer
 1. Couteau à douille à large lame triangulaire : le manche en bois est conservé (long. 24,5, largeur 5,9, épaisseur 0,5 cm) (Inv. 12214.4).
 2. Long manche d'outil s'amenuisant vers l'emmanchement (long. 18, diam. 2,5 à 3 cm) (Inv. 12214.5).
 3. Manche de couteau décoré de sillons concentriques (long. 9,3, diam. 2,8 cm) (Inv. 12214.4).

Long fossé (I5 85)

1. Objets considérés comme cultuels
 1. Rouelles de grands modules (diam. de 1,4 à 1,8 cm) (Inv. 12232.142, 12244.15) (Plomb) (fig. 7, (1)).
 2. Rouelles de module moyen (diam. 1 cm) (Inv. 12244.15, 12216) (Plomb) (fig. 7, (2)).
2. Fibules
 1. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; arc décoré de trois rangées médianes de grènetis. Porte-ardillon perforé et trapézoïdal, ardillon manquant (Liberchies 1.2.1) (long. 5,5 cm, largeur 1,3 cm) (Inv. 12228.8) (Bronze doré).
 2. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc : arc de section cannelée. Pied terminé par un petit bouton ; porte-ardillon triangulaire percé, ardillon

manquant ; traces de bronze doré (Type Riha 5.9 / Feugère 14c1 / Ettlinger 33) (long. 5,6 cm, largeur 1,9 cm) (Inv. 12228.7) (Bronze doré).

3. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc, émaillée : arc bombé composé d'une série de moulures transversales et d'une partie de forme rectangulaire avec au centre une loge circulaire. Etranglement entre l'arc et la tête. Porte-ardillon, en partie conservé, plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; traces de bronze doré (Type Riha 5.16.2 / Ettlinger 35) (long. 3,3 cm, largeur 1,4 cm) (Inv. 12228.9) (Bronze doré).
 4. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc : arc, de profil arrondi et de section trapézoïdale, décoré de diverses arêtes. Sont accolées à sa base deux protubérances latérales. Pied décoré de nervures longitudinales, s'affinant vers la fin et se terminant par une plaquette sur champ ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant (Type Feugère 23d1) (long. 4,6 cm, largeur 1,6 cm) (Inv. 12228.6) (Bronze).
3. Objets en bronze
1. Bout de queue trifide d'une petite poignée delphiniforme (Inv. 12228.13).
 2. Clou à grosse tête sphérique (diam. de 1 à 3 cm) (Inv. 12228.10).
 3. Anneau ovalaire massif à double perforation (long. 5,2, largeur 3,3, épaisseur 0,7 cm) (Inv. 12205.2).
4. Objet en verre
1. Fond d'un *unguentarium* chandelier (Pantone 319) (Isings 82B2 ; AR 136) (Inv. 12244.9).

Cuve (I5 86)

1. Objet en bois
 1. Bouchon conique présentant une extrémité bombée et l'autre se terminant en pointe (diam. 3, hauteur 5,5 cm) (Inv. 12201.2).

Grandes fosses ovalaires profondes (I5 89 et 90)

1. Fibules
 1. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; arc décoré d'une rangée médiane de traits horizontaux. Porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.2.3) (long. 3,8 cm, largeur 0,8 cm) (Inv. 12195.4) (Bronze).
 2. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; arc plat, coudé à la tête, s'amenuisant vers le pied. Il est décoré d'une double rangée médiane de traits horizontaux. Porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon légèrement courbe ; patine verte (Liberchies 1.3) (long. 4 cm, largeur 1,1 cm) (Inv. 12195.2) (Bronze).

3. Fibule à ressort à corde externe : ressort bilatéral dont il subsiste une spire, une griffe fixe l'axe au ressort ; partie inférieure de l'arc déformée, son milieu est coudé ; arc décoré de deux rangées longitudinales de grènetis. Porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant ; patine verte (Type Riha 2.6 / Ettlinger 18) (long. 2,8 cm, largeur 1,5 cm) (Inv. 12195.3) (Bronze).
4. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, émaillée : la tête de l'arc est trilobée et décorée de trois loges circulaires présentant des traces d'un émail rouge. Elle est terminée par une fine bordure moulurée. Ce même décor se répète pour le pied. L'arc est plat et de forme losangique, deux boutons décorent deux extrémités ; l'arc est composé de quatre bordures concentriques, dont trois sont moulurées et la dernière unie. Au centre de l'arc, une loge losangique présentant des traces d'un émail bleu vert. Porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant (Type Riha 7.16 / Ettlinger 43.2) (long. 4,4 cm et largeur 3,3 cm) (Inv. 12194.2) (Bronze).

Fosse circulaire (I5 91)

1. Objets en bronze

1. Barrette ovale à tête lisse (long. 3,5 cm) (Wange fig. 4.10) (Inv. 12243.2).

Hors contexte

1. Objets considérés comme cultuels

1. Rouelle à huit rayons convergents vers la partie centrale évoquant le moyeu (diam. 3, épaisseur 0,1 cm) (Inv. 12247.73) (Bronze) (fig. 6).
2. Rouelles de petit module (diam. 0,6 cm) (Inv. 12232.142, 12206.42) (Plomb) (fig. 7, (3)).
3. Minerve : fragment de valve antérieure figurant les jambes. Fabriquée à l'aide d'un moule à deux pièces. Des petites nodosités sur la surface sont caractéristiques de l'usage d'un moule en plâtre : surface lisse. Fracture irrégulière et laminée, couleur du noyau et de la surface : light dull yellow orange Munsell 10 YR 7,5/2. Centre de fabrication : Gaule de l'Est (hauteur 5 ; dureté dur modéré, 3 sur l'échelle de Mohs) (Inv. 12247.101) (fig. 8).

2. Monnaies

1. Monnaie : subdivision aux segments de cercle (Gaule) (Inv. 12251.10).
2. Monnaie Rameau A (Gaule) (Inv. 12247.20) (Potin).
3. Monnaie Rameau A (Gaule) (Inv. 12247.27) (Potin).
4. Monnaie Rameau A (Gaule) (Inv. 12242.1) (Potin).
5. Monnaie à la légende VERCIO (Gaule) (Inv. 12242.2) (Bronze).

6. Monnaie « gallo-romaine » du type AVAUCIA anépigraphé (Gaule) (Inv. 12196.1) (Bronze).
7. Monnaie « gallo-romaine » du type AVAUCIA anépigraphé (Gaulois) (Inv. 12196.2) (Bronze).
8. Monnaie « gallo-romaine » (Gaule) (Inv. 12247.30) (Bronze).
9. Monnaie « gallo-romaine » (Gaule) (Inv. 12196.40) (Bronze).
10. Monnaie « gallo-romaine » (Gaule) (Inv. 12247.7) (Bronze).
11. Monnaie indéterminée (Inv. 12224.44) (Bronze).

3. Bijoux

1. Intaille ronde en pâte de verre en imitation de cornaline : la figure représente une muse de théâtre de profil vers la droite, assise sur une chaise. Elle tient dans la main un masque de théâtre (comédie ou tragédie ?) qu'elle regarde. La pâte de verre moulée de qualité médiocre ressemble au style lisse incohérent de la fin du III^e siècle (diam. 1,10, épaisseur 0,15 cm) (Guiraud 1988 n° 55-57, Zwierlein-Diehl 1973 n°224, Guiraud 1988 type C2/C3) (Inv. 12224.129) (Verre).
2. Intaille taillée en jaspe (rouge brûlé ?), ovale avec des bords doubles biseautés et surface plate : endommagé au niveau des yeux. Représentation d'une tête de jeune homme, de profil vers la gauche, avec des cheveux courts en rouleau et couronne rubanée : tête de Bacchus ? Style ressemblant aux courants classiques des II^e et III^e siècles (long. 1,55, largeur 1,25, épaisseur 0,30 cm) (Platz-Horster 1994 n° 117, Agds IV 1975, Hannover n° 538) (Inv. 12224.130) (Jaspe).
3. Bague massive à petit chaton ovale dont l'incrustation a disparu : élargissement progressif vers les épaules convexes. Modèle de la fin du II^e siècle et du III^e siècle (hauteur 1,95, largeur 2,40 cm ; chaton 1,1 x 0,95 cm) (Riha 1990 type 2.1.3, Guiraud 1989 type 2d) (Inv. 12196.70) (Bronze).
4. Bague (fragment) à chaton ovale creux (chaton : 0,9 x 0,75 cm) (Inv. 12211.40) (Bronze).
5. Bague à surface lisse ovale non décorée : modèle du II^e et du III^e siècles (hauteur 1,55, largeur 2,1, section 0,25 x 0,15, surface 1,75 x 0,80 cm) (Riha 1990 type 2.13.2, Guiraud 1989 type 2g) (Inv. 12211.38) (Bronze).
6. Bague à surface lisse ovale non décorée : modèle du II^e et du III^e siècles (hauteur 1,50, largeur 1,95, section 0,30 x 0,15, surface 1,35 x 0,85 cm) (Riha 1990 type 2.13.2, Guiraud 1989 type 2g) (Inv. 12224.125) (Bronze).
7. Bague à surface lisse ovale non décorée : modèle du II^e et du III^e siècles (largeur 2,25, surface 1,60 x 1,050 cm) (Riha 1990 type 2.13.2, Guiraud 1989 type 2g) (Inv. 12242.17) (Bronze).

8. Bague déformée, à surface lisse rectangulaire non décorée et légèrement élevée : modèle plutôt de la fin du III^e siècle (largeur 2,25, section 0,30 x 0,10, surface 1,55 x 0,75 cm) (Riha 1990 type 2.13.5, Guiraud 1989 type 2h) (Inv. 12211.37) (Argent).
9. Bague à surface lisse rectangulaire non décorée : modèle du II^e et du III^e siècles (hauteur 1,35, largeur 1,60, section 0,45 x 0,25, surface 1,20 x 0,75 cm) (Riha 1990 type 2.13.5, Guiraud 1989 type 2h) (Inv. 12224.124) (Bronze).
10. Bague-clef tournante : le crochet à clefs isolé a été placé latéralement. Anneau en ruban, décoré sur le sommet d'un motif incisé cruciforme. Clefs à tige creuse et à panneton trident : ces petites bagues-clefs correspondaient probablement à de petits coffrets ou des boîtes à bijoux. Modèle principalement du II^e et III^e siècles (hauteur 2,10, largeur 2,15, section 0,5 x 0,25, surface 2,4 x 1,75 cm) (Guiraud 1989 type 5a, Riha 1990 type 2.17.1) (Inv. 12196.69) (Bronze).
11. Anneau circulaire de section ovale : décoré d'incisions verticales donnant un motif perlé. Modèle inspiré de La Tène, datant du I^{er} et du II^e siècles (diam. extérieur 2, section 0,3 x 0,25 cm) (Riha 1990 type 2.21) (Inv. 12253.1) (Argent).
12. Anneau circulaire de section triangulaire à arête centrale : modèle d'origine celtique, datant plutôt du I^{er} et du II^e siècles (diam. extérieur 2,35, section 0,55 x 0,25 cm) (Riha 1990 type 2.26) (Inv. 12224.123) (Bronze).
13. Anneau circulaire non décoré avec une section en forme de D (diam. extérieur 1,85, section 0,30 x 0,15 cm) (Riha 1990 type 2.34) (Inv. 12224.138) (Bronze).
14. Bracelet fragmentaire de section circulaire : décoré d'incisions verticales donnant un motif perlé. Modèle inspiré de La Tène, datant du I^{er} et du II^e siècles (diam. extérieur 3,90, section 0,35 cm) (Riha 1990 type 3.6) (Inv. 12250.23) (Bronze).
15. Bracelet (fragment) en bandeau de section rectangulaire : décor à rainures horizontales, dont la bande du milieu est décorée d'une ligne de zigzag avec des facettes triangulaires. Décor vertical de cinq ocelles martelés sur l'extrémité. Modèle, selon le décor, de la fin du III^e siècle et du IV^e siècle (long. 3,70, section 1,15 x 0,05 cm) (Inv. 12251.57) (Bronze).
16. Boucle d'oreille à fil coulissant : type universel utilisé aussi pour les bracelets et les bagues (diam. extérieur 1,45, section 0,10 cm) (Inv. 12251.51) (Bronze).
17. Bague annulaire (fragment) en verre noir (Inv. 12247.101) (Verre).
18. Bracelet annulaire (fragment) en verre noir (Liberchies 4 fig. 68, 30) (Inv. 12224.131) (Verre).
19. Perle annulaire en verre translucide bleu marine (Pantone 293) (Inv. 12191.125) **(Provenance I5 hc, 82)** (Verre).
20. Grosse perle annulaire (fragment) en verre opaque brun foncé avec incrustations de filets brun clair marbré (Inv. 12196.93) (Verre).

21. Perle tubulaire en verre bleu marine opaque (Pantone 287) (Inv. 12247.103) (Verre).
22. Perle globulaire en verre bleu marine opaque (Pantone 287) (Inv. 12206.36) (Verre).
23. Jeton ovalaire en verre noir : une face plane, l'autre bombée (Liberchies 1 fig. 35, 21 ; Liberchies 2 fig. 83, 38) (Inv. 12224.131) (Verre).

4. Fibules

1. Fibule à ressort à corde interne corrodée dont la tête est manquante : conservation de la bague moulurée, ardillon manquant ; patine verte (type Riha 1.5 / variante Ettlinger 8) (long. 4,5 cm, largeur 0,7 cm) (Inv. 12250.18) (Bronze).
2. Fibule à ressort à corde interne : porte-ardillon endommagé, ardillon brisé ; patine verte (type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (long. 4,8 cm, largeur 1.1 cm) (Inv. 12247.58) (Bronze).
3. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il ne subsiste aucun ressort ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant (type Riha 1.6 / Ettlinger 4) (long. 4,6 cm, largeur 0,5 cm) (Inv. 12196.62) (Bronze).
4. Fibule à ressort à corde interne : corrodée, ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; porte-ardillon et ardillon manquants (type Riha 1.6.1 / Ettlinger 4) (long. 4,8 cm, largeur 0,6 cm) (Inv. 12251.44) (Bronze).
5. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste une spire ; arc déformé, coudé en son tiers supérieur, décoré par une rangée médiane de traits horizontaux et terminé par un sillon transversal. Le pied est terminé par un bouton mouluré ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.1.1) (long. 4,4 cm, largeur 0,6 cm) (Inv. 12196.59) (Bronze).
6. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste une spire ; arc décoré d'une double nervure médiane encadré par une rangée de grènetis, terminé par un sillon transversal. Le pied s'achève par un bouton ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.1.1) (long. 5,5 cm, largeur 0,8 cm) (Inv. 12242.13) (Bronze).
7. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; arc décoré d'une double nervure médiane encadrée par une rangée de traits horizontaux et terminé par un sillon transversal. Pied oxydé ; ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.1.1) (long. 5,2 cm, largeur 1,2 cm) (Inv. 12242.16) (Bronze).
8. Fibule à ressort à corde interne (fragment) : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; arc décoré d'une double rangée médiane de traits horizontaux. Pied manquant ; patine verte (Liberchies 1.1.1) (long. 3 cm, largeur 0,7 cm) (Inv. 12247.62) (Bronze).
9. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; arc uni. Pied effilé terminé par un bouton ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.1.2) (long. 4,2 cm, largeur 0,6 cm) (Inv. 12242.14) (Bronze).

10. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; arc bombé décoré d'une rangée médiane de traits horizontaux. Le pied est terminé par un bouton cylindrique ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.1.2) (long. 4,1 cm, largeur 0,6 cm) (Inv. 12196.60) (Bronze).
11. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; arc décoré d'une double rangée longitudinale de grènetis. Porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon droit ; patine verte (Liberchies 1.1.2) (long. 4,5 cm, largeur 0,4 cm) (Inv. 12196.61) (Bronze).
12. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; le reste du décor de l'arc est formé d'une rangée médiane de traits horizontaux encadrée par deux sillons longitudinaux. Pied terminé par un bouton ; porte-ardillon endommagé, ardillon courbe ; patine verte (Liberchies 1.2.1) (long. 5,5 cm, largeur 1,3 cm) (Inv. 12247.60) (Bronze).
13. Fibule à ressort à corde interne : arc décoré d'un sillon médian entouré de deux rangées longitudinales de grènetis. Pied terminé par un bouton ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon droit ; patine verte (Liberchies 1.2.1) (long. 5 cm, largeur 1,5 cm) (Inv. 12250.15) (Bronze).
14. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont aucune spire ne subsiste ; arc décoré de deux rangées médianes de grènetis. Porte-ardillon endommagé, ardillon manquant ; traces de bronze doré (Liberchies 1.2.1) (long. 3,9 cm, largeur 0,9 cm) (Inv. 12251.35) (Bronze doré).
15. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; arc décoré d'un double sillon médian, de part et d'autre deux rangées longitudinales de traits horizontaux. L'arc est terminé par un sillon transversal et forme un angle droit avec le pied ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.2.1) (long. 4,5 cm, largeur 0,9 cm) (Inv. 12206.21) (Bronze).
16. Fibule à ressort à corde interne (fragment) : ressort bilatéral dont il subsiste trois spires ; la tête de l'arc, seule partie conservée, est décorée de trois nervures longitudinales (Liberchies 1.2.1) (long. 2,1 cm, largeur 0,7 cm) (Inv. 12196.78) (Bronze).
17. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; arc décoré d'un sillon médian serpentiné encadré par une rangée de traits horizontaux. Pied effilé et tordu ; porte-ardillon endommagé, ardillon droit ; traces de bronze doré (Liberchies 1.2.2) (long. 3,5 cm, largeur 1,5 cm) (Inv. 12242.15) (Bronze doré).
18. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste trois spires ; arc déformé décoré d'un sillon médian serpentiné, de part et d'autre deux rangées de traits horizontaux. Porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; traces de bronze doré (Liberchies 1.2.2) (long. 4,6 cm, largeur 1,2 cm) (Inv. 12224.122) (Bronze doré).

19. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral donc aucune spire subsiste ; arc décoré d'une rangée médiane de traits horizontaux. Porte-ardillon endommagé, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.2.2) (long. 2,9 cm, largeur 0,5 cm) (Inv. 12251.36) (Bronze).
20. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; arc décoré d'une rangée médiane d'impressions rectangulaires. Porte-ardillon endommagé, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.2.3) (long. 3,5 cm, largeur 0,7 cm) (Inv. 12247.61) (Bronze).
21. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral à quatre spires ; arc décoré d'une double rangée longitudinale de grènetis. Porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.3) (long. 3,9 cm, largeur 1,1 cm) (Inv. 12211.36) (Bronze).
22. Fibule à ressort à corde interne : ressort bilatéral dont il subsiste deux spires ; arc décoré d'une rangée médiane de grènetis et terminé par un sillon transversal mouluré. Pied terminé en pointe ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Liberchies 1.5) (long. 5,8 cm, largeur 0,8 cm) (Inv. 12224.119) (Bronze).
23. Fibule à ressort à corde externe : ressort bilatéral à plaquettes maintenu par une griffe dont il subsiste une spire ; arc rectiligne, de section aplatie s'affinant vers le pied, formant un brusque retour vers la tête. Porte-ardillon et ardillon manquants ; patine verte (Type Riha 2.2 / Feugère 14 / Ettlinger 9) (long. 4,7 cm, largeur 1,1 cm) (Inv. 12196.63) (Bronze).
24. Fibule à ressort à corde externe : ressort bilatéral à six spires, une griffe fixe l'axe au ressort. Porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon droit ; bronze à tendance rougeâtre (Type Riha 2.6 / Ettlinger 18) (long. 3,9 cm, largeur 1,4 cm) (Inv. 12247.53) (Bronze).
25. Fibule à ressort à corde externe : ressort bilatéral dont il subsiste une spire, une griffe fixe l'axe au ressort ; l'arc ne porte aucun décor. Ardillon manquant ; bronze doré à tendance rougeâtre (Type Riha 2.6 / Ettlinger 18) (long. 6,7 cm, largeur 2,9 cm) (Inv. 12196.57) (Bronze).
26. Fibule à ressort protégé (fragment) : l'arc, épais, est orné de trois arêtes, deux latérales et une médiane ; il est séparé du couvre-ressort par un ruban strié. Couvre-ressort décoré d'un motif en relief, trilobé, accosté de deux « crosses », dans le prolongement de l'arc ; traces de bronze doré (Type Riha 4.3.1 / Feugère 14b2 / Ettlinger 22) (long. 4,6 cm, largeur 2,7 cm) (Inv. 12196.58) (Bronze doré).
27. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc : arc, de section trapézoïdale allongée, séparé de la tête et du pied par deux bandes moulurées ; il est décoré de cinq bandes longitudinales dont la bande centrale est formée d'incisions horizontales. Pied s'affinant très fort vers l'extrémité et se terminant par un bouton ;

- porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant ; bronze à tendance rougeâtre (Type Riha 5.3 / Feugère 22e / Ettlinger 31) (long. 4,5 cm, largeur 1,6 cm) (Inv. 12250.16) (Bronze).
28. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc (fragment) : seule la tête est conservée, elle est décorée de deux arêtes longitudinales suivies d'une grande arête transversale. Bronze doré (Type Riha 5.8 / Feugère 23d2) (long. 2,4 cm, largeur 2,2 cm) (Inv. 12247.66) (Bronze doré).
29. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc : arc déformé, son milieu est coudé ; il est décoré d'un sillon médian à incisions longitudinales, en partie conservé. Pied terminé par un bouton ; porte-ardillon triangulaire percé, ardillon manquant ; traces de bronze doré (Type Riha 5.9 / Feugère 14c1 / Ettlinger 33) (long. 6,2 cm, largeur 1,8 cm) (Inv. 12224.121) (Bronze doré).
30. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc : seule la tête est conservée ; arc décoré d'une rangée médiane de traits horizontaux. Traces de bronze doré (Type Riha 5.9 / Feugère 14c1 / Ettlinger 33) (long. 1,9 cm, largeur 1,7 cm) (Inv. 12247.55) (Bronze doré).
31. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc : arc de section cannelée ; au sommet de l'arc, seule une protubérance latérale incisée est conservée. De part et d'autre de l'arc, quatre autres petites paires de protubérances latérales. Porte-ardillon triangulaire percé, ardillon manquant ; patine verte (Type Riha 5.10 / Feugère 14c2 / Ettlinger 33) (long. 5 cm, largeur 1,5 cm) (Inv. 12247.51) (**Provenance I5**) (Bronze).
32. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc, émaillée : arc décoré d'une bordure à grènetis dans laquelle s'inscrivent deux loges circulaires présentant des traces d'émaux de couleur rouge et verte. Entre l'arc et le pied, un étranglement. Pied terminé par un bouton ; porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant (Type Riha 5.10 / Feugère 23b) (long. 3,7 cm, largeur 1,4 cm) (Inv. 12196.65) (Bronze).
33. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc : l'arc, droit et de section trapézoïdale, est encadré par deux sillons longitudinaux à la tête et d'une bague dans sa partie inférieure. Il est décoré d'une rangée médiane de grènetis. Le pied est terminé par un bouton sur pointe. Porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant ; patine verte (Type Riha 5.12 / Feugère 23a / Ettlinger 31) (long. 2,7 cm, largeur 0,9 cm) (Inv. 12247.63) (Bronze).
34. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc (fragment) : arc endommagé de section cannelée. Bronze doré à tendance rougeâtre (Type Riha 5.12 / Feugère 23a / Ettlinger 31) (long. 2,1 cm, largeur 2 cm) (Inv. 12196.77) (Bronze doré).

35. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc, émaillée : l'arc arrondi, de section trapézoïdale avec un rétrécissement vers le pied, est décoré d'une double rangée longitudinale de quatre étoiles de teinte noire. Le pied est séparé de l'arc par une nervure transversale, il se rétrécit vers la fin et se termine par un bouton mouluré ; porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon courbe (Type Riha 5.15 / Feugère 23c2 / Ettlinger 35) (long. 4 cm, largeur 1,8 cm) (Inv. 12251.30) (Bronze).
36. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc, émaillée et conservée en deux parties : l'arc est de section quadrangulaire et partagé en quatre parties : chaque partie est décorée d'une loge circulaire que l'on peut apercevoir partiellement. Le pied est encadré par deux fines moulures transversales, s'affine vers l'extrémité et se termine par un bouton ; porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant (Type Riha 5.16.1 / Feugère 23c3 / Ettlinger 35) (long. 5,1 cm, largeur 1,7 cm) (Inv. 12251.40/41) (Bronze).
37. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc, fragment émaillé : conservé dans sa partie supérieure, l'arc est décoré de quatre loges circulaires, toutes encadrées d'un mince sillon ; patine verte (Type Riha 5.16.4) (long. 3,5 cm, largeur 1,8 cm) (Inv. 12247.50) (Bronze).
38. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc : arc plat et de section triangulaire décoré de nervures médianes et bordé d'une nervure du même genre. Porte-ardillon détérioré, ardillon manquant ; traces de bronze doré (Type Riha 5.17.5 / Feugère 26b1 / Ettlinger 37) (long. 6,2 cm, largeur 2,5 cm) (Inv. 12224.120) (Bronze).
39. Fibule à charnière avec la goupille dans un repli de la tête de l'arc, émaillée et d'aspect cruciforme : l'arc de section quadrangulaire est surmonté, à la tête, par un cercle perforé et traversé par une plaquette dépourvue de décoration. L'arc est décoré d'une série de loges de forme triangulaire et losangique entrecroisées où l'on peut encore apercevoir des traces de couleur verte, le tout est surmonté par une décoration en pointe. Le pied est terminé par un bouton circulaire décoré de cercles concentriques ; porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant (Type Liberchies 5.4) (long. 4 cm, largeur 2,5 cm) (Inv. 12251.34) (Bronze).
40. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc : la plaque de la tête, trilobée et perforée, est brisée d'un côté. L'arc, de section lenticulaire, est délimité par trois nervures longitudinales à la tête et d'une vers le bas. Le pied est uni et droit, il est terminé par deux moulures longitudinales et d'un bouton ; porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant ; patine verte (Type Riha 7.1 / Ettlinger 53) (long. 4,8 cm, largeur 1 cm) (Inv. 12251.32) (Bronze).
41. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc (fragment) : l'anneau sommital est percé et bordé d'une série d'incisions, le haut de

- l'arc est décoré d'une bague moulurée. Ardillon tordu ; patine verte (Type Riha 7.1 / Ettlinger 53) (long. 2,7 cm, largeur 1,6 cm) (Inv. 12251.37) (Bronze).
42. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, discoïdale : repoussée en forme de umbo, ornée de deux cordons concentriques incisés ; le bord est relevé. Ardillon manquant ; bronze doré (Type Riha 7.11.1 / Feugère 25b / Ettlinger 50) (diam. 2,1 cm) (Inv. 12251.31) (Bronze).
43. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, émaillée : fibule à broche à calotte centrale, à laquelle six disques sont accolés ; deux d'entre eux portant au dos la charnière et le porte-ardillon. La partie centrale présente une couleur verte, tandis que les disques extérieurs alternent entre la couleur blanche et verte (Type Riha 7.11.2 / Feugère 25b / Ettlinger 50) (diam. 2 cm) (Inv. 12196.68) (Bronze).
44. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, émaillée : à décors symétriques ; la partie supérieure de l'arc est circulaire à laquelle trois petites loges circulaires sont accolées. Le tout est souligné par une nervure longitudinale. La partie inférieure de l'arc présente le même décor mais en sens inverses. Traces verdâtres sur les petites loges. Ces deux parties sont séparées par une bague décorée d'un sillon serpentiné et encadrée par un sillon formé d'incisions. Porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant (Type Riha 7.11.4 / Feugère 26e / Ettlinger 53.2) (long. 4,9 cm et largeur 2 cm) (Inv. 12251.29) (Bronze).
45. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, émaillée : à décors symétriques ; la tête de l'arc est décorée de deux moulures ; ce type de décoration se répète au pied. L'arc, plat et quadrangulaire, est bordé de chaque côté d'une bande cannelée, trois rectangles s'inscrivent dans le cadre. Porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon recourbé (Type Riha 7.16 / Feugère 26c1a / Ettlinger 43.2) (long. 3,2 cm et largeur 1,1 cm) (Inv. 12196.66) (Bronze).
46. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, émaillée : à décors symétriques ; la tête de l'arc est décorée de deux moulures ; ce type de décoration se répète au pied. L'arc, plat et quadrangulaire, est bordé de chaque côté d'une bande cannelée, trois rectangles s'inscrivent dans le cadre. Porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant ; traces de couleur rouge dans les loges rectangulaires (Type Riha 7.16 / Feugère 26c1a / Ettlinger 43.2) (long. 3,2 cm et largeur 0,9 cm) (Inv. 12247.52) (Bronze).
47. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, émaillée : à décors symétriques ; l'arc de section rectangulaire présente trois perforations en son centre. Il est encadré sur deux de ses côtés par un bord dentelé garni par des grènetis moulurés. La tête et le pied se composent de deux loges circulaires où

s'insère l'émail de couleur vert clair. Porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon courbe (Type Riha 7.16 / Feugère 26c1a / Ettlinger 43.2) (long. 4 cm et largeur 1,5 cm) (Inv. 12247.49) (Bronze).

48. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, émaillée : à décors symétriques, la partie centrale de l'arc est formée de deux triangles opposés ; entre les deux, un large sillon médian. A cette partie, deux loges sont accolées. Le pied de l'arc est de forme triangulaire ; la tête de l'arc est manquante et devait présenter la même forme. Traces de couleur orange dans toutes les loges (Type Riha 7.16 / Feugère 26c4 / Ettlinger 43.2) (long. 3,2 cm et largeur 3,5 cm) (Inv. 12251.33) (Bronze).
49. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, broche émaillée : de forme losangique à calotte centrale. Au centre, des grènetis entourés d'un sillon à incisions, lui-même entouré de gros grènetis. Traces d'émail blanc ; porte-ardillon plein et triangulaire, ardillon manquant (Type Riha 7.17 / Feugère 26d1 / Ettlinger 44.4) (long. 2,9 cm et largeur 2 cm) (Inv. 12196.67) (Bronze).
50. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc : broche en forme de léopard stylisé au corps émaillé. Les petites loges circulaires de couleur bleu et noir alternent. Ardillon courbe (Type Feugère 29a6b / Ettlinger 48) (long. 3,9 cm et largeur 1,3 cm) (Inv. 12251.28) (Bronze).
51. Fibule à charnière avec la goupille traversant deux plaquettes au-dessous de l'arc, émaillée et discoïde : à bord dentelé dans laquelle s'inscrit une étoile à six branches de couleur rouge avec, au centre, un bouton. Des traces d'émaux de couleur vert bleu sont visibles autour de cette étoile. Porte-ardillon plein et trapézoïdal, ardillon manquant (Type Liberchies 7.2) (diam. 2,3 cm) (Inv. 12196.64) (Bronze).

5. Instruments de toilette et médicaux en bronze

1. Spatule à onguent à tige décorée de deux gorges (long. 14 cm) (Riha 1986, variante C) (Inv. 12250.19).
2. Spatule à onguent à manche décoré d'un renflement parallélépipédique encadré par des moulures (long. 7,7 cm) (Riha 1986, variante A) (Inv. 12242.18).
3. Spatule à palette discoïde et simple tige (long. 13,5 à 8,4 cm) (Riha 1986, variante E) (Inv. 12251.50).
4. Spatule à onguent à palette discoïde étroite (long. 9 cm) (Riha 1986, variante E) (Inv. 12189.3).
5. Sonde à cuilleron ovalaire brisé : tige décorée de moulures à arêtes (long. 11 cm) (Riha 1986, variante E) (Inv. 12224.127).

6. Objets en bronze

1. Epingle (fragment) à tête décorée d'une gorge (long. 8,5 cm) (Braives 4, fig. 28, 20) (Inv. 12206.31).
2. Epingle à petite tête sphérique, soulignée par trois gorges (long. 8,5 cm) (Liberchies 3, fig. 87, 19-20 ; Liberchies 4, fig. 52, 7) (Inv. 12206.30).
3. Epingle à petite tête sphérique, soulignée par trois gorges (long. 5,5 cm) (Liberchies 3, fig. 87, 19-20 ; Liberchies 4, fig. 52, 7) (Inv. 12211.39).
4. Lampe piriforme à anse annulaire surmontée d'un croissant lunaire : elle a conservé les chaînettes de suspension et le couvercle de l'orifice de remplissage (long. 8,5, largeur 3,8, hauteur 4,5, diam. pied 2,4 cm ; long. chaîne 22 cm) (Loeschcke, type XXI) (Inv. 12211.35).
5. Lampe piriforme à anse annulaire surmontée d'un croissant lunaire (long. 8,5, largeur 3,8, hauteur 4,5 cm ; diam. pied 2,4 cm) (Loeschcke, type XXI) (Inv. 12247.117).
6. Couvercle de cruche à bec surmonté d'un poussier en forme de canard (diam. 3,8, hauteur 2,1 cm= (Evreux n° 13, Faider-Feytmans 1957 n° 238 et 238bis) (Inv. 12211.34).
7. Attache d'anse de situle en forme d'écusson triangulaire : l'anneau est cassé (long. 5,4, largeur 3,7 cm) (Evreux n° 36) (Inv. 12196.74).
8. Poignée à figuration bachique de Silène : le dieu au crâne chauve et aux oreilles de cheval, porte une barbe touffue. Il est accosté de cornes d'abondance se terminant en crochet. Les anneaux de fixation passés dans les appliques rondes sont conservés. Un gland est fixé à chaque extrémité du crochet ; revers plein (long. 13 cm) (Inv. 12224.128).
9. Terminaison de poignée en forme de gland (long. 3 cm) (Inv. 12224.133).
10. Applique : à base tronconique hexagonale, décorée d'une tête de lion ; revers creux (diam. 2,2 cm) (Mariën 1994, fig. 33 n° 13) (Inv. 12196.71).
11. Applique : à base tronconique hexagonale, décorée d'une tête de lion ; revers creux (diam. 2,2 cm) (Mariën 1994, fig. 33 n° 13) (Inv. 12196.72).
12. Clef à poignée à tête ajourée à panneton coudé à trois dents (long. 3,5 cm) (Solre-sur-Sambre, fig. 37, 14d) (Inv. 12206.22).
13. Bouton terminal à tête en balustre : la base rugueuse présente une protubérance. L'objet pourrait avoir été soudé (hauteur 2,1 cm, diam. max. 2,3 cm) (Inv. 12206.26).
14. Bouton terminal à tête circulaire en coupelle (diam. de 3 à 1,5, hauteur de 5,3 à 2,4 cm) (Liberchies I, fig. 24, 18 ; Liberchies 2, fig. 71, 60 ; Liberchies 3, fig. 88, 52) (Inv. 12224.134).

15. Bouton terminal à tête circulaire en coupelle (diam. de 3 à 1,5, hauteur de 5,3 à 2,4 cm) (Liberchies I, fig. 24, 18 ; Liberchies 2, fig. 71, 60 ; Liberchies 3, fig. 88, 52) (Inv. 12224.135).
16. Bouton terminal à tête bulbeuse et tige en bronze (diam. de 1 à 1,8 cm) (Inv. 12247.78).
17. Clou à petite tête sphérique et longue tige (diam. de 0,4 à 1 cm) (Inv. 12211.42).
18. Petite punaise (diam. de 0,4 à 0,7 cm) (Inv. 12247.90).
19. Clou à tête discoïdale légèrement bombée (diam. de 1,2 à 3 cm) (Inv. 12250.51).
20. Clou à tête discoïdale (diam. 1,8 cm) (Inv. 12250.22).
21. Pendeloque à crochet à motif foliacé se terminant par un pédoncule : fine plaque bilobée ornée d'un décor estampé. La plaque est décorée de quatre croissants encadrant un motif cruciforme, le tout entouré de pointillés. Les cupules des croissants devaient à l'origine contenir de l'émail (long. 5 cm) (Inv. 12206.33).
22. Pendeloque à anneau à motif foliacé : plaque ajourée en forme de feuille de vigne (hauteur 4,3 cm) (Bishop 1988 type 4f) (Inv. 12224.145).
23. Pendeloque à crochet : fine plaque en forme de bouclier ovale, percée d'un trou destiné à recevoir un petit clou globulaire. Le crochet est soudé sur la plaque (long. 3,6, largeur 2,6, hauteur 4,3 cm) (Inv. 12247.76).
24. Pendeloque à crochet : fine plaque en forme de bouclier circulaire, percée d'un trou où est encore passé un petit clou globulaire (diam. 2,7 cm) (Inv. 12247.75).
25. Applique hexagonale à vulve ovale incisée dans le sens longitudinal (long. 2,5, largeur 1,6 cm) (Oldenstein 1976 pl. 34, 167-272 ; Wange fig. 4.19) (Inv. 12251.71).
26. Applique fortement corrodée à revers plat muni de deux rivets (hauteur 2,8 cm, largeur 2,9 cm) (Inv. 12211.45).
27. Applique (fragment) à revers plat muni d'un petit rivet (hauteur 2,8 cm) (Inv. 12224.144).
28. Petit clou décoratif à tête en cuvette destinée à recevoir de l'émail (diam. 1,2 cm) (Inv. 12224.137).
29. Petit clou convexe orné d'un motif rayonnant de huit rayons (diam. 1,5 cm) (Evreux n° 868 ; Saintes fig. 47) (Inv. 12247.85).
30. Petit clou plat orné d'un motif à six rayons (diam. 1 cm) (Saintes fig. 47) (Inv. 12247.86).
31. Rivet à tête en cupule destinée à être émaillée (diam. 0,9 cm) (Wange fig. 4.3) (Inv. 12196.81).
32. Rivet à tête en cupule destinée à être émaillée (diam. 0,9 cm) (Wange fig. 4.3) (Inv. 12247.87).
33. Rivet à tête en cupule destinée à être émaillée (diam. 0,9 cm) (Wange fig. 4.3) (Inv. 12224.141).

34. Rivet à tête en cupule destinée à être émaillée (diam. 0,9 cm) (Wange fig. 4.3) (Inv. 12254.30).
35. Rivet à tête décorée de sillons concentriques (diam. 1,1 cm) (Inv. 12224.118).
36. Rivet à tête découpée en pétales (diam. 1,5 cm) (Wange fig. 4.8) (Inv. 12196.76).
37. Rivet à tête en cabochon se terminant en pointe (diam. 1,5 cm) (Inv. 12253.2).
38. Rivet à tête en cabochon se terminant par un bouton (diam. 1,7 cm) (Oldenstein 1976, pl. 49 ; Wange fig. 4.9) (Inv. 12117.30).
39. Rivet circulaire à tête lisse (diam. 1,7 cm) (Oldenstein 1976 pl. 47) (Inv. 12250.25).
40. Barrette ovale à tête lisse (long. 3,5 cm) (Wange fig. 4.10) (Inv. 12189.2).
41. Barrette circulaire à tête lisse (diam. 2,7 cm) (Inv. 12224.142).
42. Terminaison de lanière allongée à quatre godrons (long. 2,6 cm) (Evreux n° 792 ; Wange fig. 4.13) (Inv. 12242.19).
43. Terminaison de lanière ovale aux extrémités marquées de godrons (long. 4 cm) (Inv. 12224.143).
44. Terminaison de lanière losangique à côtes médianes (long. 4,2 cm) (Inv. 12196.75).
45. Bouton à anneau : le bouton décoré de nervures convergentes, se prolonge par une tige triangulaire en un anneau rectangulaire. Il s'agit d'un accessoire vestimentaire du légionnaire (long. 4 cm) (Oldenstein 1976 pl. 46-52 et p. 170) (Inv. 12196.79).
46. Pièce quadrangulaire ajourée rivetée (fragment) (Inv. 12254.29).
47. Passe-guides fragmentaire : bélière surmontée d'une embase campaniforme (hauteur 2,7 cm) (Inv. 12196.73).
48. Couvercle fragmentaire de boîte hexagonale décorée de triangles émaillés autour d'un point central (long. 2,6 cm) (Inv. 12251.53).
49. Dé à coudre à fossettes circulaires : la bague est ouverte laissant l'extrémité du doigt dénudé (diam. 1,7 cm) (Inv. 12224.116).
50. Petit dé coulé dont les points sont marqués par des cercles ocellés selon l'usage actuel (hauteur 1,2 cm) (Inv. 12251.52).
51. Jeton (diam. 1 à 1,5 cm) (Inv. 12247.88).
52. Anneau de section rectangulaire sur lequel sont fixées deux fines chaînettes (diam. 2,1 cm) (Inv. 12247.82).
53. Longue tige recourbée sur laquelle s'enroule un fil de bronze (Inv. 12247.89).
54. Pièce en fonte pleine à motif foliacé se prolongeant par une tige (long. 4 cm) (Inv. 12250.28).
55. Petit anneau aux branches marquées de deux incisions (long. 2,8 cm) (Inv. 12251.70).
56. Applique fragmentaire à rivet décorée d'une nervure centrale encadrée de quatre alvéoles (long. 2 cm) (Inv. 12250.20).
57. Agrafe rectangulaire à deux tenons (long. 1,4, largeur 0,4 cm) (Inv. 12250.27).

58. Agrafe rectangulaire à deux tenons (long. 4, largeur 1,8 cm) (Inv. 12251.68).
59. Bague cannelée à une face plane (hauteur 2,7 cm) (Inv. 12206.29).
7. Objets en plomb
1. Fine feuille de plomb aux côtés latéraux repliés (long. 3,2, largeur 1,4 cm) (Inv. 12224.149).
 2. Penture de charnière avec double perforation (long. 7, épaisseur 0,3 cm) (Inv. 12196.102).
 3. Pièce d'applique demi-cylindrique en forme de tonneau marquée d'arceaux (hauteur 4, épaisseur 1,2 cm) (Inv. 12251.77).
8. Objets en os
1. Jeton dont une face est décorée d'incisions concentriques (diam. 1,5, épaisseur 0,3 cm) (Inv. 12196.88).
 2. Gaine hémisphérique (fragment) décorée d'un sillon et d'une gorge profonde (long. 5,2 cm) (Inv. 12196.87).
9. Objet en pierre
1. Pierre à aiguiser en psammite de forme allongée et de section ovale (long. 14 cm) (Inv. 12246.18).
10. Objet en verre
1. Anse « delfinarium » d'une aryballe de grand gabarit (Isings 61 ; AR 151.3) (Inv. 12254.35).

Illustrations



Fig. 1. Localisation du site de Liberchies en Belgique (©Florence Hardy).

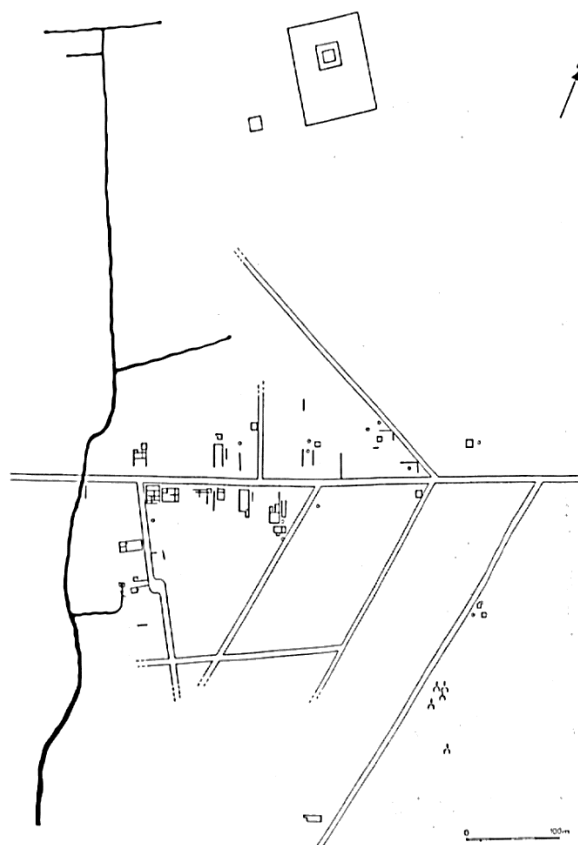


Fig. 2. Plan général de l'agglomération de Liberchies : au nord, le sanctuaire et le temple *extra-muros* du Haut-Empire, au sud-ouest, le temple du Bas-Empire.

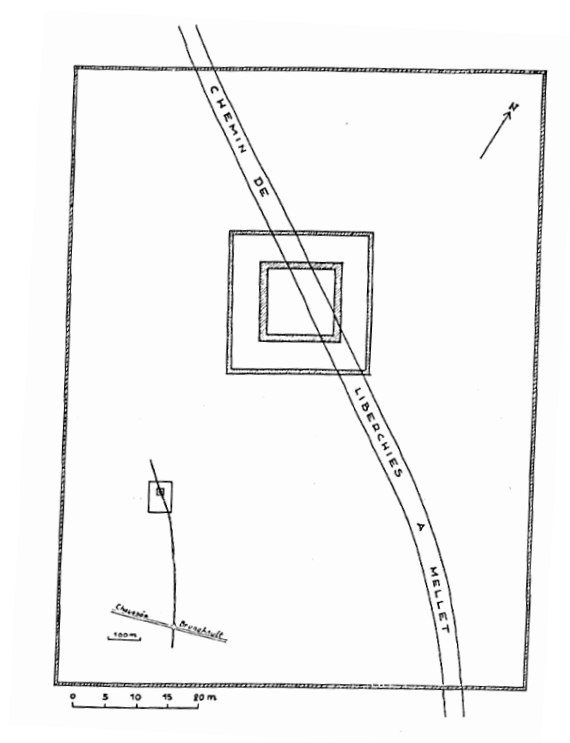


Fig. 3. Le sanctuaire du Haut-Empire de Liberchies : temple et contexte archéologique direct.

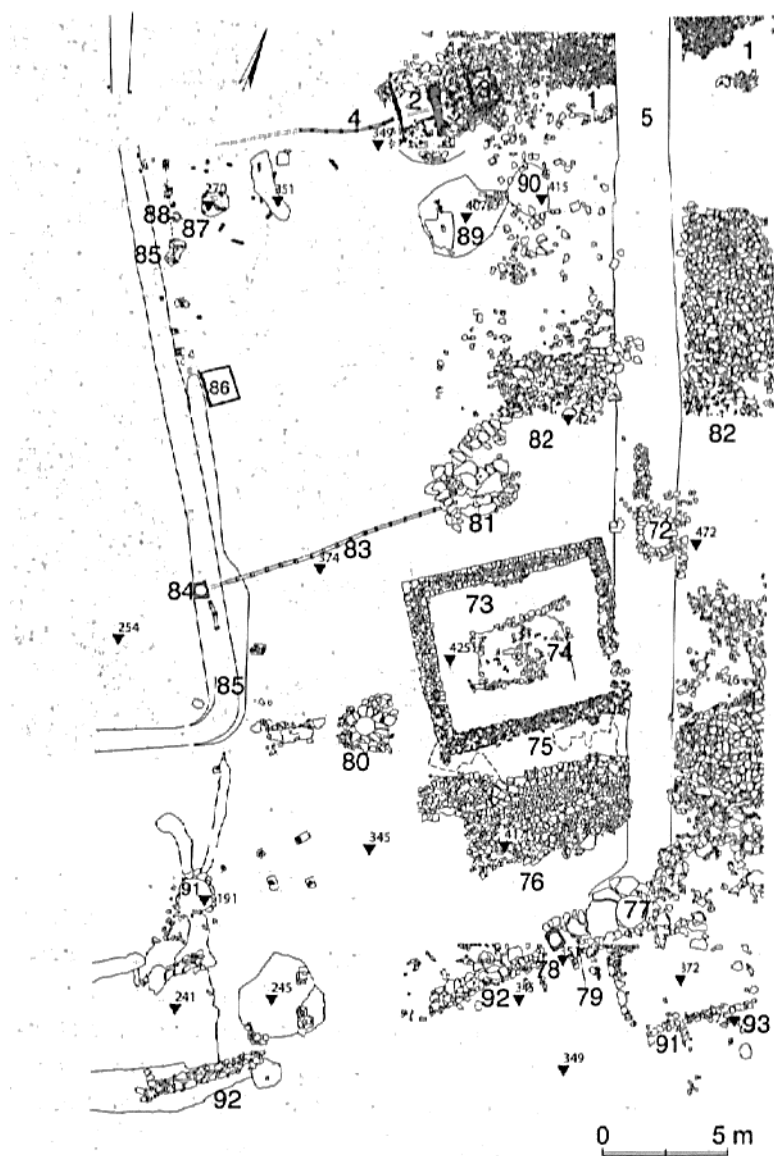


Fig. 4. Le temple du Bas-Empire : plan du secteur I5 (fouilles du Musée de Nivelles de 1996 à 2003), la zone du sanctuaire tardif : **72** : puits appartenant à une maison allongée du quartier de la « Fontaine des Turcs » ; **73** : temple, **73.1** : couche d'épandage de terre noire, **73.2** : épaisse couche de remblai recouvrant l'intérieur du temple ; **74** : Podium surélevé de la *cella* ; **75** : entrée du temple ; **76** : chemin d'accès empierré du sanctuaire ; **77** : puits en pierres ; **78** : petite cuve en bois ; **79** : dépôt contenu dans un coffret en bois ; **80** : puits en pierres ; **81** : bassin ovale canalisant une source ; **82** : empierrement couvrant une aire de circulation ; **83** : conduite de tuyaux en terre cuite ; **84** : petite cuve en bois ; **85** : long fossé ; **86** : cuve ; **87** : cuve ; **88** : alignement de 9 gros pieux ; **89** et **90** : grandes fosses ovalaires profondes ; **91** : fosse circulaire ; **92** : muret (limite sud-est du sanctuaire).

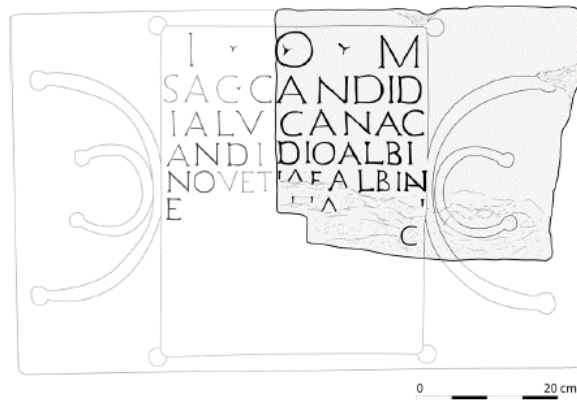


Fig. 5. Dédicace à Jupiter de Liberchies. Dessin avec propositions de restitutions. Le gentilice VETIA est une simple hypothèse (DAO : Nathalie Bloch, CReA-Patrimoine, ULB) ¹⁸⁰.

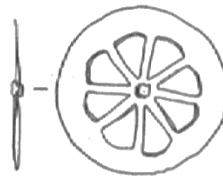


Fig. 6. Rouelle à huit rayons (Provenance I5 hc).



Fig. 7. (1) Rouelles de grands modules (Provenance I5 76, I5 85) ; (2) Rouelles de module moyen (Provenance I5 85, I5 73.2) ; (3) Rouelles de petit module (Provenance I5 76, I5 hc).

¹⁸⁰ RAEPSAET-CHALIER, 2019, p. 129.



Fig. 8. Minerve : fragment de valve antérieure figurant les jambes (Provenance I5 hc).

Géographie et topographie

Le sanctuaire est situé sur le plateau de la Calestienne (fig. 2), dont le sous-sol se caractérise par du calcaire givétien. Il se situe à la jonction des communes de Philippeville, Viroinval et Doische en province de Namur. Le site est installé en hauteur, sur un point culminant à 260 mètres, à proximité d'un versant abrupt. Il occupe une position dominante sur les terres avoisinantes : il domine au sud le Viroin, un affluent de la Meuse, et au nord la région de la Fagne. Il se trouve non loin du village de Matagne-la-Grande, au nord d'un chemin reliant le lieu-dit à Fagnolle, et est actuellement intégré dans une forêt dense¹⁸¹¹⁸². Différents vestiges archéologiques ont été mis au jour dans les environs du site du sanctuaire : diverses *villae*, un site sidérurgique, des fortifications, des nécropoles, et le sanctuaire de Matagne-la-Petite (fig. 3).

Historique des fouilles

Le sanctuaire est découvert en 1893 par A. Bequet, membre de la Société archéologique de Namur. L'enceinte carrée (80 m), ainsi qu'une construction, identifiée plus tard comme le bâtiment d'angle G, font l'objet d'un sondage¹⁸³.

De 1975 à 1981, des fouilles sont entreprises par la Société d'Archéologie, de Paléontologie et de Géologie Pro Antiqua, puis par le CERE de Doische, en collaboration avec le Service National des Fouilles sous la direction d'A. Rober. Les fouilles sont consacrées à la salle d'angle, précédemment mise au jour par A. Bequet, et au double portique au sud. Au nord, le grand temple A, le bâtiment allongé D, également nommé bâtiment de dépôt, ainsi qu'une fosse aménagée dans la roche sont fouillés. En-dehors de l'enceinte, à l'est, le petit temple C et le bâtiment rectangulaire E à trois façades sont découverts¹⁸⁴.

De 1994 à 2002 le Centre d'Etudes et de Documentation Archéologiques de Treignes entreprend de nouvelles recherches, dans un premier temps, sur le mur d'enceinte ouest et le portique. Le temple B est fouillé et l'origine naturelle de la fosse aménagée fouillée précédemment est établie. En 2000, les recherches se concentrent sur l'angle nord-ouest de l'enceinte et le temple B¹⁸⁵.

De 2003 à 2010, le Cedarc et le CreA-Patrimoine de l'ULB¹⁸⁶ orientent leurs fouilles sur le mur nord de l'enceinte, la terrasse aménagée au nord-est et une zone au sud-est de l'enceinte.

¹⁸¹ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 19-21.

¹⁸² CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 131.

¹⁸³ BEQUET, 1895, p. 111-112.

¹⁸⁴ ROBER, 1983, p. 5-19.

¹⁸⁵ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 22-26.

¹⁸⁶ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2014, p. 84.

Deux dépôts monétaires du III^e siècle ont été découverts par des anonymes : le premier est situé près du temple A et le second en-dehors du péribole¹⁸⁷.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le sanctuaire de Matagne-la-Grande (fig. 4) semble être un sanctuaire de territoire : il dispose d'une position dominante sur la région et d'une large visibilité de ses temples, grâce à son aménagement en hauteur et en bordure du plateau de la Calestienne¹⁸⁸. L'établissement du site se fait sur un terrain vierge : seule une sépulture datée du Néolithique final et un polissoir ont été mis au jour à proximité des structures religieuses¹⁸⁹.

Le site présente deux phases de construction. La première phase débute vers 300 – 320 après J.-C., avec la construction des temples A et B au sein d'une aire sacrée cernée par un mur d'enceinte et au sud par une terrasse aménagée et un bâtiment sur poteaux. La deuxième phase, débutant vers 350 après J.-C., est caractérisée par un embellissement des structures existantes et par l'apparition de nouvelles constructions : le bâtiment rectangulaire D près des deux temples A et B, le double portique d'entrée et la salle d'angle G élevée contre les murs sud et est de l'enceinte. Ces installations sont complétées dans le dernier quart du IV^e siècle après J.-C. par d'autres bâtiments : le temple C, le bâtiment E et une petite salle à l'extrémité sud-ouest de la galerie intérieur du portique¹⁹⁰.

Le sanctuaire pendant la première moitié du IV^e siècle (fig. 5)

Le temple principal A et le temple B, édifié à l'est du premier, se situent dans la partie nord de l'aire sacrée¹⁹¹. Leurs façades sont parallèles et font face au sud-sud-est. La façade du temple A donne sur l'entrée du sanctuaire. L'orientation des deux temples n'est pas tout à fait alignée avec le mur d'enceinte.

Les temples A et B présentent un plan semblable. Le temple A (15,85 m de large) (fig. 6) semble être le lieu de culte principal : il s'agit d'un temple carré à *cella* (7,8 m de côté) et à galerie périphérique (3,4 m de large). La *cella* possède un sol en dalles épaisses en calcaire¹⁹². Contre le mur nord de la galerie, une fondation rectangulaire de petite taille (de 0,70 m sur 0,90 m) a été hypothétiquement identifiée comme les vestiges d'un contrefort¹⁹³.

Le temple B (environ 12 m de côté) est également de plan carré à *cella* (5,4 m sur 6 m) et à galerie périphérique (2,5 m de large)¹⁹⁴.

¹⁸⁷ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 22-26.

¹⁸⁸ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 19-21.

¹⁸⁹ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 27.

¹⁹⁰ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 118 – 127.

¹⁹¹ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 22-26.

¹⁹² CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 134.

¹⁹³ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 29.

¹⁹⁴ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 31.

L'aire sacrée en forme de trapèze occupe une surface de 63,6 ares. Elle est délimitée par un mur d'enceinte (78,5 m au sud ; 83 m à l'ouest ; 89,5 m au nord ; 79,5 m à l'est)¹⁹⁵. L'entrée principale donne sur le temple A, mais un autre accès a été identifié dans le mur est. Les dépôts monétaires fournissent un terminus post quem en 260 après J.-C. pour cette première phase de construction¹⁹⁶. D'après les monnaies, le lieu est fréquenté à partir des années 300 – 320 après J.-C.¹⁹⁷.

Le bâtiment H, orienté au sud-est, est un bâtiment sur poteaux situé à 30 m au sud-est de l'enceinte. La structure comporte quatre trous de poteau et une surface aménagée à l'aide de cailloutis. Les fosses naturelles présentes dans le sol ont été comblées principalement par du mobilier ou par divers matériaux : soit par de l'argile et des blocs de pierre de grande taille, soit par des fragments de tuiles concassées¹⁹⁸.

Le sanctuaire pendant la deuxième moitié du IV^e siècle et au début du V^e siècle (fig. 7)

Au cours de la seconde phase, le portique de façade F (71 m) est doté de deux travées (3,30 m de largeur) et d'une triple ouverture (2,70 m de large) alignée vers la porte du temple A. Deux autres portes sont aménagées dans les galeries : l'une donnant accès à l'aire sacrée, l'autre orientée vers l'extérieur. Une petite salle (3,60 m à 4,20 m de longueur) est installée à l'extrémité ouest de la galerie intérieure. Au sein du portique, un foyer et plusieurs fosses ont été mis au jour¹⁹⁹.

La salle d'angle G (10,60 m sur 8,30 m) (fig. 8) est aménagée à l'angle sud-est du portique. Elle est accessible aux galeries par deux portes et à l'extérieur de l'aire sacrée par un troisième accès²⁰⁰. La présence de ces trois entrées, dont une vers l'extérieur, pourrait induire une fréquentation importante du lieu et une fonction liée aux activités religieuses du sanctuaire²⁰¹. Aux quatre coins de la salle, quatre fosses contenant du mobilier ont été découvertes²⁰².

Le bâtiment D (fig. 9), de plan rectangulaire (15 m sur 3,30 m), prend naissance sur le mur est de l'enceinte et s'aligne sur les façades des temples A et B. Deux entrées sont aménagées sur le mur sud. Le mur nord, plus épais, aurait pu recevoir des niches sur sa paroi²⁰³. Cet édifice a longtemps été interprété comme un bâtiment de dépôt, toutefois il a également été suggéré qu'il aurait également pu servir de portique au sein duquel les niches auraient accueilli des statues divines. Le bâtiment ne semble plus être fréquenté vers la fin du IV^e siècle²⁰⁴.

¹⁹⁵ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 31-32.

¹⁹⁶ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 135.

¹⁹⁷ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 34.

¹⁹⁸ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 36-37.

¹⁹⁹ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 136 – 137.

²⁰⁰ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 42.

²⁰¹ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 137.

²⁰² CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 42.

²⁰³ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 138.

²⁰⁴ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 44.

Au cours de cette seconde phase de fréquentation du sanctuaire, deux structures sont édifiées à l'extérieur du mur sacré, au nord-est : le temple C et le bâtiment E.

Le temple C (fig. 10), distant de 42 m, présente un plan carré (5,90 m sur 5,80 m) et est orienté vers le sud-sud-est, comme les temples précédents A et B. La porte (1,80 m de largeur) est implantée sur le mur sud. A l'intérieur de l'édifice, approximativement au centre, se trouve un socle en maçonnerie sur lequel a pu être installée une statue de culte. De part et d'autre de cet espace, deux fosses circulaires (0,30 m et 0,45 m de diamètre) ont été aménagées²⁰⁵. La construction du temple a pu être datée, grâce au mobilier, vers 390 après J.-C., avec une fréquentation durant jusqu'aux années 420 – 430 après J.-C.²⁰⁶.

Le bâtiment E (fig. 11), situé au sud-ouest du temple C, présente un plan rectangulaire en U. Le côté nord est totalement ouvert, à l'exception d'un socle trapézoïdal en calcaire situé au centre. La structure oblongue a été identifiée comme un bâtiment à banquettes. Sa période de fréquentation s'accorde à celle du temple C²⁰⁷.

Enfin, il convient de mentionner une terrasse aménagée (50 m de large et environ 20 m de profondeur) dans le courant du IV^e siècle et située à 150 m du sanctuaire. Les raisons de son aménagement ne sont pas connues²⁰⁸.

*Mobilier*²⁰⁹

Phase I

Temple A

1. Objets considérés comme cultuels

1. Aile en tôle de bronze décorée au repoussé (inv. : Rober 66).
2. Cimier de casque d'une statuette (Minerve ou Mars ?) (inv. : Rober 67) (bronze).
3. Aile en bronze argenté, décor incisé imitant des plumes (Mercure ?) (inv. : Rober 68) (bronze).

2. Monnaies

1. Monnaies Tetricus I et Claude II *divus* (**sous le dallage du sol**).
2. (59) Monnaies (294 avant J.-C. à 402 après J.-C.).
3. (12) Monnaies (**dans la cella**).
4. (9) Monnaies (**dans la galerie**).

²⁰⁵ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 45.

²⁰⁶ CATTELAÏN, PARIDAENS et GENVIER, 2014, p. 138 – 139.

²⁰⁷ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 46 – 47.

²⁰⁸ CATTELAÏN et PARIDAENS, 2009, p. 48 - 50.

²⁰⁹ Pour les fouilles anciennes : ROBER A., 1983. *La sanctuaire Gallo-Romain de Matagne-la-Grande* (Archeologia Belgica, 252), Bruxelles.

Pour les fouilles modernes : CATTELAÏN P. et PARIDAENS N., 2009. *Le sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande : nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site* (Etude d'archéologie 2, artefact 12), Bruxelles.

3. Bijoux
 1. Bague (type Guiraud 2) (inv. : cat. 4) (alliage cuivreux).
 2. Bracelet (fragment) (inv. : cat. 5) (bronze).
4. Objets en bronze
 1. (47) Clous **(dans la cella)**.
 2. (51) Clous **(dans la galerie)**.
5. Objet en calcaire
 1. Statue (pied) (inv. : Rober 87) (calcaire givétien).

Temple B

1. Monnaie
 1. Monnaie « imitation radiée » de classe 3 **(angle sud-est de la cella)**.

Portique

1. Monnaies
 1. (5) Monnaies Claude II divus **(dans le foyer de la galerie intérieure)**.
 2. Monnaies **(dans l'enceinte)**.

Aire sacrée

1. Objets considérés comme cultuels
 1. (4) Rouelles **(à l'extérieur de l'enceinte, à proximité du temple A)** (bronze).
2. Monnaies
 1. (62) Monnaies **(du secteur oriental)**.
 2. (2) Monnaies **(sous le cailloutis du mur ouest)**.
 3. (42) Pièces **(à proximité du mur nord)**.
 4. (31) Pièces **(aire sacrée)**.
 5. Dépôt monétaire : rouleau de 16 sesterces, 2 antoniens **(à l'extérieur de l'enceinte, à proximité du temple A)**.
 6. Dépôt monétaire : 9 sesterces **(enfouis dans l'aire sacrée)**.
 7. Monnaie Marc-Aurèle (175-177 après J.-C.) **(le long du mur d'enceinte nord-est)**
 8. Monnaie Gallien (266-268 après J.-C.) **(le long du mur d'enceinte nord-est)**
 9. Monnaie Claude II (268-269 après J.-C.) **(le long du mur d'enceinte nord-est)**
 10. Monnaie imitation Victorin (antérieure à 294 après J.-C.) **(le long du mur d'enceinte nord-est)**
 11. (6) Monnaies imitation Claude II divus (antérieures à 294 après J.-C.) **(le long du mur d'enceinte nord-est)**
 12. Monnaie Quintille (270-280 après J.-C.) **(le long du mur d'enceinte nord-est)**

13. (15) Monnaies imitation Tetricus I (antérieures à 294 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**)
14. (8) Monnaies imitation Tetricus II (antérieures à 294 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**)
15. (4) Monnaies imitation radiée (antérieures à 294 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**)
16. Monnaie Dioclétien (296-299 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**)
17. Monnaie Constantin I (309-313 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**)
18. Monnaie Constantin I (313-317 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**)
19. Monnaie Constantin I, victoriae laet princ perp (318-319 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**)
20. Monnaie Constantin I, sarmatia devicta (323-342 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**)
21. (2) Monnaies Constantin I, providentiae augg (326-328 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**)
22. Monnaie Fausta, salus reipublicae (326 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**).
23. (6) Monnaies imitation gloria exercitus 1 étendard (330 à 348 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**).
24. (4) Monnaies Constantinopolis (332-337 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**).
25. Monnaie imitation (330 à 348 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**).
26. Monnaie Cosntant, victoriae dd augg q nn (341-346 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**).
27. Monnaie imitation victoriae dd augg q nn (330 à 348 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**).
28. Monnaie imitation fel temp reparatio Cavalier (348 à 364 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**).
29. Monnaie Constance II, spec reipublicae (355-363 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**).
30. Monnaie Valens, securitas reipublicae (364-375 après J.-C.) (**le long du mur d'enceinte nord-est**).

3. Bijoux

1. Bague en pâte de verre opaque de couleur verte (ruban orné de protubérances) (inv. : Rober 45) (pâte de verre).
2. Bague (type Guiraud 3d) (inv. : cat. 3) (bronze).

4. Instrument de toilette ou médical
 1. Spatule (inv. : cat. 6).
5. Objets en bronze
 1. Cuirasse (éléments) (inv. : Rober 70).
6. Objets en métal (matériau non précisé)
 2. Statuette (éléments) (inv. : Rober 1).
 3. Applique (inv. : cat. 10).
 4. Plaquette (fragment) (inv. : cat. 15)
7. Objet en pierre
 1. Bassin (fragment) (inv. : Rober 86) (**angle nord**).

Bâtiment H et abords

1. Monnaies
 1. (7) Monnaies (**dans l'empierrement 230**).
2. Bijoux
 1. Bracelet (inv. : cat. 3) (verre).
3. Objets en alliage de cuivre
 1. Rivet (inv. : cat. 11).
 2. Applique (inv. : cat. 12).
4. Objet en bois de cervidé
 1. Jeton (inv. : cat. 1).

Fosse naturelle

1. Monnaies
 1. (2) Monnaies imitation Tetricus II et Constant.

Phase II

Temple C

1. Objets considérés comme cultuels : objets votifs autour du socle de la *cella*
 1. Ex-voto, figurant une poitrine féminine (inv. : Rober 64) (fig. 12) (bronze).
 2. Feuille votive en tôle de bronze argentée de forme triangulaire et percée de deux trous cerclés (inv. : Rober 65) (bronze) (fig. 13).
 3. Aile en tôle de bronze décorée au repoussé (inv. : Rober 66) (bronze) (fig. 14).
 4. Aile en bronze argenté, décor incisé imitant des plumes (inv. : Rober 68) (bronze) (fig.15).
2. Monnaies
 1. Monnaies de Constantin à Honorius (**autour du socle de la *cella***).

2. (82) Monnaies de Constantin à Honorius (**autour du socle**).
3. Monnaie imitation Tetricus I (locale).
4. Monnaie Maximin (312-313 après J.-C.).
5. Monnaie Crispus, CAESARUM NOSTRORUM VOT V (320-321 après J.-C.).
6. Monnaie Crispus, PROVIDENTIAE CAESS (326 après J.-C.).
7. Monnaie Constantin I (326-328 après J.-C.).
8. (2) Monnaies Constantin I, GLORIA EXERCITUS 1 étendard (337-341 après J.-C.).
9. (5) Monnaies : imitation GLORIA EXERCITUS 1 étendard.
10. Monnaie Constantin I divus (337-341 après J.-C.).
11. Monnaie Constance II, victoriae dd augg q nn (341-346 après J.-C.).
12. Monnaie Constant, victoriae dd augg q nn (341-346 après J.-C.).
13. (2) Monnaies : imitations victoriae dd augg q nn.
14. Monnaie Décence, victoriae dd mm aug et cae(s), officielle (351-352 après J.-C.).
15. Monnaie imitation victoriae dd mm aug et cae(s).
16. (3) Monnaies imitations : FEL TEMP REPARATIO Cavalier.
17. (6) Monnaies Valens, gloria romanorum (364-378 après J.-C.).
18. (7) Monnaies Valens, securitas reipublicae (364-375 après J.-C.).
19. (3) Monnaies Gratien, gloria novi saeculi (367-375 après J.-C.).
20. Monnaie Gratien, reparatio reipub (378-383 après J.-C.).
21. Monnaie Théodose I, reparatio reipub (378-383 après J.-C.).
22. Monnaie Magnus Maximus, reparatio reipub (383-387 après J.-C.).
23. (2) Monnaies Gratien, vot xv mult xx (378-383 après J.-C.).
24. Monnaie Gratien, vot x mult xx (378-383 après J.-C.).
25. (2) Monnaies Flavius Victor, spes romanorum (387-388 après J.-C.).
26. Monnaie Magnus Maximus, spes romanorum (387-388 après J.-C.).
27. (3) Monnaies Valentinien II, victoriae auggg (388-392 après J.-C.).
28. (12) Monnaies Arcadius, victoria auggg (388-395 après J.-C.).
29. (2) Monnaies Théodose I, victoria auggg (388-395 après J.-C.).
30. Monnaie Eugène, victoria auggg (395-394 après J.-C.).
31. (6) Monnaies Honorius, victoria auggg (394-395 après J.-C.).
32. (9) Monnaies Arcadius, salus reipublicae (388-402 après J.-C.).
33. (2) Monnaies Théodose I, salus reipublicae (388-399 après J.-C.).

3. Bijoux

1. Bague en pâte de verre filandreuse de couleur bleue : chaton formé d'un disque orné du chrisme et anneau de section ronde (inv. : Rober 44) (pâte de verre) (fig. 16).
2. Collier en perles de verre et lunules en argent (inv. : Rober 46 et 49) (fig. 8) ; perles de collier (inv. : Rober 46) (fig. 16) :

- a) 8 perles prismatiques à section hexagonale en pâte de verre translucide de couleur vert-émeraude (inv. : Rober 46a) (pâte de verre).
 - b) 6 perles cylindriques en pâte de verre translucide de couleur vert-émeraude (inv. : Rober 46b) (pâte de verre).
 - c) 1 perle polyédrique en pâte de verre translucide de couleur bleue (inv. : Rober 46c) (pâte de verre).
 - d) 1 perle fusiforme en pâte de verre ambrée (inv. : Rober 46d) (pâte de verre).
 - e) 1 perle discoïde en pâte de verre opaque de couleur noire (inv. : Rober 46e) (pâte de verre).
 - f) 1 perle biconique polychrome, fond en pâte de verre opaque de couleur turquoise, décorée de cercles jaunes cernés de rouge (inv. : Rober 46f) (pâte de verre).
 - g) Perles biconiques : 26 éléments en pâte de verre opaque de teinte vert-clair, 5 éléments en pâte de verre translucide de couleur bleue, 2 éléments en pâte de verre translucide de couleur vert-émeraude (inv. : Rober 46g) (pâte de verre).
 - h) 7 perles annulaires en pâte de verre opaque de couleur vert-clair (inv. : Rober 46h) (pâte de verre).
3. Bracelet ouvert : tige de section semi-circulaire, extrémités formées par une tête de serpent (inv. : Rober 60).
4. Bracelet ouvert : tige de section semi-circulaire, extrémités épaissies (inv. : Rober 61).
4. Objets en cuivre
- 1. (4) Epingles à tête polyédrique : tige de section circulaire (inv. : Rober 55).
 - 2. (4) Epingles à tête piriforme : tige de section circulaire (inv. : Rober 56).
 - 3. (2) Epingles à tête sphérique : tige de section circulaire portant des traces d'étamage (inv. : Rober 57).
 - 4. Epingles fragmentaires à tête polyédrique ornée d'ocelles : tige décorée au sommet d'une spirale (inv. : Rober 58).
5. Objet en fer
- 1. Charnière (éléments) (inv. : Rober 74).
 - 2. Anneau avec patte de scellement (inv. : Rober 76).
6. Objet en os
- 1. Tête ovoïde surmontée d'un godron et d'un bouton tronconique (inv. : Rober 77).

Portique de façade F

- 1. Monnaies
 - 1. (121) Monnaies **(dans le portique)**.

2. Monnaie Antonin le Pieux (145-161 après J.-C.).
 3. (2) Monnaies Gallien (266-268 après J.-C.).
 4. Monnaie Postume (267 après J.-C.).
 5. (10) Monnaies imitation Claude II divus, locales (270 après J.-C.).
 6. (6) Monnaies imitation Tetricus I, locales.
 7. (2) Monnaies imitation Tetricus II, locales.
 8. (3) Monnaie imitation radiée, locales.
 9. Monnaie Numérien (283-284 après J.-C.).
 10. Monnaie Maximien (307-308 après J.-C.).
 11. (3) Monnaies Constantin I (309-313 après J.-C.).
 12. Monnaie Crispus (321-323 après J.-C.).
 13. (2) Monnaies Constantin I, *beata tranquillitas* (323 après J.-C.).
 14. Monnaie Constantin II, *beata tranquillitas* (322-323 après J.-C.).
 15. (2) Monnaies Constantin I, *sarmatia devicta* (323-324 après J.-C.).
 16. Monnaie Constantin II, *caesarum nostrorum vot x* (323-324 après J.-C.).
 17. Monnaie Crispus, *crispus caesar* (326 après J.-C.).
 18. (2) Monnaies Constantin I, *gloria exercitus* 2 étendards (332-333 après J.-C.).
 19. (2) Monnaies Constantin II, *gloria exercitus* 2 étendards (330-331 après J.-C.).
 20. Monnaie Constance II, *gloria exercitus* 2 étendards (332-333 après J.-C.).
 21. Monnaie Constantin I, *gloria exercitus* 1 étendard (335-341 après J.-C.).
 22. (6) Monnaies Constance II, *gloria exercitus* 1 étendard (337-341 après J.-C.).
 23. (2) Monnaies Constantin, *gloria exercitus* 1 étendard (341-346 après J.-C.).
 24. (4) Monnaies imitation, *gloria exercitus* 1 étendard.
 25. (4) Monnaies Constantinopolis (332-337 après J.-C.).
 26. (5) Monnaies imitation (330 à 348 après J.-C.).
 27. Monnaie Hélène, *pax publica* (337-341 après J.-C.).
 28. (2) Monnaies Constantin, *victoriae dd augg q nn* (341-346 après J.-C.).
 29. Monnaie imitation *fel temp reparatio*, Galère (348 à 364 après J.-C.).
 30. Monnaie Constance II, *fel temp reparatio*, Hutte (346-350 après J.-C.).
 31. Monnaie imitation *fel temp reparatio* Cavalier (348 à 364 après J.-C.).
 32. Monnaie Valens, *gloria romanorum* (364-378 après J.-C.).
 33. (2) Monnaies Valens, *securitas reipublicae* (364-375 après J.-C.).
 34. Monnaie Valentinien I, *securitas reipublicae* (364-375 après J.-C.).
 35. Monnaie Arcadius, *victoria augg* (388-395 après J.-C.).
 36. Monnaie Valentinien II, *salus reipublicae* (388-399 après J.-C.).
2. Objets en alliage de cuivre
1. Applique (inv. : cat. 9).

2. Plaque circulaire (fragment) (inv. : cat. 8).
3. Objets divers (inv. : cat. 13 – 14).
3. Objets en bronze
 1. Ecailles de cuirasse (lorica squamata) : éléments rectangulaires en tôle de bronze (inv. : Rober 70).

Salle d'angle G

1. Monnaies
 1. (109) Monnaies de Valentinien à Honorius (**dans la fosse à l'angle ouest**).
 2. (2) Monnaies de Constantin I et Magnence (**dans le mur nord-ouest**).
 3. (126) Monnaies.
 1. Monnaie Claude II (268-269 après J.-C.).
 2. (3) Monnaies imitation Claude II divus, locales (antérieures à 294 après J.-C.).
 3. Monnaie imitation Tetricus I, locale (antérieure à 294 après J.-C.).
 4. Monnaie Licinius (316-319 après J.-C.).
 5. Monnaie Constantin I, victoriae laet princ perp (318-319 après J.-C.).
 6. Monnaie Constantin II, virtus exercitus (320 après J.-C.).
 7. Monnaie Constantin I, beata tranquillitas (323 après J.-C.).
 8. Monnaie Crispus, providentiae caess (326 après J.-C.).
 9. Monnaie Constantin I, providentiae augg (325-329 après J.-C.).
 10. (2) Monnaies Constantin I, gloria exercitus 2 étendards (332-333 après J.-C.).
 11. Monnaie Constantin I, gloria exercitus 1 étendard (335-341 après J.-C.).
 12. Monnaie Constant, gloria exercitus 1 étendard (341-346 après J.-C.).
 13. (2) Monnaies Constantinopolis (332-337 après J.-C.).
 14. (2) Monnaies imitations (330 à 348 après J.-C.).
 15. Monnaie Constant, victoriae dd augg q nn (341-346 après J.-C.).
 16. Monnaie Constance II, vot xx mult xxx (341-346 après J.-C.).
 17. Monnaie Constant, victoria augg (341-346 après J.-C.).
 18. Monnaie Constant, fel temp reparatio Hutte (346-350 après J.-C.).
 19. Monnaie Magnence, felicitas reipublicae (350 après J.-C.).
 20. Monnaie Constance II, fel temp reparatio Cavalier (348 à 364 après J.-C.).
 21. Monnaie Constance II, spes reipublicae (355-363 après J.-C.).
 22. (7) Monnaies Valens, gloria romanorum (364-378 après J.-C.).
 23. Monnaie Valentinien I, gloria romanorum (367-375 après J.-C.).
 24. (19) Monnaies Valens, securitas reipublicae (364-378 après J.-C.).
 25. (8) Monnaies Valentinien I, securitas reipublicae (364-375 après J.-C.).
 26. (14) Monnaies Gratien, securitas reipublicae (364-375 après J.-C.).

27. Monnaie imitation securitas reipublicae (364 à 378 après J.-C.).
28. (5) Monnaies Gratien, gloria novi saeculi (367-375 après J.-C.).
29. (2) Monnaies Gratien, reparatio reipub (3778-383 après J.-C.).
30. (2) Monnaies Magnus Maximus, reparatio reipub (383-387 après J.-C.).
31. Monnaie Gratien, vot xv mult xx (378-383 après J.-C.).
32. Monnaie Magnus Maximus, victoria augg (383-387 après J.-C.).
33. Monnaie Flavius Victor, spes romanorum (387-388 après J.-C.).
34. Monnaie Magnus Maximus, spes romanorum (387-388 après J.-C.).
35. (4) Monnaies Valentinien II, victoria auggg (388-392 après J.-C.).
36. (24) Monnaies Arcadius, victoria auggg (388-395 après J.-C.).
37. Monnaie Honorius, victoria auggg (394-395 après J.-C.).
38. (7) Monnaies Arcadius, salus reipublicae (388-402 après J.-C.).
39. (3) Monnaies Théodose I, salus reipublicae (388-399 après J.-C.).

2. Bijoux

1. Petit bracelet à fermoir : tige de section aplatie ornée de traits incisés (inv. : Rober 62).
2. Boucle d'oreille : tige de section aplatie décorée de triangles et de traits incisés (inv. : Rober 63).
3. Bracelet fragmentaire en lignite de couleur brune : tige tournée de section semi-circulaire (inv. : Rober 82).

3. Fibules

1. Ressort à corde interne : arc bombé de section aplatie, orné d'une nervure formée de petits triangles incisés ; pied étroit (type Van Buchem 24, n°14) (inv. : Rober 50) (bronze).
2. Ressort à corde interne : arc en bandeau décoré d'une nervure formée d'incisions triangulaires ; pied étroit, porte ardillon trapézoïdal (type Van Buchem 24, n°15) (inv. : Rober 51) (bronze).
3. Ressort à corde externe accrochée : arc rectiligne, de section triangulaire arrondie, séparé par une nervure de la tête ; pied étroit, porte ardillon trapézoïdal (type Riha 2.8, n° 229 ; type Ettlinger 9 ; type Alesia 68) (inv. : Rober 52) (bronze).
4. Fibule oméga : anneau de section circulaire ouvert, extrémités enroulées en spirales (type Böhme 50 ; type Riha 36A) (inv. : Rober 53) (bronze).
5. Fibule oméga : anneau de section circulaire ouvert, extrémités enroulées en spirales (type Böhme 50 ; type Riha 36A) (inv. : Rober 54) (fer).

4. Objets en bronze

1. Tige fine : tête en forme de bouton (inv. : Rober 59).
2. Bouton d'applique circulaire : pourvu de deux rivets au revers (inv. : Rober 69).

3. Ecaïlles de cuirasse (lorica squamata) : éléments rectangulaires en tôle de bronze (inv. : Rober 70).
5. Objets en fer
 1. Serpe à douille ouverte, formée par le rabattement des deux ailerons médians (inv. : Rober 71).
 2. (7) Douilles coniques (chandelier) (inv. : Rober 72).
6. Objet en terre cuite
 1. Fusaïole biconique en pâte noire à dégraissant blanc moyen (inv. : Rober 42).
7. Objet en os
 1. Epingle à tête biconique soulignée par deux godrons : tige de section circulaire, galbée (inv. : Rober 78).
 2. Epingle à tête biconique soulignée par un godron : tige de section circulaire, galbée (inv. : Rober 79).
 3. Epingle à tête tronconique : tige de section circulaire, galbée (inv. : Rober 80).
 4. Epingle à tête bulbeuse soulignée par un godron : tige de section circulaire, galbée, pointe cassée (inv. : Rober 81).

Bâtiment D

1. Monnaies
 1. (2) Monnaies Constant et Valens (**dans la maçonnerie du mur sud-est**).
 2. (2) Monnaies Constant et Valens (**dans la maçonnerie du mur sud**).
 3. (16) Monnaies.
 4. Monnaie Claude II (268-269 après J.-C.).
 5. Monnaie imitation (330-348 après J.-C.).
 6. (2) Monnaies Constance II, victoriae dd augg q nn (341-346 après J.-C.).
 7. Monnaie imitation victoriae dd augg q nn (330-348 après J.-C.).
 8. Monnaie Constant, fel temp reparatio Phénix (346-350 après J.-C.).
 9. Monnaie Constance II, fel temp reparatio Cavalier (351-361 après J.-C.).
 10. (3) Monnaies imitation fel temp reparatio Cavalier (348-364 après J.-C.).
 11. Monnaie Valens, gloria romanorum (364-378 après J.-C.).
 12. (2) Monnaies Valens, securitas reipublicae (364-378 après J.-C.).
 13. Monnaie Valentinien, securitas reipublicae (364-375 après J.-C.).
 14. Monnaie Magnus Maximus, vot v mult x (383-387 après J.-C.).
 15. Monnaie Arcadius, victoria auggg (388-395 après J.-C.).

Terrasse aménagée

1. Monnaies

1. (19) Monnaies.
2. Dépôt : 11 sesterces et as du Haut Empire.

Extérieur de l'aire sacrée

1. Monnaies

1. Monnaie Hadrien (117-138 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
2. Monnaie Caracalla (198-217 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
3. Monnaie Elagabale, Julia Maesa (218-222 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
4. Monnaie Valérien et Gallien, Salonine (257-258 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
5. (5) Monnaies Gallien (266-268 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
6. (2) Monnaies imitation Gallien (antérieures à 294 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
7. Monnaie Salonine (266 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
8. (2) Monnaies Claude II (268-269 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
9. (5) Monnaies Victorin (269 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
10. Monnaie imitation Victorin (antérieure à 294 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
11. (2) Monnaies Claude II divus (270 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
12. (9) Monnaies imitation Claude II divus (antérieures à 294 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
13. (2) Monnaies Quintille (270-280 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
14. (2) Monnaies Tetricus I (273-274 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).

15. (45) Monnaies imitation Tetricus I (antérieures à 294 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
16. (2) Monnaies Tetricus II (272-274 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
17. (12) Monnaies imitation Tetricus II (antérieures à 294 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
18. (15) Monnaies imitation radiées (antérieures à 294 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
19. Monnaie Dioclétien (292 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
20. Monnaie Galère (298 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
21. (3) Monnaies Constantin I (309-313 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
22. Monnaie Constantin I (313-317 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
23. Monnaie Licinius (316-319 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
24. (2) Monnaies Constantin I, victoriae laet princ perp (318-319 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
25. Monnaie Crispus, caesarum nostrorum vot v (320-321 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
26. Monnaie Crispus, beata tranquillitas (323 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
27. Monnaie Constantin I, beata tranquillitas (323 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
28. Monnaie Crispus, caesarum nostrorum vot x (323-324 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
29. (2) Monnaies Constantin II, caesarum nostrorum vot x (323-324 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
30. Monnaie Constantin II, providentiae augg (325-329 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
31. Monnaie Constance II, gloria exercitus 2 étendards (332-333 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
32. Monnaie imitation gloria exercitus 2 étendards (330 à 348 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
33. (2) Monnaies Constantin I, gloria exercitus 1 étendard (335-341 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).

34. (3) Monnaies Constance II, gloria exercitus 1 étendard (337-341 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
35. (10) Monnaies imitation, gloria exercitus 1 étendard (330 à 348 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
36. (2) Monnaies Constantinopolis (332-337 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
37. (2) Monnaies imitation (330 à 348 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
38. Monnaie Urbs Roma (330-333 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
39. (2) Monnaies imitation (330 à 348 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
40. Monnaie Hélène, pax publica (337-341 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
41. (2) Monnaies Théodora, pietas romana (337-341 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
42. (2) Monnaies Constance II, victoriae dd augg q nn (341-346 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
43. (5) Monnaies Constant, victoriae dd augg q nn (341-346 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
44. Monnaie imitation victoriae dd augg q nn (330 à 348 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
45. Monnaie Constance II, fel temp reparatio Galère (346-350 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
46. Monnaie Constant, fel temp reparatio Hutte (346-350 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
47. (2) Monnaies Magnence, victoriae dd mm aug et cae(s) (352-352 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
48. Monnaie imitation, fel temp reparatio Cavalier (348 à 364 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
49. (4) Monnaies Valens, gloria romanorum (364-378 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
50. (2) Monnaies Valentinien I, gloria romanorum (367-375 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
51. (3) Monnaies Gratien, gloria romanorum (367-375 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).

52. (5) Monnaies Valens, securitas reipublicae (364-378 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
53. (2) Monnaies Valentinien I, securitas reipublicae (364-375 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
54. Monnaie Arcadius, victoria auggg (388-395 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
55. Monnaie Théodose I, victoria auggg (388-395 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
56. Monnaie Valentinien II, salus reipublicae (388-392 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).
57. Monnaie Théodose I, salus reipublicae (388-399 après J.-C.) (**autour du bâtiment d'angle et devant le portique**).

Illustrations

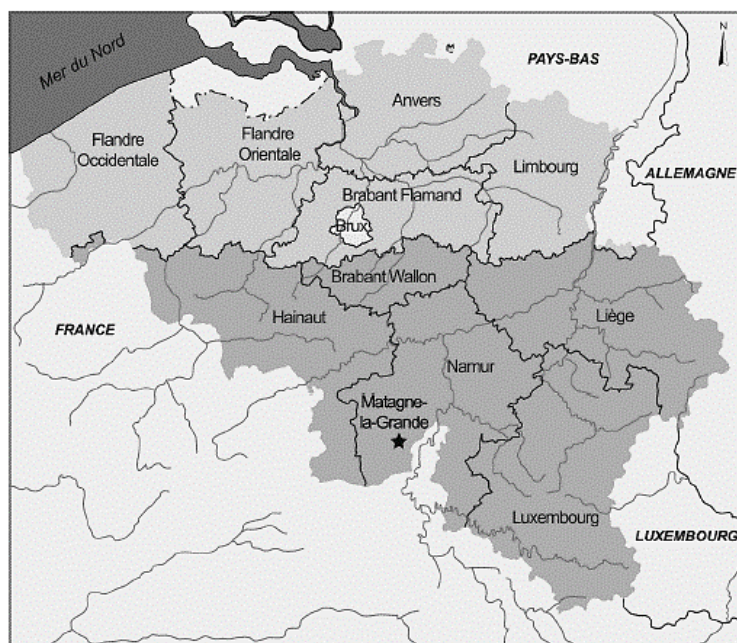


Fig. 1. Carte de la Belgique actuelle avec la localisation de Matagne-la-Grande (réalisation et DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

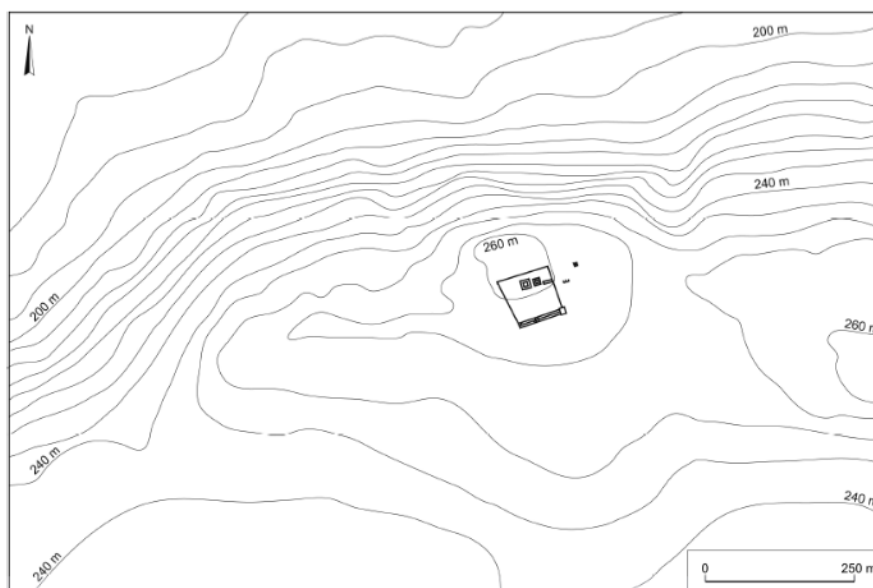


Fig. 2. Carte du site de Matagne-la-Grande, avec la Calestienne au sud et la dépression de la Fagne au nord (réalisation et DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

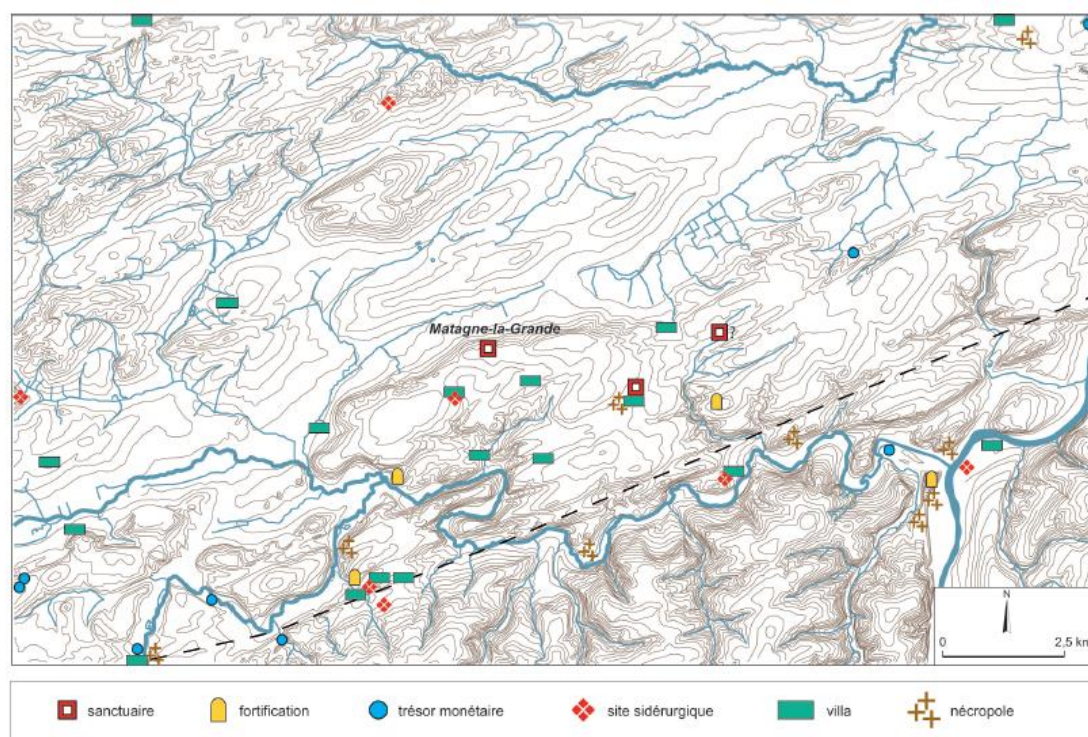


Fig. 3. Carte archéologique de la région du Viroin à l'époque tardo-romaine (réalisation et DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

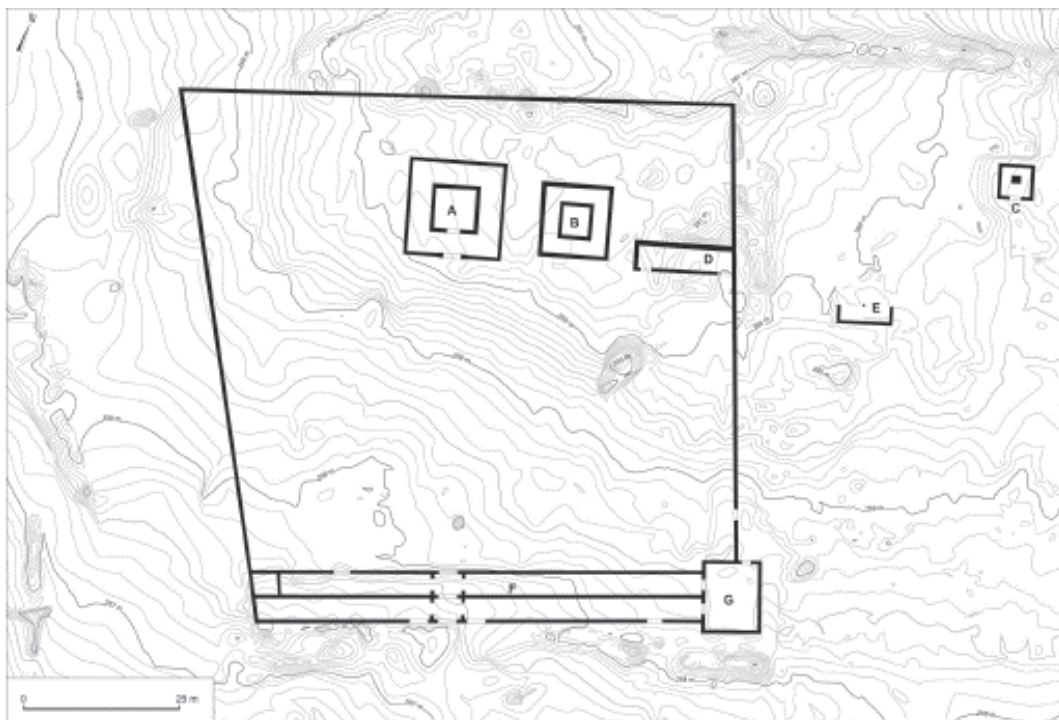


Fig. 4. Plan général du sanctuaire de Matagne-la-Grande (relevés Cedarc et CReA- Patrimoine/ULB ;
DAO : N. Paridaens, CReA- Patrimoine/ULB).

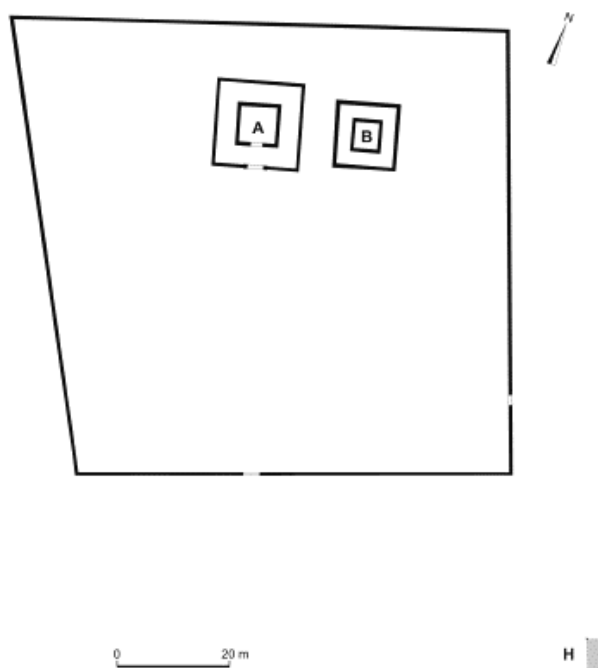


Fig. 5. Plan du sanctuaire de Matagne-la-Grande durant la phase I (relevés Cedarc et CReA-
Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

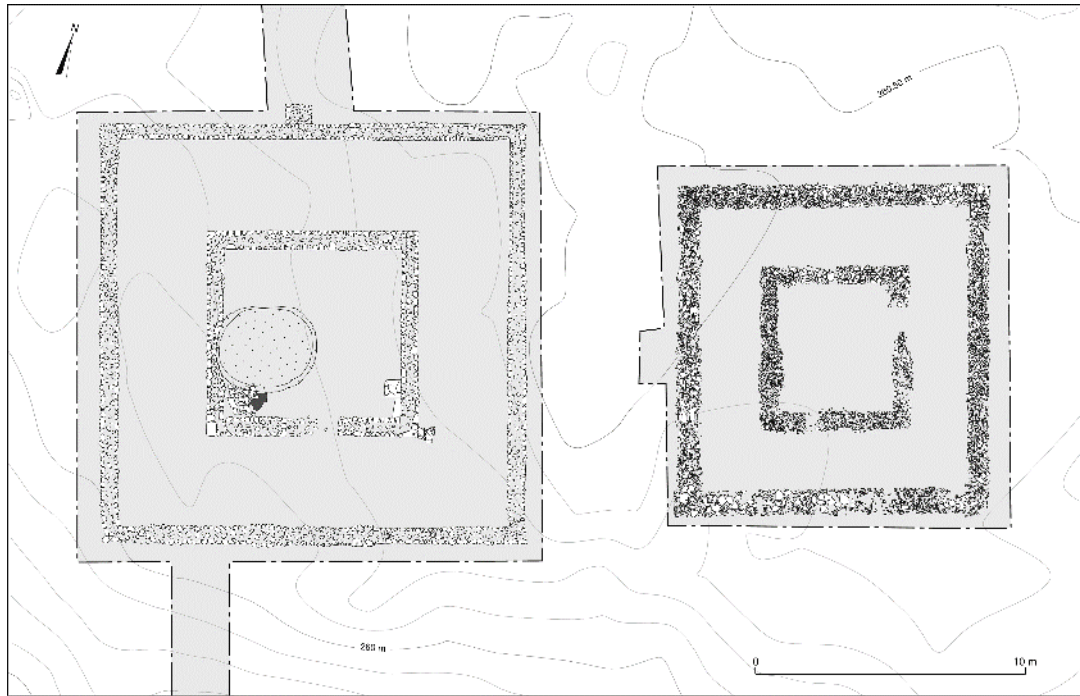


Fig. 6. Les temples : A à gauche ; B à droite (temple A, d'après Rober, 1983 ; temple B, relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

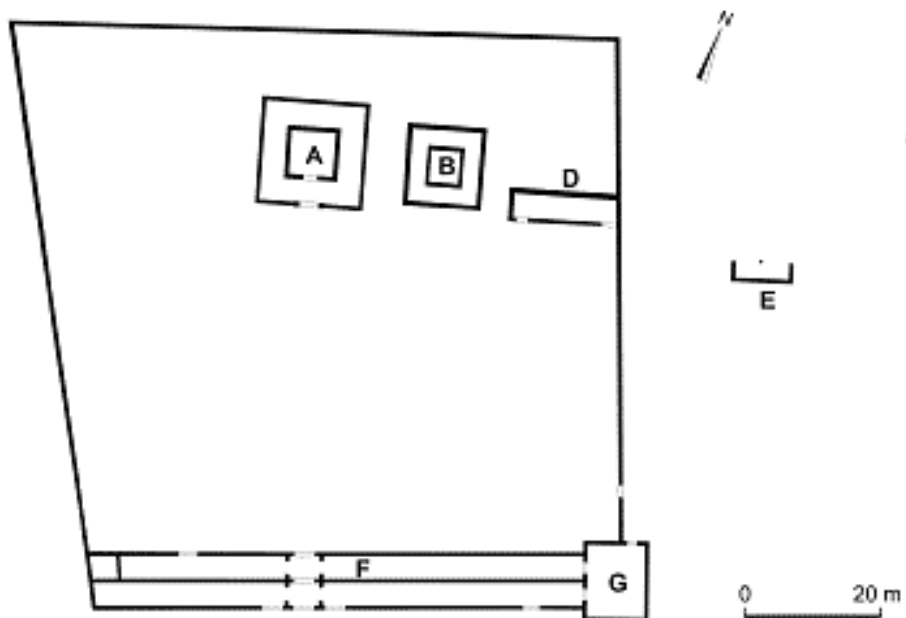


Fig. 7. Plan du sanctuaire de Matagne-la-Grande durant la phase II (relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

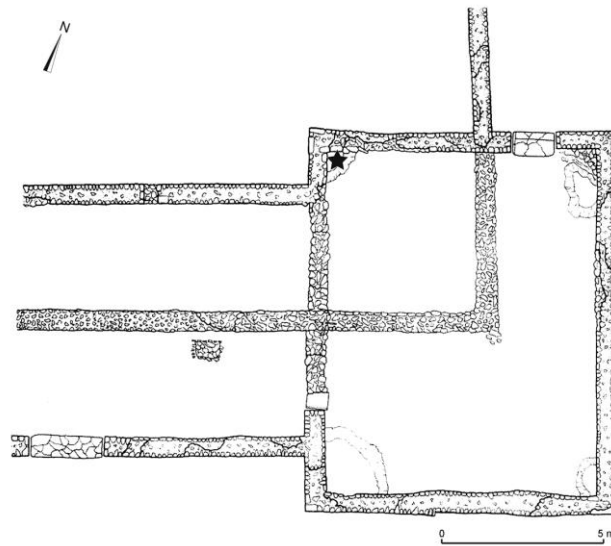


Fig. 8. Plan de la salle d'angle avec la localisation du dépôt (d'après Rober, 1983, retouché par N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

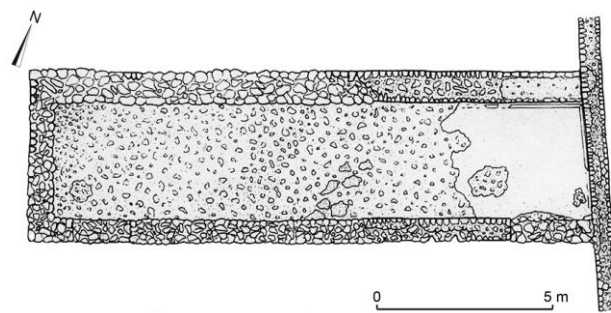


Fig. 9. Plan du bâtiment D (d'après Rober 1983).

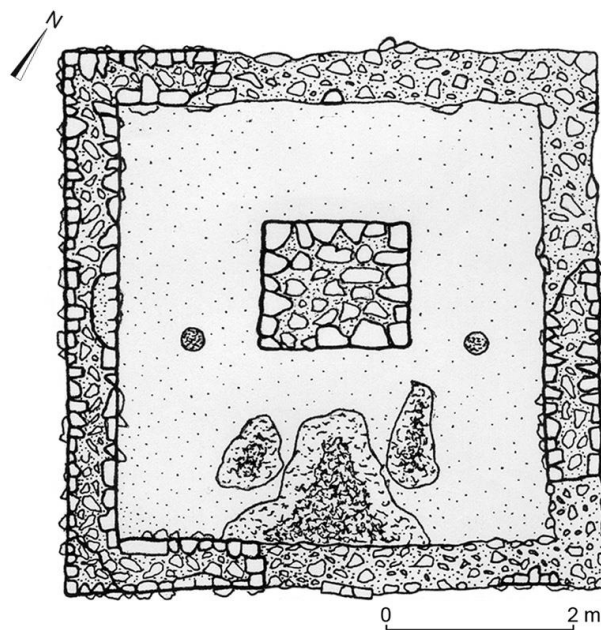


Fig. 10. Plan du temple C (d'après Rober, 1980).

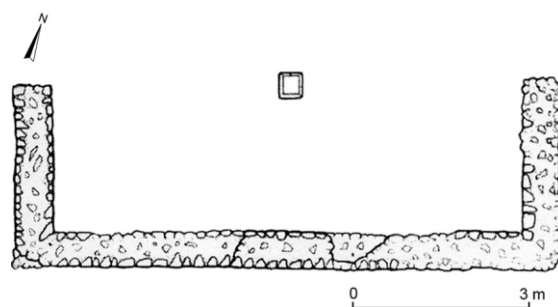


Fig. 11. Plan du bâtiment E (d'après Rober, 1983).



Fig. 12. Ex-voto, figurant une poitrine féminine en bronze (inv. : Rober 64). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).



Fig. 13. Feuille votive en tôle de bronze argentée de forme triangulaire et percée de deux trous cerclés (inv. : Rober 65). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).



Fig. 14. Aile en tôle de bronze décorée au repoussé (inv. : Rober 66). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).



Fig. 15. Aile en bronze argenté, décor incisé imitant des plumes (inv. : Rober 68). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).



Fig. 16. (2) Bague ornée du chrisme (inv. : Rober 44) et (3) collier composé de perles en pâte de verre et de pendentifs en forme de lunule en argent (inv. : Rober 46 et 49). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).

Géographie et topographie

Le sanctuaire rural de Matagne-la-Petite est localisé au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse namurois (fig. 1), région qui a pour avantage d'offrir des richesses naturelles exploitables (minerai de fer, galène, calcaire et tuf) et une proximité à la chaussée reliant Saint-Quentin à Cologne²¹⁰. Plus spécifiquement, le site se situe sur un plateau dit de la « Plaine de Bieure », entre les villages de Matagne-la-Petite et de Dourbes²¹¹. La région aux alentours de Matagne-la-Petite est riche en vestiges archéologiques gallo-romains : diverses *villae* et habitats romains ont été découverts²¹², ainsi que le sanctuaire de Matagne-la-Grande.

Historique des fouilles

Dans un premier temps, des découvertes de surface témoignent de l'existence d'un site romain. Une période de sécheresse climatologique en 1976 provoque l'apparition du tracé d'un double temple et d'autres structures. Des fouilles sont menées, suite à la découverte des vestiges, par le S.N.F et avec la collaboration du C.A.F. (Cercle archéologique des Fagnes) du 18 juillet au 7 septembre 1977²¹³.

Du 1^{er} août au 29 septembre 1978 et du 14 juillet au 30 septembre 1979, la fouille des temples, du bâtiment au puits, de l'enceinte et de l'aire sacrée est reprise²¹⁴. En 1978, la campagne de fouilles s'est focalisée sur les temples, le bâtiment au puits et le temenos et sur une surface d'1 hectare aux alentours des temples. En 1979, le puits est fouillé dans son intégralité²¹⁵.

En 1982, G. de Boe écrit dans les Annales de la Société Archéologique de Namur que des éléments restent à être fouillés, il mentionne notamment une annexe située sous un bosquet²¹⁶.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le sanctuaire de Matagne-la-Petite (fig. 2) est de type classique, d'origine préromaine, composé de deux temples à *cellae* et à galeries périphériques²¹⁷. Plusieurs phases de construction se succèdent. Le site est fréquenté peu après le milieu du I^{er} siècle avant J.-C.²¹⁸. La première occupation du site est matérialisée par les vestiges d'un bâtiment de type *cella*, sous la *cella* du temple principal construit plus tard²¹⁹. Il est

²¹⁰ DE BOE, 1982, p. 5.

²¹¹ DE BOE, 1978, p. 60.

²¹² DE BOE, 1982, p. 5.

²¹³ DE BOE, 1978, p. 60.

²¹⁴ DE BOE, 1982, p. 8.

²¹⁵ DE BOE, 1980, p. 60-61.

²¹⁶ DE BOE, 1982, p. 8.

²¹⁷ DE BOE, 1982, p. 57.

²¹⁸ DE BOE, 1982, p. 57.

²¹⁹ DE BOE, 1982, p. 53.

daté entre 134/5 et 138 après J.-C.²²⁰. Au cours d'une seconde phase d'occupation, trois phases de constructions se succèdent (fig. 3) : le bâtiment de la première occupation sera remplacé avant le milieu du III^e siècle après J.-C. par le temple principal, contre lequel sera rapidement édifié le second temple²²¹.

Des tessons et des monnaies datant du II^e siècle après J.-C. sont découverts à proximité du temple principal, tandis que la présence des deux temples est assurée dans la deuxième moitié du III^e siècle après J.-C. Vers 370 après J.-C., des restaurations sont attestées : le niveau du sol de la *cella* du temple principal est rehaussé et il est possible que celle-ci fasse l'objet d'une reconstruction. Le sanctuaire connaît un regain de fréquentation après le milieu et la deuxième moitié du III^e siècle, alors que de nombreux *vici* ne sont plus en activité, jusqu'à la fin de l'époque romaine.²²²

Jupiter – Tanaris a été identifié, sur base de la découverte d'une roue votive (fig. 9) et de rouelles, comme étant la divinité titulaire du grand temple. Le petit temple aurait accueilli d'autres cultes : celui de Mercure, matérialisé par le bouc, le coq et le caducée (fig. 5), et celui de Luna, matérialisée par la lunule, assimilée à Diane²²³.

Première occupation

Les plus anciens vestiges du site sont ceux d'un bâtiment modeste (6,55 m de large) situé sous le temple principal. Seule une partie du sol est conservée sous la *cella* : toute autre trace de ce premier niveau d'occupation a été détruite lors de l'aménagement de l'esplanade. Trois niveaux de sols successifs ont chacun livré des tessons de céramique et des monnaies. Le premier niveau de sol, marqué par des traces d'incendie, a livré quatre rouelles en plomb et une rouelle en bronze suggérant le culte de Jupiter - Tanaris. En-dehors du bâtiment, le sol était constitué d'une couche de terre limoneuse dans laquelle divers matériaux, s'étendant sur une centaine d'années, ont été mis au jour²²⁴.

Seconde occupation

La seconde occupation du site connaît trois phases de constructions (fig. 3 et 4). La première, au milieu du II^e siècle, est caractérisée par diverses constructions : le temple principal, du bâtiment au puits, du mur d'enceinte, de l'aire sacrée et de l'annexe extérieure. La seconde phase, entre le milieu du II^e siècle et 260 après J.-C., est déterminée par la construction du petit temple, contre le temple principal. La troisième phase, vers 370 après J.-C., correspond à la construction ou la reconstruction de la *cella* du grand temple.

²²⁰ DE BOE, 1978, p. 61 - 63.

²²¹ DE BOE, 1979, p. 87.

²²² DE BOE, 1982, p. 62-63.

²²³ DE BOE, 1982, p. 61.

²²⁴ DE BOE, 1982, p. 9 et 14.

Première phase (milieu du II^e siècle après J.-C.)

Le mur extérieur du temple principal, de forme rectangulaire (18 m sur 18,67 m), est construit au cours de cette phase. Des restes de crépis permettent de voir que la face interne était peinte en imitation marbre, avec un fond gris tacheté de blanc, de jaune-ocre et de rouge²²⁵.

A l'ouest du temple principal, un bâtiment (4,35 à 4,5 m de côté) (fig. 5) est construit avec une entrée orientée vers le mur ouest du temple. Les murs présentent des restes de mortier similaires à celui du mur extérieur du temple. La porte se situe sur le mur est et précédée d'un passage dallé (1,2 m de large). Au centre du bâtiment, un puits (1,6 à 1,8 m de diamètre) est creusé dans une poche de schiste dans la roche calcaire. Les vestiges d'un pavement ont été mis au jour autour de la roche. Le pourtour du puits est délimité par des blocs de calcaire non équarries et non maçonnés. Lors de la fouille, le niveau d'eau par infiltrations était atteint à 6 m de profondeur. Le premier remblai est uniforme jusqu'à 12,5 m et est composé de terre, de pierres diverses et de tuiles. Un second niveau de matières organiques (feuilles et branchages pourris, squelettes d'animaux en connexion anatomique) de 10 à 15 cm correspond à la phase d'abandon du site. Dans le remblai inférieur, daté du III^e au IV^e siècle, de nouveaux résidus organiques sont recueillis (pommes d'épicéa et feuilles de buis), ainsi que de nombreuses monnaies. Les monnaies sont déposées en succession stratigraphique régulière : toutefois, pour la seconde moitié du IV^e siècle, peu sont retrouvées alors que l'occupation est assurée par d'autres dépôts d'objets. Sous ce niveau, les monnaies sont de nouveau nombreuses jusqu'à 70 à 80 cm du fond du puits. Le niveau le plus profond et le plus ancien, attesté et daté par les deux monnaies les plus anciennes de la deuxième moitié du II^e et de la première moitié du III^e siècle après J.-C., a révélé peu de mobilier²²⁶. De manière générale, à partir du milieu du IV^e siècle, la quantité de monnaies jetées dans le puits diminue et disparaît tandis que leur présence augmente dans les temples²²⁷. Les monnaies retrouvées sous 14 m confirment la chronologie préalablement établie : elles sont principalement postérieures à 269 après J.-C., et parmi toutes les monnaies retrouvées du IV^e siècle après J.-C., celles de la période constantinienne sont les plus représentées. Une roue votive en étain (7,8 cm de diamètre) est mise au jour, avec l'inscription IOVI OPTIMO MAXIMO inscrite sur les deux faces : elle pourrait prouver un culte voué à Jupiter et à Mercure dans le sanctuaire (ILB2 139ter). Une multitude de mobilier du Bas-Empire est retrouvée (céramiques, verre, bracelets en bronze, barres de plomb, etc.), dont quatre éléments de vaisselle en bronze typiques des III^e et IV^e siècles : deux poêlons, un bassin et un godet. Une fibule discoïde témoigne d'un faciès rare : elle est recouverte d'une plaque de bronze estampée et dorée et est dotée de quatre cabochons de verre noir sertis dans des cloisons piriformes²²⁸.

²²⁵ DE BOE, 1982, p. 17.

²²⁶ DE BOE, 1982, p. 32-33.

²²⁷ DE BOE, 1982, p. 62.

²²⁸ DE BOE, 1980, p. 60-61 et 87.

Une fondation en pierres sèches (2,2 à 1,25 m de côté) est mentionnée à environ 5 m du temple principal, orientée au centre du mur nord-ouest du temple. Selon les propos de G. De Boe, cette construction pourrait signaler l'emplacement d'un autel²²⁹.

L'esplanade (environ 115 m sur 62 m) et le mur d'enceinte sont érigés au même moment²³⁰. L'entrée de l'enceinte, traversée par un chemin empierré s'étendant jusque devant le temple, est construite sur le mur sud-est et son orientation correspond à l'entrée du temple²³¹.

En-dehors de l'enceinte sacrée, au sud-ouest de l'entrée, une partie d'un mur est mis au jour. Les sondages réalisés en 1981 pourraient l'identifier comme une annexe ou un portique d'un bâtiment. Entre ce mur et l'enceinte, le sol est grossièrement empierré²³².

Deuxième phase

La construction du petit temple est précédée par une destruction partielle du temple principal, avérée par les traces d'un incendie sur certaines portions de murs²³³.

Le petit temple (environ 14 m de côté) est construit directement contre le grand temple et présente des matériaux de construction moins soignés et de remploi. Il présente un plan traditionnel avec un portique (2,9 m de large) entourant une *cella* (7,15 m de côté) de plan fermé. Les murs internes de la *cella* (7,15 m de côté) sont recouverts d'une couche de crépis peint en rouge bordeaux. Le niveau de sol de la *cella* est de 23 à 37 cm et celui du péribole varie de - 107 à - 129 cm. Des traces d'incendie sont visibles sur un des murs. Face à l'entrée (2,92 à 3,03 m de large), une niche (1,24 à 1,30 m de côté) est aménagée entre trois murs (47 à 53 cm d'épaisseur) et deux marches mènent à un petit podium. Sur ces deux marches et devant la niche, 28 pièces de monnaies sont découvertes (à peu près la totalité des monnaies trouvées dans le temple). Le temple est assurément fréquenté entre la moitié du II^e siècle et 260 après J.-C. L'absence de mobilier dans les couches inférieures ne permet pas de dater précisément la construction de l'édifice²³⁴.

Troisième phase

Cette phase est caractérisée par un accroissement notable du nombre de monnaies dès l'époque valentinienne²³⁵.

Dans le grand temple, la *cella* est construite ou reconstruite (9,75 m sur 10,38 m). Il est possible que la *cella* reconstruite soit d'abord à plan ouvert et délimitée par des piliers en bois, puis, résultant d'un

²²⁹ DE BOE, 1982, p. 21.

²³⁰ DE BOE, 1979, p. 87.

²³¹ DE BOE, 1982, p. 56.

²³² DE BOE, 1982, p. 21.

²³³ DE BOE, 1982, p. 56.

²³⁴ DE BOE, 1982, p. 17 – 20 et 60- 63.

²³⁵ DE BOE, 1982, p. 56.

remaniement tardif, une *cella* de plan fermé. L'entrée est orientée vers le sud et est alignée avec l'entrée principale du sanctuaire. Elle est aménagée dans le mur extérieur de la galerie périphérique et est dotée de deux pilastres encadrant le passage de part et d'autre. Le sol est rapidement remblayé et surélevé de 30 à 45 cm : au sein des diverses couches successives, du mobilier et des dizaines de monnaies sont retrouvées mélangées au remblai (dans la partie inférieure de la *cella*, dans le sol en terre battue). Il est probable, au vu de l'emplacement de ces dépôts monétaires dans la partie sous-jacente des couches de mortier et de limon, qu'il ne s'agisse pas de dépôts d'offrandes. Le nombre et la datation des monnaies pourraient être les indices d'un dépôt d'offrandes antérieur. Dans l'angle ouest, dans un paquet de limon mélangé sous la couche de mortier, les bases et les fragments de statuettes en bronze liés au culte sont découverts²³⁶.

Une monnaie datant de 388-402, mise au jour dans le bâtiment-annexe en-dehors de l'aire sacrée, permet d'établir que le sanctuaire est fréquenté jusqu'à la fin du IV^e siècle²³⁷, après quoi il sera abandonné²³⁸.

Mobilier

Première occupation : bâtiment (3 niveaux de sol)²³⁹ :

1. Objets considérés comme cultuels

1. (4) Rouelles : avec quatre rayons disposés en croix, coulées en chapelet (diam. de 1,3 à 1,5 cm) (plomb) (fig. 12).
2. Rouelle : très effritée, fine plaquette (1,5 mm d'épaisseur) ajourée et munie d'un bouton central marquant l'essieu (diam. d'environ 3 cm) (bronze) (fig. 13).
3. Lunule suspendue à une tige (fer) (fig. 11).

2. Monnaies

1. Monnaie Aduatiques : type Avaucia (Cu).
2. (9) Monnaies Nerviens : type rameau-A (Potin).
3. Monnaie Janus (1/2 As).
4. Monnaie Marc-Antoine (Den).
5. (3) Monnaies Octavien (As).
6. (2) Monnaies Auguste Cm IMP A/C (As).
7. (5) Monnaies Auguste Cm CAR (As).
8. Monnaie Auguste Cm CAR (Tibère) ((As)
9. Monnaie Im. Autel de Lyon (Ae).
10. (2) Monnaies Caligula (As).
11. (4) Monnaies Domitien (Dup).

²³⁶ DE BOE, 1982, p. 17 – 19 et 56 - 58.

²³⁷ DE BOE, 1982, p. 56.

²³⁸ DE BOE, 1982, p. 67.

²³⁹ DE BOE, 1982, p. 9 - 16.

12. Monnaie Domitien (As).
13. Monnaie Trajan (As).
14. Monnaie Hadrien (As).
15. (2) Monnaies Hadrien (Dup).
16. (2) Faux d'époque (âme en fer).

3. Fibules

1. Fibule à charnière en étui : arc étiré et profilé, pied triangulaire plat et bouton terminal (type Hofheim 6, Van Buchem 20A).
2. Fibule à arc très profilé et étamé.
3. Fibule à charnière en étui : arc en forme de losange divisé en deux triangles séparés par une arête médiane : décor d'émail rouge et verdâtre (effrité) remplissant alternativement des rangées de 1 à 4 triangles ; décor finement ciselé de lignes ondulées entre deux rangées d'incisions sur les bords, l'arête médiane et à la base de l'arc ; pied dessoudé (type Böhme 17 (IIA)).
4. Fibule symétrique à deux têtes très stylisées : décor d'émail rouge remplissant 4 bandes ondulées, réservées dans la partie centrale de l'arc, décor finement ciselé de lignes ondulées entre deux rangées d'incisions sur les barrettes transversales et sur les bords relevés de la partie centrale ; charnière à plaquettes (type Böhme 41 (II)).

4. Objets en fer

1. *Umbo*, forme d'amande très étirée en son grand axe.

5. Objet en pierre

1. Meule tournante (poudingue) (diam. 34 cm).

Le grand temple, le petit temple et l'aire sacrée²⁴⁰

1. Objets considérés comme cultuels

1. (3) Socles de statuettes : creux, à profil incurvé et ornés de cercles concentriques ; sur la base : trou de fixation central, petit trou latéral et tache de soudure, deux trous et une tache de soudure (h. 24,4 – 25,5 mm) (bronze) (fig. 7).
2. Statuette de coq : pattes unies formant le socle, queue divisée en trois, plumes simulées par incisions (h. 3,5 cm) (bronze, fonte pleine) (fig. 5).
3. Statuette de bouquetin : pattes raides, longues cornes recourbées, oreilles dressées, poils simulés par incisions (h. 3,5 cm) (bronze, fonte pleine) (fig. 5).
4. Caducée à douille décagonale, montée sur une hampe de bois fixée par un rivet de fer ; les serpents sont stylisés et réduits à deux motifs plats, montés en forme de lyre sur une petite traverse et ornés d'ocelles sur les deux faces (l. 6,6 cm) (bronze) (fig. 5 et 6).

²⁴⁰ La majorité du mobilier retrouvé était situé sur les sols des deux temples et dans l'aire sacrée. A l'exception des monnaies, le mobilier n'est pas spécifiquement localisé (Cfr. DE BOE, 1982, p. 21).

5. Lunule (l. de 1,2 cm) (argent).

2. Monnaies

Grand temple : cella : couche de mortier (pl. profil A-B, 7)

1. (3) Monnaies Constantin I (Fol).
2. Monnaie Constantin II (Fol).
3. (3) Monnaies Im gloria exercitus 1 ét.
4. Monnaie Constantinopolis (Fol).
5. (2) Monnaies Im. Constantinopolis.
6. Monnaie URBS ROMA (Fol).
7. Monnaie Im. hybride : revers Urbs Rom.
8. Monnaie Constance II (Fol).
9. Monnaie Im. Victoriae dd nn aug et caes.
10. Monnaie Im. Fel temp reparatio FH
11. Monnaie Valentinien I (Ae2).
12. Monnaie ? (Ae3).
13. (2) Monnaies Valens (Ae3).
14. Monnaie Gratien (Ae3).

Grand temple : cella : couche de limon jaune (pl. I, profil A-B, 8)

15. Monnaie Claude II *divus* (Ant).
16. Monnaie Im. Claude II *divus*.
17. (2) Monnaies Im. radiées.
18. (2) Monnaies Im. Tetricus I.
19. Monnaie Im. Tetricus II.
20. Monnaie Maximien (Fol).
21. Monnaie Constantin I (Fol).
22. Monnaie Constant (Fol).
23. Monnaie Im. Gloria exercitus 1 ét.
24. (5) Monnaies Valentinien I (Ae3).
25. (2) Monnaies Valens (Ae3).
26. Monnaie Gratien (Ae3).
27. (2) Monnaies [Gratien] (Ae3).
28. (2) Monnaies [?] (Ae3).

Grand temple : cella : sur podium

29. Monnaie M. Aurèle (L. Verus) (Ses).

30. Monnaie Im. Claude II *divus*.
31. Monnaie Im. Tetricus II (?).
32. Monnaie Constance II (Fol).
33. Monnaie [?] (Fol).
34. Monnaie Magnence (Ae2).
35. (2) Monnaies Im. Feltem preparatio.
36. Monnaie Valentinien I (Ae3).
37. (2) Monnaies Valens (Ae3).
38. Monnaie [?] (Ae3).
39. Monnaie [?] (Ae2).
40. (2) Monnaies [?] (Ae4).
41. (2) Monnaies Magnus Maximus (Ae4).
42. (2) Monnaies Valentinien II (Ae4).
43. (3) Monnaies Théodose I (Ae4).
44. (9) Monnaies [?] (Ae4).
45. Monnaie Im. Salus reipublicae.

Grand temple : portique : dans fondation mur extérieur

46. Monnaie Imitation hybride, droit de Claude.

Grand temple : portique : sur premier niveau

47. Monnaie Im. Tetricus I.
48. Monnaie Im. radiée.
49. Monnaie Constantin II (Fol).
50. Monnaie Valens (Ae3).
51. Monnaie [?] (Ae3).

Grand temple : portique : sur unique ou dernier niveau

52. Monnaie Auguste (Tibère) (As).
53. Monnaie Im. radiée.
54. Monnaie Im. Gloria exercitus 1 ét.
55. Monnaie URBS ROMA (Fol).
56. (2) Monnaies Valens (Ae3).
57. Monnaie Gratien (Ae3).
58. Monnaie [?] (Ae3).
59. Monnaie Magnus Maximus (Ae2).
60. Monnaie Flavius Victor (Ae4).

- 61. Monnaie Théodose I (Ae4).
- 62. (2) Monnaies Arcadius (Ae4).
- 63. (2) Monnaies [?] (Ae4).
- 64. Monnaie Im. Salus reipublicae.

Grand temple : extérieur

- 65. Monnaie Gallien (Ant).
- 66. Monnaie Gallien (Den).
- 67. Monnaie Gallien (Ant).
- 68. Monnaie Im. Claude II *divus*.
- 69. (3) Monnaies Im. Tetricus I.
- 70. Monnaie Im. Tetricus II.
- 71. Monnaie Im. radiée.
- 72. Monnaie Galère (Fol).
- 73. Monnaie Crispus (Fol).
- 74. Monnaie Delmace (Fol).
- 75. Monnaie Im. Gloria exercitus 1 ét.
- 76. Monnaie CONSTANTINOPOLIS (Fol).
- 77. (2) Monnaies Im. Constantinopolis.
- 78. (3) Monnaies Constance II (Fol).
- 79. Monnaie Valentinien I (Ae3).
- 80. (2) Monnaies Valens (Ae3).
- 81. Monnaie [?] (Ae3).
- 82. Monnaie Valens (Ae3).

Petit temple : portique

- 83. Monnaie Néron (As).
- 84. Monnaie M. Aurèle (Faustine II) (Ses).
- 85. (2) Monnaies Gallien (Ant).
- 86. Monnaie Victorin (Ant).
- 87. Monnaie Im. Victorin.
- 88. (5) Monnaies Im. Tétricus I.
- 89. Monnaie Im. Tétricus II.
- 90. Monnaie Im. Constantinopolis.
- 91. Monnaie Im. Urbs Roma.
- 92. Monnaie Constantin I (1/4 Fol).
- 93. Monnaie Constant (Fol).

- 94. Monnaie Constant (Ae3).
- 95. Monnaie Magnence (Ae2).
- 96. Monnaie Im. Victoriae dd nn aug et caes VOT/V/MULT/X.
- 97. (2) Monnaies Valentinien I (Ae3).
- 98. (2) Monnaies Valens (Ae3).
- 99. Monnaie Gratien (Ae3).
- 100. Monnaie [?] (Ae3).
- 101. Monnaie Théodose I (Ae4).
- 102. Monnaie Arcadius (Ae4).
- 103. Monnaie [?] (Ae4).

Petit temple : extérieur

- 104. Monnaie Octavien (As).
- 105. Monnaie Domitien (As).
- 106. Monnaie Hadrien (Ses).
- 107. Monnaie Antonin le Pieux (Dup).
- 108. Monnaie Tetricus II (Ant).
- 109. Monnaie Im. Tetricus I.
- 110. Monnaie Constantin I (Fol).
- 111. Monnaie Crispus (Fol).
- 112. Monnaie Hélène (Fol).
- 113. Monnaie Im. Constantinopolis.
- 114. Monnaie URBS ROMA (Fol).
- 115. Monnaie Im. hybride, revers Urbs Roma.
- 116. (2) Monnaies Constant (Fol).
- 117. Monnaie Valens (Ae3).
- 118. Monnaie Magnus Maximus (Ae4).
- 119. Monnaie [?] (Ae4).

Aire sacrée et enceinte

- 120. Monnaie Im. Claude ; Cm BON.
- 121. Monnaie Domitien (As).
- 122. Monnaie Commode (Dup).
- 123. Monnaie Claude II *divus* (Ant).
- 124. (3) Monnaie Im. Tetricus I.
- 125. Monnaie Constantin I (Fol).
- 126. Monnaie Im. Gloria exercitus 2 ét.

- 127. Monnaie [?] (Fol).
- 128. Monnaie Constance II (Ae2).
- 129. (2) Monnaies Valens (Ae3).
- 130. Monnaie [?] (Ae3).
- 131. Monnaie [?] (Ae4).
- 132. (2) Monnaies [?] (Ae4).

Extérieur air sacrée

- 133. Monnaie Néron (As).
- 134. Monnaie Hadrien (Dup).
- 135. Monnaie Im. Claude II *divus*.
- 136. (2) Monnaies Constantin I (Fol).
- 137. Monnaie URBS ROMA (Fol).
- 138. Monnaie Im. Gloria exercitus 1 ét.

Trouvailles isolées

- 139. Monnaie Im. Tetricus I.
- 140. Monnaie [?] (Fol).
- 141. Monnaie Magnence (Ae2).

3. Bijoux

- 1. Anneau (diam. 2 cm) (bronze).

4. Fibules

- 1. Fibule à ressort à corde intérieure : arc en bandeau décoré d'incision (type Van Buchem 24).
- 2. Fibule à charnière en étui (type Van Buchem 8, réminiscence de disque du type 7 ornant l'arc).
- 3. Fibule à charnière à pattes : plaque de tête hémisphérique ornée d'incisions et œillet (type Böhme 19).

5. Instruments de toilette et médicaux

- 1. Epingle à cheveux à tête biconique (l. 7,7 cm) (bronze).

6. Objets en bronze

- 1. Applique : bucrane surmontant 2 rinceaux terminés par une feuille.

7. Objets en fer

- 1. Anneau (diam. 6 cm).
- 2. Tige plate à extrémité à deux lobes (l. 18,8 cm).
- 3. Ferrures diverses : ferrures de porte, clous, etc. (non précisé).

8. Objets : autres matériaux

1. Pointe de flèche à pédoncule : ailerons légèrement marqués (silex gris-clair translucide).
2. Gobelets Isings 96 (dizaine de fragments) (verre verdâtre, assez pur).
3. Anse (fragment), décoré d'un filet ondulé bleu-clair (verre verdâtre).
4. Paroi (fragment), décoré de deux filets superposés, formant un motif ajouré (verre presque incolore).

Le puits

1. Objets considérés comme cultuels

1. Roue votive : axe (ép. 4,2 mm) percé d'un trou sur un côté, souligné par un trait en relief formant un octogone, les pointes dirigées vers chacun des huit rayons. La jante (l. 8 mm) porte sur ses deux faces l'inscription IOVI.OPTIMO.MAXIMO. en lettres en léger relief (env. 3,5 mm de hauteur), entre deux traits et deux rangées de petits motifs imprimés, des triangles à l'extérieur et des carrés à l'intérieur (diam. 7,8 cm ; ép. env. 2 mm) (étain) (ILB2 139^{ter}) (fig. 9).
2. Serpe avec appendice en forme de hachette (l. 25 cm), poignée en sapin fixée sur la soie à l'aide d'une rondelle de cuivre et d'une plaquette de fer en losange (fer) (fig. 7).
3. Bague : anneau large de 4 mm, extérieur à huit facettes, chacune portant entre deux rainures longitudinales, trois lettres de l'inscription A/MAS/PIG/NVS/AMO/RIS/ESC/IPE/S (« Tu aimes et tu acceptes ce gage d'amour ») ; graphie « escipe » fréquent dans les dédicaces (CIL XIII 10024, 65) (bronze) (fig. 8).

2. Monnaies

Bâtiments au puits

1. Monnaie M. Aurèle (Faustine II) (Ses).
2. Monnaie Im. radiée.
3. Monnaie Im. Constantinopolis.
4. Monnaie Im. Gloria exercitus 1 ét.
5. Monnaie Valentinien I (Ae3).

Remblai supérieur du puits

6. Monnaie Auguste (As).
7. Monnaie Galba (Ses).
8. (2) Monnaies Constantin I (Fol).
9. Monnaie Constance II (Fol).
10. Monnaie Valentinien I (Ae3).

11. Monnaie [?] (Ae4).

Fond du puits

12. Monnaie Hadrien (Ses).
13. Monnaie Antonin-le-Pieux (Ses).
14. Monnaie Postume (Ant).
15. Monnaie Victorin (Ant).
16. (5) Monnaies Im. Claude II divus.
17. (3) Monnaies Im. Tetricus I.
18. (2) Monnaies Im. Tetricus II.
19. Monnaie Im. radiée.
20. (2) Tacite (Ant).
21. (6) Monnaies Probus (Ant).
22. Monnaie Numérien (Ant).
23. (3) Monnaies Dioclétien (Ant).
24. Monnaie Maximien (Ant).
25. Monnaie Maximien (Fol).
26. (2) Monnaies Galère (Fol).
27. Monnaie Maxence (Fol).
28. (2) Monnaies Maximin (Fol).
29. (4) Monnaies Licinius I (Fol).
30. (42) Monnaies Constantin I (Fol).
31. Monnaie Constantin I (1/2 Fol).
32. Monnaie Crispus (Fol).
33. Monnaie [Constantin II] (Fol).
34. (11) Monnaies Constantin II (Fol).
35. Monnaie [?] (Fol).
36. (4) Monnaies Im. Gloria exercitus 2 ét.
37. Monnaie Fausta (Fol).
38. (2) Monnaies Constantinopolis (Fol).
39. (2) Monnaies Im. Constantinopolis.
40. (3) Monnaies Im. Urbs Roma.
41. (5) Monnaies Constance II (Fol).
42. (9) Monnaies Constant (Fol).
43. (5) Monnaies Im. Gloria exercitus 1 ét.
44. (3) Monnaies Théodora (Fol).
45. Monnaie Im. Victoriae dd augg q nn 2.

46. Monnaie Magnence (Ae2).
47. Monnaie Décence (Ae2).
48. Monnaie Im. Gloria romanorum 1.
49. Monnaie Im. Victoriae dd nn aug et caes 1.
50. (5) Monnaies Im. Fel temp reparatio (FH).
51. (2) Monnaies Valentinien I (Ae3).
52. (3) Monnaies Valens (Ae3).
53. Monnaie Gratien (Ae3).
54. Monnaie Valentinien II (Ae2) ;
55. Monnaie Valentinien II (Ae4).

3. Bijoux

1. Bracelet : tige torsadée (déformé) (bronze).
2. Bague : jonc formé d'une tige simple aux extrémités croisées, tournées en volutes et enroulées autour du jonc (diam. 17 mm) (laiton).
3. Bague : anneau côtelé (l. 5 mm, int. 13,5 mm) (étain).
4. Bague : large chaton plat, sertie d'une intaille en niccolo (bleu-blanc), représente un masculin assis et jouant de la lyre ; traces d'incisions rayonnant autour de la pierre dans le fer (fer).
5. Bracelet (fragment) : partiellement fondu, section en forme de D (verre noir).
6. Bracelet (fragment) : section en forme de D, type Hagen, groupe B5 (lignite).
7. Bracelet composé (22 plaquettes) : chaque plaquette de forme plus ou moins hémisphérique, à double perforation, porte un décor sur l'extrados : 3 paires d'encoches latérales sur le sommet de la courbe, flanqués de N sur chaque côté (jais).

4. Fibules

1. Fibule à ressort à corde intérieure : arc en bandeau décoré d'incisions (type Van Buchem 24).
2. Fibule discoïde : recouverte d'une feuille de bronze estampée et dorée, ornée de quatre cabochons de verre noir sertis dans des cloisons piriformes ; ressort à corde intérieure monté sur une petite plaquette ; porte ardillon cassé (diam. 2,9 cm) (type Böhme, 44, p. 42 et note 321).

5. Objets en bronze

1. Poêlon : profond, parois presque verticales, long manche plat et extrémité élargie (diam. 14,9 cm, h. 7 cm).
2. Poêlon : profond, parois presque verticales, long manche plat et extrémité élargie, crevasses réparées à l'intérieur par soudure (plomb et étain) (diam. 14 cm, h. 7,4 cm).
3. Bassin : parois presque verticales, bord rabattu et fond relevé ; deux points de soudure d'une poignée disparue (diam. 24,3 cm, h. 5,2 cm).

4. Godet à la forme d'un seau miniature : parois obliques, fond relevé et bord rabattu, deux attaches triangulaires pour une anse disparue (diam. 7,8 cm, 5,2 cm).
 5. Poignée et attache en forme d'écusson triangulaire.
 6. Bouton – rivet (diam. 7,5)
 7. Bouton – rivet (diam. 19 mm).
 8. Anneau : avec patte de fixation (diam. 2 cm).
 9. Clef à poignée : forme de palmette avec embase carrée et moulurée, tige en fer creuse et panneton à deux échancrures (l. 11,9 cm).
 10. Clef : anneau circulaire muni d'une pointe en spirale, embase moulurée, tige creuse à deux échancrures et huit encoches (l. 6,6 cm).
6. Objets en plomb
1. (12) Pièces de plomb : 8 sous formes de plaques (de 16,9 à 21,5 cm sur 3,6 à 7,4 cm) formant des quadrangles assez irréguliers et enroulés en cylindres déformés ; 4 sous forme de découpes irrégulières, pliées et percées de 1 ou 2 trous.
 2. Disque : partiellement déformé (diam. 26,25 cm).
7. Objets en fer
1. Clef (petite) : avec anneau, embase légèrement moulurée, tige creuse et grand panneton découpé avec six encoches (l. 5,8 cm).
 2. Clef : grosse poignée plus ou moins moulurée, tige creuse et panneton à trois échancrures et 4-5 dents inégales (l. 10,4).
 3. Clef : grosse poignée plus ou moins moulurée, tige creuse et panneton à trois échancrures et 4-5 dents inégales (11,4 cm).
 4. Clef (légère) : grosse poignée plus ou moins moulurée, tige creuse et panneton constitué d'une simple plaquette de fer découpée (l. 9,5 cm).
 5. (7) Clefs : manche simple, tige pleine coudée en équerre et munie de 3 ou 4 dents (l. 10 à 15,5 cm).
 6. Cadenas circulaire (2 fragments) : plaque de fond (diam. 6 cm) percée de trois trous circulaires près du bord, d'une ouverture rectangulaire et de trois rainures disposées en cercle autour du point de fixation de la broche ; plaque de front fixée par trois rivets ; face extérieure munie d'un bouton commandant le mouvement d'une languette fermant le trou de la serrure.
 7. Pelle de foyer : palette mince (2 mm) et douille ouverte terminée par une patte de fixation perforée (l. 34,7 cm).
 8. Gouge à douille (L. 32 cm).
 9. Hache à talon épais (L. 14,2 cm).
 10. Hachette (L. 13,4 cm).

11. Hipposandale : large talon relevé, avec crochet et deux anneaux de fixation latéraux ; semelle renforcée par des bords épais (L. 18,2 cm).
12. Grande clarine (fragments) : fabriquée d'une seule plaque de fer découpée, repliée et rivetée sur les côtés ; quelques traces de cuivre (H. 17,4 cm).
13. Grappin : 4 branches réunies dans une hampe carrée, munie d'un œillet et d'un anneau de chaîne (H. 12,1 cm).
14. Grappin (petit) : 3 branches (H. 7,8 cm).
15. Grappin (grand) : hampe plate, œillet et deux branches (L. 16,2 cm).
16. Grappin (grand) : hampe plate, œillet et deux branches (L. 16,9 cm).
17. Gond : penture à double œillet de suspension (L. 12,7 cm) et penture en queue d'aronde (L. 13,2 cm, extrémité tordue) (L. 8,6 cm).
18. Tige ronde (grosse) : à grosse tête et fente pour clavette, peut-être des émerillons de poulie (L. 22,4 cm).
19. Tige ronde (grosse) : à grosse tête et fente pour clavette, peut-être des émerillons de poulie (L. 25 cm).
20. Cheville : plate avec fente pour clavette (L. 18,7 cm).
21. Clavette : tête plate (œillet pour chaînette) (L. 15,6 cm).
22. Chandelier : douille montée sur tige coudée en équerre et pointue (H. 10,7 cm).
23. Douille : conique à pointe très effilée (petit chandelier ?) (L. 6,2 cm).
24. (2) Chevilles / pointes : tête moulurée (L. 7,4 cm).
25. Anses de seaux (fragments d'une dizaine d'exemplaires) : tiges à section ronde, carrée ou plate, aux extrémités recourbées (l. anses 29,5 à 31 cm).
26. Anse (solide) : œillet de fixation d'une chaîne ; maillon simple (l. 30 cm).
27. Anse (solide) : œillet de fixation d'une chaîne ; maillon en S cassé (l. 45 cm).
28. Cerceaux (fragments d'une dizaine) (l. 1,9 à 5,3 cm).
29. (15) Attaches pour anses de seaux : lattes longues de 12,7 à 33 cm, larges de 1,8 à 5,2 cm, munies d'œillet à l'extrémité supérieure et percées de 1 à 4 trous (généralement 2).
30. Bande de fer : extrémités relevées et pointes repliées (l. partie centrale 19,5 cm).
31. Bande de fer : extrémités relevées et pointes repliées (l. partie centrale 20,5 cm).
32. Quart de cerceau à broche et crochet.
33. Chaîne : 8 maillons simples très allongés (8 à 10 cm), partiellement déformés, et 1 grand maillon (12,5 cm) à tige plate (L. totale 76 cm).
34. Chaîne : terminée par un crochet en S, gros maillons (7,5 cm à 8,2 cm) à partie centrale étranglée en forme de 8 ; 7 maillons très usés, 3 neufs et 1 maillon allongé simple (5 cm) (L. totale 79 cm).
35. Chaîne (3 morceaux) : maillons plus fins en forme de 8, forte usure.
36. Maillons (cassés).

8. Objets en os

1. Epingle à cheveux ou outil : pris sur os péroné soigneusement pointu et lissé (L. 21 cm).
2. Epingle à cheveux : tête plate circulaire, décorée d'ocelles et d'incisions sur le bord (L. 14,6 cm).
3. Charnière (élément) : cylindre évidé et percé d'un trou latéral (L. 2,9 cm).

9. Objets en cuir

1. Semelle intérieure : ornée d'une simple ligne médiane estampée (L. 24 cm).
2. Semelle intérieure : ornée d'une ligne médiane et d'un motif estampé, répété 3x (L. 24,7 cm).
3. Cuir double (fragment) : orné d'une ligne médiane et d'une rosette estampée (l. 11 cm).

10. Objets en terre cuite

1. Coupe à encens : type Niederbieber 82a, pâte grise dégraissée au quartz et à la chamotte fine ; surfaces gris-brunes, traces de feu à l'intérieur (céramique).
2. Coupe à encens (pied) : pâte brune granuleuse assez grossière, surface lissée brun-noir (céramique).
3. Ecuelle : bord triangulaire (diam. 19 cm) (céramique).
4. Ecuelle ou bol (bord) : pâte craquelée-bleutée (diam. 30 cm) (céramique).

11. Objets en verre

1. Gobelet Isings 96 : verre opalescent, verdâtre.
2. Gobelet (fragments) Isings 96 : verre opalescent, verdâtre.
3. Fragment verdâtre à décor gravé.
4. Anse côtelée verdâtre très irisé.

12. Objets en bois

1. Manche d'outil en sapin : soigneusement taillé à coupe ovale (3,4 x 2,2 cm), lisse ou facetté.
2. Manche d'outil en noisetier : soigneusement taillé à coupe ovale (32 cm).
3. Fonds et douves de seaux en chêne et en hêtre (fragments d'une dizaine d'éléments).
4. Cylindre (petit) en chêne.
5. Pièce tournée en buis : fond concave et fente dans partie supérieur, G. De Boe²⁴¹ signale que la forme rappelle celle des pions d'un jeu d'échecs.

13. Objet en pierre

1. Meule : dormante, face supérieure et tranche rainurées (basalte).

²⁴¹ De Boe, 1982, p. 50.



Fig. 1. Localisation du site de Matagne-la-Petite en Belgique (©Florence Hardy).

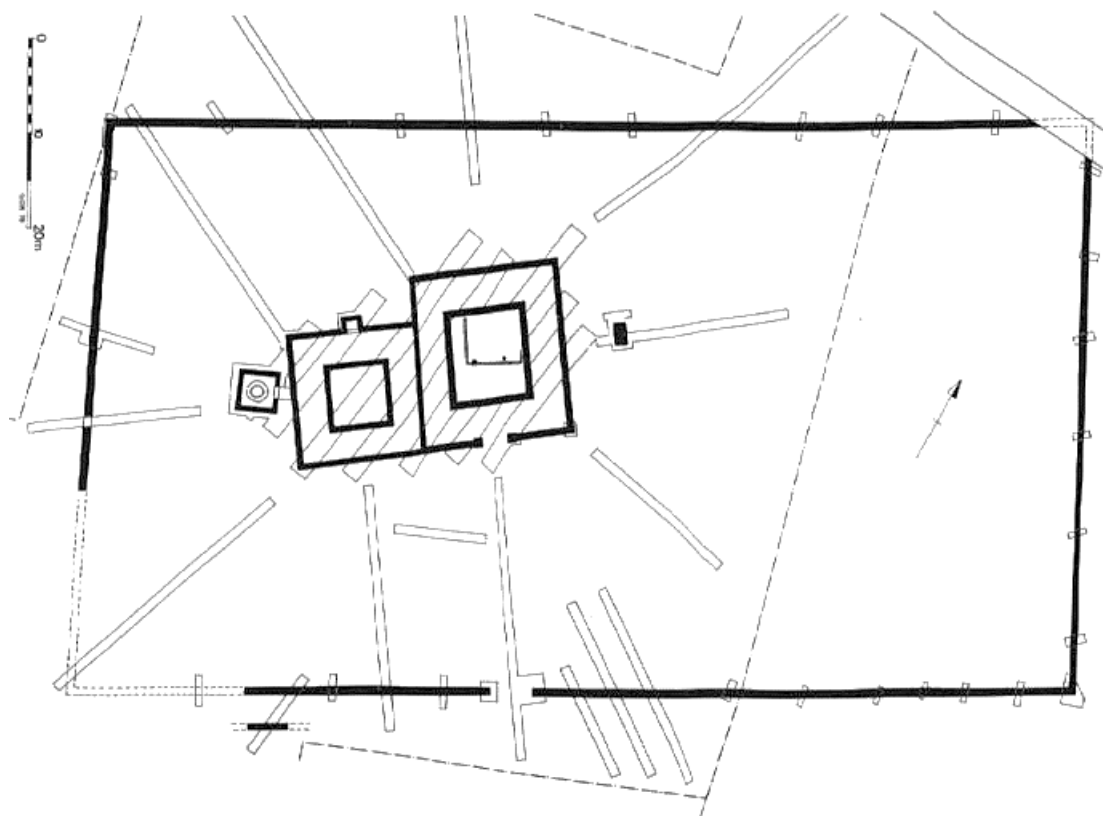


Fig. 2. Plan d'ensemble du sanctuaire.

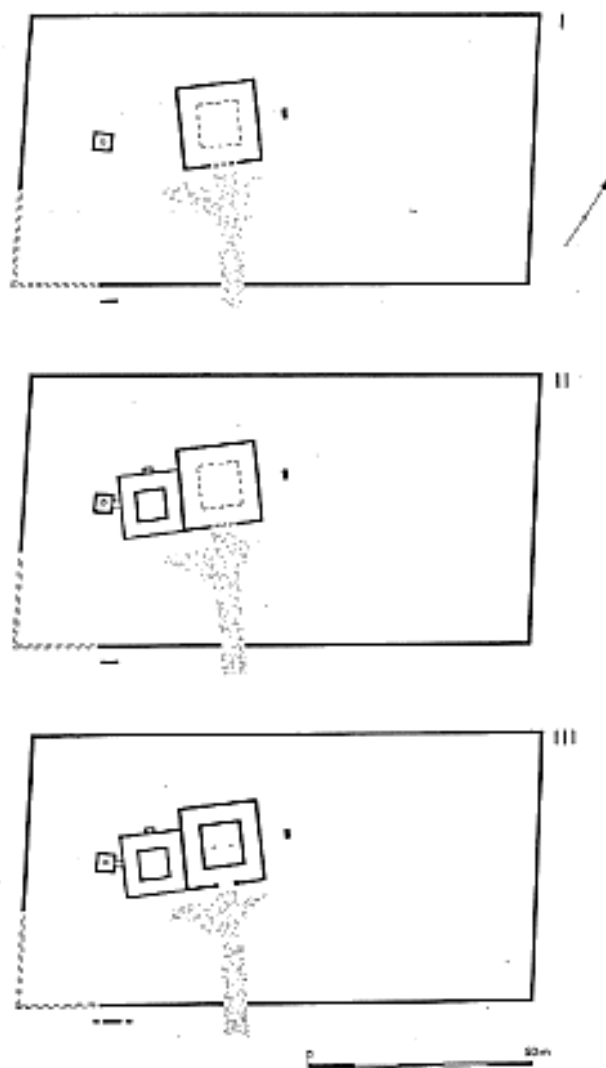


Fig. 3. Les trois phases dans l'évolution du sanctuaire : I) Milieu II^e siècle ; II) Entre milieu II^e et 260 ; III) Vers 370.

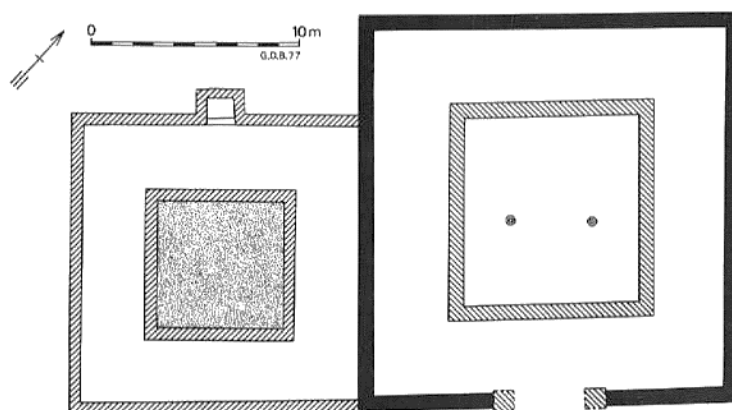


Fig. 4. Les trois phases de construction des deux temples : 1) Le mur extérieur du grand temple ; 2) Le petit temple ; 3) La *cella* du grand temple.



Fig. 5. Coq, bouc et caducée : attributs d'une statuette de Mercure.



Fig. 6. Caducée.

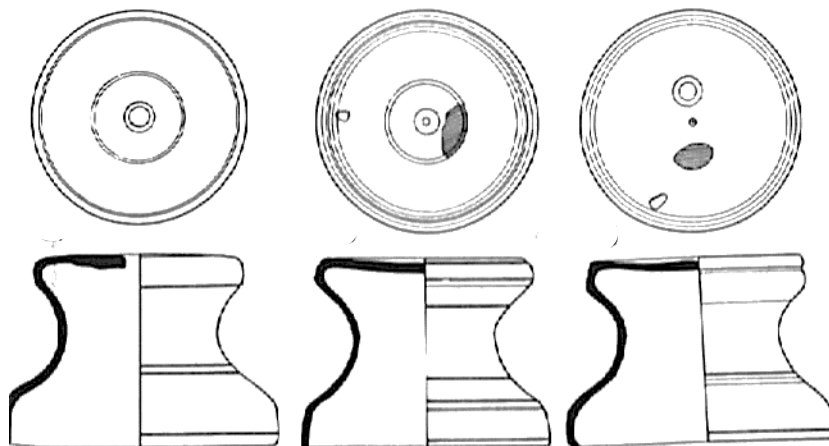


Fig. 7. (3) Socles de statuette.

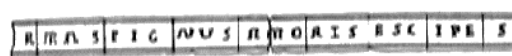


Fig. 8. Bague avec inscription A/MAS/PIG/NVS/AMO/RIS/ESC/IPE/S.

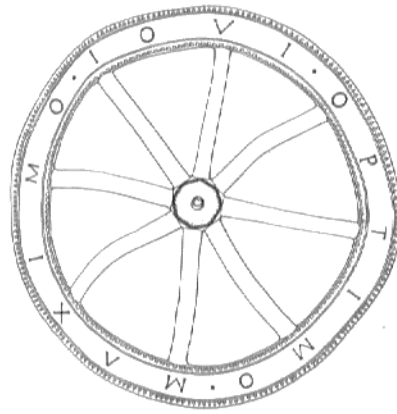


Fig. 9. Roue votive.

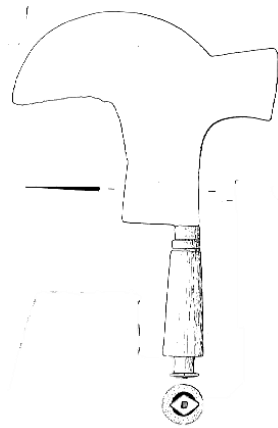


Fig. 10. Serpe.



Fig. 11. Lunule (bâtiment première occupation).



Fig. 12. (4) Rouelles en plomb.



Fig. 13. Rouelle en bronze.

Géographie et topographie

Le site de Peer est localisé à Grote-Brogel (fig. 1), sur une crête ou une dune le long de la vallée de l'Abeek. La région marécageuse est alimentée par plusieurs sources d'eau²⁴².

Historique des fouilles

Le site est découvert par des amateurs en détection de métaux à la fin du XX^e siècle. Des prospections sont réalisées en 2011 et des fouilles en 2015 et 2016 par le Regionaal Archeologisch Archiverings Project²⁴³.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le site de Peer (fig. 2) a révélé deux espaces sacrés séparés par une vallée qui se termine en dépression.

Le premier espace (environ 2,3 ha) a livré les vestiges d'un édifice composé d'un fossé carré (4,4 m de côté) et d'une entrée au sud. Il est orienté selon les quatre points cardinaux. Il semble s'agir d'un lieu de culte en plein air²⁴⁴.

Le deuxième espace (environ 0,7 ha) est marqué par de nombreuses fosses sacrificielles. Les fosses ont livré plusieurs offrandes et semblent avoir eu un lien avec des repas rituels sacrés. A la limite de cet espace se trouve un monument, une tombe, qui pourrait être à l'origine du lieu de culte²⁴⁵.

Mobilier

A proximité et aux alentours du premier espace sacré, de nombreux objets métalliques datant du début de la période romaine ont été mis au jour sur le site : plus de 300 monnaies, 340 fibules ou épingles et 26 fragments de bracelets en bronze²⁴⁶.

Les fosses sacrificielles du deuxième espace ont livré des offrandes de céramiques et de mobilier métallique, dont 150 monnaies, 380 fibules et 35 bracelets²⁴⁷.

²⁴² JANSEN, KEIJERS, MARTENS et VYNCKIER, 2017, p. 75-76.

²⁴³ JANSEN, KEIJERS, MARTENS et VYNCKIER, 2017, p. 75-76.

²⁴⁴ JANSEN, KEIJERS, MARTENS et VYNCKIER, 2017, p. 75-76.

²⁴⁵ JANSEN, KEIJERS, MARTENS et VYNCKIER, 2017, p. 75-76.

²⁴⁶ JANSEN, KEIJERS, MARTENS et VYNCKIER, 2017, p. 75-76.

²⁴⁷ JANSEN, KEIJERS, MARTENS et VYNCKIER, 2017, p. 75-76.

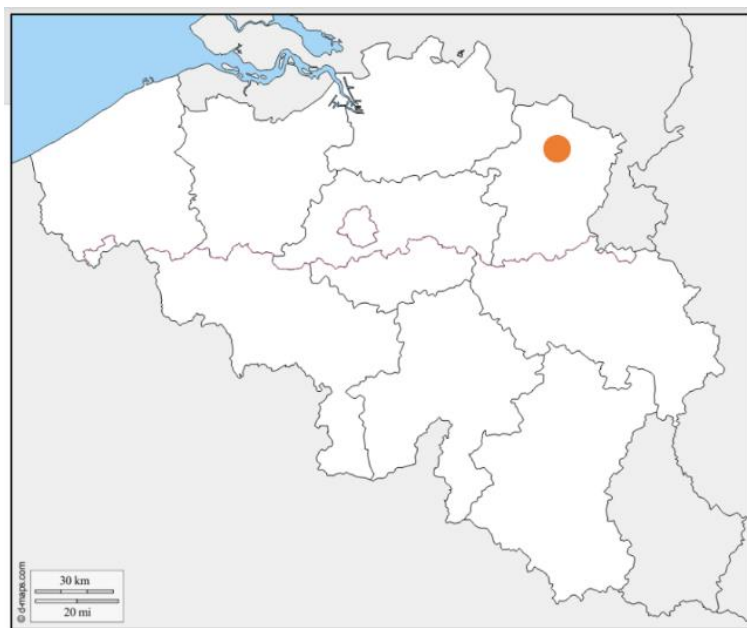


Fig. 1. Localisation du site de Peer (©Florence Hardy).



Fig. 2. Le site de culte romain primitif Peer 1, Grote-Brogel (Peer) (De Reu, Vakgroep Archeologie Universiteit Gent en GATE bvba).

XIII. Le sanctuaire de Petit-Hallet (Province de Liège)

Géographie et topographie

Les vestiges du temple ont été localisés sur la parcelle 711 (fig. 1) du cadastre de la commune de Hannut (anciennement Grand-Hallet), dans le village de Petit-Hallet (fig. 2) à Sart Meunier. Les vestiges d'une construction octogonale ont été repérés au sommet d'un plateau s'étendant vers Thisnes et Hannut, dominant les villages de Petit-Hallet et de Wansin²⁴⁸. Ce temple rural est peut-être à mettre en rapport avec une occupation romaine se prolongeant jusqu'aux III^e et IV^e siècles, dont les vestiges se situent au sud du temple²⁴⁹.

Historique des fouilles

Le site est intégralement fouillé en 1947 par J. Breuer, assisté par M. Marchal. Le plan de fouille a été complété par les informations relatées par l'Abbé Peuskens²⁵⁰.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

La construction octogonale (fig. 3) est attestée par les vestiges de traces au sol (environ 60 cm de large) constituées de petits fragments de silex mêlés à de la terre, de 20 à 30 cm de profondeur. Seul un côté de la structure est entièrement préservé (fig. 4 : D-E : 6,3 m de long). Le vestige de mur permet d'évaluer la surface de la construction à environ 16,5 m *extra muros*. Les traces 1 (fig. 3), situées perpendiculairement aux côtés G et H, pourraient être le témoin d'un aménagement et de l'entrée (3,3m de large). Selon cette interprétation, la construction serait orientée au sud-sud-est. Les murets 3 (45 cm de large) et 4 (55 cm de large) (fig. 3), de même composition que les autres vestiges, sont mis au jour à l'intérieur du tracé extérieur de la construction²⁵¹.

Les découvertes ont été interprétées comme pouvant être les vestiges d'une petite enceinte entourant une surface dont la fonction devait être particulière. Cette hypothèse est renforcée par le dépôt intentionnel de petites urnes et d'ossements animaux, parfois incinérés, découverts éparpillés à l'intérieur et à l'extérieur²⁵². Une chronologie a pu être établie grâce aux céramiques et aux monnaies : l'occupation débiterait durant la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. et se prolongerait jusqu'au II^e, voir III^e, siècle²⁵³.

²⁴⁸ REMY, 1979, p. 5 et 7.

²⁴⁹ REMY, 1979, p. 18.

²⁵⁰ REMY, 1979, p. 5-7.

²⁵¹ REMY, 1979, p. 8-9.

²⁵² REMY, 1979, p. 9.

²⁵³ REMY, 1979, p. 15-17.

La plupart des découvertes sont faites à l'intérieur du périmètre octogonal, parfois à 1 ou 2 m du mur de celui-ci. Certaines trouvailles ont été perdues²⁵⁵.

1. Monnaies

4 monnaies ont été conservées. J. Breuer mentionne dans un plan des pièces découvertes dans la zone nord-est de la structure octogonale et au point 8 (fig. 3). Une autre monnaie est une découverte de surface : elle est datée de 222-228²⁵⁶.

1. Monnaie Auguste (Lyon) (2 avant – 11 après J.-C.) (Denier).
 2. Monnaie Auguste (Lyon) (10 – 3 avant J.-C.) (As).
 3. Monnaie Néron : atelier indéterminé (63-68 après J.-C.) (**Provenance fig. 3, 9**) (As).
 4. Monnaie Septime-Sévère (Laodicée) (196-197 après J.-C.) (**Provenance fig. 3, dans le remblai bouleversé dans le secteur sud près du point 5**) (Denier).
 5. Monnaie gauloise (bronze).
 6. Monnaie : petit bronze illisible (bronze).
 7. Monnaie : moyen bronze attribué à Claude par J. Breuer (bronze).
 8. Monnaie républicaine (**Provenance fig. 3, zone ouest, près de B-C**) (argent, victoriat).
- ### 2. Fibules
1. Fibule à ressort à corde intérieure à l'arc : arc de section quadrangulaire, effilé vers le porte-ardillon (long. 6,6 cm) (**dans le bâtiment octogonal**) (bronze).
- ### 3. Objet en bronze
1. Epingle à tête ronde légèrement aplatie (**dans le bâtiment octogonal**) (long. 5,6 cm).
- ### 4. Objet en pierre
1. Intaille : « nicolo » bleu foncé avec couche laiteuse en surface. Face intaillée : 7 sur 10 mm ; face vierge : 9 sur 12,1 mm ; épaisseur : 2,7 mm). Décor : Jupiter assis tenant un sceptre à droite et des attributs à gauche. Très frustre (**sur la surface**) (fig. 4).

²⁵⁴ REMY, 1979, p. 9-15.

²⁵⁵ REMY, 1979, p. 9.

²⁵⁶ REMY, 1979, p. 9.

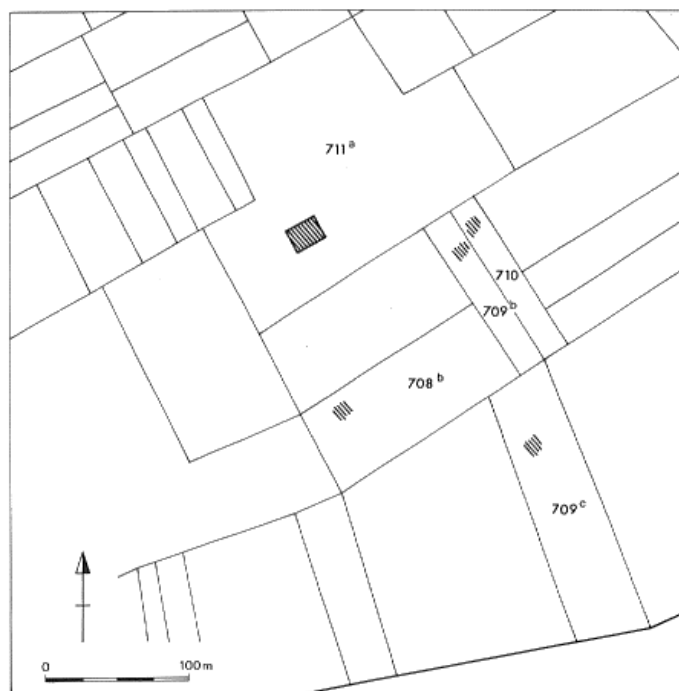


Fig. 1. Le site de Sart Meunier à Petit-Hallet : parcelles cadastrales explorées.



Fig. 2. Localisation du site de Petit-Hallet en Belgique (©Florence Hardy).

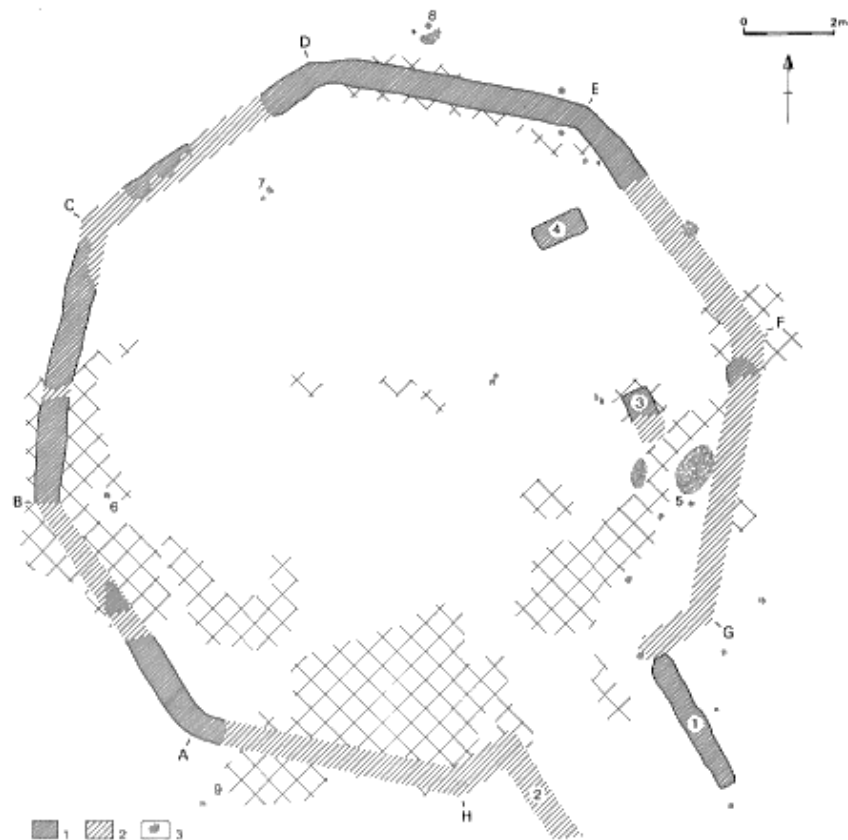


Fig. 3. Plan de fouille de la construction octogonale de Sart Meunier : 1) Substructions ; 2) Reconstitution ; 3) Matériel. Les numéros de 1 à 8 correspondent aux lieux de découverte de mobilier (voir *Mobilier*).



Fig. 4. Intaille découverte sur le site de Sart Meunier (agrandie cinq fois et demi).

Géographie et topographie

Le site de Tavier (fig. 1) se situe dans la commune d'Eghezée, dans la province de Namur, au lieu-dit de la Terre aux Pierres²⁵⁷. L'agglomération rurale occupe une position importante à proximité d'un carrefour croisant la voie Bavai-Cologne et une voie secondaire reliant les *vici* de Namur et Tirlemont²⁵⁸ (fig. 2). L'agglomération routière née d'une *mansio* de Tavier est située à une quarantaine de km de Tongres²⁵⁹. Les découvertes d'un lieu de culte sont regroupées dans le secteur central, à l'intérieur de l'agglomération²⁶⁰.

Historique des fouilles

Les premières découvertes sur le site sont faites en 1848 par M. Dethy, propriétaire du terrain dit la « Terre aux pierres », où des travaux agricoles ont mis au jour les vestiges d'un *vicus*. Ces données sont enregistrées par Eugène Del Marmol en 1851. Des campagnes de fouilles successives sont entreprises sur le site de Tavier dès 1953 par la Société archéologique de Namur, avec la participation du Service des Fouilles des Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles de 1955 à 1957²⁶¹.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Deux fouilles de tranchées ont permis de mettre au jour des vestiges à caractères culturels, provenant probablement d'une aire sacrée. La première tranchée est réalisée en 1953 par Pierre Claes, la seconde en 1955 par Charles Leva. Ce sont les éléments issus de ces deux fouilles qui mettent au jour une fosse aménagée au-dessus d'un puits (fig. 3). Ces vestiges, décrits ci-dessous, peuvent être classés en trois phases : la première avec l'utilisation du puits et de son cuvelage en bois, la seconde au cours de laquelle le puits est restauré par un cuvelage en pierres attesté par une stèle inscrite et, la troisième, lorsque le puits désaffecté est remblayé et au-dessus duquel une fosse rituelle est aménagée. L'environnement et l'aire religieuse n'ont pas pu être davantage caractérisés, outre la présence du puits et de la fosse²⁶². Seuls les vestiges à caractères culturels et l'autel inscrit manifestent de l'éventuelle existence d'un lieu de culte²⁶³.

Au cours des fouilles de 1953 de Pierre Claes, dans la tranchée n°2 une fosse, creusée au III^e siècle, est mise au jour à 48 m au nord de la chaussée romaine. La fosse est composée, au fond, d'une couche de charbons de bois et de pierres de sable non taillées, avec quelques fragments de tuiles et des tessons. La

²⁵⁷ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 11.

²⁵⁸ LEVA, 1958, p. 5-6.

²⁵⁹ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 11 et 227.

²⁶⁰ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 92.

²⁶¹ LEVA, 1958, p. 5-6.

²⁶² VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 91-92.

²⁶³ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 228.

couche supérieure était grise et composée de céramiques. La dernière couche a livré divers mobiliers mêlés dans des fragments de tuiles et elle était divisée en parties égales par des fines couches d'argile. Parmi le mobilier découvert, un fragment d'autel dédié à Apollon, une figurine de cheval, les fragments d'une statuette d'une Minerve assise en terre cuite, des vases et des tuiles brisées ont été mis au jour²⁶⁴ (fig. 4)²⁶⁵. Le remblai de la fosse semble avoir été organisé en plusieurs phases²⁶⁶.

La fouille de la tranchée 2 est poursuivie par une nouvelle tranchée en 1955, par Charles Leva. Il met au jour un puits (diamètre orifice env. 1,5 m ; profondeur 9,8 m) entouré d'un mur démantelé à l'ouest. Au fond du puits, les vestiges de deux planches ont été interprétées comme l'aménagement d'un coffrage en bois. A une vingtaine de centimètres du fond, un éboulement est constaté, suivi d'une consolidation des parois au moyen de grosses pierres. Il apparaît ne plus être en fonction à partir du III^e siècle après J.-C. Le puits a essentiellement livré des tessons de céramiques²⁶⁷.

L'autel (fig. 5) en pierre bleue porte une inscription latine, une formule de dédicace (ILB 32/AE 1956, 8) : il a été découvert couché au sein de la dernière couche de la fosse (à 0,8 m de la surface du sol) et avec l'inscription tournée vers le bas²⁶⁸. La mention du dieu Apollon pour qui le fidèle offre la restauration du puits pourrait indiquer une fonction liée à l'eau dans le sanctuaire de Tavier. L'état de conservation de l'inscription de la stèle laisse envisager que celle-ci n'a pas fait l'objet d'une longue exposition à l'extérieur avant d'être enfouie. L'identification définitive de cette « stèle » devrait davantage être rapprochée à un cippe plutôt qu'un autel : il est de forme simple, sans sculpture et est doté d'un fronton et d'un piédestal moulurés et en saillie. L'inscription semble dater l'objet entre 140 et 250 après J.-C., et sa forme et la cursive des lettres le date au milieu ou à la deuxième moitié du II^e siècle. Il a été placé dans la fosse au III^e siècle²⁶⁹. Une *tegula* était placée au-dessus de la stèle, à plat sur la surface du sol : il s'agit de la seule qui n'a pas été découverte brisée. Les céramiques mises au jour dans la fosse sont datées de la fin du II^e siècle et du début du III^e siècle²⁷⁰. Il semblerait que la fosse dans laquelle ces découvertes ont été faites soit une fosse de rejet située à proximité d'un bâtiment, identifié comme le temple par Marcel Edouard Mariën²⁷¹. Le dépôt de l'autel mentionnant la réparation d'un *puteus* (voir la description dans la prochaine section) au-dessus d'un puits réaffecté et ayant fait l'objet d'une restauration permet d'envisager que la fosse soit de nature rituelle. D'autant plus, le dernier remblai de ce dépôt est matérialisé par une terre tassée sur laquelle une tuile plate entière semble être déposée, geste caractéristique dans les dépôts de fermeture de sites sacrés. Une de couches de remplissage de la fosse et une couche d'incinération, pourrait manifester soit un sacrifice soit une

²⁶⁴ CLAES, 1953-1954, p. 227-229.

²⁶⁵ CLAES, 1953-1954, p. 232.

²⁶⁶ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 33.

²⁶⁷ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 31-33.

²⁶⁸ CLAES, 1953-1954, p. 232.

²⁶⁹ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 87-89 et 92.

²⁷⁰ CLAES, 1953-1954, p. 232.

²⁷¹ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 87.

concentration de vestiges de sacrifices et de banquets. Cette dernière hypothèse est à mettre en relation aux restes fauniques mis au jour dans une fosse proche, dans la tranchée n°2 de 1953. S'il s'agit d'un dépôt de clôture, la succession des différentes couches de la fosse peut être interprétée de deux façons. Elles pourraient refléter soit le dépôt d'une cérémonie unique au sein duquel les vestiges issus des différents espaces du sanctuaire sont séparés, soit plusieurs dépôts issus de plusieurs cérémonies²⁷².

En plus du cippe, de la figurine de cheval, de la statuette de Minerve, d'autres mobiliers à caractère cultuels ou non ont été mis au jour dans la fosse : de la céramique dont deux potentiels brûle-parfums, des monnaies, des objets en matériaux divers (bronze, fer, verre et os), des matériaux de construction et des éléments d'enduits rouges. Ces derniers vestiges et, par conséquent, l'entièreté de la fosse pourraient refléter l'étape de destruction du site. De plus, la datation de la dernière couche de remblai, le III^e siècle après J.-C., correspond à la fin générale de l'occupation des sanctuaires en Gaule²⁷³.

*Mobilier*²⁷⁴

Il n'est pas toujours précisé si certains objets mentionnés comme étant mis au jour dans la Tranchée 2 sont découverts dans la fosse ou aux alentours.

Des fragments de sculptures en haut-relief de nature religieuse sont mentionnés à Tavier, dont l'identification n'est plus possible. Un Eros au corps juvénile pourrait notamment être le résultat d'un ex-voto ou la manifestation d'un culte guérisseur. Les autres éléments de sculptures à caractère religieux pourraient appartenir au décor du lieu de culte²⁷⁵.

1. Objets considérés comme cultuels

1. Autel ou cippe dédié à Apollon : inscription latine (DEO APOL – IANVARI – VSDVRIO – NISPVTEVM – EX IVSSV – RESTITVIT – L M : Deo Apol(ini) | Ianuari |us Durio |nis (filius) puteu(m) | ex iussi | restituit | l(ibens) m(erito)²⁷⁶ : « Au dieu Apollon, Ianurius fils de Durio a restauré le puits d'après un ordre (divin) volontiers et à juste titre ». Le *puteus* mentionné doit correspondre au puits désaffecté au-dessus duquel le cippe a été enfoui, dont des traces de restaurations ont été mentionnées. L'acte d'offrir un puits à une divinité est un phénomène rarement rencontré²⁷⁷ (0,76 m de haut, 0,31 m de large, 0,25 m d'épaisseur ; base : 0,37 m sur 0,31 m) ; 150 kg environ) (ILB 32 / AE 1956, 8) (**Fosse : troisième couche, 0,8 m de la surface du sol**) (Calcaire bleu) (fig. 5).
2. Statuette à l'effigie de Minerve (fragment) en argile blanche : représente la déesse assise, la main gauche posée sur un bouclier. Les plis d'un manteau drapés sur les jambes descendent

²⁷² VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 90-91.

²⁷³ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 91.

²⁷⁴ CLAES, 1953-1954, pp. 225 – 256 - VERSLYPE et VILVORDER, 2019.

²⁷⁵ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 98 et 100.

²⁷⁶ HALKIN, 1953-1954, p. 259.

²⁷⁷ VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 89-90.

- de l'extérieur vers l'intérieur des membres. Au milieu, ils tombent verticalement entre les jambes. La cassure sous le bouclier et la courbe du bord inférieur font supposer que celui-ci reposait sur un globe. Moule à deux valves, antérieure et postérieure (largeur du siège 5,5 cm environ ; longueur de la naissance du pied jusqu'au-dessus des genoux 6 cm environ ; hauteur totale hypothétique 18 cm) **(Puits II)** (Terre cuite).
3. Figurine de cheval en argile blanche (3 morceaux) : montée sur un socle plat, mince et concave, réalisée par moulage. Cheval stylisé, porte un collier double où sont suspendus divers objets. Moule à deux valves (hauteur : 11,5 cm, longueur : 13 cm, largeur de la croupe 3,7 cm ; socle : 8,5 x 5 x 0,5 cm) **(Puits II, au-dessus de la couche de charbon de bois)** (Terre cuite) (fig. 6).
 4. Torse d'un homme nu sculpté en haut-relief, conservé des épaules jusqu'aux hanches et à la partie supérieure des jambes : le personnage, représenté en pied, est figuré de dos, dans une pose dynamique, les jambes en mouvement et le buste tourné et tendu vers l'arrière. La tension de l'action s'exprime dans la restitution détaillée avec beaucoup de soin des muscles dorsaux et le pli au creux des reins principalement, mais aussi la contraction du ventre et des pectoraux (dimensions de la figure n'excède pas 80 cm de hauteur).
 5. Fragment de vase cultuel à décor d'applique représentant une grappe de raisin : production mosane (inv. 356) **(Puits II, Palier 1)** (Terre cuite).
 6. Fragments (4) de brûle-encens de production de la région de Bavay : lèvre évasée à moulure externe à décor d'applique ondulée digitée (diam. 14,2 cm ; cons. 30%) (inv. 356 et 383) **(Puits II, Palier 1)** (Terre cuite).
 7. Fragments (7) d'un cratère aux serpents : pourvu sans doute de trois anses au décor d'appliques de serpents rampants. Bord rainuré décoré d'impressions au bâtonnet ; groupe de pâtes mosanes (diam. 24 cm ; cons. 50%). Ce type de cratère est généralement découvert dans des lieux de culte, la plupart du temps dans des *mithraea*. Celui-ci peut être rapproché de celui en céramique plombifère mis au jour à Tirlemont (Inv. 16/24) (Fig. 7, provenance AXE, hc)
 8. Fragment de bord rainuré avec trace de l'attache de l'anse : décor d'impressions au bâtonnet ; groupe de pâtes mosanes. Il pourrait s'agir d'un troisième cratère (Inv. 377/9) (A proximité du puits, Fig. 7, provenance Z, hc).
2. Monnaies
 1. Monnaie Hadrien (117-138 après J.-C.) **(Tranchée 2 : fosse)** (Bronze).
 2. Monnaie Marc Aurèle (161-180 après J.-C.) **(Tranchée 2 : fosse)** (Bronze).
 3. Bijoux
 1. Bracelet (moitié) de forme ovale et non entièrement fermé : décoration de 6 nervures courant dans le sens de la longueur et dont les 4 du milieu sont ondulées ; extrémité arrondie (larg. max. 2 cm ; diam. ouv. 6 cm) **(Tranchée 2)** (Verre opaque noire).

2. Perle côtelée bleu vert (haut. 1,1 cm ; diam. int. 0,6 cm) (Inv. 356) **(Puits II, palier 1)** (céramique siliceuse).
3. Perle tubulaire de section carrée en verre vert (haut. 0,3 cm ; diam. int. 0,1 cm) (Inv. 363) **(Puits II, palier 1)** (verre).
4. Fibules
 1. Fibule à ressort à corde interne : arc surbaissé et plat en forme de gaive décoré d'une double rangée de petits points (longueur 4,7 cm) **(Tranchée 2)**.
 2. Fibule à ressort dont l'arc, courbe et rectangulaire, est séparé d'un pied étroit et terminé par un bouton : l'arc est décoré de deux lignes médianes d'impressions rectangulaires. Portardillon plein et triangulaire, ardillon droit (long. 3,6 cm ; larg. max. 0,4 cm) (type Liberchies 1.1.2) (Inv. 361) **(Puits, palier 1)**.
5. Objets en bronze
 1. Manche de rasoir en forme de tête de griffon au plumage marqué par des incisions (longueur 5 cm, hauteur 3 cm) **(Puits II)**.
 2. Récipient (petit) en mauvais état : forme ovale, bord oblique, une partie du bord manque (diamètre ouverte de 5 et 6 cm, hauteur 2,5 cm) **(Tranchée 2 : fosse)**.
 3. Sonnaile à bélière quadrangulaire (diam. 1,6 cm ; haut. 1,5 cm) (Inv. 360) **(Puits II, palier 1)**.
 4. Applique à tête discoïdale à décor d'émaux champlevés, non conservés, insérés dans quatre cercles concentriques (diam. 4,8 cm ; haut. 1,5 cm) **(Puits II)**.
6. Objets en fer
 1. Hache lourde : forme rectangulaire simple et bien proportionnée ; le trou pour le manche est ovale (longueur 18,2 cm, largeur 9 cm, épaisseur du talon 4,5 cm ; poids 2,5kg) **(Tranchée 2 : fosse)**.
 2. Outil à douille : terminé à une de ses extrémités en forme de ciseau de menuisier, biseau taillé dans la partie la plus étroite de la lame (longueur 25,3 cm, diamètre de la douille à son extrémité 2,5 cm) **(Tranchée 2 : fosse)**.
 3. Lame de ciseaux : manche plat, brisé dont la section est perpendiculaire à la section du tranchant (longueur 14,3 cm, manche 5,4 cm x 1,4 cm) **(Tranchée 2 : fosse)**.
 4. Arme de chasse : extrémité d'un épieu de chasse ; partie supérieure plate, extrémité opposée à la pointe en forme de douille ; départ de la barbelure à 5 cm de l'extrémité pointue (longueur 20 cm, diamètre de la douille à son extrémité 3,5 cm) **(Tranchée 2 : fosse)**.
 5. Epieu de chasse : partie au-dessus de la barbelure quadrangulaire ; départ de la barbelure à 11 cm de l'extrémité pointue (longueur 19 cm, diamètre de la douille 2,8 cm) **(Tranchée 2 : fosse)**.

6. Pointe quadrangulaire : pointe d'un javelot ou extrémité inférieure d'un outil ; extrémité opposée à la pointe brisée (longueur 16,5 cm, longueur de la pointe 5,5 cm) **(Tranchée 2 : fosse)**.
7. Pointe de flèche à 3 ailerons (longueur 4 cm environ) **(Tranchée 2 : fosse)**.
8. Crochet (petit) avec œillet et anneau de suspension : ressemble à un hameçon dont la barbelure aurait été brisée (longueur 4 cm) **(Tranchée 2 : fosse)**.
9. Mors de cheval : moitié d'un mors composé de deux barres articulées (9 cm) pour chaque partie et de deux paires d'anneaux (4,4 et 5,3 cm de diamètre) aux extrémités **(Tranchée 2 : fosse)**.
10. Récipient de forme carrée (clochette ?) avec poignée plate fixée sur un des côtés (côtés 9 cm, hauteur 4,5 cm) **(Tranchée 2 : fosse)**.
11. Scie plate (fragment) (largeur minimum 3 cm, épaisseur 0,1 à 0,2 cm) **(Tranchée 2 : fosse)**.
12. (2) Poignées (petites) de récipient ou de meuble **(Tranchée 2 : fosse)**.
13. (2) Verrous **(Tranchée 2 : fosse)**.
14. Fragments de serrure **(Tranchée 2 : fosse)**.
15. Clef à poignée ronde **(Tranchée 2 : fosse)**.
16. Anneaux et douilles de formats divers **(Tranchée 2 : fosse)**.
17. Maillons de chaîne **(Tranchée 2 : fosse)**.
18. Clous (petits) de soulier soudés par la rouille dans la position où ils avaient été fixés à la semelle **(Tranchée 2 : fosse)**.
19. Clous : dimensions et formes diverses **(Tranchée 2 : fosse)**.
20. Stylet à spatule trapézoïdale (long. 12,1 cm) (Inv. 368) **(Puits II, palier 6)**.
21. Crochet à seau à douille ouverte (long. 18,6 cm) **(Puits II)**.
7. Objets en verre
 1. Verre à vitre de teinte verte tirant sur le bleu ou sur le jaune (épaisseur 3 à 7 mm) **(Tranchée 2)**.
 2. Coupe (petite) en verre fin de teinte vert bleu (diamètre 12 cm) : bord épaissi et légèrement oblique ; anneau de base **(Tranchée 2)**.
 3. Coupe (petite) en verre fin de teinte vert bleu (diamètre 15 cm) : bord épaissi et légèrement oblique ; anneau de base **(Tranchée 2)**.
 4. Coupe (petite) à bord droit et à paroi double (diamètre 6 cm) **(Tranchée 2)**.
 5. Flacon (petit) à col et anse en forme de tête de dauphin, en verre à peine teinté **(Tranchée 2)**.
8. Objets en pierre
 1. Poids de balance (fragment) en forme de disque épais : pourtour bombé, le début d'un chiffre se distingue sur une des bases (épaisseur 5,9 cm, diamètre des bases 9 cm, diamètre le plus grand 11 cm) (Calcaire gris poli) **(Tranchée 2)**.

2. Pierre à aiguiser : petite dimension (9 x 2,5 x 1 cm) (Schiste) (**Tranchée 2**).
3. Pierre à aiguiser de forme elliptique (longueur 15 cm environ) (Grès fin) (**Sommet tranchée 2**).
9. Objet en os
 1. Epingle massive à tête plate formant un polygone irrégulier à six côtés (long. 10,5 cm) (Inv. 360) (**Puits II, palier 1**).
10. Objet divers
 1. Ecailles d'huître : quelques rares écailles (**Tranchée 2**).

Illustrations

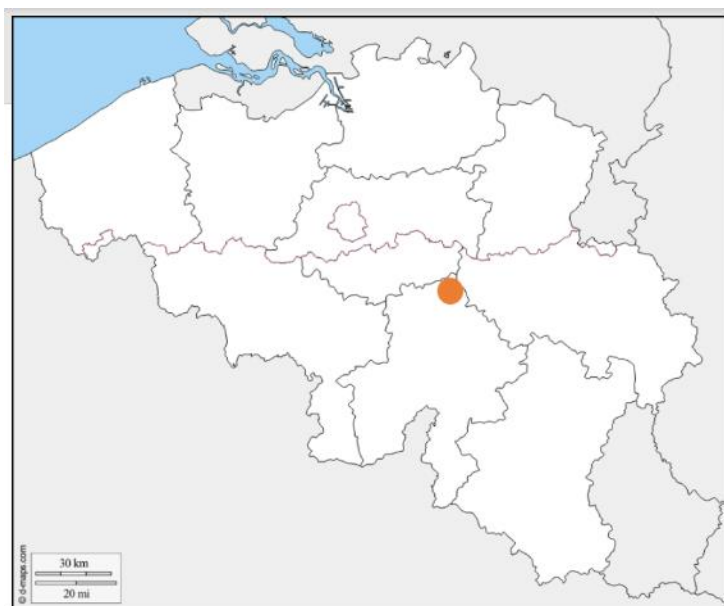


Fig. 1. Localisation de l'agglomération routière de Tavers en Belgique (©Florence Hardy).

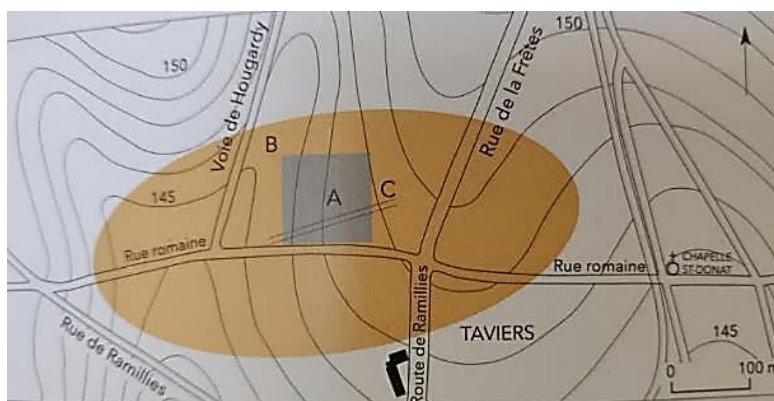


Fig. 2. Localisation topographique de l'agglomération routière de Tavers : A) Etendue de la zone explorée par la Société archéologique de Namur ; B) Etendue schématique de l'agglomération routière ; C) Tracé de la chaussée romaine.

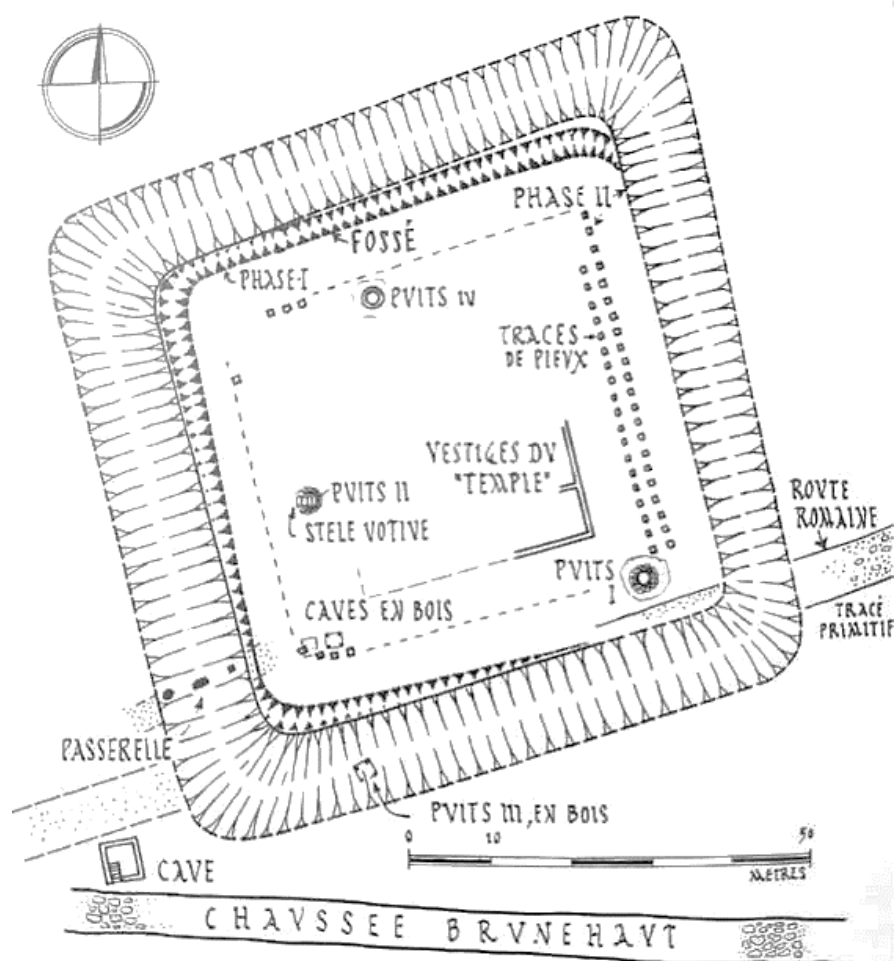


Fig. 3. Croquis du *burgus* de la Terre aux Pierres à Tavières.

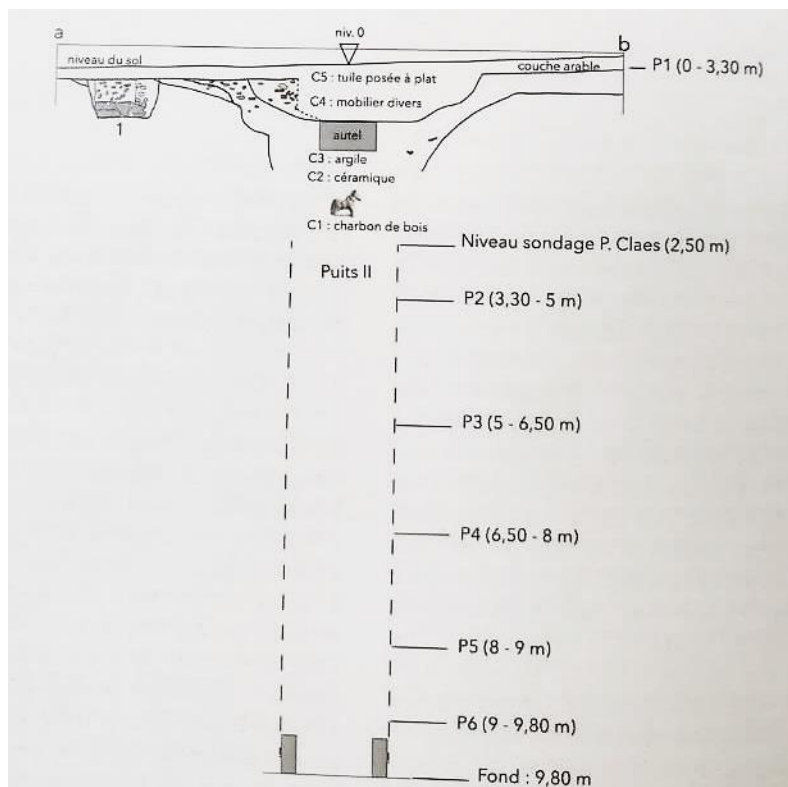
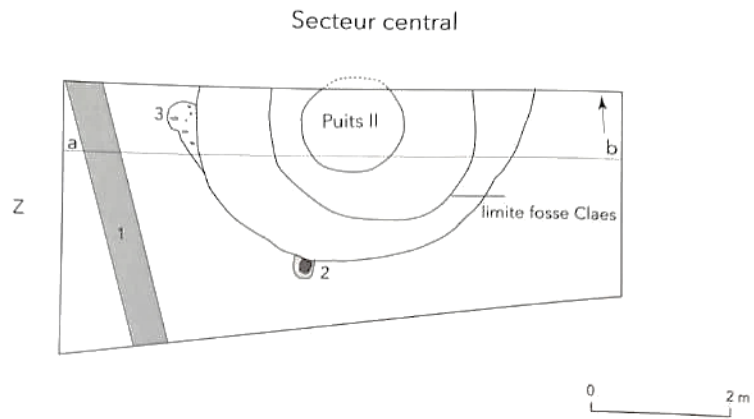


Fig. 4. Tavier, le secteur central : plan et coupe du puits II et de la fosse de l'autel dans la tranchée Z.



Fig. 5. Tavers, l'autel dédié à Apollon (échelle environ 1/10).



Fig. 6. Tavers, statuette d'un cheval en terre cuite.

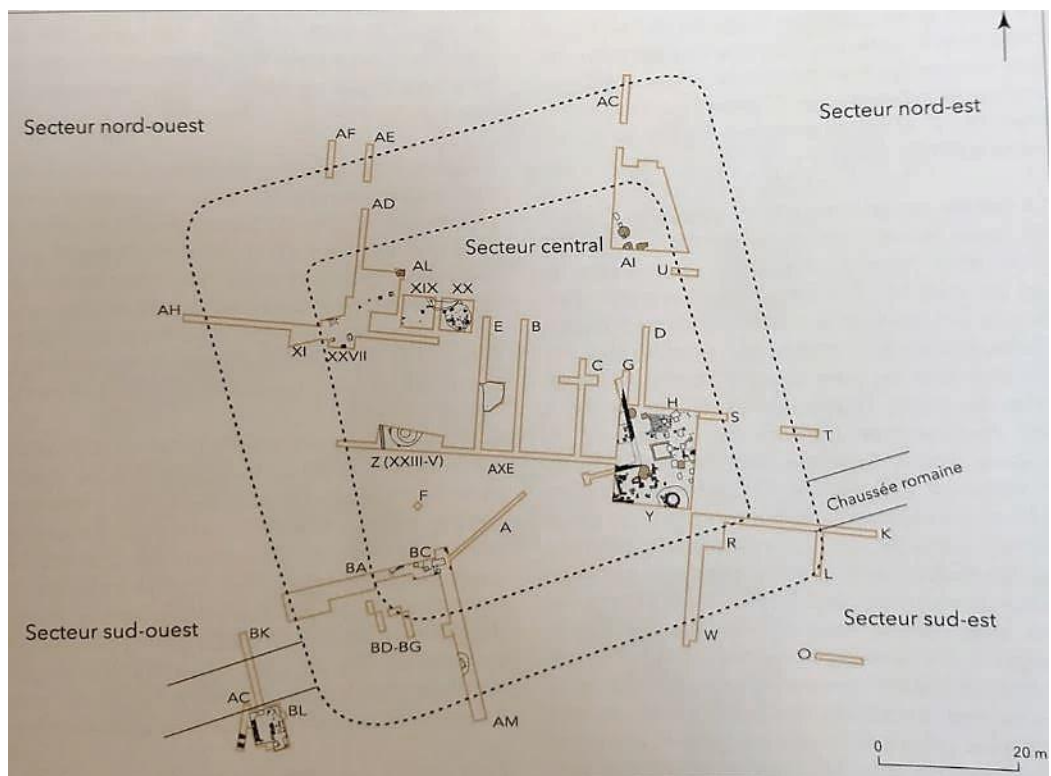


Fig. 7. Plan général des fouilles de Tavières.

Géographie et topographie

Le site de Mont-Saint-Martin-Tavigny se situe dans le nord-est de la province du Luxembourg (fig. 1), en Ardenne belge. Au nord de la commune de Tavigny (fig. 2), le lieu-dit de Saint-Martin est installé sur une petite éminence qui est un des points culminants de la région²⁷⁸.

Historique des fouilles

La présence du site a été révélée en 1961 après le déracinement d'un hêtre et la découverte subséquente d'un fragment de tuile romaine. Le site est visité l'année suivante et des fouilles sont programmées pour 1964. Trois campagnes sont organisées : du 8 au 22 août 1964, du 2 au 15 août 1965 et du 31 juillet au 13 août 1967. La fouille est réalisée en collaboration et avec le bénévolat du Cercle Segnia, ainsi qu'avec la participation d'étudiants issus de diverses universités. La campagne de fouilles a permis de mettre au jour les vestiges d'un temple romain, d'une petite nécropole du haut Moyen-Âge installée dans les ruines de ce-dernier, des fondations d'une petite église et de son cimetière, et des restes d'un habitat médiéval²⁷⁹ (fig. 3).

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Les vestiges mis au jour sur le site sont ceux d'un petit temple à *cella* presque carrée, entouré d'une galerie périphérique construite sur un stylobate (fig. 4). La construction du temple en matériaux pérennes est estimée vers la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle après J.-C. Le mobilier découvert hors contexte permet d'établir une fréquentation du site aux II^e et III^e siècles²⁸⁰.

La *cella* (9,15 m de long et 7,5 m de large) est orientée selon un axe nord-ouest – sud-est. Trois des murs ont pu être conservés grâce à leur réemploi : le mur de fondation (1) garde les traces d'un mortier gris et dur, le mur (2) est érigé en moellons recouverts par un mortier gris lui-même appareillé de dalles de schistes, le mur (3) est réalisé au moyen de pierres également noyées dans du mortier et recouvert de blocs de schiste équarris. La galerie de circulation est large de 2,75 à 2,95 m. Le stylobate est de forme quadrilatère (16,8 m de long et 14,9 à 14,7 m de large) et les quelques vestiges d'assises montrent qu'il est construit de façon semblable aux murs de la *cella*. Des restes de bois calcinés ont été identifiés dans le remblai de la tranchée de fondation au nord-ouest²⁸¹. Etant donné la mauvaise conservation des vestiges, seule la hauteur du rehaussement du sol autour de la *cella* a pu être estimée, à environ 60 cm²⁸². Il a été suggéré que l'autel puisse être situé sous l'autel du sanctuaire chrétien postérieur : l'emplacement est idéalement situé dans l'axe longitudinal du temple gallo-romain. Selon cette hypothèse, l'entrée

²⁷⁸ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 9.

²⁷⁹ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 6-7.

²⁸⁰ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 23.

²⁸¹ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 15-17.

²⁸² MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 22.

pourrait être au sud-est et le temple disposerait d'une orientation sud-est – nord-ouest, peut-être induite par la nature et l'orientation du promontoire²⁸³.

A l'angle ouest du temple, une fosse rectangulaire (1,6 m sur 1,55 m) pourrait être interprétée comme un puits. Les parois sont recouvertes de grandes plaques de schiste (environ 65 cm de haut). Le fond du remblai est également recouvert de plaques de schistes surmontées d'une couche d'incendie de 15 cm. Les couches suivantes (de -250 à -370 cm) sont composées de pierres, de schiste, de tessons médiévaux et d'une monnaie de Commode (à -283 cm). Aucune chronologie n'a pu être établie quant à l'utilisation de cette fosse, toutefois il peut être envisageable de mettre en relation la couche d'incendie aux restes de bois calcinés mis au jour dans le remblai du stylobate²⁸⁴.

Aucun vestige ne permet d'identifier la divinité honorée. Seul un fragment de bronze doré ayant appartenu à une statue monumentale drapée, retrouvé hors contexte, pourrait avoir appartenu à une statue de culte²⁸⁵.

*Mobilier*²⁸⁶

Le matériel archéologique est issu de niveaux remaniés à l'époque médiévale²⁸⁷.

1. Objet considéré comme cultuel

1. Fragment de bronze doré (long. : 4,7 cm, épaisseur : 0,2 cm) (Inv. 65Ta29 ; tr. 65 I). Le fragment semble avoir appartenu à une statue drapée ; traces importantes de dorure.

2. Monnaies

2. Monnaie de Commode (Denier en argent) (Inv. 65Ta30).

²⁸³ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 23.

²⁸⁴ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 24.

²⁸⁵ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 23.

²⁸⁶ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 19.

²⁸⁷ MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 19.

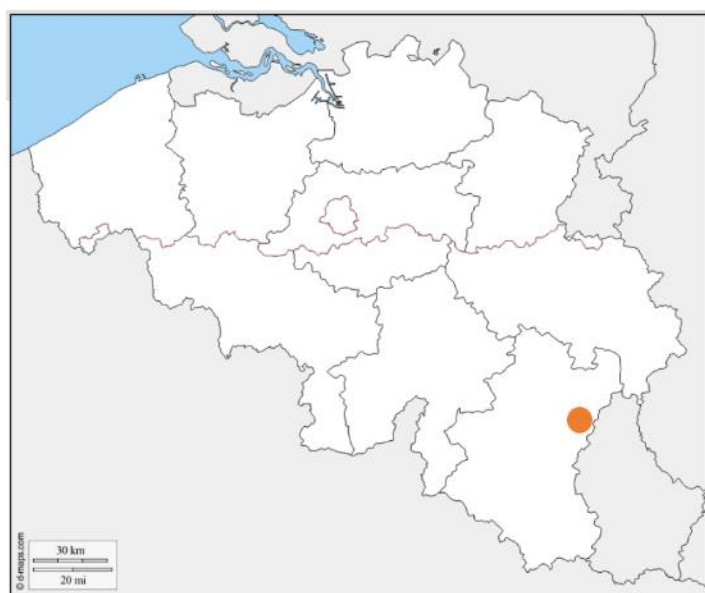


Fig. 1. Localisation du site de Tavigny en Belgique (©Florence Hardy).

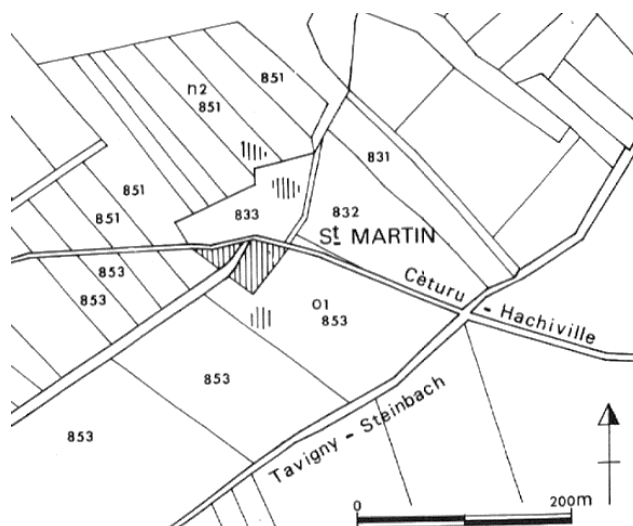


Fig. 2. Extrait du plan cadastral de la commune de Tavigny : le site se situe sur la parcelle n° 833.

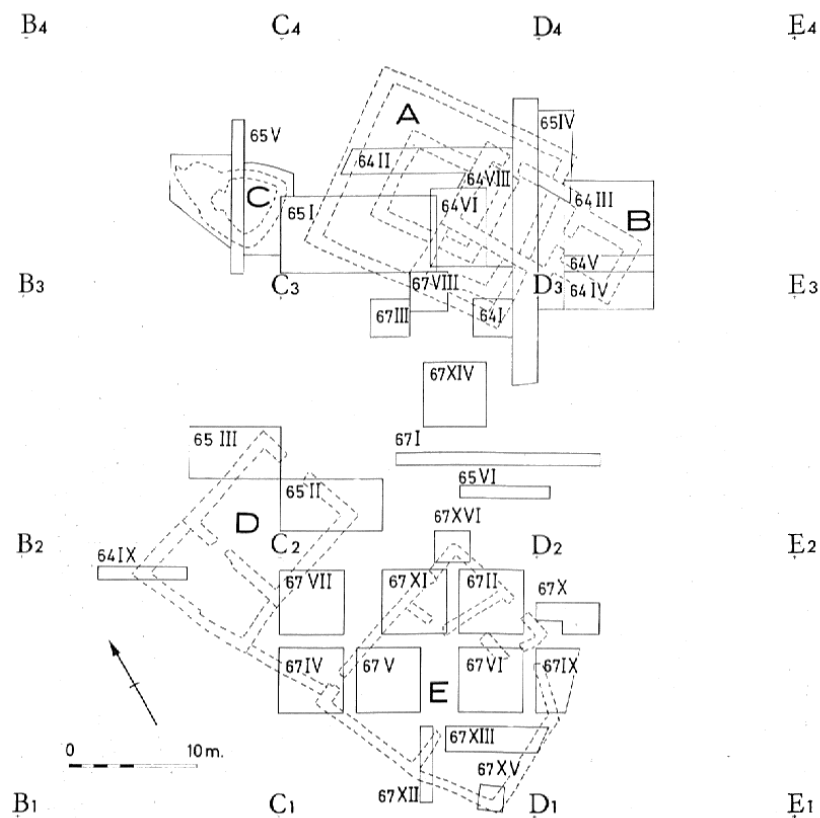


Fig. 3. Disposition générale des tranchées et structures : temple et galerie périphérique (A) et fosse (C).

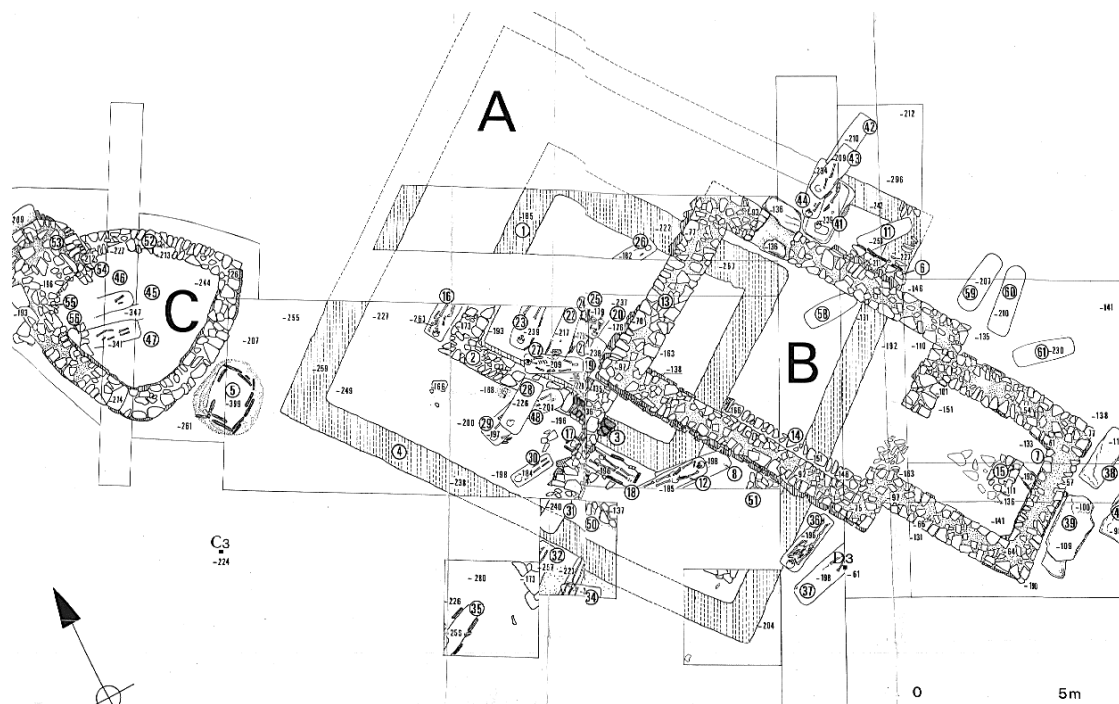


Fig. 4. Plan général des structures gallo-romaines.

Géographie et topographie

Le sanctuaire de Juslenville est situé à 1 km au nord de Theux, à proximité des voies Bavay-Cologne et Tongres-Trèves²⁸⁸(fig. 1). Il a été élevé sur le versant est de la vallée, au centre d'un promontoire, et est construit sur une terrasse d'origine gallo-romaine²⁸⁹.

Historique des fouilles

Les premiers sondages sont pratiqués dans la deuxième moitié du XIX^e siècle par Philippe de Limbourg²⁹⁰. Le mobilier archéologique issu de ces campagnes de fouille n'a pas été récolté intégralement, a été perdu ou n'a pas été correctement inventorié²⁹¹. En 1974, le site du temple est repéré par Louis Pirnay et Paul Lausberg. Les fouilles sont entreprises la même année et mettent au jour le bâtiment cultuel et les alentours²⁹².

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le site de Juslenville a connu deux phases de construction. Il est composé d'un temple et d'un bâtiment divisé en deux pièces, est et ouest (fig. 2). La pièce ouest est une construction primitive. Le temple et la pièce est sont des constructions postérieures et contemporaines.

Le temple est de plan carré à *cella* (3,90 m sur environ 4,60 m) et à galerie basse (9,62 x 10,10 m, largeur de 1,83 à 1,85 m). L'entrée semble être aménagée au sud. Le sol de la *cella* est composé d'une couche d'argile rougie par le feu. Un pavement surmontait probablement cette couche, au même niveau du sol de circulation en béton toujours en place dans la galerie. Le pavement aurait été récupéré avant l'incendie. Au centre de la *cella*, une fosse presque circulaire (0,65 x 0,70 m, 0,20 m de profondeur) est aménagée et remplie de fragments de tuiles disposées de façon plus ou moins concentrique. La fosse serait située dans l'axe de l'entrée du temple. Le sol, en béton lissé, est composé de petites scories de fer mélangées à de la chaux et il est aménagé sur une assise composée de grosses scories de fer, témoignant d'une activité métallurgique à proximité. Le temple semble avoir été incendié après un pillage²⁹³.

Le bâtiment A (longueur min. 13,2 m), au nord du temple, est de plan rectangulaire et est orienté est-ouest. La pièce ouest (7,35 m de largeur) appartient à une construction issue de la première phase de construction. Le sol est dallé au moyen de plaques de grès appareillées et est doté d'un caniveau. Dans

²⁸⁸ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 64-70.

²⁸⁹ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 83-84 et 87.

²⁹⁰ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 13.

²⁹¹ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 20.

²⁹² BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 85-86.

²⁹³ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 96-101.

l'angle sud-est, une fosse circulaire (70 cm de diamètre, 55 cm de profondeur) prend naissance au début du caniveau. Un *galerus* a été mis au jour à l'entrée de la fosse. Dans le mur nord-sud et au-dessus, deux tuiles alignées avec le parement mural étaient disposées de manière à former un cylindre et renfermaient un fragment d'os long et un grand clou de charpente : il pourrait s'agir d'une offrande encastrée. La fonction de cette pièce n'est pas déterminée, peut-être s'agit-il de l'habitation du gardien du temple²⁹⁴.

La pièce est (5,57m sur 6,61 m) est une construction postérieure, contemporaine du temple. Sous une couche de torchis calciné, du mobilier a été mis au jour. Sous la couche continue sous les fondations de la pièce, une construction antérieure semble avoir existé. Approximativement au centre de la pièce, une cuvette elliptique (1,30 x 0,90 m) est aménagée au sol. Elle a livré des restes de scories riches en fer, des galets rougis au feu, de l'argile cuite et du charbon de bois, témoignant de l'activité d'un atelier métallurgique. Par la suite, l'atelier a soit été intégré dans une pièce couverte, soit la pièce a été construite par-dessus²⁹⁵.

Le temple et le bâtiment A sont reliés par un empierrement de petits moellons calcaires non équarris. Du mobilier archéologique est mis au jour à une dizaine de centimètres sous l'empierrement, il semblerait qu'il s'agisse d'un aménagement volontaire et postérieur de matériaux abandonnés²⁹⁶.

*Mobilier*²⁹⁷

Temple

1. Objet considéré comme culturel

1. Petite statuette de sanglier : l'animal est représenté debout, à l'arrêt, les pattes légèrement écartées. Il tient un objet sphérique dans la gueule, sans doute un fruit, peut-être une pomme. Le suidé est asexué et dépourvu de défenses. L'animal est stylisé avec habileté ; les proportions et les volumes sont équilibrés malgré le modelé sommaire. Excellent état de conservation, belle patine vert foncé stabilisée, avec quelques plages cuivrées ; retouches incisées encore fraîches (long. 55 mm, hauteur 37 mm, largeur 18 mm, poids 80,27 g.) (**cella, angle intérieur nord-est ; dernière phase d'occupation**) (Bronze coulé) (fig. 3).

2. Monnaies

1. Monnaie d'Auguste (Lyon) (10-14 après J.-C.) (**cella**) (As).
2. Monnaie de Tibère, Auguste *divus* (Rome) (34-37 après J.-C.) (**cella**) (As).
3. Monnaie de Trajan (Rome) (98-117 après J.-C.) (**galerie sud, seuil d'entrée**) (Sesterce).

²⁹⁴ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 87-91.

²⁹⁵ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 91-93.

²⁹⁶ BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO et PIRNAY, 1983, p. 106.

²⁹⁷ BERTHOLET P., LAUSBERG P., MARCOLUNGO D, et PIRNAY L., 1983. *Le temple gallo-romain de Juslenville et l'occupation antique de Theux*, Verviers.

4. Monnaie de Marc-Aurèle, Faustine II (Rome) (161-175 après J.-C.) (**mur sud de la cella**) (Sesterce).
 5. Monnaie imitation de Tétricus I (**cella, coin sud-est**).
3. Fibules
1. Petite fibule à ressort à corde interne à l'arc : de type filiforme dit « légionnaire ». Arc de section circulaire présentant une courbe très anguleuse, ressort bilatéral à 4 spires. Pied sectionné, porte-ardillon et ardillon manquent (long. 1,7 cm) (**cella, coin sud-est**) (Bronze).
 2. Fibule à ressort à corde interne à l'arc : arc cintré forme d'un mince ruban rehaussé longitudinalement d'un triple rang de petits points accolés. Pied court et étroit, terminé par un bouton cylindrique, formé par une petite bague nervurée. Ressort bilatéral à 4 spires. Porte-ardillon plein trapézoïdal endommagé, ardillon sectionné (long. 4,7 cm) (**cella, coin sud-est**) (Bronze).
 3. Fibule à ressort à corde interne à l'arc : arc constitué d'un large ruban, rehaussé longitudinalement d'un triple rang médian de petits points incisés. Ressort bilatéral à 4 spires. Extrémité du pied sectionnée, porte-ardillon plein triangulaire, endommagé, et ardillon complet (long. 4,6 cm) (**cella, coin nord-est**) (Bronze).
 4. Fibule à charnière à profil arrondi : arc constitué d'un ruban élargi vers le pied, dont il est séparé par un décrochement. L'arc est rehaussé de deux incisions médianes longitudinales et bordé d'une incision. En retrait, le pied, à l'extrémité sectionnée, dissimule un porte-ardillon triangulaire plein. Goupille en fer placée dans un repli de la tête de l'arc. Ardillon sectionné à mi-longueur (long. 4,2 cm) (**cella, coin sud-est**) (Bronze).
4. Objet en bronze
1. Petit cylindre : creux déformé, surmonté d'un bouton plein de préhension, cylindrique également mais de moindre section : l'intérieur est recouvert d'une mince lamelle de métal. Couronnement de manche ? (hauteur 1,8 cm, diam. 1,3 cm et 0,85 cm) (**cella, coin nord-est**).
5. Objets en fer
1. Poinçon (équarisseur à soie) : tige triangulaire, de section carrée dans la partie inférieure et de section arrondie dans la partie supérieure. Soie brisée triangulaire et de section carrée (long. conservée 10,8 cm) (**galerie nord**).
 2. Petite faucille : manche de section quadrangulaire, lame courbée légèrement incurvée à la base et à tranchant rectiligne (long. 11 cm) (**galerie sud**).
 3. Chaîne « à la Catalogne » dont il subsiste 12 maillons (3 fragments) : maillons de section quadrangulaire, alternativement rectangulaires à somme courbe (5,1 cm) et en forme de 8 (4,1 cm). Terminée par un crochet fait d'une lame étroite recourbée (long. 50 cm) (**extérieur est**).

4. Chaîne « à la Catalogne » dont il subsiste 28 petits maillons ovales ouverts de section circulaire (long. 27 cm, long. des maillons 1,5 cm) (**galerie est**).
 5. Plaque de serrure rectangulaire : le trou de la clef de forme ogivale est prolongé jusqu'au bord de la plaque (5,6 x 3,6 cm) (**cella**).
 6. Fiche à gond : une plaque rectangulaire est repliée sur elle-même en son centre de façon à constituer une douille creuse, qui devait recevoir un gond fixe. L'aile, percée d'un trou à chaque angle, était maintenue par des clous, dont un subsiste encore (hauteur 3,7 cm, largeur 3,9 cm).
 7. Clou à crochet : longue tige de section quadrangulaire à extrémité appointée. Le retour à angle droit est formé par une plaque amincie (long. 12,6 cm) (**cella, est**).
6. Objets en laiton
1. Clef : le canon et le panneton sont en fer. Le canon de section circulaire est foré sur toute sa longueur (4,8 cm). Le panneton constitué d'une tige coudée deux fois, semble brisé à l'extrémité. Perpendiculaire à l'axe du panneton, la poignée en laiton, tréflée ajourée est séparée du canon par une embase moulurée (long. 10,1 cm, largeur poignée 3,1 cm) (**galerie est**).
 2. Poignée de clef ajourée à motif tréflé (long. conservée 4,1 cm, largeur 3,3 cm) (**cella**).
 3. Réglette de mesure : longue tige plate rétrécie aux extrémités. Une face est plane et l'autre légèrement bombée. Sur la face plane sont incisés, au centre, une croix de Saint-André dans un cartouche, et, à inégale distance de chacune des extrémités, un petit trait transversal (long. conservée 15,89 cm, largeur max. 0,48 cm, épaisseur max. 0,18 cm) (**cella**).
7. Objets en pierre
1. Fragments d'élément sculpté en pierre de sable : motif végétal (fleur ou feuille) en relief peu prononcé. Ces fragments proviennent vraisemblablement d'un même ensemble indéterminable (élément architectural décoratif, sculpture, autel ?) (**galerie est et sud**).
 2. Petit bloc de silex gris, non débité, dont une partie de la surface rougie par l'ocre, présente des traces d'écrasement (percuteur ?) (**cella**).

Temple : extérieur et abords

1. Objets considérés comme cultuels
 1. (6) Fragments d'une inscription religieuse : six petits blocs de 5 cm de haut, qui ont pu faire partie d'un bandeau inscrit sur l'épistyle du temple carré, conservé sur 73 cm : fragment a (deux blocs jointifs), 26,5 cm ; fragment b, 10 cm ; fragment c (deux blocs jointifs), 26 cm ; fragment d, 10,5 cm. Les lettres sont hautes de 2,5 – 2,7 cm. La restauration est datée vers 238 – 243 après J.-C. (AE 1984, 648/CIL XIII 10017,2).
 - i. Fragment a :]CTENSIVM PRO (**au sud, à l'extérieur de la galerie périphérique et près de l'entrée**)

- ii. Fragment b :]VERV[(**au sud, à l'extérieur de la galerie périphérique et près de l'entrée**)
 - iii. Fragment c :]CVNDINI FI[(**au sud, à l'extérieur de la galerie périphérique et près de l'entrée**)
 - iv. Fragment d :]GOR[(**à l'est**)
- 2. Statue masculine (fragments) en ronde-bosse : éléments de draperie, provenant sans doute d'un manteau jeté sur les épaules et le dos du personnage. De ce personnage ne subsistent que le buste et la tête. Tout le bas du corps, ainsi que les membres supérieurs à partir des épaules ont disparu (hauteur conservée 27 cm) (**extérieur est**) (Pierre de sable tendre et friable).
- 2. Monnaie
 - 1. Monnaie de Trajan (Rome) (98-117 après J.-C.) (**extérieur sud**) (Dupondius).
- 3. Fibules
 - 1. Fibule à charnière étamée dérivée du type d'Aucissa : arc formé d'un ruban se rétrécissant régulièrement vers le pied très étroit dont l'extrémité est sectionnée. Il est rehaussé d'un décor constitué de 2 bandes latérales longitudinales, hachurées transversalement et encadrant une bande lisse médiane. Goupille de fer placée dans un repli de la tête de l'arc. Porte-ardillon plein triangulaire, l'ardillon manque (long. 4,77 cm) (**extérieur sud**) (Bronze).
 - 2. Petite fibule à charnière : arc continu et profil tendu. L'arc est une tige, moulurée à la tête, lisse et en forme de ruban à dos bombé, rétréci vers le pied. Goupille en fer placée dans un repli de la tête de l'arc. Extrémité du pied sectionnée, porte-ardillon plein triangulaire endommagé, ardillon fortement courbé (long. 3,7 cm) (**extérieur est**) (Bronze).
- 4. Instruments de toilette et médicaux
 - 1. *Ligula* : le cuilleron, étroit et anguleux au manche, s'évase en coquille. Le manche, très incomplet, de section circulaire, est recourbé à la jonction avec la coupelle. Le manche et le cuilleron sont d'un seul tenant (long. conservée 5,1 cm, largeur max. 2,6 cm) (**extérieur sud**) (Bronze).
- 5. Objets en bronze
 - 1. Epingle à tête sphérique : tige fine de section circulaire rectiligne (long. 7,8 cm) (**extérieur est**).
 - 2. Tige d'épingle (fragment) de section aplatie, plus ou moins arrondie, à extrémité appointée (long. conservée 8,3 cm) (**extérieur sud**).
 - 3. Boucle en forme d'étrier : ruban plat recourbé en U, aux extrémités arrondies et plates, perforées. Partie centrale élargie. Les deux branches du U sont reliées par une tige en fer de section circulaire : leur extrémité est rehaussée de quatre petits motifs incisés identiques de

chaque côté (deux petites bandes transversales à motifs en S encadrent deux bandes à motifs hachurés et à motifs en zig-zag) (hauteur 3,5 cm, largeur 4,2 cm) **(extérieur sud)**.

4. Cymbale : grand disque percé au centre d'un petit trou rond. De forme bombée au centre avec un large bord concave. Une des moitiés du disque est complètement déformée et déchirée (action de la chaleur ?) (diam. max. 14,2 cm) **(extérieur sud)**.
6. Objets en plomb
 1. (2) Tiges quadrangulaires allongées : ces éléments proviennent probablement d'une statue masculine en pierre de sable découverte à proximité (long. 6,9 cm ; 8,1 cm) **(extérieur est)**.
7. Objets en fer
 1. Serpent plaqué de laiton : l'animal a le corps formé d'une tige de section circulaire, ondulée, dont les méandres s'allongent vers la tête. Cette dernière est relevée et rehaussée de laiton, qui semble tantôt incrusté, comme sur le museau et le crâne, tantôt plaqué, comme sur le cou. Sur ce dernier, le placage semble plus épais (long. 20,4 cm) **(extérieur sud)**.
 2. Lame de scie : lame plate légèrement tordue, sectionnée dans sa plus grande largeur, se rétrécissant régulièrement vers l'extrémité pour se terminer en ogive. Petites dents triangulaires très endommagées (long. conservée 27,5 cm) **(extérieur sud)**.
 3. Chaîne « à la Catalogne » dont il subsiste 12 maillons (3 fragments) : maillons de section quadrangulaire, alternativement rectangulaires à somme courbe (5,1 cm) et en forme de 8 (4,1 cm). Terminée par un crochet fait d'une lame étroite recourbée (long. 50 cm) **(extérieur est)**.
8. Objets en pierre
 1. Fragment de bassin en pierre calcaire gris bleu à veines de quartz blanc (hauteur 18,4 cm, diamètre ext. 78 cm) **(extérieur sud)**.
 2. Fragment de plaquette de psammite présentant une surface polie (épaisseur 1,6 cm) **(extérieur sud)**.
 3. Fragment de polissoir ou d'aiguiseur (?) oblong en pierre micacée verte de section subquadrangulaire, se rétrécissant vers une extrémité. Pas de traces d'usure (long. 6,9 cm, épaisseur 2,6 cm, largeur max. 3,3 cm) **(extérieur sud)**.
 4. Pilon en pierre gréseuse en forme de gros clou à tête plate (long. 7,1 cm, diamètre tête 6,4 cm, diamètre base 3,2 cm) **(extérieur est)**.
 5. Fragments d'éléments moulurés en pierre de sable à texture homogène. Ces fragments proviennent vraisemblablement d'un même ensemble indéterminable (architecture, autel ?) **(extérieur sud)**.

Aire sacrée

1. Monnaies
 1. Monnaie de Trajan (Rome) (103-117 après J.-C.) **(Surface)** (Sesterce).

2. Monnaie d'Antonin le Pieux (Rome) (140-144 après J.-C.) (**Surface**) (As).
 3. Monnaie de Postume (Cologne) (260 après J.-C.) (**Entre annexe et temple**) (Antoninien).
 4. Monnaie de Postume (Cologne) (263 après J.-C.) (**Entre annexe et temple**) (Antoninien).
2. Fibules
1. Fibule à charnière : arc continu et profil tendu. L'arc est un ruban rehaussé d'une arête médiane très saillante. Il est séparé de la charnière par une nervure transversale. Les bords sont flanqués chacun de cinq grands appendices dont l'un, plus important, est situé à la tête de l'arc. Goupille en fer placée dans un repli de la tête de l'arc. Extrémité du pied sectionnée, ardillon en partie conservé, porte-ardillon plein endommagé (long. 5,1 cm) (**Entre annexe et temple**) (Bronze).
 2. Ardillon de fibule à charnière : petite tige courbe, à l'extrémité aplatie et percée d'un trou destiné à recevoir la goupille (long. conservée 3,52 cm) (**Sondage est**) (Bronze).
3. Instruments de toilette ou médicaux
1. Spatule à onguent : à l'extrémité du manche, formé d'une tige de section circulaire, est assujéti un petit disque plat et mince, désaxé par rapport à la tige (long. conservée 5,9 cm) (**Surface**) (Bronze).
 2. *Specillum* ou *cestre* : le manche est une tige de section arrondie, terminée en fuseau olivaire à une extrémité. L'autre extrémité est constituée par une mince spatule losangique non-tranchant (long. 13,4 cm) (**Entre temple et annexe**) (laiton).
4. Objets en bronze
1. Epingle à tête biconique : tige fine de section circulaire rectiligne (long. 7,8 cm) (**Entre temple et annexe**).
 2. Tige de section circulaire à extrémité très pointue, repliée (long. dépliée 6,3 cm) (**Entre temple et annexe**) (Cuivre).
5. Objets en plomb
1. Petite tige de section circulaire, recourbée en crochet, pointue à une extrémité et aplatie à l'autre (long. 4,9 cm) (**Surface**).
 2. Coulée (**Entre annexe et temple**).
 3. Élément d'assemblage (?) déformé en forme de bague quadrangulaire creuse (hauteur 3,7 cm, largeur 4,6 cm) (**Surface**).
6. Objets en fer
1. Plaque de serrure rectangulaire : le trou de la clef, de forme ogivale, se prolonge jusqu'au bord (5,8 x 4 cm) (**Surface**).
 2. Petite charnière-couplet : les deux plaques en queue d'aronde sont percées de quatre trous ronds destinés à recevoir les clous de fixation. La charnière, composée de 3 éléments (deux éléments d'une patte encadrent l'élément de l'autre patte) pivote autour d'une broche (long. 7 cm) (**Surface**).

3. Clou à crochet : tige de section quadrangulaire terminée en pointe et dont l'autre extrémité est coudée à angle droit pour former un crochet rectiligne (long. 10,2 cm) **(Surface)**.
 4. Clou à crochet : tige de section quadrangulaire terminée en pointe et dont l'autre extrémité est coudée à angle droit dans l'axe de la tige pour former un crochet incurvé (long. 9,3 cm) **(Surface)**.
 5. Tige à anneaux (fragments de mors de cheval à embouchure articulée ?) : tige incurvée de section circulaire terminée par deux petits œillets dans l'un desquels coulisse encore un anneau fait d'une tige mince de section circulaire (long. 14 cm) **(Surface)**.
 6. Anneau brisé ovalaire : lamelle de section quadrangulaire aux extrémités pointues (long. 3 cm) **(Entre temple et annexe)**.
 7. Longue tige de section rectangulaire, aux extrémités recourbées dans des sens opposés pour former un grand S très allongé (long. 17,6 cm, largeur 0,8 cm) **(Surface)**.
 8. Tige de section rectangulaire repliée en U (élément de cerclage, bride pour montant de porte ?) (5,5 x 4,3 cm) **(Surface)**.
 9. Petite plaque en forme de triangle rectangle (clavette ?) : l'hypothénuse et le petit côté vertical sont chanfreinés (long. 6,1 cm) **(Temple, entre temple et annexe)**.
 10. (3) Fragments d'une longue bande provenant d'un objet indéterminé : perpendiculairement et à intervalles équidistants (entre 34,5 cm et 35,5 cm), des appendices recourbés (en cylindre ?) sont rivetés sur les plaques, munies également de perforations d'attache. La seule extrémité conservée consiste en un élargissement circulaire du ruban, portant une perforation centrale (long. 83,5 cm ; 40 cm ; 68 cm ; largeur max. 2,1 cm, épaisseur max. 0,28 cm, diamètre des perforations env. 0,8 cm) **(Entre annexe et temple)**.
7. Objets en verre
1. (2) Perles sphériques percées, superposées et soudées l'une à l'autre : verre blanc transparent, petites bulles d'air (diamètre 0,99 cm, hauteur 0,73 cm) **(Surface)**.
 2. Perle annulaire : verre bleu roi, translucide. Nombreuses petites bulles d'air (diamètre ext. 1,42 cm, diamètre int. 0,8 cm, épaisseur 0,41 cm) **(Surface)**.
8. Objets en os
6. Fragment de plaquette de psammite présentant une surface polie et un côté aménagé (épaisseur 1,05 cm) **(Surface)**.
 7. Fragment de polissoir en grès brun, de section quadrangulaire. Deux faces contigües présentent des traces d'usure. Une de ces faces est légèrement creusée (long. max 6,7 cm, largeur max. 5,9 cm, épaisseur max. 5,5 cm) **(Entre temple et annexe)**.

Annexe

1. Monnaie
 1. Monnaie de Marc-Aurèle (Rome) (163-180 après J.-C.) (Dupondius).

2. Fibule

1. Fibule à charnière : arc continu et profil tendu, arc à peine courbé en forme de ruban légèrement rétréci vers le pied. Creusé de deux gorges longitudinales séparées par une arête médiane. Les bords sont ornés chacun de sept appendices équidistants. Goupille en fer placée dans un repli de la tête de l'arc. Extrémité du pied sectionnée, porte-ardillon plein triangulaire, ardillon sectionné (long. 4,3 cm) (Bronze).

3. Objets en bronze

1. Tige (fragment) de section circulaire et ornée de fines rainures annulaires contigües aux deux extrémités (brisées), de section quadrangulaire et lisse au centre. Peut-être fragment d'épingle ou de spatule à onguent (long. conservée 2,8 cm).
2. Tige d'épingle (fragment) de section circulaire (long. conservée 4,2 cm).
3. (3) Très mince fil (fragments) malléable (Cuivre).
4. Petit anneau spiralé : forme d'une fine tige grossièrement enroulée, de section circulaire (diam. max. 1,7 cm, long. déroulée 6,4 cm).
5. Grande bossette-rivet discoïde : les rivets sont formés de deux courtes tiges cylindriques surmontées d'un petit disque plat (diam. 4,6 cm).
6. Petite bossette-rivet discoïde : le rivet est constitué par une mince tige cylindrique, terminée par un petit disque plat et mince (diam. 1,6 cm) (**caniveau**).
7. Anneau d'applique : lame découpée, très mince, munie d'un petit rebord extérieur, ornée d'une série de petits points légèrement incisés et régulièrement disposés (diam. 5 cm, épaisseur 0,02 cm).
8. Calotte ogivale creuse, munie d'un pas de vis extérieur à la base : deux incisions annulaires ornent la base et le sommet (hauteur 1,7 cm, diam. max. 1,8 cm) (**tranchée de sondage**).

4. Objets en plomb

1. (4) Minces plaquettes rectangulaires (1,7 x 2,7 cm, 1,5 x 2,3 cm, 1,9 x 2,9 cm, 1,7 x 2,8 cm).

5. Objets en fer

1. *Galerus* : grande plaque munie de 2 angles droits à la base, fortement corrodée sur 3 côtés. Au centre, dans la partie inférieure, un demi-cylindre, au sommet arrondi, souligné à la base d'un rebord perpendiculaire. Les 2 bords bien conservés de la plaque sont renforcés par une lame repliée sur chaque face. A l'arrière, de part et d'autre de la base du cylindre, un anneau est assujéti à la plaque par une plaquette rivetée et formant une bague lui permettant de coulisser (37,5 x 34,5 cm, diamètre du cylindre 21 x 18 cm) (fig. 4).

2. Gouge à douille (*caelum*) : tige rectiligne épaisse creusée en gouttière sur une longueur de 17 cm et prolongée par une douille conique octogonale (long. 29 cm, diamètre emmanchement 2,8 cm).
3. Gond à repos à patte : grande plaque rectangulaire, percée de deux trous de fixation et terminée par une tige verticale de section circulaire, qui devait servir de pivot (long. 15,1 cm).
4. Gond à repos à patte : il subsiste encore un clou à tête plate, dont l'extrémité est recourbée à angle droit à 3,5 cm de la tête – probablement contre la porte (long. 17,3 cm, long. du clou 8 cm).
5. Gros piton à anneau (gond de porte avec patte de fixation ?) : comporte une tige épaisse de section rectangulaire, pourvue d'un œillet à une extrémité et assujettie à l'autre bout à une plaquette rectangulaire corrodée, transpercée par le piton (long. 6,7 cm).
6. Clou à crochet : tige de section quadrangulaire à extrémité appointée (long. 11,7 cm).
7. Piton à anneau : courte tige de section quadrangulaire à pointe tordue et à tête recourbée pour former un large anneau (long. 7,2 cm).
8. Tige aux extrémités recourbées (poignée de meuble ?) : section arrondie rétrécie aux extrémités sectionnées (long. 9,1 cm).
9. Longue tige rectiligne (fragment de vrille, *terebra* ?) : tordue à une extrémité, de section quadrangulaire et de largeur variable (long. 33,3 cm).
6. Objet en os
 1. Fusaïole : disque en forme de cône tronqué très bas, perforé au centre et orné d'une incision concentrique (diamètre 2,8 cm, épaisseur max. 0,39 cm, diamètre trou 0,7 cm).
7. Textile
 1. Fibres textiles indéterminées (étoffe, cordage ?).
8. Objets en pierre
 1. Fragment de pierre gréseuse siliceuse, présentant en léger relief (1 mm) un motif en forme de sautoir (épaisseur 1,7 cm) (**coin sud-est**).
 2. Fragment de marbre noir de Theux, présentant deux faces polies, plus ou moins perpendiculaires. Les traces de polissage sont très nettes (long. 6,4 cm).
 3. Pilon en pierre gréseuse en forme de gros clou à tête bombée (long. 7,6 cm, diamètre tête 6,4 cm, diamètre base 3,3 cm).

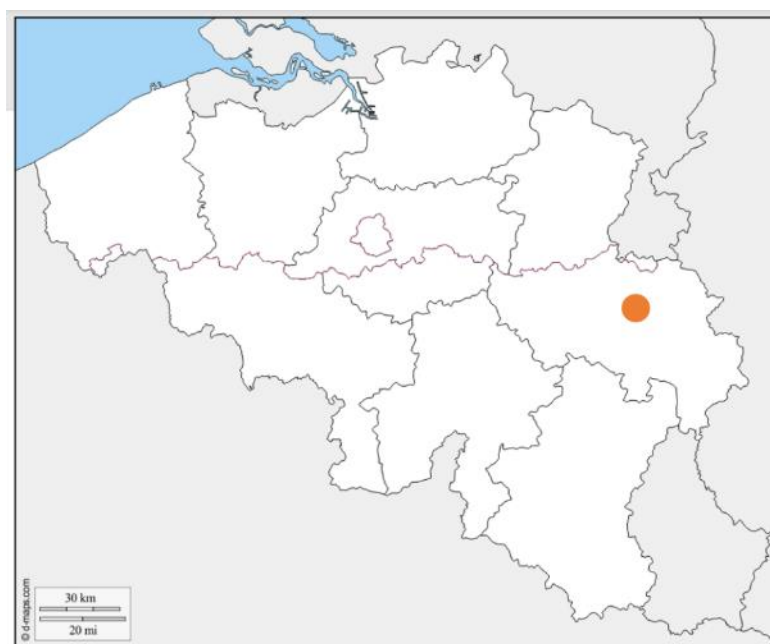


Fig. 1. Localisation du site de Theux en Belgique (©Florence Hardy).

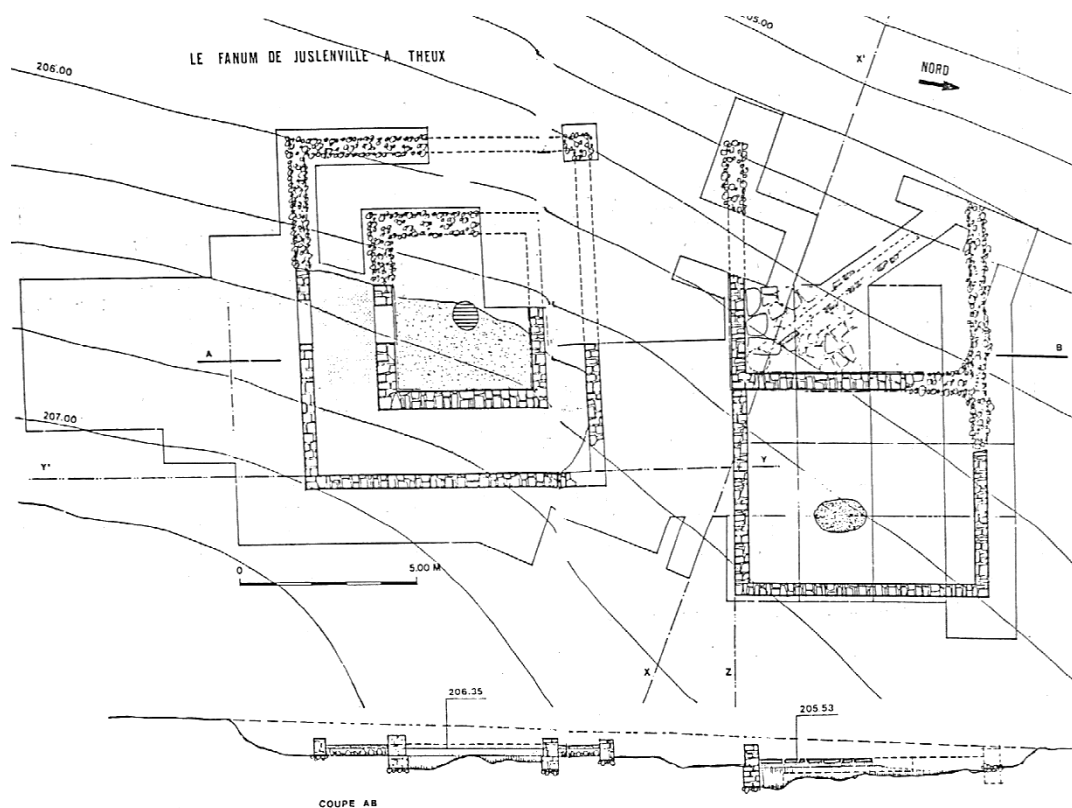


Fig. 2. Le sanctuaire de Juslenville à Theux : le temple à gauche ; le bâtiment A à deux pièces à droite.

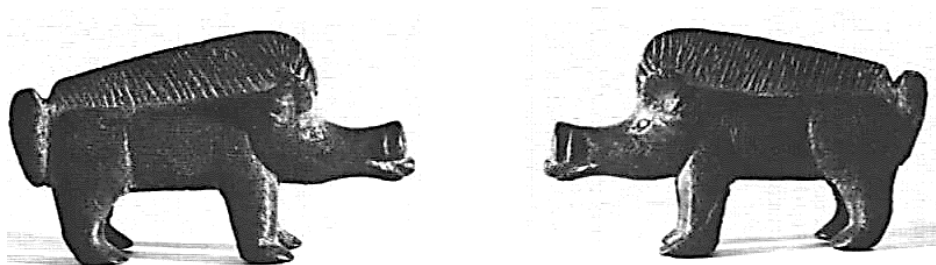


Fig. 3. Statuette de sanglier en bronze.



Fig. 4. *Galerus* en fer.

Géographie et topographie

Le mithraeum est localisé au sein de l'agglomération de Tirlemont installée le long de la voie Cologne-Boulogne (fig. 1). Il est érigé au milieu du III^e siècle à l'ouest d'une des voies du centre urbain, dans la partie sud-ouest de l'agglomération occupée par des ateliers artisanaux, à environ 100 m de la nécropole. La parcelle accueillant le mithraeum est entourée sur au moins trois côtés d'une palissade et est parsemée de nombreuses fosses de rejet²⁹⁸.

Historique des fouilles

Des fouilles sont menées dans les années 1990 sous la direction de A. Vanderhoeven et M. Martens²⁹⁹. Depuis 1997, des fouilles intensives sont notamment menées dans la partie méridionale de Tirlemont, sur le site dit de Grijpenveld. Le sanctuaire a pu être rapproché comme étant dédié au dieu Mithra grâce à l'identification d'un mithraeum, d'une inscription votive³⁰⁰ datée de la moitié du II^e siècle³⁰¹ et du mobilier aux alentours du bâtiment. En effet, différentes fosses situées à proximité du sanctuaire ont révélé du mobilier spécifiquement relié aux activités du culte au dieu³⁰².

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Lorsque le vicus de Tirlemont est fondé au cours de la période Tibère-Claude, l'espace qui sera plus tard consacré à l'édification du sanctuaire est occupé par un enclos en fossé (fig. 2). L'entrée donnait accès au centre urbain et un bâtiment (25 m sur 9 m) occupait le coin nord-ouest. Aucun vestige n'a été mis au jour sur la surface de l'enclos, à l'exception de dents de chevaux et d'un riche dépôt de céramiques et autres (fragments de bracelets, perles de verre, fibules, etc.) de part et d'autre de l'entrée. Il s'agit d'un dépôt unique, interprété comme pouvant être les restes d'un banquet. La richesse et la diversité des vestiges, issus de différentes cités romaines, permettent de caractériser l'enclos comme étant une large aire cérémonielle, ayant éventuellement en lien avec la fondation de la ville.

Cet espace ne semble pas être fréquenté pendant l'occupation du centre urbain, jusqu'à ce que le mithraeum soit édifié à côté (fig. 3), au milieu du III^e siècle après J.-C.³⁰³.

²⁹⁸ MARTENS, 2001, p. 25-28.

²⁹⁹ LATTEUR, 2009, p. 285.

³⁰⁰ Inscription votive gravée en pointillé sur une plaquette de bronze (5,6 x 2,7 cm) : D(eo) I(nvicto) M(ithrae)/ Tullio/ Spuri (filius) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) (« Au dieu invincible Mithra, Tullio fils de Spurius s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre ». Cfr LATTEUR, 2009, p. 289.

³⁰¹ LATTEUR, 2009, p. 287-289.

³⁰² MARTENS, 2001, p. 25.

³⁰³ MARTENS, 2001, p. 26-28.

Le mithraeum

Le mithraeum est érigé vers le milieu du III^e siècle après J.-C. et il fait l'objet d'une rénovation vers 250-270 après J.-C., peu avant l'aménagement de quatre fosses situées à proximité³⁰⁴. Le temple était entouré d'une palissade mal conservée³⁰⁵.

Le temple présente un plan rectangulaire (12 m sur 7,5 m) (fig. 4). Il se caractérise par une allée centrale cantonnée de banquettes latérales. Les trous de poteaux situés au sud-est de l'édifice en matérialiseraient l'entrée (L. : 1 m). L'aile centrale (L. : 12 m, l. : 2 m) du mithraeum (12 m sur 7,5 m) se situait à environ 1,2 m de profondeur par rapport au sol antique. A l'opposé de l'entrée et d'orientation sud-est, un espace d'une surface de 4 m² était aménagé au moyen de tuiles d'hypocaustes carrées et de *tegulae*. Le sol de cet espace était en légère pente vers le centre du temple : il devait probablement accueillir une représentation du culte ou un autel votif où devait être réalisé le sacrifice du taureau. Cet aménagement était situé au-dessus d'une fosse ancienne qui a livré du mobilier, dont un fragment d'épée (fig. 5)³⁰⁶.

Au centre de l'allée centrale, un conteneur avait été aménagé dans une seconde fosse ancienne dont les parois étaient maintenues au moyen de tuiles placées verticalement. Elle contenait les restes de matériaux brûlés. Dans la partie nord-ouest de la construction, deux ravines profondes en forme de U étaient creusées dans le sol : la première contre le banc du côté nord-ouest, la seconde creusée perpendiculairement à la première et coupant à travers une ancienne fosse. Elles ont pu servir de canaux, étant donné que la présence de conteneurs en eau est fréquente dans les mithraeums³⁰⁷.

Les restes d'enduits muraux du temple découverts dans les fosses situées à côté du bâtiment donnent une idée de sa décoration intérieure. On distingue deux types d'enduits : le premier constitué d'une couche de terre et d'une fine couche d'enduit peint en panneaux vert, rouge et blanc, et le second composé d'une épaisse couche centrale de mortier rose avec des rendus blancs. Les banquettes étaient également peintes d'une fine couche d'enduit³⁰⁸.

Quatre fosses

Une structure rectangulaire (environ 13,5 m de longueur sur 2,5 m de largeur) s'étend parallèlement au mur sud-ouest du mithraeum (fig. 4). La structure a pu être divisée en deux parties composées d'une fosse séparée d'un second groupe de trois fosses, tous creusés à une même période, peut-être pour extraire de la terre destinée à la rénovation du temple³⁰⁹. La fosse principale, en forme de croix, était

³⁰⁴ MARTENS, 2001, p. 26 et 44.

³⁰⁵ MARTENS, 2001, p. 30.

³⁰⁶ MARTENS, 2001, p. 28-30.

³⁰⁷ MARTENS, 2001, p. 28-30.

³⁰⁸ MARTENS, 2001, p. 28-30.

³⁰⁹ Sous ces quatre fosses, une plus ancienne, intacte, contenait les ossements d'un cheval, peut-être sans lien avec le temple (MARTENS, 2001, p. 30).

accessible par des emmarchements³¹⁰. Parmi les quatre fosses remblayées en une seule opération, la fosse en croix était la plus riche en céramique et en restes fauniques, vestiges d'un seul et unique banquet cérémoniel de grande importance. Les 110 pièces de céramique recueillies au sein de ces quatre fosses illustrent en effet le service de table. Leur nombre pourrait être équivalent au nombre d'individus présent à une cérémonie ou un évènement, au terme duquel la vaisselle aurait été déposée, soit sur une décision commune liée aux officiants du temple de « détruire » le service de table, soit sur une décision individuelle de chaque convive. Quatre éléments en particulier ressortent du lot de céramique découvert : un cratère avec un serpent et un lion sur chaque anse (fig. 6) et son couvercle décoré d'un lion et un serpent (fig. 7), une céramique dont un tube en forme de serpent crachant l'eau une fois en ébullition (fig. 8), ainsi qu'un petit serpent en bronze³¹¹.

*Mobilier*³¹²

La majorité du mobilier repris par M. Martens provient des fosses situées à proximité du mur sud-ouest du temple.

6. Objets considérés comme cultuels

2. Cratère (fragments) en terre sigillé de Rheinzabern, dont chaque anse est ornée d'un lion et d'un serpent (fig. 6).
3. Couvercle en terre sigillée (du cratère de Rheinzabern ?) : représentations d'un serpent à tête de lézard, d'un cratère incisé et d'une tête de lion à figure humaine. Le bord du couvercle est peint en rouge. Traces de fumée sous le couvercle et graffito (Céramique en glaçure plombifère) (fig. 7).
4. Fragments d'un cratère en céramique à glaçure plombifère portant sur un côté un médaillon représentant le buste d'une figure avec des boucles sortant d'un bonnet phrygien (Mithra ?).
5. Céramique pourvue d'un tube en creux représentant un serpent. Le corps du serpent est creux : il se présente sous la forme d'un tube démarrant à l'intérieur du fond et remontant vers le col, s'enroulant à l'extérieur pour se terminer en jet (fig. 8). L'archéologie expérimentale a permis de voir que, une fois refermé par un couvercle, quand l'eau entre en ébullition, elle est recrachée à travers la « bouche » du serpent.
6. Serpent en alliage cuivreux dont le corps est orné de croix incisées, tête manquante.
7. Petit récipient à libation en alliage cuivreux figurant la tête d'un Silène. L'objet ne possède pas de fond.
8. Coupe miniature en alliage cuivreux, finement décorée : brûleur d'encens miniaturisé, cassée à l'extrémité (peut-être était fixé à un autre objet ?).

³¹⁰ MARTENS, 2001, p. 30

³¹¹ MARTENS, 2001, p. 43-46.

³¹² MARTENS, 2001, p. 30-41.

7. Bijoux

1. Epingle ou fragment de fibule (indéterminé) (Bronze).

8. Objets en verre

1. Tessons de verre à vitre.
2. Bouteille carrée (Isings 50).
3. Gobelet (Isings 85b).
4. Bol côtelé (Isings 3).
5. Pièce ronde de jeux : verre noir.

9. Objets en alliage cuivreux

1. Ceinture.
2. Clé : partie supérieur décorée.
3. Objet rond et fin (médaillon ?).
4. Clous décoratifs.
5. Bandelettes : de forme similaire à une épée.
6. Bandelette : de forme similaire à une épée, incision VIII à l'extrémité.
7. Bandelette : de forme similaire à une épée, incision VIII à l'extrémité.

Nef centrale du mithraeum

1. Monnaies

1. Monnaie (as).
2. Monnaie Constantin I « *solī invictō comiti* ».
3. Monnaie Urbs Roma.
4. Monnaie Im. Urbs Roma.

2. Objets en fer

1. Clous.
2. Pincettes
3. Charnière

Fosses sacrificielles

1. Monnaies

1. Monnaie Auguste (As).
2. Monnaie Tibère (As).
3. Monnaie Claude (As).
4. Monnaie Vespasien (dupondius).
5. Monnaie Hadrien (dupondius).
6. Monnaie Marc-Aurèle (As).
7. Monnaie Julia Domna (denier).
8. Monnaie Caracalla (denier).
9. Monnaie Julia Mamaea (denier).

10. Monnaie Constantin II.

2. Objets en fer

1. Clous.

2. Couteau.

3. Objets non-identifiés.

Fosse de consécration (sous le sol en tuiles aménagé, à l'opposé de l'entrée)

1. Objet considéré comme cultuel

1. Epée (fragment) (fer).

Sur la route en face du mithraeum

1. Objet considéré comme cultuel

1. Petite plaquette : inscription votive gravée au pointillé : D(eo) I(nvicto) M(ithrae)/ Tullio/ Spuri (filius) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) (« Au dieu invincible Mithra, Tullio fils de Spurius s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre ») (5, 6 x 2,7 cm) (ILB2, 159 *ter*) (bronze) (fig. 9).

Illustrations

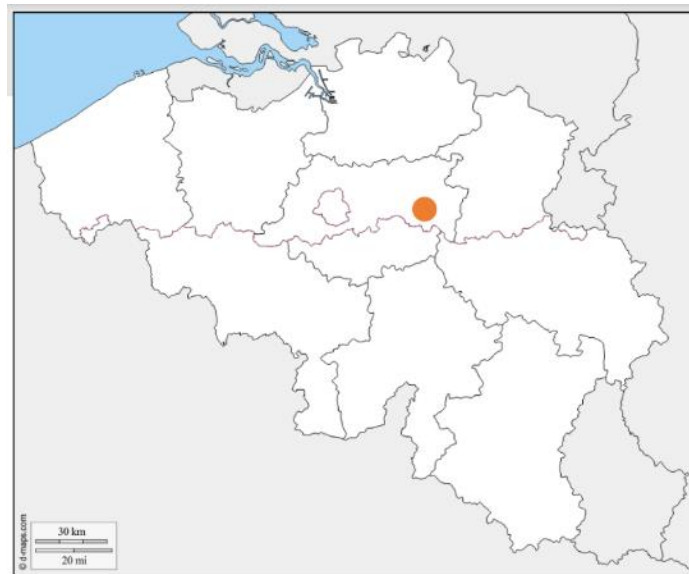


Fig. 1. Localisation du site de Tirlemont en Belgique (©Florence Hardy)

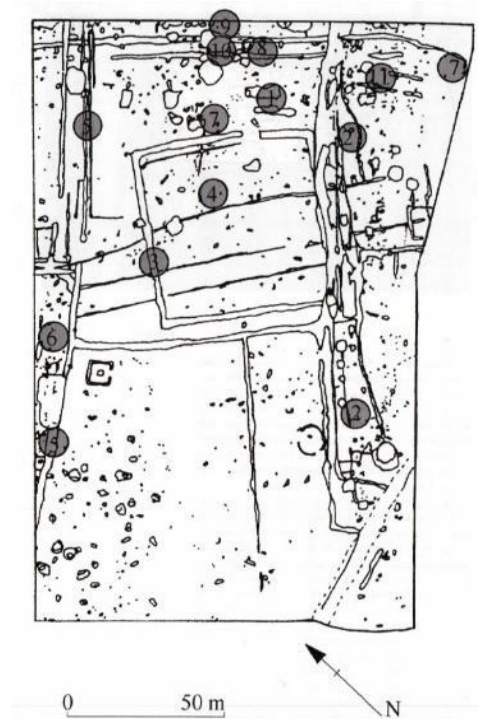


Fig. 2. Plan de fouilles du site de Tirlemont : 1. *Mithraeum* ; 2. Route ; 3. Fossé d'enclos ; 4. Bâtiment ; 5. Route ; 6. Nécropole ; 7. Atelier de potier ; 8.-10. Fosses avec dépôts rituels ; 11. Parcelle de terrain dans la palissade.

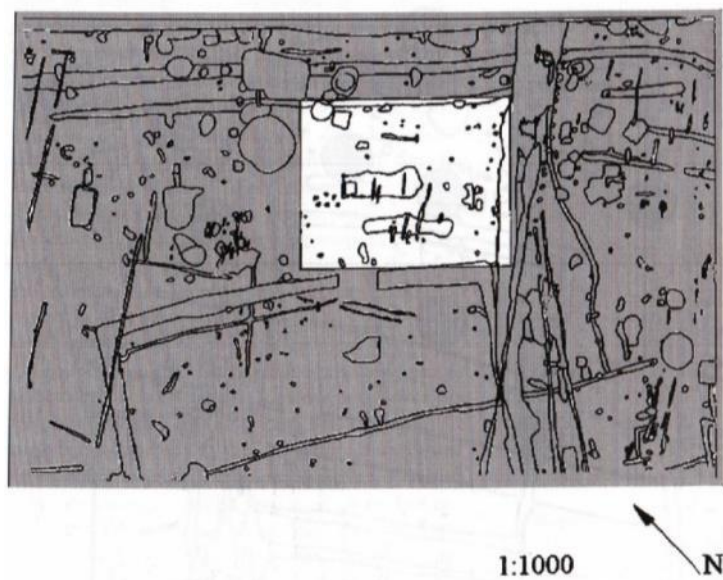


Fig. 3. Plan du *mithraeum* au sein de la parcelle.

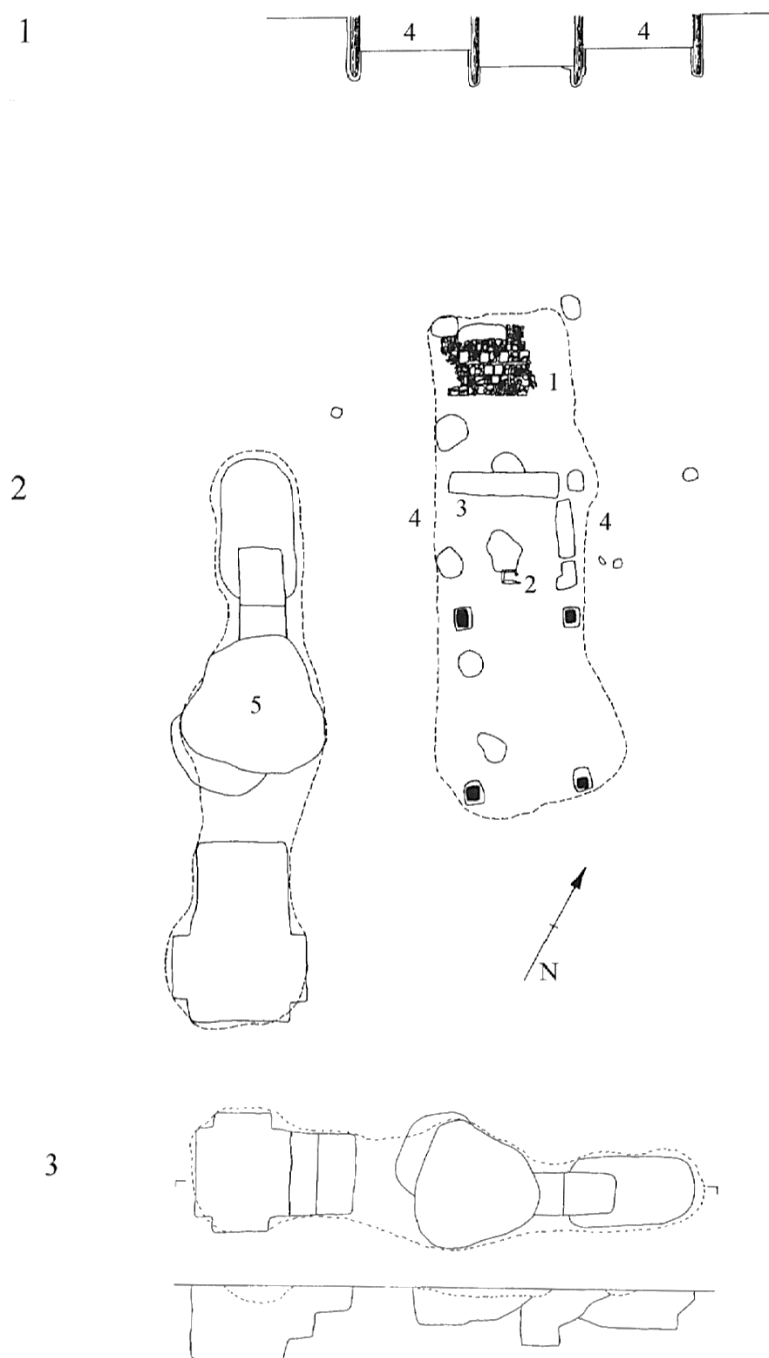


Fig. 4. Plan du *mithraeum* : 1. Coupe ; 2. Plan : 1) Sol, 2) Conteneur, 3) Fosses, 4) Bancs et fosses, 5) Structure rectangulaire et fosses ; 3. Fosses : coupe.

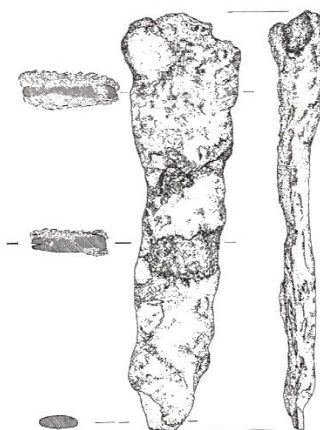


Fig. 5. Fragment d'épée découvert dans l'ancienne fosse dans le mithraeum.

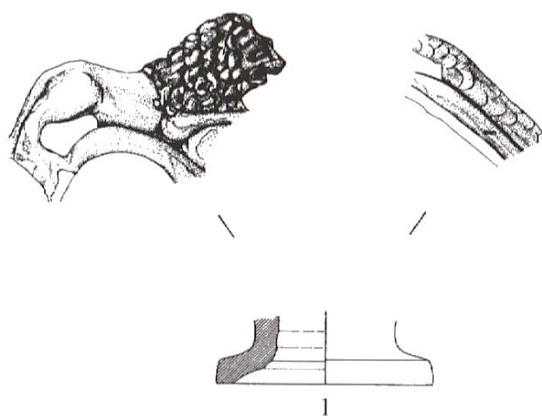


Fig. 6. Cratère (terre sigillée) à poignées avec lion et serpent (Rheinzabern).

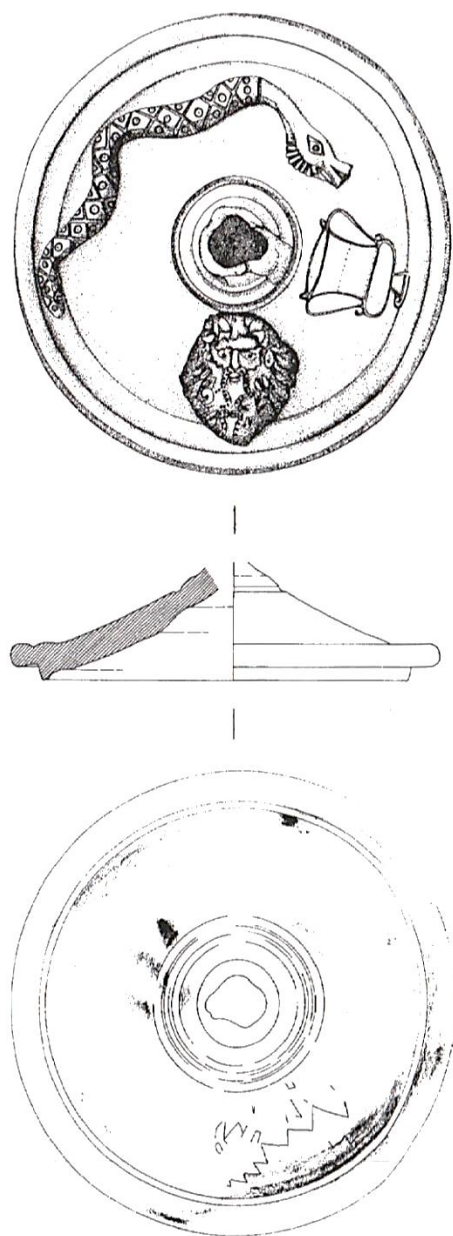


Fig. 7. Couvercle avec lion-cratère-serpent : vue d'en haut, coupe, vue du dessous avec graffiti.

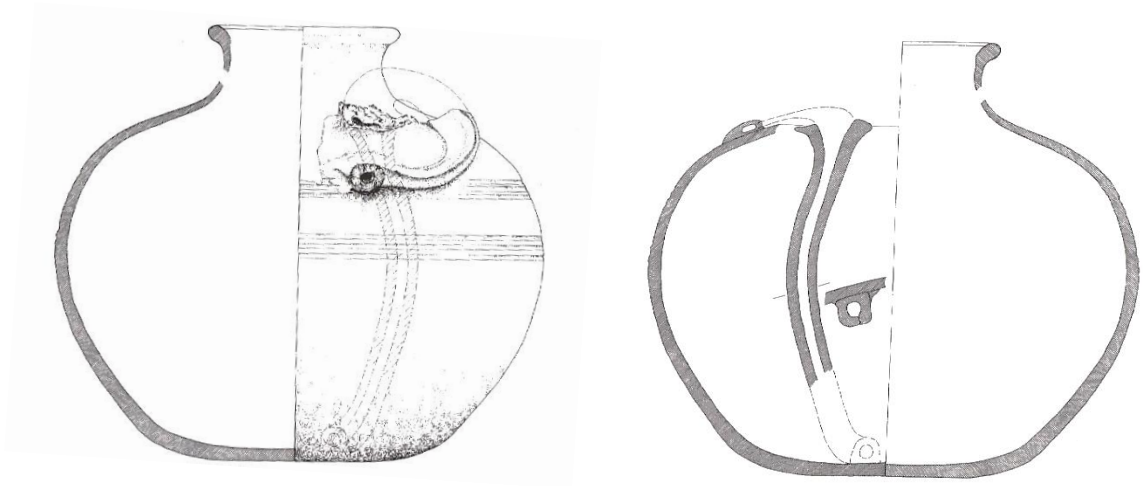


Fig. 8. Vase à serpent.

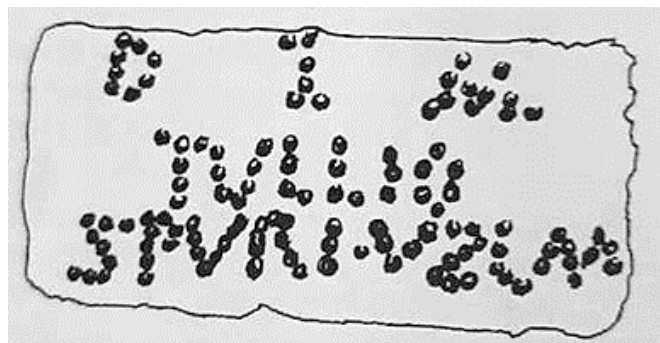


Fig. 9. Inscription votive de Tirlemont.

Géographie et topographie

Le sanctuaire est situé à Tongres (fig. 1), chef-lieu de la cité des Tongres au Haut-Empire. La cité dispose d'une situation avantageuse en tant qu'étape sur la route reliant Boulogne-Bavay à Cologne. Elle est implantée dans la région loessique fertile de la Hesbaye. Le sanctuaire, situé au nord de la cité et construit sur une terrasse artificielle, est composé d'un grand temple et sera, par la suite, intégré dans l'enceinte du Haut-Empire³¹³ (fig. 2).

Historique des fouilles

Le grand temple est fouillé pour la première fois dans les années 1960 par J. Mertens, grâce à une fouille en tranchées parallèles³¹⁴.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le grand temple Nord de la cité de Tongres est construit à la fin de la période flavienne, sur une terrasse artificielle le long du quadrillage urbain³¹⁵. Etant donné qu'il est édifié plus d'un siècle après l'établissement de la cité de Tongres : il est possible qu'il soit déplacé et auparavant localisé ailleurs³¹⁶, vers la fin du II^e siècle après J.-C., ou qu'un autre sanctuaire existe dans le chef-lieu. Il connaît deux phases de construction : la première phase est matérialisée par l'utilisation d'une architecture en bois, la seconde par une architecture en pierre³¹⁷.

Les vestiges des trous de poteaux liés à la première phase sont ceux de plusieurs constructions dispersées, dont une majorité est située sous les temples³¹⁸.

A partir de la deuxième phase et dès sa conception, le temple (35,10 x 24,90 m) a un plan hybride³¹⁹ à *cella* rectangulaire (16 x 13,65 m) et à galerie périphérique et est adjoind d'un porche³²⁰. Il est édifié sur un podium et est doté d'un pronaos³²¹ (fig. 3). Il est orienté nord-est – sud-est³²². L'entrée est orientée au sud-est, en direction du centre de la ville, et domine la « zone officielle » de la cité. Pendant la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C., le temple fait l'objet d'une monumentalisation qui donne à l'édifice un

³¹³ RAEPSAET-CHARLIER et VANDERHOEVEN, 2004, p. 52 et 61.

³¹⁴ VANDERHOEVEN, 2004, p. 484.

³¹⁵ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

³¹⁶ DERKS, 1998, p. 199.

³¹⁷ MERTENS ET VANVINCKENROYEN, 1975, p. 11 et 12.

³¹⁸ MERTENS ET VANVINCKENROYEN, 1975, p. 11 et 12.

³¹⁹ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

³²⁰ CABUY, 1991, p. 252.

³²¹ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

³²² CABUY, 1991, p. 252.

aspect plus classique. Le podium est également modifié : il est allongé du côté de la façade et est doté d'un escalier sur toute sa largeur³²³.

Le temple occupe le centre d'une aire sacrée entourée d'un portique à galerie (environ 130 m de long et 70 m de large), délimitant un espace (112 x 71,50 m) (fig. 2). Le portique est doté de plusieurs salles construites contre le mur extérieur nord-nord-est³²⁴. Devant et dans l'axe du temple, un socle d'autel est identifié³²⁵.

L'aire sacrée est délimitée par un quadriportique³²⁶ (130 m x 77 m)³²⁷ orienté, comme le temple, vers la ville et les quartiers monumentaux, au centre³²⁸.

Le sanctuaire (130 m de long, 77 m de large, 10 010 m²) et le temple sont dotés d'un riche décor architectonique³²⁹. La divinité tutélaire du sanctuaire de Tongres n'est pas connue³³⁰. Deux inscriptions dédicatoires ont été mises au jour : la première est dédiée à Jupiter et au Genius du Municipe des Tongres (ILB2, 159) et la seconde à Jupiter Dolichenus (ILB2, 159bis)³³¹.

Au nord du sanctuaire, une zone excavée (4,2 m x 2,6 m et 1,4 m de profondeur) étroite et allongée (2,7 m de large et 65 m de long) semble avoir rempli le rôle de bassin d'eau. A l'extrémité sud, une entrée avec un escalier était aménagée. Le bassin est antérieur à la construction du temple : il a été rempli de fragments de tuiles pour stabiliser le sol en vue de la construction des bâtiments³³².

*Mobilier*³³³

Il convient de mentionner une *tabula defixionis* découverte dans le centre de Tongres, datée aux environs de la moitié du I^{er} siècle. Il s'agit d'une plaquette en plomb carrée et gravée de signes et de lettres grecques et latines³³⁴.

1. Objets considérés comme culturels³³⁵

1. Statue du groupe du cavalier aux deux anguipèdes. Stylistiquement datable du II^e siècle (Calcaire jurassique blanc).
2. Statue (fragment) d'un anguipède (Calcaire jurassique blanc).

³²³ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

³²⁴ CABUY, 1991, p. 252-253.

³²⁵ DERKS, 1998, p. 205.

³²⁶ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

³²⁷ VANDERHOEVEN, 2004, p. 484.

³²⁸ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

³²⁹ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

³³⁰ COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 55.

³³¹ VANDERHOEVEN, 2004, p. 484.

³³² COSYNS, 2013, p. 37-38.

³³³ CABUY, 1991, p. 254.

³³⁴ DELATRE, MARTIN, BELANGER, RAEPSAET et RAEPSAET-CHARLIER., 2018, p. 67.

³³⁵ Les quatre statues ont été découvertes au sein du sanctuaire lors du creusement d'une tranchée de canalisation en 1967 : le contexte archéologique exact n'est pas connu (CABUY, 1991, p. 254).

3. Statue d'une femme drapée acéphale : stylistique datable de la première moitié du II^e siècle (Calcaire jurassique blanc).
4. Base d'une statue de Mercure : présence d'un coq et d'une tortue (Calcaire jurassique blanc).

Illustrations

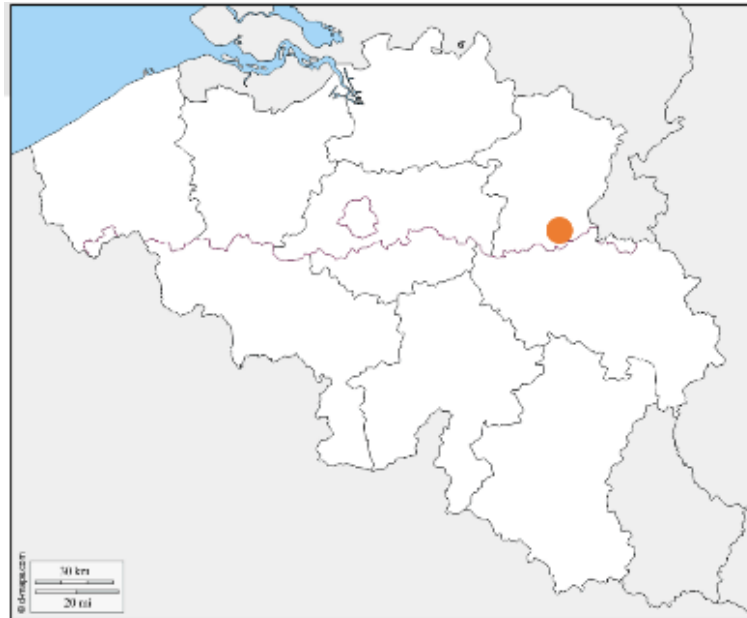


Fig. 1. Localisation du site de Tongres en Belgique (©Florence Hardy).

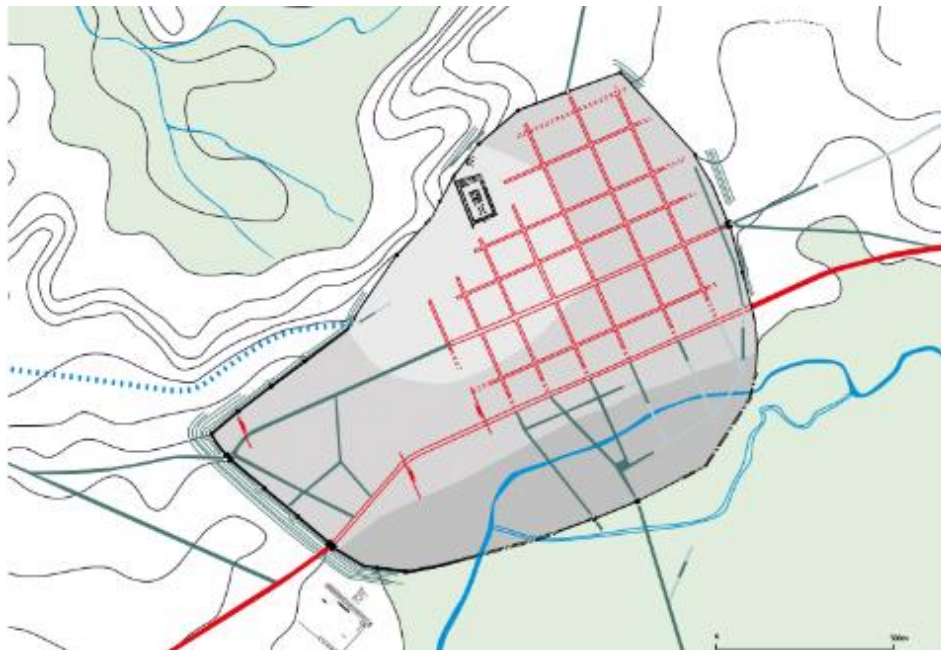


Fig. 2. Plan de la ville de Tongres avec la localisation du grand temple Nord en gris clair, la zone officielle du chef-lieu (crédit : UCL-CRAN).

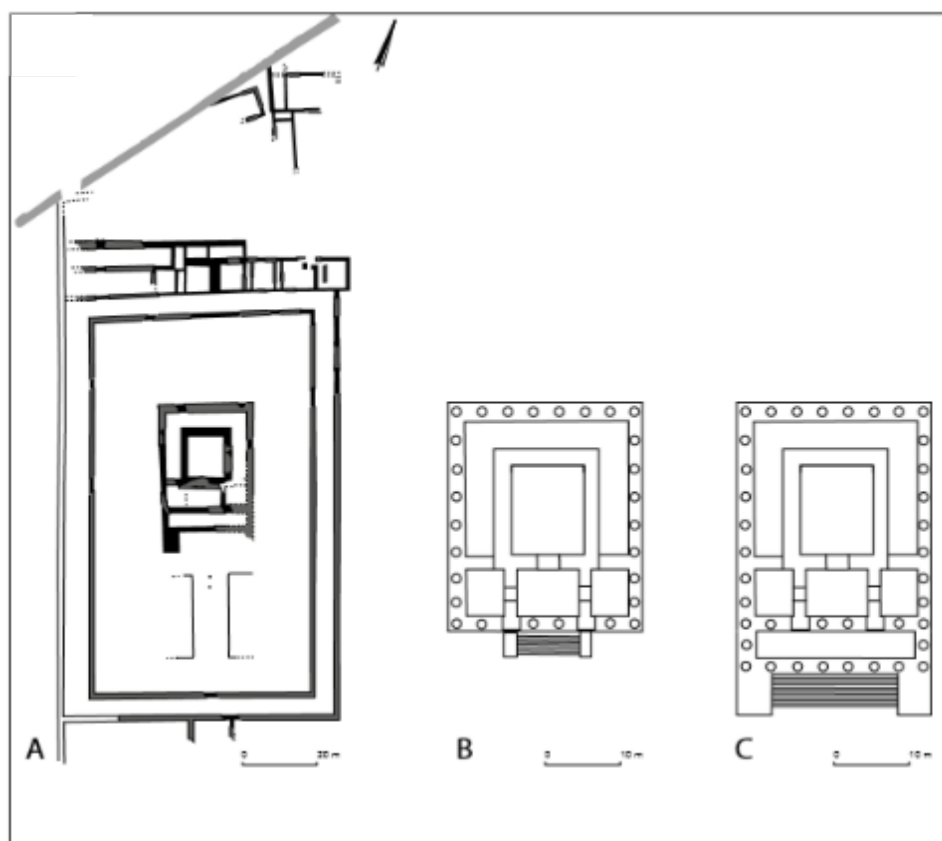


Fig. 3. Le grand temple Nord de Tongres : plan général du sanctuaire et restitution des deux phases du temple (d'après Mertens, 1967-1968, p. 105, fig. 4).

XIX. Le sanctuaire de Wijshagen (Province du Limbourg)

Géographie et topographie

Le site de Wijshagen – De Rieten est localisé dans la commune de Meeuwen-Gruitrode (fig. 1). Le bâtiment cultuel est situé à proximité d'un site de tombes plates³³⁶.

Historique des fouilles

Des fouilles sont organisées dès le XIX^e siècle. A partir des années 1970, le site et ses environs font l'objet de plusieurs recherches et campagnes de fouilles. Le site de Wijshagen - De Rieten est mis au jour durant les fouilles des années 1980 et il est interprété comme site cultuel par comparaison avec d'autres sites similaires³³⁷.

Description du sanctuaire et évolution chronologique des structures

Le site a livré les vestiges d'une structure en bois en forme de U avec une ouverture au nord (fig. 2). Les vestiges sont ceux de trous de poteaux alignés en cinq doubles rangées de 15 à 20 m de long (distance entre les poteaux de 2 à 3 m). La structure aurait connu une période d'occupation jusqu'à la fin du II^e siècle après J.-C.³³⁸.

Mobilier

Une grande quantité d'objets métalliques ont été mis au jour à l'intérieur et autour de la structure : 138 monnaies, environ 100 bracelets et plus de 200 fibules en bronze datées pour la plupart du I^{er} siècle après J.-C.³³⁹. Les dépôts de fibules ont commencé à partir de la deuxième moitié du I^{er} siècle avant J.C. et jusqu'au I^{er} siècle après J.-C., au nord et au sud de la structure cultuelle. Au II^e siècle, un déplacement vers l'est des dépôts des fibules est constaté³⁴⁰.

³³⁶ FRANCIS, 2012, p. 13 et 23.

³³⁷ FRANCIS, 2012, p. 16-18 et 23.

³³⁸ FRANCIS, 2012, p. 87.

³³⁹ FRANCIS, 2012, p. 23 et 86.

³⁴⁰ FRANCIS, 2012, p. 85.

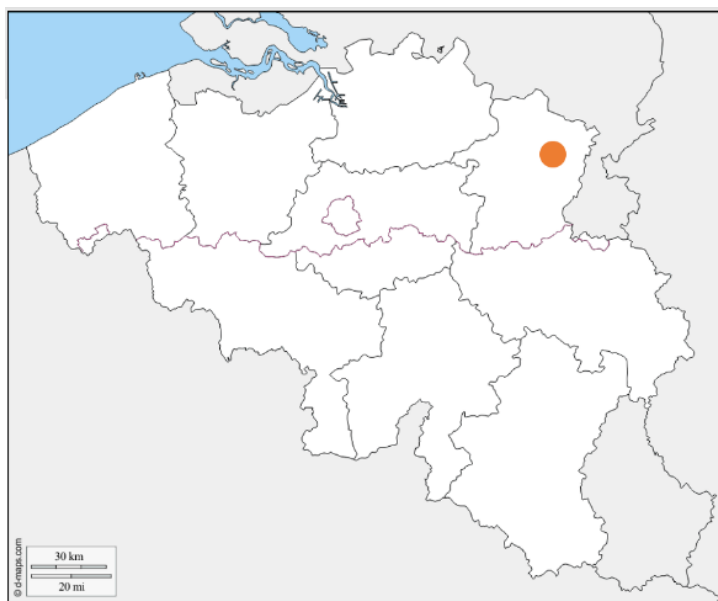


Fig. 1. Localisation du site de Wijshagen en Belgique (©Florence Hardy).

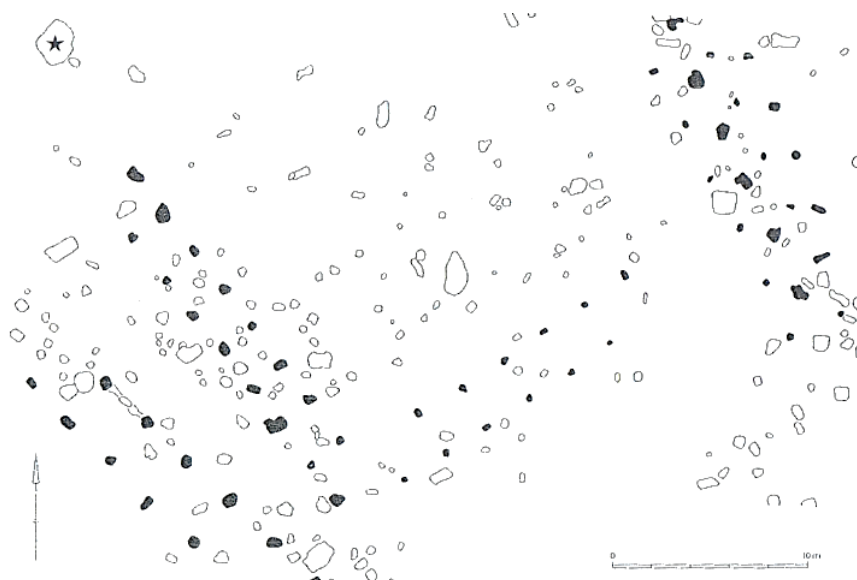


Fig. 2. Plan au sol de la structure en bois en forme de U, trouvée sur le site "de Riet" et interprétée comme lieu de culte (Maes, Van Impe 1986, fig. 4).

XX. Bibliographie

BAILLEUX G. et GRAFF Y. (dir.), 1992. *Liberchies (I) (Les Bons Villers) : Chaussée, « vicus » et fortin du III^e siècle après J.-C. Plan du secteur oriental (Centre) : fouilles de Romana (Romana contact)*, Braine-l'Alleud.

BEQUET A., 1895. *Nos fouilles 1891-1894 : Fagnolle* (Annales de la Société Archéologique de Namur, t. XXI), Namur, pp. 111 -112.

BERTHOLET P., LAUSBERG P., MARCOLUNGO D. et PIRNAY L., 1983. *Le temple gallo-romain de Juslenville et l'occupation antique de Theux*, Verviers.

BOTT S., CATTELAÏN P., DOISCHE, 1997. *Matagne-la-grande. Le sanctuaire gallo-romain du « Bois des Noël »* (Le Patrimoine archéologique de Wallonie), Namur, pp. 382-384.

BRULET R. et MERTENS J., 1974. *Le castellum de Bas-Empire romain de Brunehaut-Liberchies* (Archaeologia Belgica, 163), I, Bruxelles.

BRULET R. (dir.), 1987. *Liberchies I : vicus gallo-romain. Bâtiment méridional et la fontaine des Turcs : fouilles de Pierre Claes (1956-1964)* (Publications d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, 54), Louvain-la-Neuve.

BRULET R., 1990. *La Gaule septentrionale au Bas-Empire : occupation du sol et défense du territoire dans l'arrière-pays du Limes aux IV^e et V^e siècles* (Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete. 11), Trèves.

BRULET R., DE LONGUEVILLE S., VILVORDER F. et CESSION-LOUPPE J. (coord.), 2002. *Liberchies, entre Belgique et Germanie : guerres et paix en Gaule romaine*, Musée royal de Mariemont, Morlanwelz.

BRULET R. et VILVORDER F. (dir.), 2004. *La céramique cultuelle et le rituel de la céramique en Gaule du Nord* (catalogue d'exposition, Moulins de Beez, 27 septembre – 15 octobre 2004), Louvain-la-Neuve.

BRULET R., 2008. *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles.

BRULET R., DEWERT J.-P. et VILVORDER F. (dir.), 2008. *Liberchies V, vicus gallo-romain. Habitat de la tannerie et sanctuaire tardif : fouilles du Musée de Nivelles (1996 à 2003)*, Louvain-la-Neuve.

CABUY Y., 1991. *Les temples gallo-romains des Cités des Tongres et des Trévires* (Amphora, 12), Bruxelles.

CATTELAÏN P. et PARIDAENS N., 2009. *Le sanctuaire tardo-romain du « Bois des Noël » à Matagne-la-Grande : nouvelles recherches (1994-2008) et réinterprétation du site* (Etude d'archéologie 2, artefact 12), Bruxelles.

CATTELAINE P. et PARIDAENS N., 2014. « Matagne-la-Grande (Doische), sanctuaire du « Bois des Noël » », dans *Vestiges gallo-romains du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse*, Treignes, pp. 84 – 92.

CATTELAINE P., PARIDAENS N., GENVIER S. (coll.) 2014. « Un sanctuaire tardo-romain à Matagne-la-Grande dans la cité des Tongres », dans VAN ANDRINGA W. (dir.), *La fin des Dieux : les lieux de culte du polythéisme dans la pratique religieuse du III^e au V^e s. apr. J.-C. (Gaules et provinces occidentales)* (Gallia, t. 71-1), Paris, pp. 131-142.

CLAES P., 1953-1954. *Découvertes de l'époque romaine à Tavieres (Namur). Inscription lapidaire – Figurine de cheval – Céramique – Monnaies, etc ...* (Annales de la Société archéologique de Namur, 47), Namur.

COQUELET C. et GUSTIN M., 2008. *L'agglomération romaine de Jupille-sur-Meuse* (Journée d'archéologie romaine : conférence annuelle belge d'archéologie romaine (Bruxelles 19-04-2008)), Bruxelles.

COQUELET C., 2011. *Le Sanctuaire de Jupille-sur-Meuse* (Journée d'archéologie romaine : conférence annuelle belge d'archéologie romaine (Bruxelles 30-04-2011)), Bruxelles.

COQUELET C., DELPLACE C., GOEMAERE E. et GUSTIN M., 2012. « La décoration architectonique en cité des Tongres : le sanctuaire de Jupille-sur-Meuse (Belgique, province de Liège) », dans BOISLÈVE J., JARDEL K. et TENDRON G. (dir.), *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er} – IV^e siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique* (Actes du colloque de Caen, Service Archéologie, conseil général du Calvados, 7-8 avril 2011), Chauvigny, pp. 361-379.

COQUELET C., CREEMERS G. et DREESEN R., 2014. *Le décor du grand temple Nord de Tongres* (SIGNA, 3), Bruxelles.

COQUELET C. (dir.), 2020. *Jupille-sur-Meuse : le sanctuaire de l'agglomération gallo-romaine* (Archéologie, 43), Namur.

COSYNS P., 2013. *Een Romeinse tempel aan de Keverstraat, Tongeren* (SIGNA, 2), Bruxelles, pp. 35-39.

DARCHAMBEAU A. et PARIDAENS N., 2014. *Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles (Ht.). Troisième campagne de fouilles (2013)* (SIGNA, 3), Bruxelles, pp. 133-140.

DARCHAMBEAU A., GENVIER S., MARTIN F., PARIDAENS N. et VENANT N. (dir.), 2015. *Le sanctuaire de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles. Campagne de fouilles 2014* (SIGNA, 4), Bruxelles, pp. 207-216.

DARCHAMBEAU A. et PARIDAENS N. (dir.), 2016. *Le site archéologique de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles. Rapport des fouilles 2015* (SIGNA, 5), Bruxelles, pp. 115-126.

DE BOE G., 1977. *De Romeinse vicus op de Steenberg te Grobbendonk* (Archaeologia Belgica, 197), Bruxelles.

DE BOE G., 1978. *Temples gallo-romains jumelés à Matagne-la-Petite* (Conspectus MCMLXXVII, 206), Bruxelles, pp. 60-64.

DE BOE G., 1979. *Temples gallo-romains de Matagne-la-Petite* (Conspectus MCMLXXVIII, 213), Bruxelles, pp. 93-96.

DE BOE G., 1980. *Sanctuaire et villa à Matagne-la-Petite* (Conspectus MCMLXXIX, 223), Bruxelles, pp. 60-63.

DE BOE G., 1980. « Les sites gallo-romains de la « Plaine de Bieure » à Matagne-la-Petite : sanctuaire et villa », dans MORSA D. et DUVOSQUEL J.-M. (éd.), *Actes du Congrès de Comines, II*, Comines, pp. 241-256.

DE BOE G., 1982. *Le sanctuaire gallo-romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite* (Archaeologia Belgica, 251), Bruxelles.

DELATRE A., MARTIN A., BÉLANGER R., RAEPSAET G. et RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2018. *La tabula defixionis de Tongres : interprétation* (SIGNA, 7), Bruxelles, pp. 67.

DERKS T., 1998. *Gods, Temples and Rituals Practices. The transformation of religious ideas and values in Roman Gaul*, Amsterdam.

FAIDER-FEYTMANS G., 1960. *Le site sacré de Fontaine-Valmont. Fouilles du Musée de Mariemont* (Mémoires et Publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, t. 74), s.l.

FAIDER-FEYTMANS G. et MAWET A.-M., VILVORDER F., LALLEMAND J., GAUTIER A. (coll.), 1995. *Le site gallo-romain des Castellains à Fontaine-Valmont : fouilles du Musée Royal de Mariemont (1955-1984)* (Monographies du Musée Royal de Mariemont, 7), Morlanwelz.

FRANCIS S., 2012. *Fibulae van de Romeinse cultusplaats te Wijshagen (Meeuwen-Gruitrode) : een typochronologische en spatiale analyse*, mémoire de licence présenté à l'UGent, Faculté Letteren en Wijsbegeerte (W. De Clercq, promoteur).

HALKIN L., 1953-1954. *L'inscription romaine à Tavieres* (Annales de la Société archéologique de Namur, 47), Namur.

JANSEN I., KEIJERS D., MARTENS M. et VYNCKIER G., 2017. *Een openluchtcultusplaats te Peer (Grote-Broegel), gesticht in de pre-Augusteïsche periode of vroeger* (SIGNA, 6), Bruxelles, pp. 75-76.

LATTEUR O., 2009. *Un sanctuaire de Mithra à Tirlemont*, Wavriensia Racines (Revue bimestrielle du Cercle Historique, Archéologique et Généalogique de Wavre et du Brabant Wallon, t. LVIII, 6), Wavre.

- LAUWERIJS E. et WILLEMS J., 1974. *Le vicus belgo-romain de Vervoz à Clavier* (Archaeologia Belgica, 154), Bruxelles.
- LEVA Ch., 1958. *Le site gallo-romain de Tavieres : I. Les trouvailles de 1948* (Archaeologia Belgica, 45), Bruxelles.
- MAHIEU A., 1910. *Ruines belgo-romaines mises à jour dans la province de Namur* (Annales de la Société Archéologique de Namur, t. XXIX), Namur, pp. 137-152.
- MARTENS M., 2001. « The Mithraeum in Tienen (Belgium) : small finds and what they can tell us », dans DE BOE G. et MARTENS M., *Roman Mithraism : the Evidence of the Small Finds* (Archeologie in Vlaanderen, 4), Tirlemont, pp. 25-56.
- MERTENS J. et MATTHYS A., 1971. *Tavigny Saint-Martin, lieu de culte romain et médiéval* (Archaeologia Belgica, 126), Bruxelles.
- MERTENS J. et VANVINCKENROYE W., 1975. *Een Romeins Gebouwencomplex extra-muros te Tongeren* (Archaeologia Belgica, 180), Bruxelles.
- PARIDAENS N., 2012. *Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles (Ht) : bilan des recherches 2011* (SIGNA, 1), Bruxelles, pp. 91-97.
- PARIDAENS N., 2013. *Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles (Ht). Seconde campagne de fouilles (2012)* (SIGNA, 2), Bruxelles, pp. 116-120.
- PARIDAENS N., 2017. *Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles* (Etudes d'archéologie, 11), Bruxelles.
- PLUMIER-TORFS S., PLUMIER J., GALSTERER B., UNTERMANN J., HORST SCHMIDT K, DE BERNARDO STEMPEL P. et RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 1993. *La plaquette en or inscrite de Baudecet (Gembloux, Belgique) : découverte, édition, commentaire* (Latomus, 52.4), Bruxelles.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-T. et VANDERHOEVEN A., 2004. « Tongres au Bas-Empire romain », dans *Capitales éphémères. Des Capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive* (Actes du colloque Tours 6-8 mars 2003), Tours, pp. 51 -73.
- RAEPSAET G. et RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2014. *Aiseau-Presles/Presles : une lamelle en plomb inscrite et torsadée du sanctuaire de « La Taille Marie »* (Chroniques de l'archéologie wallonne, 21), Namur, pp. 83-84.
- RAEPSAET-CHARLIER M.-T., 2019. *La dédicace à Jupiter de Liberchies (cité des Tongres) : révision de ILB 31* (SIGNA, 8), Bruxelles, pp. 125-132.

REMY H., 1979. *Vestiges romains à Grand-Hallet : fouilles de J. Breuer, de l'abbé N. Peuskens et A. Bouchoms en 1947 – 1948* (Archaeologia Belgica, 214), Bruxelles.

REYNS N. et BRUGGEMAN J., 2019. *Een Gallo-Romeins tempelcomplex, een langgerekt gebouw en ambachtelijke sporen in de vicus van Grobbendonk (Nijverheidsstraat 6) (prov. Antwerpen)* (Signa, 8), Bruxelles, pp. 137-148.

ROBER A., 1983. *La sanctuaire Gallo-Romain de Matagne-la-Grande* (Archeologia Belgica, 252), Bruxelles.

VANDERHOEVEN A., 2004. « Tongres / Atuatuca (Belgique) : (civitas des Tongres) Province de Germanie Seconde », dans FERDIÈRE A., *Capitales éphémères. Des Capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive* (Actes du colloque Tours 6-8 mars 2003), Tours, pp. 481 – 485.

VERBEECK H. 2010. *Het oostelijke Gallo-Romeinse grafveld te Grobbendonk (prov. Antwerpen)* (Relicta. Archeologie, Monumenten- en Landschapsonderzoek in Vlaanderen, 6), Bruxelles.

VERSLYPE L. et VILVORDER F., 2019. *Taviers gallo-romain. L'agglomération et la fortification*, Namur.

WITVROUW D. et WITVROUW J., 1975-1976. *Le sanctuaire belgo-romain de Clavier-Vervoz* (Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz. - Amay, 1962(II)-2004, tome XIV), Amay, pp. 147 – 216.

1. Aiseau-Presles

Fig. 1. Localisation du site d'Aiseau-Presles en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Plan du domain gallo-romain d'Aiseau-Presles avec l'emplacement de la villa (1), du sanctuaire (2), de la nécropole (3), du tumulus (4) et de la grotte des Nutons (5).

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 17.

Fig. 3. Plan général du site : les structures se marquent surtout sur la bordure septentrionale du versant, juste avant le talus. On remarque au niveau du temple les nombreux sondages des années 1980.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 13.

Fig. 4. Extrait du plan cadastral avec les secteurs fouillés en 2011 (gris), 2012 (vert), 2013 (rouge), 2014 (bleu) et 2015 (jaune).

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 12.

Fig. 5. Plan général du sanctuaire à l'époque romaine : le temple et le bâtiment sur poteaux (bleu) ; l'aire sacrée empierrée (beige) ; les dépôts rituels (rouge) ; les fosses détritiques (jaune) ; l'atelier métallurgique (orange).

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 28.

Fig. 6. Les premières phases d'occupation marquées par des épandages de mobilier : phase 1 (bleu) ; phase 2 (vert) ; structures en creux (foncé) ; phase 3 et temple (hachuré).

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 25.

Fig. 7. Plan du temple sur base des tranchées de récupération des matériaux. L'entrée se situe à l'ouest.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 26.

Fig. 8. Bracelet de jais (?) à monture d'or et orné d'un médaillon à buste de Caracalla et de deux lions couchés, trouvé au « Trou des Nutons ».

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 19.

Fig. 9. Carte de répartition du mobilier, toutes époques confondues.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 33.

Fig. 10. Languette en plomb torsadée portant l'inscription HALTINN[. On distingue, au centre, les lettres AL.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 48.

Fig. 11. Figurine en terre blanche représentant « Vénus pudique », provenant de l'aire sacrée.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 34.

Fig. 12. Fragment d'une statuette en alliage de cuivre : tête styisée portant une coiffe en couronne.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 34.

Fig. 13. Statuette en alliage de cuivre représentant la déesse Victoire.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 34.

Fig. 14. Carte de répartition des socs d'araire miniatures en fer au sein du sanctuaire (toutes époques confondues).

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 47.

Fig. 15. Offrandes miniatures : socs d'araire en fer.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 46.

Fig. 16. Lamelles en alliage de cuivre.

Extrait de : PARIDAENS, 2017, p. 49.

2. Baudecet-Sauvenière

Fig. 1. Carte de situation de l'agglomération routière gallo-romaine de Baudecet (1) dans son contexte archéologique local : 1) Baudecet, 2) Tombe et structure fossoyée (Ernage), 3) Foyer préromain (Haute-Baudecet), 4) Petites habitations (Sauvenière), 5) *Villae* romaines traditionnelles (Sauvenière-Arlansart), 6) *Villae* romaines traditionnelles (Walhain-Saint-Paul), 7) *Villae* romaines traditionnelles (Gembloux), 8) *Villae* romaines traditionnelles (Thorembais-Saint-Trond), 9) Site funéraire et *tumuli* (Long-Pont), 10) Site funéraire et *tumuli* (Bois-de-Buis), 11) Chaussée Brunehaut.

Extrait de : PLUMIER-TORFS, PLUMIER, GALSTERER, UNTERMANN, HORST SCHMIDT, DE BERNARDO STEMPER et RAEPSAET-CHARLIER, 1993, p. 799.

Fig. 2. Plan du sanctuaire de Baudecet : Phase 1 (brun foncé) : enclos fossoyé et puits en bois ; Phase 2 : fanum avec *cella* et enclos annexe (bleu), *favissa* (brun clair) (Document J. Plumier, © MRW, D. Pat).

Extrait de : BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XXXVIII.

Fig. 3. Plaquette en or (Gembloux/Baudecet. MRW – Service de l'Archéologie en province de Namur, dépôt de fouilles).

Extrait de : BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XLII.

Fig. 4. Texte de la plaquette en or gravée (Document J. Plumier et Br. Galsterer, © MRW, D. Pat.).

Extrait de : BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XLII.

Fig. 5. Mobilier (partim) découvert dans le comblement de la *favissa* (Gembloux/Baudecet.MRW – Service de l'Archéologie en province de Namur, dépôt de fouilles).

Extrait de : BRULET et VILVORDER (dir.), 2004, p. XLI.

3. Clavier-Vervoz

Fig. 1. Localisation du sanctuaire de Clavier-Vervoz en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Extrait du plan cadastral de la commune de Clavier : le sanctuaire est situé à l'intersection des parcelles 260a, 261b et 263b.

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 150.

Fig. 3. Plan du *vicus* de Clavier-Vervoz (d'après J. Willems) : a) Routes romaines ; b) Routes modernes ; c) Bâtiments du *vicus* ; d) Ateliers de potier ; 1) Sanctuaire fouillé en 1971-1972 ; 2) Bâtiments repérés par photographie aérienne ; 3) Ancien tracé du ruisseau d'Ocquier.

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 207.

Fig. 4. Plan général du sanctuaire de Clavier-Vervoz (d'après J. et D. Witvrouw ; DAO Florence Hardy).

Extrait de : BRULET, 1990, p. 238.

Fig. 5. Le Temple B : a) Calcaire ; b) Tuffeau ; c) Tuiles ; d) Fosse ; e) Charbon de bois ; f) Ciment.

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 214.

Fig. 6. Coupe est – ouest de la fosse 30 : 1) Niveau III^e – IV^e s. ; 2) et 3) Remblais II^e – III^e s. ; 4) Argile grise ; 5) Argile brun-jaune ; 6) et 8) Charbons de bois ; 7) Débris de construction et fragments de fresque ; 9) et 10) Argile brunâtre.

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 171.

Fig. 7. Le portique sud : a) Calcaire ; b) Psamite ; c) Foyer.

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 215.

Fig. 8. Le bâtiment D : a) Calcaire ; b) Psammite ; c) Foyer ; d) Ciment.

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 216.

Fig. 9. Lames en fer : caractère cultuel ?

Extrait de : WITVROUW et WITVROUW, 1975-1976, p. 206.

4. Fontaine-Valmont

Fig. 1. Localisation du sanctuaire de Fontaine-Valmont en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Situation du site des Castellains à Fontaine-Valmont à la limite entre les *Civitates Nerviorum* et *Tungrorum*.

Extrait de : FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995.

Fig. 3. Essai d'interprétation des vestiges archéologiques sur base d'une vue aérienne du plateau des Castellains.

Extrait de : FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995.

Fig. 4. Plan général de situation des Castellains avec indication des zones fouillées : Temple I (1) ; Temple II (3), Temenos des temples (4), Autels du Temple I (9), Colonne au cavalier à l'anguipède (11), Fontaine Claus (15), Ascépiéion (20).

Extrait de : FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995.

Fig. 5. Plan des fouilles des temples jumelés des Castellains.

Extrait de : FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995.

Fig. 6. Plan trapézoïdal de l'asclépiéion.

Extrait de : FAIDER-FEYTMANS et MAWET, VILVORDER, LALLEMAND, GAUTIER (coll.), 1995.

5. Grobbendonk

Fig. 1. Localisation du sanctuaire de Grobbendonk en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Sites archéologiques de Grobbendonk : A) Agglomération romaine, B) Aire de crémation romaine, C) Tumulus présumé, D) Nécropole romaine occidentale, E) Nécropole romaine orientale, F) Nécropole mérovingienne et église d'Ouwen, G) Nécropole mérovingienne.

Extrait de : VERBEECK, 2010, p. 10.

Fig. 3. Plan général du vicus aux II^e et III^e siècles : bâtiments, fosses à rejets, puits et fours de potiers. A) Temple A ; B) Temple B ; C) Temple C ; D) Maison d'habitation ; E) Petit bâtiment avec deux fours incorporés ; F) Thermes publics ; G) Portique (?).

Extrait de : DE BOE, 1977, annexes.

Fig. 4. Essai de reconstitution du Temple A.

Extrait de : DE BOE, 1977, p. 23.

Fig. 5. Les quatre trous de poteaux du bâtiment en bois à *cella* et reconstitution du Temple B.

Extrait de : DE BOE, 1977, p. 27.

Fig. 6. Reconstitution des deux phases de construction du Temple C.

Extrait de : DE BOE, 1977, p. 29.

Fig. 7. Statuette en bronze de Mercure.

Extrait de : DE BOE, 1977, p. 30.

6. Jupille-sur-Meuse

Fig. 1. L'occupation romaine en bord de Meuse sous le Haut-Empire (d'après ALÉNUS-LECERF, 1979, p. 118, fig. 73 ; relief : modèle numérique de terrain (MNT) 2013-2014, Service Public de Wallonie).

Extrait de : COQUELET (dir.), 2020, p. 21.

Fig. 2. Extrait du plan cadastral de la parcelle sondée et plan d'assemblage des secteurs de fouille.

Extrait de : COQUELET (dir.), 2020, p. 31.

Fig. 3. Plan général des structures.

Extrait de : COQUELET (dir.), 2020, p. 33.

Fig. 4. Succession des états archéologiques du sanctuaire de Jupille-sur-Meuse.

Extrait de : COQUELET (dir.), 2020, p. 206.

Fig. 5. Le bassin de purification portant une dédicace en l'honneur d'Apollon Smerturix.

Extrait de : COQUELET (dir.), 2020, p. 84.

7. Kontich

Fig. 1. Localisation du site de Kontich en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Kontich : contexte archéologique (CUYT 1987, fig. 69).

Extrait de : CABUY, 1991, planche XV.

Fig. 3. Kontich : temple (LAUWERS 1970, fig. 1).

Extrait de : CABUY, 1991, planche XIV.

8. Kornelimünster

Fig. 1. Localisation du site de Kornelimünster en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Kornelimünster : contexte archéologique (GOSE 1955/6, fig. 5).

Extrait de : CABUY, 1991, planche XVI.

Fig. 3. Kornelimünster : phases de construction (Temple A à l'est et Temple B à l'ouest.

Extrait de : CABUY, 1991, planche XVII.

Fig. 4. Kornelimünster, évolution du temple A (GOSE 1955/6, fig. 5).

Extrait de : CABUY, 1991, planche XVI.

9. Liberchies

Fig. 1. Localisation du site de Liberchies en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Plan général de l'agglomération de Liberchies : au nord, le sanctuaire et le temple *extra-muros*.

Extrait de : CABUY, 1991, p. XIX.

Fig. 3. Le sanctuaire du Haut-Empire de Liberchies : temple et contexte archéologique direct.

Extrait de : CABUY, 1991, p. XVIII.

Fig. 4. Le sanctuaire du Bas-Empire : plan du secteur I5 (fouilles du Musée de Nivelles de 1996 à 2003), la zone du sanctuaire tardif : 72 : puits appartenant à une maison allongée du quartier de la « Fontaine des Turcs » ; 73 : temple, 73.1 : couche d'épandage de terre noire, 73.2 : épaisse couche de remblai recouvrant l'intérieur du temple ; 74 : Podium surélevé de la *cella* ; 75 : entrée du temple ; 76 : chemin d'accès empierré du sanctuaire ; 77 : puits en pierres ; 78 : petite cuve en bois ; 79 : dépôt contenu dans un coffret en bois ; 80 : puits en pierres ; 81 : bassin ovale canalisant une source ; 82 : empierrement couvrant une aire de circulation ; 83 : conduite de tuyaux en terre cuite ; 84 : petite cuve en bois ; 85 : long fossé ; 86 : cuve ; 87 : cuve ; 88 : alignement de 9 gros pieux ; 89 et 90 : grandes fosses ovalaires profondes ; 91 : fosse circulaire ; 92 : muret (limite sud-est du sanctuaire).

Extrait de : BRULET, DEWERT et VILVORDER (dir.), 2008, p. 28.

Fig. 5. Dédicace à Jupiter de Liberchies. Dessin avec propositions de restitutions. Le gentilice VETIA est une simple hypothèse (DAO : Nathalie Bloch, CReA-Patrimoine, ULB).

Extrait de : RAEPSAET-CHARLIER, 2019, p. 126.

Fig. 6. Rouelle à huit rayons (Provenance I5 hc).

Extrait de : BRULET, DEWERT et VILVORDER (dir.), 2008, p. 151.

Fig. 7. (1) Rouelles de grands modules (Provenance I5 76, I5 85) ; (2) Rouelles de module moyen (Provenance I5 85, I5 73.2) ; (3) Rouelles de petit module (Provenance I5 76, I5 hc).

Extrait de : BRULET, DEWERT et VILVORDER (dir.), 2008, p. 164.

Fig. 8. Minerve : fragment de valve antérieure figurant les jambes (Provenance I5 hc).

Extrait de : BRULET, DEWERT et VILVORDER (dir.), 2008, p. 186.

10. Matagne-la-Grande

Fig. 1. Carte de la Belgique actuelle avec la localisation de Matagne-la-Grande (réalisation et DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 132.

Fig. 2. Carte du site de Matagne-la-Grande, avec la Calestienne au sud et la dépression de la Fagne au nord (réalisation et DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 132.

Fig. 3. Carte archéologique de la région du Viroin à l'époque tardo-romaine (réalisation et DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 141.

Fig. 4. Plan général du sanctuaire de Matagne-la-Grande (relevés Cedarc et CReA- Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA- Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 133.

Fig. 5. Plan du sanctuaire de Matagne-la-Grande durant la phase I (relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 134.

Fig. 6. Les temples : A à gauche ; B à droite (temple A, d'après Rober, 1983 ; temple B, relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 135.

Fig. 7. Plan du sanctuaire de Matagne-la-Grande durant la phase II (relevés Cedarc et CReA-Patrimoine/ULB ; DAO : N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 136.

Fig. 8. Plan de la salle d'angle avec la localisation du dépôt (d'après Rober, 1983, retouché par N. Paridaens, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 137.

Fig. 9. Plan du bâtiment D (d'après Rober 1983).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 139.

Fig. 10. Plan du temple C (d'après Rober, 1980).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.) 2014, p. 139.

Fig. 11. Plan du bâtiment E (d'après Rober, 1983).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 140.

Fig. 12. Ex-voto, figurant une poitrine féminine en bronze (inv. : Rober 64). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 140.

Fig. 13. Feuille votive en tôle de bronze argentée de forme triangulaire et percée de deux trous cerclés (inv. : Rober 65). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 140.

Fig. 14. Aile en tôle de bronze décorée au repoussé (inv. : Rober 66). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 140.

Fig. 15. Aile en bronze argenté, décor incisé imitant des plumes (inv. : Rober 68). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 140.

Fig. 16. (2) Bague ornée du chrisme (inv. : Rober 44) et (3) collier composé de perles en pâte de verre et de pendentifs en forme de lunule en argent (inv. : Rober 46 et 49). Echelle : 2/3 (clichés : P. Cattelain, Cedarc/Musée du Malgré-Tout, Treignes ; DAO : N. Bloch, CReA-Patrimoine/ULB).

Extrait de : CATTELAÏN, PARIDAENS, GENVIER (coll.), 2014, p. 140.

11. Matagne-la-Petite

Fig. 1. Localisation du site de Matagne-la-Petite en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Plan d'ensemble du sanctuaire.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 10.

Fig. 3. Les trois phases dans l'évolution du sanctuaire : I) Milieu II^e siècle ; II) Entre milieu II^e et 260 ; III) Vers 370.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 55.

Fig. 4. Les trois phases de construction des deux temples : 1) Le mur extérieur du grand temple ; 2) Le petit temple ; 3) La *cella* du grand temple.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 17.

Fig. 5. Coq, bouc et caducée : attributs d'une statuette de Mercure.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 26.

Fig. 6. Caducée.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 29.

Fig. 7. (3) Socles de statuette.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 29.

Fig. 8. Bague avec inscription A/MAS/PIG/NVS/AMO/RIS/ESC/IPE/S.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 39.

Fig. 9. Roue votive.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 37.

Fig. 10. Serpe.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 45.

Fig. 11. Lunule (bâtiment première occupation).

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 13.

Fig. 12. (4) Rouelles en plomb.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 13.

Fig. 13. Rouelle en bronze.

Extrait de : DE BOE, 1982, p. 13.

12. Peer

Fig. 1. Localisation du site de Peer (©Florence Hardy).

Fig. 2. Le site de culte romain primitif Peer 1, Grote-Brogel (Peer) (De Reu, Vakgroep Archeologie Universiteit Gent en GATE bvba).

Extrait de : JANSSEN, KEIJERS, MARTENS et VYNCKIER, 2017, p. 76.

13. Petit-Hallet

Fig. 1. Le site de Sart Meunier à Petit-Hallet : parcelles cadastrales explorées.

Extrait de : REMY, 1979, p. 8.

Fig. 2. Localisation du site de Petit-Hallet en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 3. Plan de fouille de la construction octogonale de Sart Meunier : 1) Substructions ; 2) Reconstitution ; 3) Matériel. Les numéros de 1 à 8 correspondent aux lieux de découverte de mobilier (voir *Mobilier*).

Extrait de : REMY, 1979, p. 8.

Fig. 4. Intaille découverte sur le site de Sart Meunier (agrandie cinq fois et demi).

Extrait de : REMY, 1979, p. 15.

14. Tavier

Fig. 1. Localisation de l'agglomération routière de Tavier en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Localisation topographique de l'agglomération routière de Tavier : A) Etendue de la zone explorée par la Société archéologique de Namur ; B) Etendue schématique de l'agglomération routière ; C) Tracé de la chaussée romaine.

Extrait de : VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 13.

Fig. 3. Croquis du *burgus* de la Terre aux Pierres à Tavier.

Extrait de : VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 18.

Fig. 4. Tavier, le secteur central : plan et coupe du puits II et de la fosse de l'autel dans la tranchée Z.

Extrait de : VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 32.

Fig. 5. Tavier, l'autel dédié à Apollon (échelle environ 1/10).

Extrait de : VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 87.

Fig. 6. Tavier, statuette d'un cheval en terre cuite.

Extrait de : VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 107.

Fig. 7. Plan général des fouilles de Tavier.

Extrait de : VERSLYPE et VILVORDER, 2019, p. 25.

15. Tavigny-Saint-Martin

Fig. 1. Localisation du site de Tavigny en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Extrait du plan cadastral de la commune de Tavigny : le site se situe sur la parcelle n° 833.

Extrait de : MERTENS et MATTHYS, 1971. 10.

Fig. 3. Disposition générale des tranchées et structures : temple et galerie périphérique (A) et fosse (C).

Extrait de : MERTENS et MATTHYS, 1971, p. 14.

Fig. 4. Plan général des structures gallo-romaines.

Extrait de : MERTENS et MATTHYS, 1971, annexe.

16. Theux – Juslenville

Fig. 1. Localisation du site de Theux en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Le sanctuaire de Juslenville à Theux : le temple à gauche ; le bâtiment A à deux pièces à droite.

Extrait de : BERTHOLET P., LAUSBERG, MARCOLUNGO, et PIRNAY, 1983, p. 88-89.

Fig. 3. Statuette de sanglier en bronze.

Extrait de : BERTHOLET P., LAUSBERG, MARCOLUNGO, et PIRNAY, 1983, p. 168.

Fig. 4. *Galerus* en fer.

Extrait de : BERTHOLET, LAUSBERG, MARCOLUNGO, et PIRNAY, 1983, p. 179.

17. Tirlemont

Fig. 1. Localisation du site de Tirlemont en Belgique (©Florence Hardy)

Fig. 2. Plan de fouilles du site de Tirlemont : 1. *Mithraeum* ; 2. Route ; 3. Fossé d'enclos ; 4. Bâtiment ; 5. Route ; 6. Nécropole ; 7. Atelier de potier ; 8.-10. Fosses avec dépôts rituels ; 11. Parcelle de terrain dans la palissade.

Extrait de : MARTENS, 2001, pp. 27.

Fig. 3. Plan du *mithraeum* au sein de la parcelle.

Extrait de : MARTENS, 2001, pp. 28.

Fig. 4. Plan du *mithraeum* : 1. Coupe ; 2. Plan : 1) Sol, 2) Conteneur, 3) Fosses, 4) Bancs et fosses, 5) Structure rectangulaire et fosses ; 3. Fosses : coupe.

Extrait de : MARTENS, 2001, pp. 29.

Fig. 5. Fragment d'épée découvert dans l'ancienne fosse dans le *mithraeum*.

Extrait de : MARTENS, 2001, pp. 39.

Fig. 6. Cratère (terre sigillée) à poignées avec lion et serpent (Rheinzabern).

Extrait de : MARTENS, 2001, pp. 36.

Fig. 7. Couvercle avec lion-cratère-serpent : vue d'en haut, coupe, vue du dessous avec graffiti.

Extrait de : MARTENS, 2001, pp. 36.

Fig. 8. Vase à serpent.

Extrait de : MARTENS, 2001, pp. 37.

Fig. 9. Inscription votive de Tirlemont.

Extrait de : MARTENS, 2001, pp. 40.

18. Tongres

Fig. 1. Localisation du site de Tongres en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Plan de la ville de Tongres avec la localisation du grand temple Nord en gris clair, la zone officielle du chef-lieu (crédit : UCL-CRAN).

Extrait de : COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 56.

Fig. 3. Le grand temple Nord de Tongres : plan général du sanctuaire et restitution des deux phases du temple (d'après Mertens, 1967-1968, p. 105, fig. 4).

Extrait de : COQUELET, CREEMERS et DREESEN, 2014, p. 56.

19. Wijgshagen

Fig. 1. Localisation du site de Wijshagen en Belgique (©Florence Hardy).

Fig. 2. Plan au sol de la structure en bois en forme de U, trouvée sur le site "de Riet" et interprétée comme lieu de culte (Maes, Van Impe 1986, fig. 4).

Extrait de : FRANCIS, 2012, p. 22.